

## Le défi du président pakistanais

Après avoir limogé son premier ministre et dissous l'Assemblée nationale, le général Zia ul Haq a indiqué, le mardi 31 mai, qu'il prendra lui-même la tête du gouvernement chargé d'organiser des élections générales dans un délai de trois mois. Ainsi, deux ans et demi après avoir abrogé la loi martiale, le chef de l'Etat pakistanais a décidé de reprendre toutes les commandes, à la satisfaction de l'armée, dont les pouvoirs sont automatiquement renforcés. Niant toute intention de rétablir la loi martiale - dont il avait été l'administrateur pendant plus de huit ans, de 1977 à 1985, - il a cependant clairement signifié sa volonté de redresser la barre.

Il est vrai que le Pakistan traverse une phase très difficile. L'ordre public ne règne pas. Depuis 1985, à Karachi, des émeutes intercommunautaires ont fait plus de cinq cents morts. Récemment, dans le Nord, des affrontements entre chiites et sunnites ont fait une centaine de victimes. Le 10 avril, l'explosion d'un dépôt de munitions à Rawalpindi avait ravagé des quartiers résidentiels indiens, tuant des centaines de personnes si l'on en croit divers témoignages.

M. Junjo - que le général Zia avait sorti de l'anonymat en le nommant premier ministre en 1985 - ne pouvait guère se targuer d'un succès, et le chef de l'Etat, en le limogeant, ne s'est pas fait faute de l'accabler. Mais il existait apparemment d'autres sujets de désaccord entre les deux hommes, notamment sur l'Afghanistan, le président passant pour moins favorable que l'ancien chef du gouvernement à la signature, le 14 avril, de l'accord de Genève. Enfin, il n'est pas exclu que le chef de l'Etat ait pris ombrage de l'autorité croissante de M. Junjo - même si celle-ci était souhaitable dans le cadre d'une démocratisation du pays.

Le général Zia a-t-il donc choisi de sacrifier cette expérience - qu'il disait appeler de ses vœux - pour éviter, comme il semble le redouter, que son pays ne sombre dans l'anarchie ? La réponse n'est pas claire. En revanche, M. Zia paraît avoir marqué déjà des points en prenant tout son monde de vitesse.

Après avoir réclamé à cor et à cri des élections générales anticipées - pour remplacer une Assemblée élue en 1985, sous le régime de la loi martiale et à l'occasion d'un scrutin qu'ils avaient boycotté, - les principaux partis de l'opposition se retrouvent face à un cadeau empoisonné : des élections organisées aux conditions du général Zia, leur bête noire. M<sup>rs</sup> Bhutto, tout indispensable de l'opposition dans la campagne, sera contrainte de limiter ses apparitions - elle est enceinte - et a déjà évoqué la possibilité d'un boycottage.

En plaçant ainsi ses adversaires devant un choix très délicat et en annonçant des enquêtes sur les finances de membres de l'Assemblée dissoute, M. Zia satisfait un public conservateur et donne des gages aux milieux indigènes. Soucieux de la stabilité du Pakistan, surtout au moment où se joue une partie très serrée en Afghanistan, Washington a réagi prudemment à cette nouvelle crise politique voulue par le président pakistanais, et que ce dernier paraît dominer. Les plus intégristes parmi les résistants afghans ne s'en plaindront pas, puisqu'ils ont toujours eu les faveurs de l'armée pakistanaise.

M 0147 - 0602 0 - 4,50 F



3790147004500 06020

## Un entretien avec le candidat à l'investiture démocrate

### M. Dukakis approuve le « ton conciliant » de M. Reagan à l'égard de l'Union soviétique

Dans un entretien accordé à notre correspondant, le candidat à l'investiture démocrate à la Maison Blanche, M. Michael Dukakis, qui est actuellement donné favori, a développé ses vues sur la politique étrangère des Etats-Unis - sujet sur lequel on lui reproche souvent d'être peu disert. Fervent partisan d'une réduction des armements et des budgets militaires, il approuve le « ton beaucoup plus

conciliant » que vient d'adopter le président Reagan envers le numéro un soviétique. A Moscou, MM. Reagan et Gorbatchev devaient achever leurs entretiens le mercredi 1<sup>er</sup> juin. Ils ont échangé, en fin de matinée les instruments de ratification du traité sur l'élimination des armes nucléaires à moyenne portée. Les deux parties se disent résolues à faire avancer la négociation sur les armements stratégiques.

WASHINGTON  
de notre correspondant

M. Michael Dukakis a de bonnes chances d'être le prochain président des Etats-Unis. Assuré d'obtenir l'investiture du Parti démocrate pour l'élection de novembre, il est aussi largement favori dans les sondages face à l'actuel vice-président George Bush. Mais, si quelque chose doit l'arrêter dans sa course à la Maison Blanche, c'est le doute qui pèse sur ses compétences et surtout sur sa fermeté en matière de politique étrangère. Ses adversaires républicains s'attachent déjà à le présenter comme un nouveau Carter, un naïf tout plein de principes légalistes, voire un isolationniste.

Dans le discours « standard » qu'il répète, à quelques variantes

près, tout au long de sa campagne, M. Dukakis fait à peu près l'impasse sur les questions de politique étrangère, sinon pour s'indigner de l'attitude présente et passée de l'administration Reagan à l'égard de l'homme fort du Panama, le général Noriega, et pour souligner à l'occasion que les sommes énormes consacrées aux dépenses militaires pourraient être utilisées plus utilement.

Répondant à nos questions dans l'avion qui le ramenait à Boston, après quelques jours de campagne en Californie, le gouverneur du Massachusetts a révisé des idées moins univoques que celles qu'on lui suppose en général, mais aussi une approche assez différente selon les sujets abordés : prudencier en matière de relations Est-Ouest et de désarmement, et même disposé à reconnaître certains

mérites à M. Reagan, en particulier à propos de l'Afghanistan ; homme de principes et moraliste à propos de la guerre du Golfe et surtout de l'Amérique latine, sujet qu'il connaît le mieux et qui visiblement le passionne ; et résolument pro-israélien dès qu'on aborde le Proche-Orient.

Au cours des derniers mois, il avait pourtant semblé vouloir ménager l'avenir, se refusant par exemple à exclure formellement la création d'un Etat palestinien, ce qui lui avait valu certains reproches. Mais, ici, il semble faire mouvement en sens inverse : tenant un langage très proche de celui de M. Shamir, il fait porter toute la responsabilité de la situation sur les dirigeants arabes.

JAN KRAJICE

(Lire la suite page 4.)

## Soutien du dollar et masse monétaire

### Le piège de l'inflation

La cause est désormais entendue : le krach boursier, malgré les prophètes de malheur, n'a pas eu les effets qu'on en redoutait sur l'activité économique. C'est plutôt le contraire qui s'est produit : des Etats-Unis au Japon, de l'Europe occidentale à l'Australie règne dans les affaires un climat plus proche de l'euphorie que de la déprime.

Les carnets de commandes se garnissent, les profits sont élevés.

par Paul Fabra

Au premier trimestre de cette année, le PNB américain a augmenté de 3,9 % en rythme annuel, et les chiffres d'avril ont confirmé, et parfois au-delà, la tendance. En France, l'INSEE se montre soudain optimiste sur les perspectives pour l'année en cours. En Allemagne fédérale, dont on déplore le faible dynamisme, l'économie paraît aussi se

dégourdir. Elle est en plein essor en Espagne, où la croissance pour les quatre premiers mois de 1988 aura, avec un taux de 5,5 %, dépassé les 5,2 % de 1987, le record de l'OCDE. En Grande-Bretagne, le débat porte sur la question de savoir s'il convient, dès maintenant, de casser la surchauffe. Mais le Royaume-Uni n'est plus seul à s'inquiéter d'un retour de l'inflation.

Dans ce domaine aussi, les prévisions les plus courantes ont été démenties. Avant même le 19 octobre, le « lundi noir » de Wall Street, toute une école d'économistes américains redoutait pour les Etats-Unis une *debt deflation*, dont tous les principaux éléments, loin de là, ne sont pas disparus. La plus grande banque du Texas n'a récemment évité la faillite qu'à la faveur d'une ruineuse opération de secours, les organismes d'épargne américains sont plus que jamais dans le rouge.

(Lire la suite page 30.)

## M. Rocard et les partenaires sociaux

M. Michel Rocard a achevé sa consultation des partenaires sociaux le mercredi 1<sup>er</sup> juin en recevant la FEN. Mais le premier ministre n'a pas encore précisé les orientations de sa politique économique et sociale.

Au même moment, M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, annonçait la prochaine abrogation de l'amendement Lamassouze, selon lequel toute grève, même d'une heure, dans la fonction publique, entraînait la perte d'une journée de salaire.

(Lire nos informations page 31.)

## La recomposition du paysage politique français

### Le centre ou l'éternel retour

L'ouverture ? « Oui, mais sans complaisance et sous condition », affirmait M. Barre, mardi soir à Lyon. « Faire l'ouverture, ce n'est pas nous faire accepter n'importe quoi. » « Si nous sommes vaincus, nous ferons l'ouverture », déclarait mercredi matin le président du CDS, M. Méhaignerie. « Si nous sommes vaincus, nous prendrons le gouvernement au mot, nous ferons des propositions et nous verrons ce qu'il fera. »

par René Rémond

Singulière destinée que celle du centre et des centristes ! Parfaitement honnis par la droite et la gauche qui méprisèrent ces alliés intermittents, montrés du doigt par les analystes qui leur reprochaient de troubler le jeu, et qui les rendaient responsables de l'instabilité ministérielle, de l'impuis-

sance des gouvernements et de la confusion des pouvoirs, victimes du désir de simplification du système politique, laminés entre les blocs antagonistes, éliminés progressivement du champ politique par la pratique répétée du scrutin majoritaire, ils avaient disparu depuis près de quinze ans de la scène politique. La bipolarisation avait fait place nette et exercé jusqu'à leur souvenir. Dominait sans partage le couple antagoniste et complémentaire droite-gauche.

Or, voici que, depuis quelques jours, les centristes ont refait surface : ils sont de part et d'autre l'objet de toute sorte de sollicitations et de prévenances auxquelles ils n'ont plus guère l'habitude ; la recomposition des forces politiques dépendrait pour partie de leur décision. Etonnant retour de fortune qui donnerait à croire qu'ils n'avaient pas tout à fait disparu. Que sont donc ces centristes ? D'où viennent-ils ? Ont-ils une histoire ?

Mais pour avoir une histoire encore faudrait-il qu'ils aient une

existence. Le centre existe-t-il bien ? Beaucoup en doute ou font profession de ne pas croire à son existence. Pour la gauche, le centre n'est qu'une droite qui ne s'avance point mais qui travaille pour elle, et pour la droite, c'est un allié objectif, même s'il n'en a pas conscience, de la gauche dont il fait le jeu. Dans l'hypothèse la moins défavorable, on consent à admettre que le centre est un point de passage, une étape de la migration des formations en provenance de la gauche emportées par le mouvement qui entraîne l'ensemble du système vers la droite. Pas question de reconnaître dans le centre une force autonome ayant en propre un corps de doctrine.

Et pourtant, un regard sur l'histoire des grandes tendances politiques depuis une quarantaine d'années apporte l'assurance que le centre existe bel et bien. A plus forte raison si l'on remonte plus haut dans la passé, par-delà la césure de la guerre, seconde du nom.

(Lire la suite page 14.)



## L'ENQUÊTE : Renaissance de l'Eglise en URSS

En dépit des persécutions qu'elle a subies sous un régime officiellement athée, l'Eglise orthodoxe russe témoigne d'une étonnante vitalité

PAGES 10 et 11

## Une marée d'algues

Importants dégâts écologiques le long des côtes scandinaves

PAGE 26

## Détente en Nouvelle-Calédonie

Alors que la polémique à propos de l'assaut d'Ouvéa se poursuit en métropole, M. Lafleur, chef de file des anti-indépendantistes, se montre conciliant sur l'avenir du territoire

PAGE 15

Le sommaire complet se trouve en page 36

# GENERATION MOCKY

## Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Le Festival des arts électroniques de Rennes

Les vingt-cinquièmes rencontres théâtrales de Berlin

Un entretien avec Patrick Dupond  
Pages 17 à 19

## Notaires sans frontières...

par LUC DEJOIE (\*)

Le notaire est souvent assimilé au terror. C'est le notable, aux côtés du médecin. Cliché qui fait la force et la faiblesse de la profession.

La force, parce qu'il est vrai que le notaire, plus que tout autre spécialiste du droit, est enraciné, ancré dans la France profonde. Le notaire a un nom, même à l'heure de l'ordinateur.

Mais, revers de la médaille, une telle image peut aujourd'hui être signe de faiblesse. Cet homme du terrain est-il prêt à affronter les défis de demain ? Peut-il s'adapter, voire anticiper, les évolutions sociologiques et économiques qui secouent le pays et le secourront plus encore à l'horizon de 1993, quand les barrières européennes tomberont ?

Et si, finalement, une bonne connaissance des besoins des 15 millions de Français qui transitent chaque année dans leurs études constituait le meilleur passeport pour une Europe sans frontières ?

Le notaire, par son statut, a une mission double, qui de prime abord peut apparaître contradictoire. Il est, d'un côté, chargé d'une mission de service public par l'Etat, à travers l'authentification. Frontière ou pas, les notaires européens conserveront ce rôle d'officier public. La force probante des actes constituera en effet sans aucun doute un outil précieux pour les années à venir, durant lesquelles la cohabitation forcée de plusieurs systèmes juridiques entre les pays de droit romain - écrit - et le monde anglo-saxon risque de semer le trouble dans beaucoup d'esprits.

Mais, en même temps, le notaire exerce sous statut libéral. Cela est important car les particuliers voient en lui non pas un représentant du pouvoir auquel ils pourraient hésiter à se confier, mais un conseiller indépendant.

Le besoin de conseil n'a cessé de s'étendre. La profession n'a pas le monopole de conseil, et la concurrence étrangère dans ce domaine risque d'être rude. Les

lawyers anglo-saxons, qui ont déjà largement déployé leurs activités en Europe et au-delà, ont des moyens à la mesure de leur vaste appétit. L'abolition des frontières les verra prêts à étendre une compétence multinationale déjà bien rodée.

La question n'est pas de dénoncer un quelconque péril. La profession s'organise pour y faire face. En s'efforçant par exemple de contribuer, par le biais de ses propositions, à rendre plus compétitif notre droit fiscal des transmissions. Faute de quoi, à l'heure de l'ouverture des frontières et de la libre circulation des capitaux, l'économie de notre pays courrait le risque de voir nos successions mobilières se régler hors de nos frontières.

### Un rôle de conseil

Le rôle de conseil du notaire ne peut que se développer car la complexité du monde amène les particuliers, et plus encore les entreprises, à souhaiter être accompagnés dans leurs actions et leurs projets. C'est particulièrement vrai pour les petites et moyennes entreprises, au sein desquelles se trouvent souvent réunis, avec les questions relevant du droit des sociétés, les problèmes familiaux et immobiliers, spécialités traditionnelles du notariat.

Le comportement de la clientèle, et particulièrement de cette dernière, va changer. Plus mobile par la force des choses, elle aura besoin d'aide et de conseil dans ses pérégrinations professionnelles ou personnelles à travers l'Europe, quand la libre implantation sera la règle.

Besoins professionnels, nous venons de l'illustrer. Mais besoins personnels aussi. L'évolution des (\*) Président du Conseil supérieur du notariat, sénateur de Loire-Atlantique.

meurs à durablement mis à mal les traditionnelles structures familiales. L'union libre, bien sûr, mais aussi les mariages transnationaux sont en hausse permanente. Le notariat, depuis longtemps, dans le strict respect des options individuelles, réfléchit aux conséquences juridiques de telles modifications et s'est voulu à plusieurs reprises force de proposition. Le passé récent a d'ailleurs montré que certaines de nos suggestions - droits des époux, droits successoraux... - avaient par la suite trouvé force de loi.

Le thème de notre dernier congrès, « Couple et Modernité », a illustré cette préoccupation : statut du conjoint survivant, contrat de concubinage, transmission et gestion du patrimoine privé, fiscalité... Tels sont quelques-uns des sujets importants qui ont été débattus.

Le notariat vient de manifester sa détermination à être plus performant dans une activité qui lui est traditionnelle : la gestion du patrimoine. La création au début de l'année d'un établissement financier, UNOFI-Crédit - qui met en contact les particuliers prêteurs et emprunteurs et accorde les garanties de bonne fin des opérations... sera bientôt suivie à l'automne de la mise en place d'UNOFI-Patrimoine. Cet établissement mettra à la disposition des clients des produits financiers portant un label notarial garantissant leur sérieux et servant de référence, sans exclusive quant aux autres produits existant sur le marché.

Ces deux initiatives répondent à un besoin, mais aussi à une certaine philosophie qui est la nôtre : le notaire agit plus en médecin qui établit un diagnostic qu'en pharmacien qui distribue les produits.

A l'heure de l'internationalisation des capitaux, les notaires entendent aider tous ceux qui, même européens convaincus, chercheront une solution - à la française - pour leurs problèmes de gestion.

## OUVERTURE Ne rêvons pas

par CHARLES MILLON (\*)

Il est temps de revenir sur terre : le monde politique est assis d'une telle frénésie que les convulsions sont en train de jeter la confusion parmi tous les citoyens.

Tout d'abord que constatons-nous ?

Que les Français en ont assez des oppositions « bloc contre bloc » et qu'ils souhaitent que la tolérance et le respect de l'autre dominent le débat politique. Aller jusqu'à dire qu'ils appellent de leurs vœux un gouvernement où l'on retrouve et la droite et la gauche ne paraît relever du rêve. A mon avis, ils aspirent simplement à ce que les parlementaires d'opposition fassent preuve de maturité et analysent sans a priori idéologique, sans sectarisme partisan les projets présentés par le gouvernement et soutenus par la majorité.

Que les Français ont hâte de sortir de la crise et qu'ils attendent qu'au travers d'un dialogue constructif entre majorité et opposition des solutions concrètes soient trouvées pour résoudre les problèmes auxquels ils sont confrontés : chômage, pauvreté, immigration...

Que, face à la montée de certaines thèses extrémistes, les Français appellent les hommes politiques à faire connaître leurs valeurs de référence et donnent des réponses claires aux questions qu'il ont soulevées à l'origine des votes protestataires.

François Mitterrand, en fin tacticien qu'il est, a saisi depuis longtemps ces tendances de fond de l'opinion. Mieux, pour réaliser son projet politique, il les a employées d'abord en renforçant l'exaspération des uns par des propositions telles que la vote des immigrés, ensuite en exorcisant les craintes des autres face à la montée des extrémistes, enfin en se présentant comme le seul défenseur des vertus républicaines.

Il a pu ainsi se poser en rassembleur sous le slogan « La France unie ». L'opération a réussi, puisque François Mitterrand a été largement réélu président de la République. Mais, depuis, sa tentative d'ouverture au centre a échoué, car elle a été mise en œuvre dans la précipitation, sans le respect politique de l'adversaire ni la volonté de maîtriser la tentation hégémonique du Parti socialiste.

rand a été largement réélu président de la République. Mais, depuis, sa tentative d'ouverture au centre a échoué, car elle a été mise en œuvre dans la précipitation, sans le respect politique de l'adversaire ni la volonté de maîtriser la tentation hégémonique du Parti socialiste.

Trois possibilités se présentaient à François Mitterrand et au Parti socialiste :

— Une qui avait l'avantage d'être cohérente : il s'agissait de la construction d'un gouvernement de coalition avec un centre effectivement autonome ayant sa doctrine, son organisation et sa propre existence électorale. Cette approche impliquait sans doute une modification préalable du mode de scrutin et une vraie négociation sur les objectifs et les moyens de la politique à mettre en œuvre.

— Une autre qui se réduisait au ralliement des personnalités centristes isolées : par nature cette opération était vouée à l'échec car sans valeur politique puisqu'il n'était question que de débouchés individuels, donc insignifiants pour l'opinion publique. Cette politique aurait eu pour résultat probable la constitution d'un groupe centriste éphémère. Surtout, le Parti socialiste, ce groupe n'aurait eu ni autonomie ni personnalité, et aurait pu à peu près être absorbé par le Parti socialiste.

— Une autre enfin qui se traduisait par la constitution de toutes pièces d'un centre, otage du Parti socialiste, composé entre autres de députés élus grâce à l'appoint des voix socialistes. C'est le centre « préfabriqué » qui ne présente aucun intérêt sinon celui de l'artifice : il n'a d'attrait que pour les naïfs.

En l'état actuel des choses, c'est la seconde orientation qui

(\*) Député UDF de l'Ain, ancien délégué général des comités de soutien à Raymond Barre.

semble avoir été retenue. Elle est sans lendemain et laisse posée la question de l'évolution du paysage politique.

A l'avenir, va-t-on se diriger vers la constitution de gouvernements de coalition avec le retour au scrutin proportionnel, l'apparition de nouvelles forces politiques et la négociation préalable à la formation de tout gouvernement par certains. Elle marquerait le retour à une forme de démocratie que nous avons connue sous la IV<sup>e</sup> République, dans laquelle le choix des électeurs est en quelque sorte « médiatisé » par les stratégies d'alliance des partis politiques. Je crains que cette reconstitution de notre système politique ne soit source de confusion et contrairement à ce que pourraient croire ses défenseurs, qu'elle ne creuse plus profondément encore le fossé entre les Français et la classe politique. Enfin, cette construction est pour le moins précaire. En effet, dans notre système bipolaire résultant du mode d'élection du président de la République, le « centre » est voué à l'éclatement, ou au mieux à la satellisation par la gauche ou par la droite à l'occasion de chaque grande échéance ; l'histoire du centre de 1958 à 1974 est à cet égard édifiante.

Ve-t-on au contraire opter pour l'émergence d'une démocratie assise sur deux grandes forces : l'une social-démocrate, l'autre libérale et social et leur alternance au pouvoir ? C'est semblable à la solution inscrite dans le logos de la V<sup>e</sup> République et c'est, à mon avis, la solution non seulement la plus efficace, mais surtout la plus claire pour les citoyens. Elle correspond surtout mieux aux enjeux auxquels est confronté actuellement notre pays. Sa modernisation dans la perspective du grand marché européen exige moins un unanimisme de façade qu'un débat constructif entre une majorité et une opposition. C'est le sens que je donne à l'ouverture.

Le rôle de conseil du notaire ne peut que se développer car la complexité du monde amène les particuliers, et plus encore les entreprises, à souhaiter être accompagnés dans leurs actions et leurs projets. C'est particulièrement vrai pour les petites et moyennes entreprises, au sein desquelles se trouvent souvent réunis, avec les questions relevant du droit des sociétés, les problèmes familiaux et immobiliers, spécialités traditionnelles du notariat.

Le comportement de la clientèle, et particulièrement de cette dernière, va changer. Plus mobile par la force des choses, elle aura besoin d'aide et de conseil dans ses pérégrinations professionnelles ou personnelles à travers l'Europe, quand la libre implantation sera la règle.

Besoins professionnels, nous venons de l'illustrer. Mais besoins personnels aussi. L'évolution des

(\*) Président du Conseil supérieur du notariat, sénateur de Loire-Atlantique.

**Le Monde**

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél : (1) 42-47-87-27  
Télex MONDPAR 650672 F  
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauret (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprise, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wosté.

Rédacteur en chef : Daniel Vermet.

Corédacteur en chef : Claude Salas.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Télex MONDPUB 206 136 F

**Le Monde TÉLÉMATIQUE**  
Composez 38-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395-2037

**ABONNEMENTS**  
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél : (1) 42-47-98-72

| TARIF  | FRANCE  | BENELUX | SUISSE TUNISIE | AUTRES PAYS voie normale |
|--------|---------|---------|----------------|--------------------------|
| 3 mois | 354 F   | 399 F   | 504 F          | 687 F                    |
| 6 mois | 672 F   | 762 F   | 972 F          | 1 377 F                  |
| 9 mois | 954 F   | 1 089 F | 1 404 F        | 1 952 F                  |
| 1 an   | 1 200 F | 1 380 F | 1 800 F        | 2 530 F                  |

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVoyer CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Durée choisie : 3 mois  6 mois  9 mois  1 an

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Envoyer ce bulletin à l'adresse ci-dessus sous les noms propres en capitales d'imprimerie.

## Au Courrier du Monde

### ÉMOTION

#### Socialistes et communistes

Au cours de sa première conférence de presse M. Michel Rocard a estimé que les électeurs communistes étaient plongés « dans un désarroi dont je dirais tout simplement qu'il est étonnant » - (Le Monde daté 15/16 mai).

De grâce, que le premier ministre cache bien vite cette émotion hypocrite ! Le parti socialiste, avec ses importants relais médiatiques, n'a cessé depuis les années 70 de polgariser les communistes et de les piétiner : insultes, caricatures, faiblesses historiques... Nous sommes nombreux, (encore...), militants, anciens membres du PCF ou simples électeurs fidèles à ce parti à ne pas accepter cette charité et ces apâchements. Les socialistes ont réalisé le souhait que formulait à Vienne, lors d'une réunion de leur « Internationale », François Mitterrand : réduire et anéantir le PCF. Ils y sont parvenus sans pudeur, avec un art consommé du coup de poignard... florentin. Cet anti-communisme fut sans borne, notre antisocialisme sera sans limite. Et nous aurons besoin de plusieurs années avant qu'il atteigne ne serait-ce que le talon de l'anti-communisme dont les socialistes firent preuve durant ces vingt dernières années. Le premier ministre doit être assuré de notre farouche détermination.

LUCIEN DELAGE et PIERRE OSTER (Le Monde)

### SYSTÈME

#### Les exclus du compte bancaire

Dans le courrier du Monde du 12 mai, M. J. Grosdidier de Matons trouve normal que les banques se débarrassent des petits comptes.

Jusqu'à présent, il y avait en France les exclus des logements décentes, les exclus du travail, les exclus de l'Université, les exclus des vacances, les exclus d'une vie familiale normale et maintenant donc M. Grosdidier de Matons voudrait qu'en plus il y ait les exclus des comptes bancaires pour crime d'appauvrissement insuffisant, cela au nom d'un système que les Français viennent de rejeter massivement.

Les gens ne sont pas des pions avec lesquels on joue. Il n'y a pas deux catégories de Français, les bons, qui ont un solide compte en banque, et les mauvais, qui n'ont pas beaucoup d'argent et qu'on frapperait d'indignité bancaire. Il ne faut pas oublier que ce sont les banques elles-mêmes, avec force campagnes publicitaires, qui sont allées chercher les petits comptes, que ce sont les entreprises qui ont forcé leurs salariés à avoir un compte bancaire pour leur vivre leur salaire, enfin, que les banques s'opposent à ce que les CCP offrent à leurs clients les mêmes services que les banques.

JEAN BÉTRON, responsable associatif (Paris).

### CROYANCE

#### Astrologie : danger !

Les récentes mésaventures « astrologiques » du président Reagan sont l'occasion de signaler qu'il faudrait se préoccuper d'un phénomène qui prend une tournure inquiétante en France. Des entreprises inscrivent le thème astrologique dans leur dossier d'embauche. Sur les ondes, des astrologues produisent des conseils en matière d'orientation scolaire. Une foule de préjugés stupides courent les conversations du genre « les natifs de tel signe sont aptes à ceci ou portés à être cela ». Les exemples abondent, qui vont du délirant au scandaleux.

Cette fausse science, vieille comme la civilisation, ne résiste pas à une analyse un tant soit peu rigoureuse. Mais il est évidemment impossible d'en convaincre ses adeptes, qu'ils soient savants ou ignorants, intelligents ou stupides, puisque leur croyance est irrationnelle.

Alors, certes, toute croyance est respectable. Mais il ne faut pas confondre tolérance et faiblesse. Les pouvoirs publics doivent intervenir pour faire cesser certaines pratiques, car si le phénomène prend trop d'ampleur, il pourrait être irréversible.

MARC-LOIC MOREAU Joinville-le-Pont (Val-de-Marne).

### COMPARAISON

#### Arithmétique et Calédonie

Merci pour la position courageuse et informée que celle du Monde sur le problème calédonien.

Faut-il ajouter qu'un niveau de l'arithmétique et du deuil, la mort de dix-neuf Casanques - sur cinquante mille - équivalant à celle de dix-neuf mille Français - sur cinquante millions - au cours d'une opération de police ? Fut-elle justifiée, le bilan est horrible : c'est plus qu'une tache dans notre histoire, une flaque.

HENRI DE CAMARET (Paris)

### CALCAIRE

#### L'eau de Paris

Vous avez publié le 12 avril la correspondance d'un de vos lecteurs sous le titre « Calcaire, l'eau de Paris ». Cette lettre appelle, de ma part, les observations suivantes.

La présence de sels de calcium et de magnésium est responsable de la dureté de l'eau et peut effectivement, dans certains usages, gêner les consommateurs que nous sommes. Il convient, cependant, de noter que toutes les eaux, y compris les eaux minérales, contiennent ces sels de calcium et de magnésium en quantité variable. La dureté de l'eau distribuée à Paris varie de 20°F à 30°F (unité de mesure de la dureté de l'eau), quand celle des eaux vendues dans le commerce, à des prix très largement supérieurs, varie de 5°F à 70°F.

Mais il y a plus important. En effet, le calcaire qui se trouve dans l'eau est une garantie essentielle contre certaines pollutions qui pourraient se manifester lors du transport dans les canalisations. Notamment, le calcaire protège le consommateur d'éventuelles intoxications par le plomb, comme il évite la corrosion des canalisations.

C'est d'ailleurs pourquoi les directives de l'OMS, celles de la CEE, qui sont intégrées à la législation française, imposent un degré de dureté qui ne soit pas inférieur à 15°F ni supérieur à 50°F.

La qualité sanitaire de l'eau est bien sûr notre préoccupation première ; les quelques désagréments que connaissent les consommateurs sont, à cet égard, secondaires.

LUCIEN FINEL, adjoint au maire de Paris, chargé du service public des eaux.

### PRÉCÉDENT

#### L'ouverture en 1977

En 1977, René Lenoir, Lionel Stoléru et Olivier Stirn étaient le Carrefour social-démocrate, qui n'avait d'autre ambition que de montrer le caractère désuet de certains affrontements traditionnels et d'acclimater en France les procédures contractuelles qui ont été bénéfiques à l'Europe du Nord.

Aujourd'hui, trois membres du Carrefour sont au gouvernement : MM. Stoléru, Stirn et Pellétier.

L'histoire dira si cette tentative précédat d'une dizaine d'années une recomposition du paysage politique ou si elle ne constituait qu'un vœu illusoire.

NADINE GARDELLE (Charente-Maritime, Seine-et-Marne)

Journal de la semaine

## Le sommet Reagan-Gorbatchev

### Américains et Soviétiques veulent débloquer la négociation sur les armements stratégiques

MM. Ronald Reagan et Mikhaïl Gorbatchev ont eu le mercredi 1<sup>er</sup> juin au Kremlin leur quatrième et dernière séance d'entretiens. Les deux hommes devaient ensuite échanger les instruments de ratification du traité sur l'élimination des armes nucléaires intermédiaires, en présence de sénateurs américains, venus spécialement à Moscou pour la cérémonie.

M. Gorbatchev devait tenir en début d'après-midi une conférence de presse, ainsi que M. Reagan un peu plus tard dans la journée. Le président américain doit quitter Moscou jeudi matin.

MOSCOU  
de nos envoyés spéciaux

Désarmement et meilleure connaissance réciproque, tels sont les deux thèmes que marquent avec insistance MM. Reagan et Gorbatchev depuis dimanche dernier. La journée de mardi 31 mai a été faite exception à la règle, et les deux hommes sont même sortis en fin de matinée des murs du Kremlin pour aller faire état de leurs préoccupations aux badauds qui hantaient la place rouge.

Mardi matin, la cérémonie prévue pour l'échange des instruments de ratification du traité sur l'élimination des armes nucléaires intermédiaires (FNI), pour laquelle les dirigeants du Sénat américain étaient attendus à Moscou, devait donner l'occasion aux deux hommes d'insister d'une nouvelle fois sur la nécessité de débloquer les négociations sur la réduction de 50 % des armes stratégiques. Cette volonté devait être consignée dans une déclaration commune qui pourrait être rendue publique dans la journée.

#### Bain de foule

Dès mardi en tout cas, MM. Reagan et Gorbatchev ont profité de la brève séance de questions et réponses avec les journalistes qui précède désormais chacun de leur tête-à-tête, pour revenir sur le sujet. M. Gorbatchev a affirmé à cette occasion qu'un traité SALT pourrait être prêt avant la fin du mandat de M. Reagan, ce qui est un détail à confirmer. « Peut-être le moment est-il venu de frapper du poing sur la table », a ajouté le secrétaire général, faisant allusion au sommet de Genève au cours duquel MM. Reagan et Gorbatchev avaient donné mandat impératif à leurs experts d'aller de l'avant. Plus tard dans la journée, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Fitzwater, a donné le même son de cloche, affirmant qu'il était possible, avant le terme de l'actuelle administration américaine, un accord — et donc un cinquième sommet Reagan-Gorbatchev — si les deux parties en manifestent la volonté politique et si les négociations militaires retrouvent leurs marches ». Les experts, en tête desquels figurent le secrétaire à la défense, M. Frank Carlucci, et le ministre soviétique de la défense, le général Dmitri Yazov, auraient pour l'instant effectué quelques progrès dans deux domaines : les missiles mobiles et les missiles de croisière transportés par avion.

L'impasso demeurait toujours en ce qui concerne les missiles de croisière installés à bord de navires, et la guerre des étoiles, c'est-à-dire l'interprétation exacte à donner du traité sur les missiles antibalistiques (ABM).

C'est après leur entretien de mardi matin que MM. Reagan et Gorbatchev sont allés imprudemment prendre un bain de foule sur la place du Kremlin. Toutes les scènes de genre furent jouées : cris d'admiration de M. Reagan devant le cathédrale Saint-Basile, caresses aux enfants, et même photo des deux hommes avec un grand-père promenant son petit-fils. Revenons deux phrases de cet épisode : « Si les jeunes pouvaient mieux se connaître, le monde serait meilleur » (Reagan) ; « Nous sommes si critiques à propos de la situation dans notre pays que même les critiques du président sont faibles » (Gorbatchev).

sons bien se rendre compte qu'il reconnaissait ainsi implicitement la difficile condition faite aux juifs soviétiques.

#### Sakharov à la table de Gorbatchev

M. Guerasimov s'en est également pris aux dissidents que M. Reagan avait rencontrés lundi à la résidence de l'ambassadeur américain, affirmant que l'un d'entre eux, du nom de Reitchko, avait collaboré avec les nazis en Ukraine et qu'il avait été condamné pour cela à vingt-cinq ans de prison. La presse de mardi matin abordait le sujet mais, au lieu de donner des précisions sur ce cas, s'en prenait à des dissidents bien connus et au-dessus de tout soupçon, comme le père Yakouanine, Podrabinek ou Grigorianski. La transparence, on le voit, a encore de sérieuses opacités. Mais

le système communiste, le président américain vantait les mérites des libertés américaines et de la libre entreprise, laissait juges ses interlocuteurs, chantait son pays et applaudissait à la « perestroïka ». Or, s'il est un choc à quoi M. Reagan excelle, c'est cette apologie du libéralisme dans laquelle il sait toujours mettre la force de conviction que donne la sincérité.

Quand il explique que « la liberté de pensée, d'information et de communication est la clé de tout progrès scientifique, définit les entrepreneurs de l'ère moderne » ou cite en exemple les fondateurs d'Apple, il est également lui-même. « Les entrepreneurs », dit-il, apprennent de l'échec [et] c'est pourquoi il est si difficile aux planificateurs d'Etat de se substituer aux millions d'individus travaillant nuit et jour à réaliser leurs rêves (...).

« Nous voyons la force de la liberté économique se répandre de par le monde », poursuit-il en décrivant le Sud et de Singapour. « Le développement de la démocratie est parallèlement devenu l'un des plus forts mouvements politiques de notre ère », affirme-t-il, en invoquant l'Amérique latine et les Philippines, et en martelant : « Partout dans le monde, la liberté du marché est le modèle de la croissance et la démocratie l'unique à laquelle sont jugés les gouvernements ».

Et ces vérités générales dites, vient le cours de démocratie américaine expliquée aux enfants : les élections tous les quatre ans ; la presse qui « passe les candidats au grill » ; les églises prient ; les écoles où l'on apprend aux enfants la Déclaration d'indépendance et leur « droit naturel à la vie, à la liberté et à la poursuite du bonheur » ; la diversité des débats ; l'indépendance de la justice et le droit de grève. « La démocratie, résume-t-il, est moins un système de gouvernement qu'un état d'esprit à maintenir l'Etat dans des limites ».

Autant dire qu'elle n'existe pas en URSS et, pourtant, enchaîne-t-il, « le monde regarde aujourd'hui avec espoir les signes de changements en Union soviétique, les pas vers une plus grande liberté ». En ce moment, où nous voyons des changements positifs en cours, nous observons et espérons ». Il rapporte qu'il a souligné devant M. Gorbatchev « l'importance d'institutionnaliser le changement » qui, sinon, demeurerait « toujours fragile ».

« Votre génération vit l'une des périodes d'espérance les plus exaltantes de l'histoire soviétique », conclut le président américain. « Nous avons l'espoir que la promesse de réformes sera remplie [et que] la liberté va fleurir enfin dans le terrain riche et fertile de votre culture ».

Les applaudissements ne seront pas que de courtoisie. Un courant est passé, comme cela avait été le cas durant le déjeuner à l'Union des écrivains, où M. Reagan s'était félicité du « nouveau dégel dans les arts » en espérant qu'il aille « plus loin ». Seule ombre au tableau, l'un des discours de bienvenue a eu raison du président américain, surpris à s'assourcir à table.

JACQUES AMALRIC  
et BERNARD GUETTA



Entrées : Allons-y... Vladimir ; Nous ne pouvons pas. Entrées : Pourquoi pas ? - Vladimir ; Nous attendons Godot. (Dessin paru dans The Independent du 1<sup>er</sup> juin.)

elle permet certains progrès, comme par exemple, la présence d'Andrei Sakharov et de sa femme, Elena Bonner, à la même table que M. et Mme Gorbatchev. La scène s'est déroulée mardi soir à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis, lors d'un dîner « de retour » offert par le président américain. Excellente occasion pour M. Reagan de vanter les charmes d'une ville où il n'est jamais allé, Léningrad, mais dont sa femme et son fils ont une certaine connaissance en revenant sans doute en ce temps de tout lui dire, et de terminer par une citation de son auteur préféré du moment, Pasternak.

Entre-temps, le président avait reconnu que « sur les questions de grande importance nous continuons d'être en désaccord », mais « nous nous connaissons mieux, nous nous comprenons mieux, nous nous respectons, nous nous faisons souvent des progrès historiques et nous continuons de travailler ensemble, ne permettant plus jamais que le silence s'installe entre nous ».

Même ton, considérations touristiques exceptées, chez M. Gorbatchev, qui a constaté : « Même si tout nous appelle à la coopération et à la confiance, les préjugés comme les stéréotypes sont toujours là comme les rivalités, surtout dans le domaine militaire... Plus important, nous enregistrons cependant quelques progrès vers une meilleure compréhension mutuelle dans ce domaine ».

## Les accords signés

MOSCOU  
de nos envoyés spéciaux

Le sommet devant produire quelques fruits, même s'il est entendu qu'il ne peut déboucher en l'état actuel des choses sur des accords fondamentaux, Américains et Soviétiques se sont entendus pour compenser la qualité par la quantité. D'où la multitude d'accords bilatéraux et multilatéraux qui ont été signés, le mardi 31 mai, à divers niveaux, en attendant la signature solennelle, mercredi, du traité sur l'élimination des armes nucléaires intermédiaires (FNI) et la publication de la déclaration américano-soviétique qui fera le point des progrès accomplis au cours de ces quatre jours.

Deux des textes signés mardi concernent le désarmement :

- Un accord sur les essais de missiles balistiques qui devront être notifiés vingt-quatre heures à l'avance. La notification doit comprendre la date du lancement, les zones de tir et de chute du missile ;
- Un accord sur les modalités techniques d'expériences nucléaires communes visant, aux fins de vérification, à mesurer la puissance exacte des explosions.

Les autres textes sont :

- Un accord culturel prévoyant notamment la création de

centres culturels d'information dans les deux pays ainsi que des échanges scolaires ;

- Un accord de pêche qui prévoit l'accès des pêcheurs américains ou soviétiques aux zones économiques des deux pays ;

- Un accord visant à accroître la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'espace. Ce texte prévoit la possibilité pour les deux pays de placer des instruments scientifiques dans leurs vaisseaux spatiaux respectifs ;

- Un accord nucléaire. Ce texte, qui proroge un accord antérieur, concerne le domaine civil ;

- Un accord sur les transports. Ce texte rétablit la coopération entre les deux pays pour la sécurité des transports, le précédent ayant été annulé au moment de l'affaire du Boeing sud-coréen de 1983 ;

- Un accord sur le secours en mer. Il coordonne les procédures de sauvetage dans le Pacifique nord et dans la mer de Bering ;

- Un accord sur la radio-navigation. Son but est d'améliorer la sécurité dans le Pacifique nord et la mer de Bering.

J. A. et B. G.

#### La leçon de démocratie

Dans l'après-midi, surplombé de deux bonnes têtes par un Lénine en plâtre, le pourfendeur de l'« empire du mal » avait soudain trouvé le ton juste devant un auditoire d'étudiants de l'université de Moscou — soigneusement sélectionnés par le parti mais néanmoins attentifs, souvent approbateurs et en fait sous le charme.

C'est que, au lieu de dresser la longue liste de ce qu'il faudrait changer en URSS pour parvenir à la démocratie, au lieu de critiquer le

« Télésoir » pour les juifs d'URSS. — A l'initiative des comités de soutien aux refuzniks (juifs d'URSS empêchés d'émigrer), près de mille cinq cents appels téléphoniques ont été lancés de Paris et de plusieurs villes de province, le dimanche 29 mai, à destination de juifs résidents en Union soviétique. Des comités de soutien européens s'étaient associés à cette opération « Télésoir » en RFA, en Belgique, au Danemark et en Suisse. « M. Gorbatchev », déclarent les comités, vient d'annoncer son soutien de transformer l'URSS en « Etat de droit ». Des milliers de militants des droits de l'homme ont tenu à lui rappeler aujourd'hui la triste situation des juifs soviétiques retenus arbitrairement en URSS ».

## Après avoir rétabli leurs relations diplomatiques

### L'Algérie et le Maroc rouvriront progressivement leur frontière à partir du 5 juin

Deux semaines après avoir rétabli, le 17 mai, leurs relations diplomatiques, le Maroc et l'Algérie ont décidé l'ouverture de quatre postes frontaliers — deux de chaque côté de leur frontière commune — à partir du 5 juin et la suppression du visa d'entrée pour leurs ressortissants, a annoncé, mardi soir 31 mai, un communiqué publié à Rabat au terme de la visite au Maroc du ministre algérien de l'intérieur, M. El Hédi Khadir.

Le communiqué souligne que les deux pays ont décidé, à partir du 5 juin, de « permettre progressivement la circulation des personnes et des biens entre les deux pays ». A cet effet, précise-t-il, « chaque pays prendra les dispositions appropriées quant au flux des passages ».

Ces mesures, qui devraient notamment faciliter le transit à travers l'Espagne et le Maroc de milliers de travailleurs immigrés maghrébins d'Europe, algériens en particulier, pendant la grande ruée des vacances estivales, ont été prises en attendant les conclusions — qui devront être rendues au plus tard le 5 juillet prochain — d'une commission mixte chargée d'étudier les problèmes liés au rétablissement des liaisons maritimes, terrestres et ferroviaires, ainsi que les télécommunications, et de proposer « des modalités pratiques » pour faciliter « la libre circulation des personnes et des biens » entre les deux pays.

Les ressortissants marocains et algériens devaient jusqu'ici obtenir un visa d'entrée s'ils souhaitaient se rendre dans le pays voisin depuis la rupture des relations diplomatiques algéro-marocaines en 1976, à la suite de la reconnaissance par Alger de la République arabe sahraïenne démocratique (RASD) établie au Sahara occidental, revendiqué par le Maroc.

Les observateurs soulignent le caractère progressif de la réouverture des frontières, en attendant d'autres facilités qui intéressent directement quelque 300 000 Marocains vivant en Algérie et environ 200 000 Algériens établis au Maroc.

Le roi Hassan II est attendu à Alger dimanche, pour sa première visite en Algérie depuis 1973. Il y avait alors assisté à un sommet extraordinaire de la Ligue arabe, convoqué à la suite de la guerre israélo-arabe d'octobre.

Au cours de sa visite, le souverain arabe prendra part à un sommet arabe extraordinaire, convoqué à Alger pour le 7 juin afin d'apporter son soutien au soulèvement palestinien dans les territoires occupés par Israël. Cette visite consacrera sa réconciliation avec le président algérien Chadli Bendjedid, qu'il a rencontré il y a un an à la frontière entre les deux pays en présence du roi Fahd d'Arabie saoudite.

D'autre part, selon le quotidien tunisien *As Sabah*, un sommet maghrébin à cinq pourrait se tenir à Alger avant le sommet arabe extraordinaire du 7 juin dans la capitale algérienne. Samedi dernier, on avait annoncé, de source marocaine, qu'il était « plus que probable » qu'un sommet réunissant les dirigeants des cinq pays du Maghreb se tiennet à Alger. « en marge ou à l'issue du sommet arabe extraordinaire ».

Selon *As Sabah*, la réunion des présidents algérien Chadli Bendjedid, tunisien Zine El Abidine Ben Ali, mauritanien Moaiya Ould Sidi Ahmed Taya, du chef de la Révolution libyenne, le colonel Mouammar Kadhafi, et du roi Hassan II du Maroc pourrait avoir lieu le 5 juin. (Reuter, AFP.)

## BIBLIOGRAPHIE

### « Michel Jobert et la diplomatie française », de Mary Weed

#### Les quatre saisons d'un « solitaire »

Michel Jobert fut le chef de la diplomatie de la V<sup>e</sup> République qui dura le moins longtemps — un an en 1973-1974 — mais celui qui, sans doute, marqua le plus de sa personnalité une fonction très dépendante de l'Elysée, sous le régime actuel.

Curieusement, pourtant, la « jobertologie », inspiratrice de centaines d'articles, notamment à l'occasion de la sortie des ouvrages politiques ou littéraires du chef du Mouvement des démocrates, n'avait encore inspiré aucun livre de fond. C'est désormais chose faite avec *Michel Jobert et la diplomatie française* de la jeune chercheuse américaine Mary Weed.

Formée à l'université de Californie et à Sciences-Po à Paris, élève d'Alfred Grosser, Mary Weed a écrit son livre directement en français. Elle y reconstruit d'une manière très vivante non seulement la carrière de ce « solitaire », qui fut le conseiller écouté de Pierre Mendès France avant d'être celui de Georges Pompidou, mais encore la formation du petit bourgeois pied-noir du Maroc, bientôt énarque non

conformiste et déjà très « littéraire ».

Le plat de résistance est naturellement représenté par « les quatre saisons » durant lesquelles, au Quai d'Orsay, Michel Jobert tenta de redonner à la diplomatie française, selon les leçons de de Gaulle, une indépendance superbe — mais loyale — à l'égard, notamment, des Etats-Unis. Les rapports Jobert-Kissinger furent épiques. L'une des révélations du travail minutieux de Mary Weed est que les relations Pompidou-Jobert, aussi, furent loin d'être toujours idylliques.

Les textes cités montrent en tout cas, par exemple à propos de « l'identité européenne par rapport au reste du monde », que l'influence d'un homme, que François Mitterrand tenta en vain d'annexer, il y a sept ans, en lui confiant un portefeuille d'apparat au commerce extérieur, n'est pas forcément terminée. Il appartenait à une Américaine de nous le rappeler.

J.-P. P.-H.  
\* Mary Kathleen Wood, *Michel Jobert et la diplomatie française*, Ed. L'Harmattan, 280 pages, 90 F.

ANDRÉ DIAOUI PRÉSENTE

JEAN POIRET

MICHEL BLANC

JACQUELINE MAILLAN

# UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

UN FILM DE JEAN-PIERRE MOCKY

SORTIE LE 8 JUIN

DISTRIBUE PAR BAC FILMS

# Diplomatie

### La prochaine visite à Paris du premier ministre japonais

## M. Takeshita en quête d'une reconnaissance internationale

TOKYO  
de notre correspondant

Le premier ministre japonais, M. Noboru Takeshita, qui est attendu à Paris les 5 et 6 juin, n'a pas de chance avec ses visites en France. Lors de son premier voyage en Europe début mai, il ne s'était pas rendu en France en raison des incertitudes quant au résultat de l'élection présidentielle.

Cette fois, il arrive à Paris le jour du premier tour des législatives et il y demeurera le lendemain, jour de la commémoration du débarquement. Les entretiens politiques qu'il pourra avoir dans la capitale française seront donc limités et brefs : il doit être reçu par le président de la République lundi en fin de journée, puis il sera convié à dîner par le premier ministre, avant de repartir le lendemain pour Bruxelles.

A moins de faire participer le premier ministre du pays qui fut l'auteur de l'attaque surprise de Pearl Harbor, déclenchant la guerre du Pacifique, aux cérémonies marquant l'anniversaire du débarquement allié en Normandie, ce qui, de part et d'autre, ne semblait pas s'imposer, il n'y avait pas d'autres « créneaux » pour M. Takeshita.

Ce dernier tenait apparemment beaucoup à rencontrer, ne serait-ce que brièvement, M. Mitterrand avant le sommet de Toronto. Peu connu sur la scène internationale, M. Takeshita était désireux d'établir des contacts personnels avec tous les dirigeants des grands pays industrialisés avant ce sommet. Il achèvera sa « tournée » avec le chef de l'Etat français. Si les problèmes de protocole sont saufs — puisque le premier ministre aura les entretiens souhaités, — le dialogue sera peut-être difficile à mener. Non qu'il existe un contentieux sérieux entre la France et le Japon, mais parce que les optiques sont différentes.

Les Japonais souhaitent, comme ils l'ont montré lors de la précédente visite de M. Takeshita en Europe, élever le débat et le placer sur les plans politique et culturel, insistant notamment sur l'importance de l'Europe dans leur politique d'« internationalisation ».

Estimant que les relations Europe-Japon ont été trop dominées par les questions économiques et les amertumes qu'elles ont engendrées, les Japonais mettent l'accent sur la nécessité de créer un environnement politique et culturel permettant une meilleure connaissance réciproque. Les Français, comme les Européens en général, ont tendance à prendre ce discours pour de la poudre aux yeux destinée à esquiver les vraies questions, qui restent, à leurs yeux, d'ordre commercial.

### Déficit commercial et protectionnisme

Même si le temps ne permettra guère d'aborder les dossiers sur le fond, les Français souhaitent ne pas en rester aux généralités. Sur le plan purement politique, il n'y a aucune question pendante. Le problème de la Nouvelle-Calédonie, qui fut à l'origine de tiraillements entre Paris et Tokyo à la suite de la prise de position des Japonais aux Nations unies (il y a deux ans, le Japon vota une résolution favorable à l'inscription de la Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser), ne paraît plus, pour l'instant, être une épine dans les relations franco-japonaises.

Non seulement la France a obtenu l'année dernière que les Japonais s'abstiennent, mais encore, les pays du Forum du Pacifique étant enclins à donner un délai à Paris pour régler ce problème, il est vraisemblable que le Japon adoptera aussi une attitude compréhensive.

Les Français entendent concentrer les entretiens sur deux thèmes : le traditionnel déficit de notre commerce (la France achète au Japon trois fois plus qu'elle ne lui vend) et le non moins traditionnel protectionnisme latent des Japonais (sur le fer-nickel ou les alcools) ; ainsi que sur deux dossiers culturels. Le premier concerne le réaménagement des implantations culturelles françaises au Japon (reconstruction d'un lycée prévu pour trois cent cinquante élèves et qui en reçoit six

cent et de l'Institut franco-japonais de Tokyo).

La reconstruction du lycée français, problème à l'ordre à l'ordre du jour depuis des années, est actuellement le point de focalisation de l'intérêt de Paris au Japon. Non seulement parce que, compte tenu des prix des biens fonciers à Tokyo, les sommes à engager sont considérables, mais encore parce que la France, qui a fait don au Japon d'un terrain sur le front de Seine pour y construire une Maison de la culture, souhaiterait un geste de la part de Tokyo.

Le peu d'empressement avec lequel les Japonais envisagent l'utilisation du terrain qui leur a été donné il y a six ans (ils n'ont dégagé le budget pour faire les plans de leur Maison de la culture que cette année) a visiblement agacé les Français. Le 6 juin doivent finalement se réunir à Paris, pour la première fois, les deux comités, français et japonais, de parrainage de la Maison de la culture japonaise. Mais les Japonais n'ont pas encore réuni les 5 ou 6 milliards de yens nécessaires à la construction de leur bâtiment. Second dossier culturel : la promotion de l'échange des jeunes par la création éventuelle d'un office franco-japonais des jeunes, comme il en existe un dans le cas de l'Allemagne et du Québec.

### Méconnaissance de la réalité japonaise

Il peut sembler étonnant, sinon regrettable, que la France n'ait pas d'autres sujets d'entretien avec le Japon, surtout lorsque ceux-ci ont lieu au plus haut niveau, que des questions d'implantation culturelle qui, pour importantes qu'elles puissent être en soi, n'ont guère de poids secondaires au regard des relations globales entre deux pays dont l'un est la deuxième puissance économique mondiale.

Les Japonais souhaitent, semble-t-il sincèrement, sortir d'un type de relation où l'arbitraire suscité par leurs succès commerciaux le dispute à la méconnaissance de la réalité japonaise. Mais le faible écho qu'a eu le message de M. Takeshita lors de sa première visite en Europe témoigne du blocage de la situation. Deux hypothèses sont actuellement sur l'évolution des relations entre la France et le Japon (ou plus généralement entre l'Europe et le Japon).

La première tient au nouveau « tropisme » des Européens, qui concentrent toute leur énergie sur l'Europe de 1992 et pour qui le Japon est loin de constituer une priorité : il est au-delà de leur horizon. La seconde tient à l'ambiguïté de la position des Japonais. Même si on leur fait crédit de leur bonne volonté, leur attention en matière de politique internationale n'engage guère à percevoir Tokyo comme un foyer d'initiative originale.

Le Japon souhaite sans doute jouer un rôle plus actif sur la scène internationale. Mais il ne peut y faire son entrée « artificiellement » par de simples déclarations de prise de conscience de ses responsabilités ou sur l'inauguration d'une « nouvelle ère des relations Europe-Japon », comme l'a affirmé M. Takeshita à Londres. Son discours manque de substance.

Le Japon doit prendre aussi des initiatives et, en particulier, se démarquer des Etats-Unis. Ce n'est sans doute qu'à ce prix qu'il sera entendu des Européens.

PHILIPPE PONS.

● INDE : vingt-huit morts au Pendjab. — Deux attentats à la bombe ont fait, le lundi 30 et le mardi 31 mai au Pendjab, vingt-huit morts et plusieurs dizaines de blessés, a annoncé la police. Dans l'attentat le plus meurtrier jamais commis à Amritsar, la ville sacrée des sikhs, vingt-trois personnes ont été tuées lundi par l'explosion d'une bombe à retardement qui avait été placée dans un marché fréquenté par des hindous. Six personnes ont été tuées sur le coup et cinquante quatre-vingt blessés lors de l'explosion ont succombé, mardi soir, à leurs blessures, ont indiqué les forces de l'ordre et des sources hospitalières. D'autre part, cinq personnes ont été tuées et vingt-six autres blessés mardi par l'explosion d'une bombe à Dinanagar. — (AFP.)

(Publicité)

Californie, Floride, Nord-Est.

## ETUDES EN USA

### UNIVERSITE D'AMERICA

● L'année américaine après le bac (17 à 24 ans).  
● Diplôme de Business en 12 mois (18 à 35 ans).  
● Stages linguistiques : année, semestre, été (18 à 35 ans).  
● Préparation tous diplômes (B.A., M.B.A., MASTER, Ph. D.).

UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA, INC.

French-Office, 57, rue Ch.-Lafitte, 92 Naully, 47.22.94.94. Doc. contre 3 timbres.

# Amériques

### ARGENTINE : scandales, pots-de-vin...

## La difficile croisade du président Alfonsín contre la corruption

BUENOS-AIRES  
de notre correspondant

En Argentine, la démocratie a remplacé la dictature, mais, malgré les efforts du gouvernement, la corruption est restée, elle, bien en place. D'autant que la justice durant les premières années de la démocratie s'est surtout mobilisée sur le problème des atteintes aux droits de l'homme commises sous la dictature. Ce sujet ayant été pratiquement réglé — même si beaucoup d'Argentins ne sont pas satisfaits par l'impunité quasi générale dont jouissent les militaires, — les tribunaux sont libres pour s'occuper du reste, et tout particulièrement de la corruption. C'est pourquoi on a assisté ces derniers temps à une vague de révolutions sans précédent.

On en est, pour l'instant, seulement au stade de la dénonciation. Celle de ces nombreux militaires et policiers qui utilisent leur position et leur connaissance du terrain pour se livrer tranquillement aux vols, aux trafics de drogue et aux extorsions en tout genre. Quand ce ne sont pas des industriels ou des banquiers qui se font attribuer illégalement des avantages fiscaux ou économiques. Partout règne la fameuse *coima* (le pot-de-vin) — pudiquement appelé « commission » dans l'administration, — sans laquelle rien ne se fait.

### « Une justice plus efficace »

Il arrive pourtant que ces dénonciations soient suivies d'effet. Ainsi, dans la nuit du 19 au 20 mai dernier, treize brigades de la police fédérale ont fait une « descente » dans plusieurs appartements des quartiers résidentiels de la capitale. Ils y ont arrêté dix personnes, financiers, banquiers, dirigeants d'entreprise. Chef d'accusation : administration frauduleuse et escroquerie pour un montant estimé pour l'instant à 21 millions de dollars. Principale victime : la Banque centrale. Une semaine plus tard, ce sont cette fois, quatre inspecteurs des « stups » de la province de Buenos-Aires qui ont été

arrêtés. Tous quatre sont accusés de faire partie d'un réseau de trafiquants de drogue. L'enquête qui a abouti à leur détention avait débuté après qu'un officier de police attaché aux services de sécurité du gouvernement provincial eût été arrêté en Italie pour le même motif.

Le président Alfonsín, a, depuis le début de son mandat, voulu associer à son image la lutte contre la corruption. Il y a presque réussi, puisque selon une récente enquête, 16 % des Argentins considèrent les radicaux dans la mouvance du président comme les plus honnêtes de la classe politique, contre 12 % pour les péronistes et 1 % pour les militaires. Mais 52 % mettent tous les protagonistes dans le même panier.

Dans son discours d'ouverture de la session parlementaire le mois dernier, il a de nouveau promis « un redoublement d'efforts dans la lutte contre la corruption et une justice plus rapide et efficace ».

L'année dernière, le chef de l'Etat était monté en chaire, en pleine messe, pour répondre au vicar de armées, Mgr Medina, qui, dans un sermon, avait dénoncé « la délinquance, la corruption, les magouilles et l'injustice ». M. Alfonsín avait rétorqué : « Si quelqu'un ici présente est au courant de quelque corruption ou magouille que ce soit, qu'il donne des noms... »

Mais la bonne volonté ne suffit pas, c'est en tout cas ce que semblent penser les Argentins, puisque, toujours selon la même enquête, 70 % d'entre eux estiment que la justice est inefficace pour combattre la corruption.

Plus de cent cinquante employés ou directeurs de banque sont actuellement en procès pour fraude. Cinq entre eux ont déjà été condamnés. Mais 52 % mettent tous les protagonistes dans le même panier. L'industrie elle aussi n'est pas épargnée par la corruption. Il y a mille manières de tirer avantage de sa position. Pour encourager la décentralisation, l'Etat accorde des abattements fiscaux aux entreprises qui acceptent de s'établir dans certaines provinces. Sur cent trente

sième, enfin, à afficher des taux d'intérêt mirobolants pour attirer les épargnants, lesquels, bien entendu, ne touchent jamais les sommes dues. Il y a deux mois, le ministre des travaux publics, M. Terragno, dénonçait lui-même une affaire de corruption à YPF, la compagnie pétrolière de l'Etat. Grâce à des complications au sein de l'entreprise, les pourvoyeurs d'YPF gonflaient impunément leurs factures. Aucune transaction ne pouvait s'effectuer sans dessous-de-table. Les procès sont en cours.

Le 29 mars dernier, le juge Duran ordonnait la perquisition du commissariat de Lanus, dans la banlieue de Buenos-Aires. Il y trouvait un tampon officiel dérobé au palais de justice et qui servait à classer les dossiers. Le commissaire responsable, M. Jose Eliz, criait au scandale. Mais le « petit juge » (il n'a que trente ans) avait de la ressource. Depuis janvier, le téléphone du commissariat était — sur l'ordre de la justice — sur écoute. Les soupçons se sont confirmés : trafic de drogue, trafic d'influence, arrangements de toutes sortes. Le commissaire traitait avec des juges, des hommes politiques et même un diplomate. Sur de ses arrières, il a menacé, si les poursuites continuaient, de « tout révéler sur les municipalités, le gouvernement de la province, la police... »

Il a accusé le juge Duran d'être de parti pris. Mais ce dernier tient bon. Il a du mérite, au début de l'affaire, alors qu'il était au volant de sa voiture, il s'est fait mitrailler par des inconnus. Une conversation enregistrée sur le téléphone du commissariat de Lanus, la veille de l'attentat, a révélé que le sous-directeur de la sécurité de la police de Buenos-Aires avait dit à Eliz : « Tu sais ce qu'il te reste à faire avec Duran... »

L'industrie elle aussi n'est pas épargnée par la corruption. Il y a mille manières de tirer avantage de sa position. Pour encourager la décentralisation, l'Etat accorde des abattements fiscaux aux entreprises qui acceptent de s'établir dans certaines provinces. Sur cent trente

bénéficiaires inspectés par la direction générale des impôts, cent vingt ont été pris en faute. Ils ne répondaient pas aux critères qu'ils avaient invoqués pour profiter des exemptions.

### Le prix de la police

La femme d'un ministre provincial de Buenos-Aires vient de se faire impliquer dans une histoire de pots-de-vin, un scandale qui a obligé son mari à démissionner, pour le bien du parti (péroniste). Probablement en cheville avec des producteurs agricoles, elle croquait au nom de la banque de la province de Buenos-Aires — dont elle était assesseur — de faux avais à des entreprises exportatrices de céréales qui payaient d'avance les récoltes des producteurs. Plus d'un million d'australes (autant de francs) ont ainsi été versés par les plaignants, qui n'ont aucune garantie de recevoir la marchandise le moment venu.

La justice et la police ont aussi parfois leur « prix ». Dans l'affaire Carlos Menon, l'ancien champion du monde de boxe accusé d'avoir assassiné sa femme, un muscle du cou de la victime (très important pour déterminer s'il y a eu ou non étranglement) a « disparu » entre la première et la seconde autopsie.

Un célèbre entraîneur de football, très populaire en Argentine, « El Bambino » Vaira, est accusé, lui, d'avoir violé un jeune admirateur de 13 ans qu'il avait fait monter chez lui sous prétexte de lui signer un autographe. Le père du jeune garçon a porté plainte à la police mais celle-ci a prévenu l'entraîneur deux jours avant de transcrire le dossier au juge...

La *coima* permet tout. Cela commence par la possibilité de ne pas payer ses contraventions ; il suffit de glisser l'équivalent de 10 % de cette dernière dans les papiers de la voiture et l'agent oublie comme par enchantement sa juste colère...

CATHERINE DERIVERY.

## ÉTATS-UNIS

## Un entretien avec M. Dukakis

(Suite de la première page.)

M. Dukakis s'exprime en homme sûr de lui et de ses idées, répond sans hésiter, d'une voix forte au débit rapide, en dégageant une impression d'énergie et de détermination, sinon de chaleur. Prêt à donner son avis sur la politique de M. Reagan et de son administration à l'égard de l'URSS, et sur les résultats obtenus, il répond : « Cela leur a pris du temps. Toutes ces paroles sur l'« empire du mal », tout ce renforcement des dépenses militaires, ont retardé ce qui aurait pu être, plus tôt, un progrès important. Mais j'ai été un très fervent partisan du traité FNI (sur l'élimination des missiles intermédiaires) qui est un pas en avant. »

« Aujourd'hui, ajoute-t-il, ce président qui, il y a quelques années parlait de l'« empire du mal », parle, à Moscou, sur un ton beaucoup plus conciliant, beaucoup plus amical et c'est sans doute une bonne chose. » Et quand on demande à M. Dukakis si l'administration Reagan a agi correctement à propos de l'Afghanistan, il répond d'un seul mot : « Oui. »

Un président Dukakis retirerait-il une partie des troupes américaines d'Europe ? — Pas sans négociations qui aboutiraient à une réduction du niveau des troupes soviétiques en Europe. Naturellement, nous (Américains) sommes tous désireux de voir nos alliés assurer une plus grande part du coût d'entretien de ces troupes. Mais, en même temps, nous devons reconnaître que nous ne sommes pas seulement présents en Europe occidentale par charité. — C'est aussi de notre intérêt d'y être (...). Surtout après la ratification du traité FNI, il est important de maintenir le niveau actuel des forces, tout en cherchant une occasion de réduire les forces conventionnelles. »

### Un non catégorique à l'IDS

L'opposition de M. Dukakis à toute une série de programmes d'armements nouveaux est connue ; il est contre la construction du missile MX (un missile lourd qui pourrait être mobile, comme ceux dont disposent les Soviétiques), du Midget (un missile à une seule tête dont la construction est soutenue par la majorité démocrate au Congrès), contre le lancement de deux nouveaux porte-avions, et il est « catégoriquement opposé » à l'initiation de défense stratégique (IDS). Comment, dans ces conditions, maintenir l'équilibre avec l'URSS, et mon-

nayer des concessions pour favoriser le désarmement ?

« Tout doit être objet de négociation, et je n'exclue rien, dit-il à propos de son hostilité déclarée au MX. Mais il doit y avoir quelque chose d'un côté, 12 000 de l'autre. On ne renforcera pas notre sécurité en continuant à développer notre arsenal stratégique. » Pour le candidat démocrate, il faut donc « réduire le nombre des armes stratégiques, obtenir une interdiction des essais et entamer des négociations sérieuses sur la réduction des armes conventionnelles en tenant compte de la supériorité de l'Est en ce domaine. »

« Les responsables de l'administration affirment de leur côté que cette redéfinition — priorité à la défense et non plus à l'offensive — n'a encore aucun commencement d'application. »

Dans un récent discours, en Californie, vous avez comparé les parts respectives des dépenses civiles et militaires en matière de recherche aux Etats-Unis et au Japon. N'est-ce pas une comparaison un peu surprenante ?

« Le Japon est un bon exemple d'un pays qui ne consacre que 1 % de son budget à la défense et s'en porte fort bien. Bien sûr, nous sommes une superpuissance, nous avons des responsabilités. (...) Mais au moins cela montre ce que nous pourrions faire en réduisant nos dépenses militaires. Notre sécurité nationale et notre capacité à exercer un rôle dirigeant (leadership) international dépendent de la solidité de nos bases économiques. »

En campagne, vous attaquez sans relâche la politique de l'administration à l'égard de Panama, mais sans dire ce que vous-même feriez pour résoudre le problème Noriega.

M. Dukakis reprend d'abord ses critiques, répète qu'il veut obtenir « une explication complète » quant aux liens passés entre les Etats-Unis et le général Noriega, et ajoute : « La première chose à faire pour contribuer à créer une atmosphère favorable aux droits de l'homme et à la démocratie en Amérique centrale, c'est de travailler de concert avec nos alliés démocratiques (dans la région) et l'ensemble de l'Amérique latine). Trois anciens présidents respectés, du Venezuela, du Costa-Rica et de Colombie, avaient mis au point un arrangement pour le départ de Noriega vers

l'Espagne — ou du moins nous croyons qu'ils l'avaient fait. Et je suppose, sans le savoir, qu'ils avaient aussi parlé à ce sujet avec Gonzalez (le premier ministre espagnol). »

« Si nous consultons (les dirigeants des pays démocratiques de la région), si nous travaillons avec eux, ils peuvent souvent être bien plus efficaces que nous. Voyez tout ce qu'Oscar Arias (le président du Costa-Rica) a pu réaliser, malgré

notre opposition, pour mettre virtuellement un terme à la guerre au Nicaragua. Si le succès n'est pas complet, c'est parce que l'administration a tout fait pour détruire ce processus. » « Je n'ai pas d'illusions sur Ortega (le président sandiniste du Nicaragua), mais je sais qu'Ortega est là parce que nous avons soutenu Somoza pendant des années, parce que nous avons soutenu des gens de son espèce dans cet hémisphère. Il faut changer cela, je vais changer cela. »

M. Dukakis est tout aussi sévère à propos de la guerre du Golfe, mais cette fois il s'en prend, de manière plus générale, à « la communauté internationale, qui a un comportement honteux ». — « Tout le monde le fait, nous le faisons, les Russes les Chinois, les Britanniques... C'est honteux ; il faut cesser cette guerre. » Le candidat démocrate ne précise pas comment, et ne prend pas explicitement position sur la présence de l'US Navy dans le Golfe : « Il y a un an, je me suis prononcé pour une force de paix multilatérale. Ce que nous avons maintenant dans le Golfe est plus proche de cet objectif. »

« Etes-vous favorable à l'existence d'un Etat palestinien ? » M. Dukakis ne répond pas directement : « Ce qu'il faut, ce sont des négociations directes entre Israël, ses voisins et les dirigeants palestiniens responsables qui acceptent les résolutions 232 et 348 de l'ONU. »

M. Dukakis rappelle que les accords de Camp David prévoient d'abord « une période d'autonomie limitée sur la rive occidentale du Jourdain ». Et au-delà ? « Si Israël et la Jordanie ne veulent pas d'un Etat palestinien indépendant, et je suppose qu'ils n'en veulent pas, alors il n'y en aura pas, mais cela ne signifie pas qu'il ne puisse y avoir un plan de paix pour la Cisjordanie. »

Israël : pas de retour aux frontières de 1967 — Israël devrait-il renoncer à certains territoires qu'il occupe ? « Il est clair depuis les accords de Camp David (en 1979) qu'il devrait y avoir un certain échange de territoires contre la paix, mais sûrement pas un retour aux frontières de 1967. » « Après tout, Shamir lui-même dit que tout est sur la table et qu'il est prêt à négocier avec les dirigeants de la communauté palestinienne et arabe qui sont disposés à reconnaître le droit du peuple d'Israël à exister librement et dignement à l'intérieur de frontières sûres. »

A propos de l'attitude de l'armée israélienne dans les territoires occupés, M. Dukakis déclare : « Il y a eu quelques excès (...). Je souhaite que les troupes israéliennes exercent le maximum de retenue, mais ce n'est pas facile. Mais la vérité est que rien de tout cela ne serait arrivé si les dirigeants du monde arabe avaient fait ce qu'ils auraient dû faire depuis des années : s'asseoir à une table ; et dire, oui, nous reconnaissons Israël et les résolutions 232 et 348, maintenant, négocions une paix durable. C'est ce que je vais essayer d'obtenir. »

JAN KRAUZE.

● SALVADOR : le président Duarte hospitalisé aux Etats-Unis. — Le président du Salvador, M. Napoleón Duarte, a quitté, le mardi 31 mai, San-Salvador pour les Etats-Unis afin de suivre un traitement d'urgence pour un ulcère gastrique, à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington. — (Reuters, AFP.)



notre opposition, pour mettre virtuellement un terme à la guerre au Nicaragua. Si le succès n'est pas complet, c'est parce que l'administration a tout fait pour détruire ce processus. » « Je n'ai pas d'illusions sur Ortega (le président sandiniste du Nicaragua), mais je sais qu'Ortega est là parce que nous avons soutenu Somoza pendant des années, parce que nous avons soutenu des gens de son espèce dans cet hémisphère. Il faut changer cela, je vais changer cela. »

M. Dukakis est tout aussi sévère à propos de la guerre du Golfe, mais cette fois il s'en prend, de manière plus générale, à « la communauté internationale, qui a un comportement honteux ». — « Tout le monde le fait, nous le faisons, les Russes les Chinois, les Britanniques... C'est honteux ; il faut cesser cette guerre. » Le candidat démocrate ne précise pas comment, et ne prend pas explicitement position sur la présence de l'US Navy dans le Golfe : « Il y a un an, je me suis prononcé pour une force de paix multilatérale. Ce que nous avons maintenant dans le Golfe est plus proche de cet objectif. »

JAN KRAUZE.

● SALVADOR : le président Duarte hospitalisé aux Etats-Unis. — Le président du Salvador, M. Napoleón Duarte, a quitté, le mardi 31 mai, San-Salvador pour les Etats-Unis afin de suivre un traitement d'urgence pour un ulcère gastrique, à l'hôpital militaire Walter Reed de Washington. — (Reuters, AFP.)

EDIT  
MARI  
SANS CC

سنة 1988

(Publicité)

# MAIRIES DE FRANCE MAIRIE-EXPO 88

N° 8 MAIRIES DE FRANCE est réalisé sous la responsabilité de MAIRIE-EXPO 88 sur quatre pages achetées au quotidien LE MONDE. JEUDI 2 JUIN 1988.

## EDITORIAL

### MARIANNE... SANS COMPLEXE !

32 millions d'électeurs auront réservé d'ici au deuxième tour des Elections Législatives quatre de leurs week-ends printaniers pour s'exprimer politiquement. C'est sous le regard de Marianne, emblème tutélaire de notre démocratie, que les Françaises et les Français auront accompli leurs obligations civiques.



Figure de proue de nos cartes d'électeurs, Marianne est omniprésente sur nos billets de Banque et pièces de monnaies, nos timbres-poste, nos déclarations d'impôts, nos capsules de bouteilles de vin et même nos contraventions.

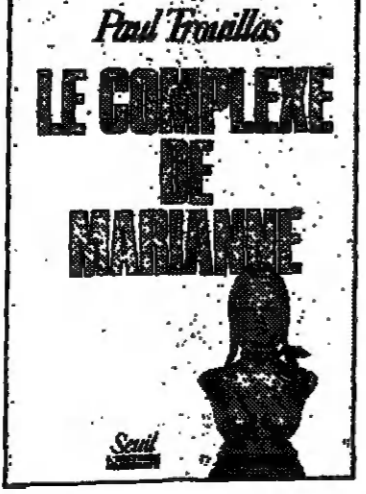
Marianne, obsession de notre Etat et de notre civilisation. Marianne, n'appartient ni à la gauche ni à la droite. Marianne existe aussi en Or, récompense suprême décernée à MAIRIE-EXPO aux Maires de France qui ont su conquérir la confiance de leurs concitoyens par leurs initiatives et leur sens aigu de la vie publique.

« Aide-toi à gagner, Marianne t'aidera ». « Montre ta force, étale ta générosité et Marianne en témoignera » c'est le sens du livre qui paraît cette semaine. « Le Complexe de Marianne », aux Editions du Seuil, par le Professeur Paul TROUILLAS, Conseiller Municipal de LYON.

L'auteur démontre la volonté si particulière qu'ont les Français d'être différents politiquement, de vouloir encore étonner le monde, de soutenir leurs grands principes fondateurs.

Généreuse, Marianne consolera tous ceux qui ne seront pas les Elus du suffrage universel, qu'ils soient anciens Ministres, anciens Députés, car ceux-ci se replieront sur leur mandat municipal qui est probablement le plus beau des mandats en attendant les prochaines Elections Cantonales et Municipales.

Dans leur petite Mairie ou dans leur Hôtel de Ville, Salle des Mariages ou Salle du Conseil Municipal, ils retrouveront le buste de Marianne... toujours elle ! Si près des citoyens et des réalités concrètes, elle continuera à présider aux épousailles, elle surveillera l'édification des cités, soutiendra les consensus locaux, plus nombreux qu'on ne le dit.



Ainsi, sous l'autorité de Marianne, continuera à se forger la France du terrain et de la vie quotidienne.

Sous toutes les Républiques Marianne reste le symbole de la Liberté, de l'Egalité, de la Fraternité.

Alain TRAMPOGLIERI  
Commissaire Général de MAIRIE-EXPO

## CREDIT LOCAL DE FRANCE : PREMIER BILAN

Le 24 mai s'est tenue à PARIS la première Assemblée Générale du CREDIT LOCAL DE FRANCE.

Cette réunion consacrait la transformation en Etablissement Financier de plein exercice de cet Organisme qui a succédé en Octobre 1987 à la CAECL.

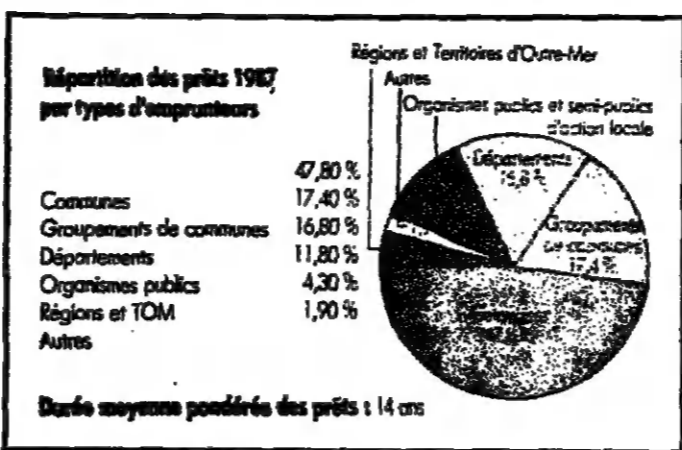
Présidée par le Président du Conseil de Surveillance Jean-Pierre ROUX, Maire d'AVIGNON, elle

rassemblait les représentants des principaux actionnaires : le Directeur du Trésor et le Directeur Général des Collectivités Locales au Ministère de l'Intérieur ainsi que Robert LION, Directeur Général de la Caisse des Dépôts et Consignations, Paul MENTRE, Président du Crédit National, Jean-Louis GIRAL, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics et des représentants du Crédit Communal de Belgique et des Caisses d'Epargne.

Au cours de cette réunion, Pierre RICHARD, Président du Directoire, a commenté les résultats 1987 de l'Etablissement. Il a en particulier mis en valeur l'activité importante du CREDIT LOCAL DE FRANCE qui a prêté près de 34 Milliards de Francs en 1987, en augmentation de près de 20 % sur l'année précédente. LE CREDIT LOCAL DE FRANCE confirme ainsi sa position de Premier Banquier du secteur local.

Il a d'autre part mis en valeur la diversité des prêts consentis par son Organisme. En effet, jusqu'en 1986 la monoculture en matière de prêts restait encore la règle. Depuis 1987 une douzaine de produits différents sont proposés aux Collectivités Locales. En particulier près de 5 Milliards indexés sur l'ECU.

Finançant des équipements d'infrastructure à durée de vie très longue, ces prêts sont consentis pour une durée moyenne



de 14 ans. Prêteur sûr le CREDIT LOCAL DE FRANCE les adosse sur des ressources collectées pour la même durée sur les marchés financiers.

En outre, le CREDIT LOCAL DE FRANCE offre aux Collectivités Locales la possibilité de grouper leurs émissions directes sur les marchés à travers FLO-RAL, et propose des financements par Crédit-Bail à travers sa filiale FLOBAIL.

Le CREDIT LOCAL DE FRANCE, avec près de 26 Milliards de Francs d'émissions obligataires en Francs Français est ainsi le premier émetteur après l'Etat. Il est également le premier émetteur français sur l'Eu-ro-Marché de l'ECU.

Pour ses opérations internationales, le CREDIT LOCAL DE FRANCE s'est vu confirmer par les Agences de notation la qualité de sa signature avec la meilleure note possible, triple A.

1987 a été aussi une année de forte activité en matière de réaménagement des prêts. Le CREDIT LOCAL DE FRANCE avec la CAISSE DES DEPOTS a en effet engagé, au bénéfice des Collectivités Locales, un important effort pour la gestion active de la dette.

### UN ETABLISSEMENT FINANCIER SOLIDE

Le CREDIT LOCAL DE FRANCE est désormais une Institution Financière spécialisée qui compte dans le paysage financier.

Son bilan fin 1987 atteint 153 Milliards de Francs et ses fonds propres sont de 8 Milliards de Francs, ce qui lui permet de respecter dans les meilleures conditions les ratios prudentiels bancaires.

Sur ces bases solides le CREDIT LOCAL DE FRANCE peut offrir des conditions avantageuses aux Collectivités Locales pour poursuivre son rôle de partenaire financier privilégié.

## Bonjour Monsieur le Maire ! Robert VIGOUROUX

Maire de Marseille

Malgré l'animation de la campagne électorale locale Marseille va son chemin...

L'heure est partie aux estrades, aux tribunes et à la course électorale. Mais dans une cité phocéenne devenue, le nombre médiatique de l'actuelle campagne législative, les difficultés demeurent. Dans son bureau de l'Hôtel de Ville, Robert Vigouroux s'y attelle. Et poursuit impertur-

bablement le travail qu'il a entrepris depuis deux ans. Depuis qu'il a pris la succession de Gaston Defferre, à la tête de la municipalité phocéenne. Sans parler de l'œuvre conduite en matière de ré-appropriation du centre ville, de la réhabilitation de l'habitat social dans les grands ensembles périphériques et de l'effort engagé au plan social, voici quelques axes de son action...

### Cap sur l'environnement

La plus grande station d'épuration souterraine du monde est phocéenne. Elle a été inaugurée voici dix-huit mois, et permet, dans une seconde usine à ciel ouvert implantée au cœur des Calanques, de traiter les boues produites par la première afin de les ré-utiliser en sylviculture. Quant aux eaux purifiées, elles auront, entre-temps, été renvoyées à la mer ! Fort de cette compétence en matière d'assainissement et d'environnement, Robert Vigouroux a signé voici trois mois un protocole d'accord avec Aldo Manos, le coordonnateur du programme d'action prioritaire des Nations Unies en Méditerranée. Objectif commun : accueillir, ici, des stagiaires venus des quatre coins du Mare nostrum. En attendant d'ouvrir ces stages aux futurs techniciens de tous les pays demandeurs...

Economie : Marseille s'accroche...

Aménagement systématique de terrains en ZAC, po-



Robert P. Vigouroux au balcon de la Mairie.

litique de réhabilitation des « friches » industrielles — avec la création de villages d'entreprise et la remise en état de milliers de mètres

carrés de locaux : la cité phocéenne souffre de la crise économique. Mais se bat. Et si son avenir, comme son passé, passe

par la mer, Robert Vigouroux a d'ores et déjà entrepris de rapprocher les partenaires de ce port autonome qui vit actuellement des heures-charnières et où siège désormais l'un de ses représentants. Marseille gagne, aussi. Grâce à la COMEX notamment, dont les plongeurs — accompagnés de ceux de la Marine nationale — viennent de battre le record du monde de plongée à - 520 mètres au cours de l'opération Hydra VIII. Des plongeurs que, poursuivant une politique de visite systématique aux entreprises de la ville, Robert Vigouroux est allé saluer lors de leur longue et délicate phase de décompression avec Henri Delauze, le patron de COMEX, François Le Bars, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Jean-François Le Maire, directeur général de l'Institut de Robotique et d'Intelligence Artificielle de Marseille, et Jean-Louis Armand, le président du Directoire de l'Institut Méditerranéen de Technologie.

(Suite page 3)

(Publicité)

MAIRIES DE FRANCE

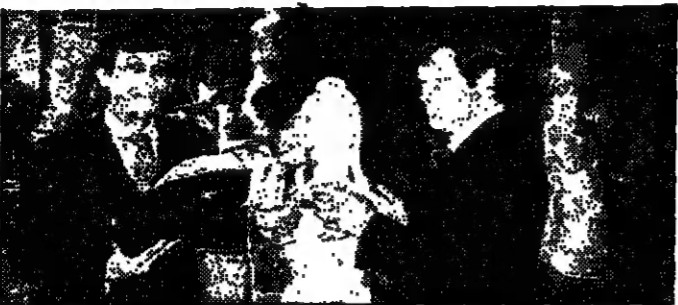
MAIRIE EXPO 88

L'INVITE

FETE ET CEREMONIES



Le Sculpteur CESAR vient de découvrir sur un marché provençal un buste de Marianne polychrome tout à fait rarissime qu'il a offert à son ami Alain TRAMPOGLIERI.



Activité intense aux Ateliers de Moulage du Louvre qui éditent tous les bustes de Marianne. Gay De CHARON vient de livrer aux RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE quelques Marianne inédites qui viendront enrichir la collection.



Avant de s'envoler pour la Chine où il va donner un grand dîner sur la grande Muraille en cette fin de semaine, Pierre CARDIN a fait savoir qu'il serait de nouveau candidat, en juillet prochain, au poste de Maire du Faubourg Saint-Honoré. Tous les sondages le donne favori dans cette élection organisée par les RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE qui font voter tous les riverains « célèbres » du Palais de l'Élysée et de la Place Beauvau.



Marc-Noël VIGIER, Président-Directeur Général des EDITIONS DU MONTEUR, a organisé à la Librairie du Monteur, Place de l'Odéon à Paris, une réception à l'occasion de la sortie de l'ouvrage du créateur Jean-Michel WILMOTTE, qui vient de réaliser, entre autres, le réaménagement de la Mairie de Nîmes ainsi que le Théâtre de la Ville.



Le Professeur Paul TROUILLAS, Conseiller Municipal de Lyon, a remis le premier exemplaire de son livre « Le Complexe de Marianne » (aux Editions du Seuil) au Commissaire Général de MAIRIE-EXPO, Alain TRAMPOGLIERI qui va en adresser un exemplaire dédié à tous les Maires « Marianne d'Or ». Une importante réception sera organisée à LYON le 14 juin prochain, à la Cour des Loges, à l'occasion du lancement de cet ouvrage.

MAIRIES DE FRANCE  
Rédaction, Réalisation : Christian HOYOS  
Photocomposition : Flash Compo  
RELATIONS PUBLIQUES DE FRANCE  
7 Bis, Place du Palais Bourbon - 75007 PARIS Tél. : (1) 47.53.93.16  
Prochaine parution : 14 juillet 1988

Christian de BARBARIN-PAQUET

Maire de Vauvenargues  
Président de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône

En visitant MAIRIE EXPO 1987 à TOULOUSE, j'avais été frappé par le caractère à la fois régional et universel de ce Salon des Mairies. Ce rendez-vous annuel devenu en quelques

années un véritable marché, rassemblait tous les instruments modernes de gestion et de communication nécessaires aux chefs d'entreprises d'un genre particulier, que sont les Maires de France et d'Europe.

LES MAIRES A TOUT FAIRE

En deux siècles, les Maires et les Conseils Municipaux des 36 000 communes de France, sont devenus un des plus solides et des plus populaires fondements de notre démocratie.

On attend tout des Maires : la gestion du budget, la maîtrise de la fiscalité, la création des emplois, la lutte contre le chômage, la protection de l'environnement, la sécurité, la gestion des services communaux, mais aussi l'école, la poste, le téléphone, la vie culturelle, etc.

La décentralisation a institutionnalisé ces responsabilités, en conférant aux Mairies les pouvoirs et finalement une bonne partie des moyens.

L'ECOLE DES MAIRES

Où peut-on apprendre à devenir Maire et Conseiller Municipal ?

Dans ce contexte, l'UNION DES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE, soutenue par les moyens importants et politiquement désintéressés du Conseil Général, s'est efforcée d'être un lieu de rencontres et de formation. Pluraliste et tolérante,

notre Union bénéficie de la collaboration compétente et sans réserve des fonctionnaires de l'Etat.

Des groupes de travail et des réunions se mettent en place dès que l'actualité le nécessite : fiscalité, urbanisme, permis de construire urbains et ruraux, sécurité civile, incendie, sécurité et pouvoirs de police des Maires, peines de substitution.

Si l'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE et MAIRIE 2000 nous aident à organiser par ailleurs des réunions de formation spécifiques, la véritable expérience s'acquiert sur le terrain, par une pédagogie active et pratique.

Les élections de 1983 ont fait surgir une nouvelle génération de Maires et de Conseillers Municipaux modernes ; sens aigu des responsabilités, soit de connaissances, et volonté de participer activement à la gestion de la Mairie.

Avec eux, les communes ont de véritables équipes, qui ont besoin des outils de gestion et d'information, pour préparer l'avenir des communes dans l'Europe.

L'Union des Maires des Bouches-du-Rhône et le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Pu-

blique Territoriale des Bouches-du-Rhône seront présents à MAIRIE EXPO, cet

extraordinaire marché de la gestion, de l'équipement et de la communication.



Christian DE BARBARIN-PAQUET.

L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE ET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

L'UNION DES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE regroupe la totalité des 119 communes, toutes dimensions et toutes tendances politiques confondues :  
- MARSEILLE : 1 000 000 d'habitants  
- 7 villes de plus de 30 000 habitants  
- 14 communes de 10 000 à 30 000 habitants  
- 97 communes de moins de 10 000 habitants.  
Elle est fédérée à l'UNION REGIONALE DES 940 Mairies de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, actuellement présidée par Monsieur Marcel LESBROS, Maire de La Salce et Président du Conseil Général des Hautes-Alpes.

LA COURLY

LA COMMUNAUTE URBAINE DE LYON  
LA COURLY, C'EST 55 COMMUNES, 50 000 HECTARES, 1 200 000 HABITANTS

Dans les années soixante, les grandes villes étaient en pleine expansion, et les frontières municipales multipliaient les obstacles à une organisation rationnelle et moins onéreuse des grands services publics. Le besoin d'une coopération intercommunale ne devait pas tarder à se faire sentir, timide tout d'abord, puis plus complexe, impliquant l'abandon de certaines souverainetés. Différents types de regroupements intercommunaux virent le jour, tentatives qui n'aboutirent pas toujours aux résultats escomptés, les grandes agglomérations par ailleurs n'ayant pas opté pour ce mode de coopération. C'est dans cet esprit que sont nées les Communautés Urbaines, par une loi adoptée par l'Assemblée Nationale en 1966, répondant à trois impératifs : adapter les structures administratives à la réalité physique d'une agglomération, promouvoir une gestion solidaire des services publics et assurer une organisation rationnelle du développement urbain. Avec la création de la Communauté Urbaine, l'agglomération lyonnaise, forte de 1 200 000 habitants répartis sur 50 000 hectares, s'est dotée d'un formidable outil de travail.

La délimitation de la Communauté, préparée avec soin avant sa création sur la base d'études préalables, s'est effectuée en fonction de critères précis, notamment dans le souci de la continuité spatiale de l'agglomération, mais aussi de celle des communes membres, en évitant les no man's land, dans le souci également de la création d'une structure d'investissement qui maintiendrait la cohérence avec le domaine du fonctionnement.

La Communauté Urbaine de Lyon est dirigée par un Président et un bureau de 12 Vice-Présidents, élus par le Conseil Communautaire qui regroupe 140 conseillers, élus au second degré par les communes, dont ils assurent la représentation. Administrativement parlant, elle est placée sous l'autorité d'un secrétaire général, et divisée en quatre grandes directions : l'Administration, la Planification, le Développement, les Equipements ; une organisation qui permet aux élus de suivre chronologiquement les projets et de préparer leur décision, du lancement d'une idée jusqu'à l'ouverture effective du chantier et sa gestion ultérieure. Créée pour prendre en charge la politique et les objectifs au niveau de l'ensemble de l'agglomération, la Communauté Urbaine assume cinq rôles capitaux pour le développement des 55 communes qui la composent : un rôle de prépara-

tion et de planification avant tout, par l'établissement de documents d'urbanisme et le suivi d'une politique foncière ; un rôle d'investissement pour les communes membres, dont les compétences sont largement transférées ; un rôle de cohérence et de coordination, par le lancement



Francisque COLLOMB, Sénateur Maire de LYON, Président de LA COURLY, Maire Marianne d'Or 1986.

des opérations d'urbanisme, la réalisation des grands équipements, la maîtrise de l'énergie ; un rôle d'équipement, par les compétences techniques qu'elle assure, l'eau, la voirie, l'assainissement, le logement social, les équipements scolaires, et enfin un rôle de « services d'agglomération », par la prise en charge de la sécurité civile — plus de mille sapeurs-pompiers —, des problèmes d'environnement et de la collecte des ordures ménagères, des transports urbains, des abattoirs et du marché d'intérêt national.

UN ATOUT POUR LES PETITES COMMUNES

Si les premières années de fonctionnement ont bénéficié d'une conjoncture économique plus aisée, il n'en demeure pas moins que la Communauté Urbaine s'efforce toujours de remplir au mieux sa mission d'équipements et de développement de toute l'agglomération. Ainsi, elle a réellement apporté une égalisation des équipements structurants : eau, voirie, assainissement et permis aux plus petites communes d'atteindre un bon niveau d'équipement.

Mais elle contribue également à assurer une cohérence progressive en matière de planification et d'ouverture des terrains à l'urbanisation, par notamment un rééquilibrage entre l'est et l'ouest de l'agglomération. Ainsi, par les moyens considérables qu'elle consacre tant à la réalisation d'équipements nouveaux qu'à leur entretien, la Communauté Urbaine demeure un donneur d'ouvrage important, en raison des nombreuses attributions qui lui sont confiées, de même qu'elle constitue un potentiel économique non négligeable par l'emploi qu'elle offre à 6 000 agents techniques et administratifs.

La Courly rue du Lac - 69003 LYON - Tél. : 78.63.40.40

MAIRES DE FRANCE

MAIRIE-EXPO88

MECENAT

# LE TOUR DE FRANCE DU TABLEAU DE GEORGES DE LA TOUR

« Saint Thomas » débarque à Marseille

Après Nantes, Bordeaux et Lyon, les Musées de Marseille ont le privilège, depuis hier soir, de présenter le « Saint Thomas » de Georges de La Tour qui a fait l'objet d'une grande première en France : une souscription publique.

Grâce à l'un des mécènes de cette opération, les Groupes SARI et SEERI, le tour de France de ce chef-d'œuvre se poursuivra durant juin et début juillet à Saint-Etienne, Nancy, Roubaix, Lille et Toulouse.

A l'occasion de sa présentation, ce mardi 31 mai à Marseille, en présence de Monsieur Olivier CHEVELLON, Directeur des Musées de France et de Monsieur Robert VIGOUROUX, Maire de Marseille, Christian PELLERIN, P.D.G. de SARI, nous expliquons les initiatives prises par son Groupe au profit du mécénat :

« Avec le mécénat, nous poursuivons plusieurs objectifs. Le premier d'entre eux s'attache à la satisfaction que nous éprouvons à contribuer, en dehors de nos tâches quotidiennes, à l'enrichissement du patrimoine national ou à la satisfaction de nos concitoyens, ou encore au soutien d'artistes qui interviennent dans l'environnement de la construction, de l'architecture ou de l'urbanisme.

En agissant ainsi, nous éprouvons un plaisir qui n'est plus simplement d'ordre économique ou financier.

Nous avons le souci de nous associer aux initia-

tives des collectivités locales avec lesquelles nous travaillons, lorsque celles-ci mettent en œuvre une manifestation culturelle ou organisent une exposition, un festival, ou encore entendent ne pas laisser à la capitale la primauté d'événements artistiques.

Question : Avez-vous des exemples concrets ?

Ch.P. : Nous avons agi de la sorte lorsque avec les Musées nationaux, nous avons monté toute l'opération Orsay avant Orsay. Elle a permis à 3 villes françaises, avant même l'ouverture du Musée à Paris, d'accrocher aux cimaises de leurs établissements près

de 30 toiles provenant de grands maîtres impressionnistes. Toulouse, Lyon et Antibes pour Cannes et Nice, ont eu priorité sur les Parisiens. Il en sera de

Musées de France, aux vœux des Maires, des conseils municipaux et des associations culturelles de ces cités régionales. Il est également des festivals que nous

que Jorge Lavelli et le nouvel établissement méritent. Il est situé à l'Est de Paris, mais dans des quartiers en plein développement.

Question : Trouvez-vous votre intérêt à cela ?

Ch.P. : Ma réponse est affirmative ! C'est aussi l'un des objectifs que nous poursuivons. Notre entreprise est mécène, mais elle y trouve son compte ! Tout d'abord, par la considération qui lui est portée pour ce qu'elle entreprend, ensuite pour la réputation qu'elle se fait auprès des habitants et résidents des cités dont elle contribue à soutenir la vie culturelle.

Enfin, parce que à l'occasion de ces manifestations, la presse, les médias, nous aide à mieux faire connaître nos entreprises et nos réalisations.

Vous dirais-je encore que les liens que nous tissons à l'occasion de ces manifestations avec les responsables locaux, politiques, économiques, s'imprègnent plus aisément de sympathie et que la communication s'établit infiniment mieux dans ces conditions.

Question : Ce qui étonne, c'est la diversité de vos actions de mécénat ? Y a-t-il à cela une raison ?

Ch.P. : C'est d'abord l'opportunité. C'est vrai

qu'à Charenton, nous soutenons la construction du Musée de la Lithographie, qu'ailleurs nous édifions des ateliers d'artistes, que de même nous avons soutenu au Salon des Artistes Décorateurs la réalisation du fameux Nador. Mais chacune de ces interventions correspond, soit à la réalisation de programmes locaux soutenus par les municipalités ou les pouvoirs publics : soit à la mise en place d'équipements nécessaires à l'activité économique des villes, tels que nos « Centres de Communications des Entreprises » ; soit encore ceux des mises à l'étude de projets d'aménagement dont se soucient les municipalités.

On a dit de nous que nous étions les partenaires culturels des collectivités locales. Il y a à cela du vrai ; mais il y a également dans notre dessin un réalisme qui n'est jamais exclu dans ce que nous entreprenons.

Question : A l'occasion du prochain Mairie Expo, afficherez-vous vos futures initiatives de mécénat ?

Ch.P. : Nous répondrons surtout aux préoccupations des collectivités et aux demandes qui seraient formulées par les élus et administrateurs locaux.



Christian PELLERIN en compagnie de Michel CHAUTY, Sénateur-Maire de NANTES.

même du St-Thomas de Georges de La Tour que vous évoquiez voici un instant. Il sera reçu par les Musées de Nantes, Toulouse, Bordeaux, Marseille, Lyon, Nancy, Lille et Roubaix, avant de rejoindre définitivement le Musée du Louvre.

En agissant ainsi, nous pensons répondre, indépendamment de ceux des

soutenons, tel le festival de jazz international d'Antibes-Juan-les-Pins.

Question : La capitale est donc laissée de côté ?

Ch.P. : Pas du tout ! Pensez à ce que nous avons fait pour le tout nouveau Théâtre National de la Colline dont nous soutenons la communication, afin de lui donner dès sa naissance toutes les chances du succès

(Suite de la page 5)

## Bonjour Monsieur le Maire ! Robert VIGOUROUX Maire de Marseille

Marseille emprunte moins cher...

Pour une collectivité qui prévoit d'emprunter entre 750 et 1 100 millions de francs en 88, le contrat signé voici une dizaine de jours entre Robert Vigouroux et Pierre Richard, le président du Crédit Local de France, ex-Caecl, est pour le moins d'importance. Car il offre à la cité phocéenne la possibilité de bénéficier désormais de la modernisation des marchés financiers. Avec un avantage triple : jouer de la concurrence en procédant à un tour de table parmi les banquiers, afin d'obtenir le financement d'équipements aux meilleures conditions ; n'emprunter qu'en fonction des besoins de la trésorerie ; substituer à un système



En visite à la COMEX.

de dette figée à un taux d'intérêt fixé pour une période assez longue, un processus souple qui ajuste l'ensemble des dettes en cours au meilleur taux possible du moment !

Priorité à la culture...

Priorité, au-delà du choix en ce qui concerne l'action conduite en matière d'édu-

cation : la culture. Ainsi les budgets de la cité phocéenne 87 et 88 ont-ils augmenté en moyenne de 15 % par an. Avec un résultat immédiat : une effervescence de projets et un dynamisme qui se sont traduits notamment par une exposition « Jean-Paul Goude-La french correction », que Robert Vigouroux inaugure ici aux côtés de son épouse Marilyn et de leur fille Sophie, de Jean-Paul Goude, de Farida — Arletty des Minguettes pour qui ce dernier voudrait créer un grand opéra et du styliste Azzedine Alaïa.

Mais les conséquences de cette politique offensive s'inscrivent en réalité tous azimuts. Dans la création ou la rénovation de cinq théâtres, dont un théâtre permanent de marionnettes, et dans le doublement des écoles de musique implantées dans les quartiers.

Dans le lancement d'une Maison de la musique et la création d'un second orchestre de la ville. Dans l'installation du Musée d'archéologie méditerranéenne à la Vieille Charité, et la création d'un Musée des arts primitifs. Et ce n'est pas tout ! Voilà le Musée des arts décoratifs et de la mode, et la création d'un Institut de la mode à l'initiative de Marilyn Vigouroux. Voilà la mise en place d'un premier cycle supérieur à vocation internationale (une « Première » en France) à l'École de l'Art de Luminy, l'extension des bibliothèques de secteurs, la signature d'accords avec l'Etat afin de rénover la Tour du Roy René et le



Dans le bain avec l'équipe de France de water-polo.

portera la seconde édition de l'Été Marseillais, c'est désormais une évidence : Marseille bouge. Beaucoup.



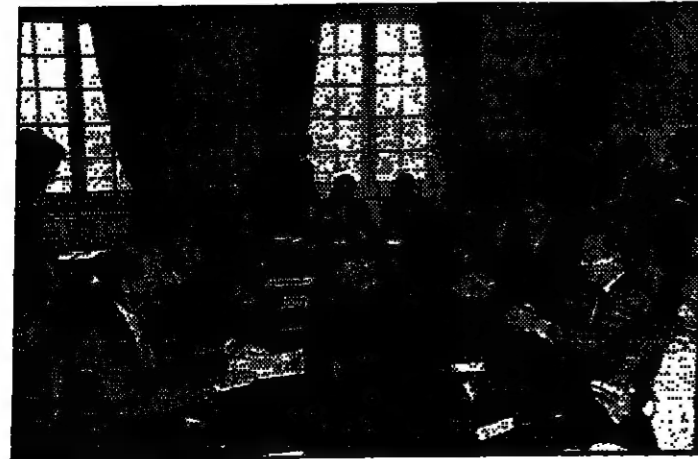
Le vernissage de l'exposition Jean-Paul GOUDE au Musée CANTINI.

Chemin de Ronde du Fort St Jean, sur le Vieux-Port. Avec deux commandes majeures aux sculpteurs Jean Amado et Richard Baquié, les vingt mille spectateurs rassemblés en quelques jours par Maurice Béjard, de retour au pays, et les 150 manifestations que com-

L'OM, les nageurs, n'ont pas saisi l'opportunité : ça baigne !

Il y a l'OM. Certes ! Mais pas seulement, même si le stade vélodrome largement rénové désormais, la ville de Marseille vient de s'engager à aménager trois ter-

rains d'entraînement pour les joueurs de son club de football-phare. La preuve ? Au-delà d'une piscine, d'un dojo régional, d'une plaine sportive dans ses quartiers nord, dont l'aménagement a été décidé pour la seule année 87 afin d'étoffer sa palette d'équipements sportifs, Marseille s'offre enfin un complexe pluri-disciplinaire de 5 à 7 000 places dont la construction devrait s'achever à la fin de l'été. Une sorte de Bercy où, seul, le cyclisme n'aurait pas droit de cité, à deux pas du métro et du stade vélodrome. Pour la natation, en tous cas, pas de problème. A preuve, cette équipe de France de water-polo que Robert Vigouroux accueille sur les marches du Pharo, et dont l'ossature, en vue des futurs J.O. de Séoul, est composée, formée de poloistes du Cercle des Nageurs local — regroupés ici autour de leur président M. Albert Vahouini.

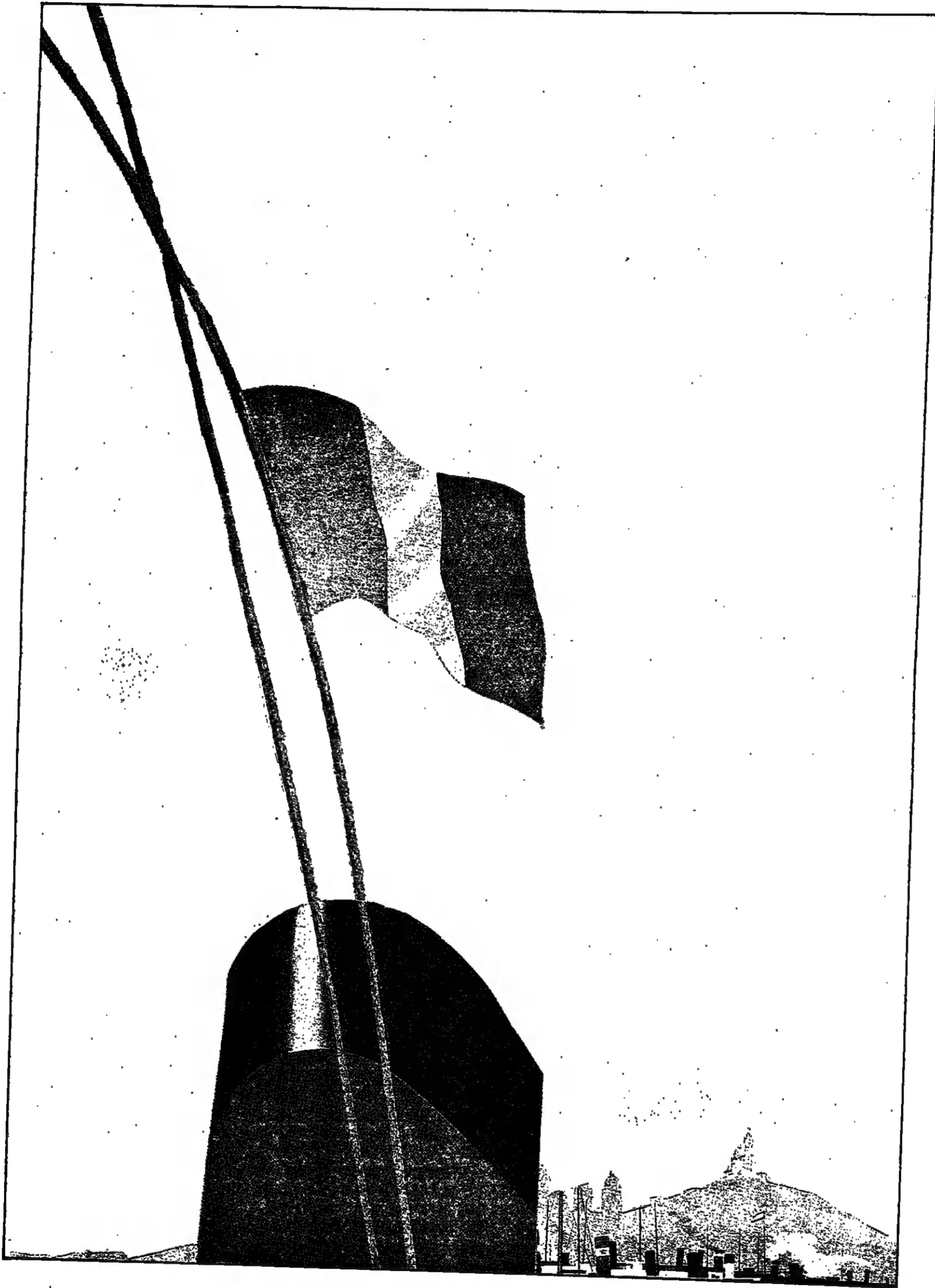


MARSEILLE emprunte moins cher

(Publicité)

# MAIRIE EXPO

Le rendez-vous annuel des élus et décideurs des collectivités locales



## MARSEILLE

14-18 OCTOBRE 1988



SARIS



Relations Publiques de France, 7 bis, place du Palais Bourbon, 75007 PARIS - Tél. : 47.53.93.16



5023 من الالاحل

# Europe

## YUGOSLAVIE : fin de la conférence de la Ligue des communistes

### La direction du parti a été mise en accusation

La conférence nationale de la Ligue des communistes de Yougoslavie (LCY), qui s'était ouverte dimanche à Belgrade, a terminé ses travaux mardi soir 31 mai, après trois jours de débats souvent très vifs et très critiques contre la direction du parti. Le document final adopté par la conférence, dont le texte ne sera publié qu'ultérieurement, doit réaffirmer la « capacité » de la LCY de sortir le pays de la crise qu'il traverse.

**BELGRADE**  
de notre correspondant

Si un observateur non initié était entré du 29 au 31 mai dans le Palais des conférences de Belgrade, il aurait eu le sentiment d'assister à une réunion dans plusieurs salles d'un mouvement d'opposition dont les adhérents étaient indignés par la situation économique et politique d'un pays communiste, la « désintégration » de son parti, ses différences sociales « insupportables », la conduite de ses dirigeants « irresponsables ».

Ce furent, en effet, les principaux thèmes des quelque trois cent cin-

quante interventions entendues à la tribune des trois commissions de la conférence nationale de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Plusieurs orateurs ont demandé avec fermeté la convocation d'un congrès extraordinaire pour procéder à l'élection de nouveaux organismes dirigeants, le pays et le parti étant « dans l'impasse ».

« Les dirigeants, a dit l'un d'eux, gardent avec jalousie leur faveuil à cause des privilèges dont ils jouissent. Dans notre pays, il y a soixante-quinze mille voitures de fonction qui nous reviennent à 2 milliards de dollars par an. Ces argent nous sert au remboursement de notre dette extérieure ».

« Les dirigeants ont recours aux transactions légères et abusent de leurs fonctions », a dit un autre. « Nous devons nous débarrasser des cadres corrompus. Tout dirigeant doit faire une déclaration écrite de ses biens mobiliers et immobiliers. »

« Notre parti, a dit un troisième, compte dans ses rangs des milliards de dollars et des ouvriers qui, avec peine, assurent un minimum d'existence à leur famille. Il faut mettre un terme à un tel état de choses ».

Les délégués ont été unanimes à reconnaître que la Ligue est en perte d'influence. Ils ont avancé des chiffres sur le nombre croissant de ceux qui la quittent, surtout des jeunes. Faut-il donc s'attendre de l'apparition de mouvements de jeunes avec « l'ambition de tout détruire pour construire une société nouvelle » ?

La grave situation de l'économie est la conséquence des ingérences politiques, de l'incompétence de ceux qui planifient et contrôlent son développement. Les intérêts spécifiques des républiques et régions autonomes ont brisé l'unité du marché intérieur, où chacun s'est « barricadé dans son îlot ». Des lois seraient nécessaires pour éliminer les opportunistes, les bureaucraties, et empêcher des organes politiques de s'emparer du fruit du travail des ouvriers et des individus de s'approprier des biens sociaux.

**Désintégration**

Plusieurs délégués ont mis en cause les directions collégiales, « du sommet à la base ». Elles n'ont pas fait preuve d'efficacité, et il faut renoncer au système dit de rotation qui, chaque année, suscite de pro-

fondes perturbations dans la vie sociale.

Le discours d'ouverture de la conférence du président Krunić (*le Monde* du 31 mai) a donné lieu à des répliques contestant certaines de ses positions. Un délégué de Belgrade notamment fait observer qu'il était inexact de dire que la crise économique et politique était à l'origine de la désintégration de l'Etat. C'est l'inverse qui est vrai, a-t-il dit, la désintégration de l'Etat étant à l'origine de la crise...

La conférence a clôturé ses travaux tard dans la soirée de mardi par l'adoption d'un long document comportant un programme précis d'action pour sortir le pays de la crise.

Le texte intégral ne sera connu que dans quelques jours, la conférence ayant décidé au dernier moment d'autoriser les commissions compétentes à en modifier certains passages à la demande de plusieurs délégués. Néanmoins, croit-on savoir, ce document réitère certaines positions de la Ligue déjà connues et seule la pratique révélera sa portée réelle.

PAUL YANKOVITCH.

## URSS

### Des responsables tentent d'atténuer les propos de M. Eltsine

Des responsables soviétiques ont tenté, le mardi 31 mai, de minimiser l'importance des propos tenus par l'ancien chef du parti à Moscou, M. Boris Eltsine, dans un entretien accordé à la BBC, en démentant que M. Eltsine ait « appelé à la démission » du numéro deux soviétique, M. Egor Ligatchev (*le Monde* du 1<sup>er</sup> juin).

Un haut responsable soviétique qui a requis l'anonymat a déclaré à l'AFP qu'il s'était personnellement entretenu par téléphone mardi avec M. Eltsine. « Il [M. Eltsine] a dit qu'il avait critiqué Ligatchev, mais qu'il n'avait pas appelé à sa démission », a affirmé ce responsable.

C'est également ce qu'a voulu préciser l'intéressé au cours d'un bref entretien accordé à la chaîne américaine ABC, diffusé mardi soir. « En ce qui concerne la démission du camarade Ligatchev, il n'y a eu

absolument aucune question », a dit M. Eltsine, ajoutant qu'il n'y a « aucune opposition organisée » à la politique de « perestroïka ».

En fait, dans l'interview diffusée lundi, la BBC avait bien demandé à M. Eltsine si oui ou non il estimait que M. Ligatchev devrait être relevé de ses fonctions. M. Eltsine avait répondu clairement : « Oui », et il avait poursuivi : « Cela dépend du comité central. Mais, bien sûr, il serait possible de mettre en œuvre le processus [de restructuration] de façon plus active avec quelqu'un d'autre à ce poste ».

Commentant ces déclarations, M. Gueorgui Arbatov, directeur de l'Institut soviétique des Etats-Unis, a estimé que M. Eltsine n'avait « pas agi de façon très correcte ». Il a attribué ses déclarations à l'« effet de l'émotion ». — (AFP.)

## L'agitation arménienne

### Le chef du PC du Haut-Karabakh veut rencontrer M. Gorbatchev

Moscou (AFP). — Le chef du Parti communiste du Haut-Karabakh a demandé à être reçu, vendredi 3 juin, par M. Mikhaïl Gorbatchev pour que soit trouvée une solution à la « situation explosive » dans sa région, dont la majorité arménienne de la population est en grève générale depuis le 23 mai, a-t-on appris, mardi 31 mai, de source arménienne.

Par ailleurs, des meetings de soutien au rattachement à l'Arménie de cette région dépendant de l'Azerbaïdjan se poursuivaient, le mardi 31 mai, à Erevan, capitale de l'Arménie, où des centaines de milliers de personnes s'étaient encore rassemblées la veille.

C'est à cette occasion que la demande de rencontre avec le chef du Kremlin a été annoncée aux manifestants, a précisé à l'AFP M. Igor Mouradian, dirigeant du comité Karabakh arménien, dissous le 25 mars dernier.

Le comité du parti de la région autonome du Nagorno-Karabakh a demandé le 23 mai directement au comité central du PCUS que son premier secrétaire, M. Guenrich Pogossian soit reçu par le numéro un soviétique le 3 juin, au lendemain du départ de Moscou du président Ronald Reagan.

Selon des sources arméniennes, la solution que proposerait M. Pogossian — nommé le 24 février dernier en un geste d'apaisement envers les Arméniens au début des troubles du Caucase — serait de soustraire sa région de l'administration azerbaïdjanaise en la mettant directement sous l'autorité de Moscou.

## Exclusions du parti

L'agence Tass a, d'autre part, annoncé qu'un plénum du comité central du PC d'Azerbaïdjan a décidé, mardi, d'exclure du parti l'ancien premier secrétaire du PC pour le Haut-Karabakh, M. Boris Kevorkov, en raison de ses « graves erreurs » qui ont entraîné l'« aggravation des relations ethniques » dans la région. M. Kevorkov avait déjà été destitué de ses fonctions le 24 février pour être remplacé par M. Pogossian.

Le plénum du comité central azerbaïdjanais a également exclu du parti l'ancien secrétaire du parti pour la ville de Soumgaït, où un pogrom anti-arménien avait fait plus de trente morts à la fin du mois de février.

## En hommage à Mathias Rust

### Un pilote de Cessna-150 a violé l'espace aérien soviétique

Un pilote autrichien de quarante-huit ans, Andreas Sommer, a violé le week-end dernier l'espace aérien soviétique à partir de la Norvège pour rendre hommage au jeune Allemand de l'Ouest Mathias Rust, à l'occasion du premier anniversaire de son atterrissage sur la place Rouge.

L'avion de tourisme, du même type que celui de Rust — un monomoteur Cessna-150, — n'a pas été abattu parce que l'URSS craignait qu'un tel incident ne porte préjudice au bon déroulement du sommet entre le président Reagan et M. Mikhaïl Gorbatchev, a déclaré, le mardi 31 mai à Oslo, un responsable norvégien lorsque la nouvelle fut connue. « Quand nous nous en sommes rendu compte, a-t-il dit, nous avons prévenu les Soviétiques. »

Mais ils étaient déjà au courant et ont formulé une protestation. »

Le pilote a violé pendant quelques minutes l'espace aérien soviétique au-dessus de la frontière entre la Norvège et l'URSS en se rendant samedi d'Ivalo, en Finlande, à Kirkenes, en Norvège, puis une seconde fois dimanche en revenant vers la Finlande. Interrogé par la police finlandaise à Ivalo, Andreas Sommer a été autorisé lundi à repartir.

Rust avait atterri, le 28 mai de l'an dernier, devant les murs du Kremlin après avoir traversé l'espace aérien soviétique. Cet exploit lui avait valu d'être condamné à quatre ans de camp de travail et avait entraîné le limogeage du ministre de la Défense, Sergueï Sokolov, et du commandant de l'armée de l'air soviétique. — (AFP, Reuter.)

## PORTUGAL : rejetant plusieurs aspects de la nouvelle législation du travail

### Le tribunal constitutionnel inflige un grave revers au gouvernement

**LISBONNE**  
de notre correspondant

« Peut-on admettre qu'un gouvernement légitime soit ainsi empêché de concrétiser son programme électoral ? Le premier ministre portugais, M. Carlos Silva, s'est insurgé dans ces termes, mardi 31 mai, contre une décision du tribunal constitutionnel déclarant anticonstitutionnelle la nouvelle législation du travail adoptée récemment par le Parlement, sur proposition du gouvernement.

Deux aspects de la loi en question ont été particulièrement visés par le tribunal constitutionnel : la possibilité de renvoi d'un travailleur jugé « inapte » aux conditions de production de l'entreprise ; l'autorisation donnée aux patrons de ne pas réadmettre, sous prétexte de risque de détérioration du climat social dans l'entreprise, un travailleur dont le licenciement a été considéré par le tribunal du travail comme non justifié.

Selon la majorité des membres du tribunal constitutionnel, ces dispositions sont contraires aux articles 53 et 59 de la Constitution portugaise sur, respectivement, la « sécurité de l'emploi » et le « droit au travail ». L'adoption de cette loi avait été un test politique majeur pour le premier ministre, dont le parti social-démocrate de centre droit dispose de la majorité absolue au Parlement. Elle s'était heurtée à une vive résistance des deux principales centrales

syndicales, l'Union générale des travailleurs (UGT, socialiste) et la Confédération générale des travailleurs portugais (CGTP, proche du Parti communiste), qui avaient appelé le 28 mars dernier à une grève générale de vingt-quatre heures.

Les partis d'opposition, à gauche comme à droite, ont estimé que la décision du tribunal constituait un grave revers pour le gouvernement. « Cela manifeste l'incompétence de l'exécutif », a notamment déclaré le président du Centre démocratique et social, M. Amarel.

Freinant la parole à la télévision, le premier ministre a estimé qu'il y a « une erreur dans le système politique et constitutionnel ». « Nous ne mettons pas en cause la compétence du tribunal constitutionnel, mais nous considérons que sa décision est basée sur des critères trop restrictifs », a-t-il dit.

Détendant sa volonté de réformer la législation du travail, héritée de la « Révolution des œillets », M. Silva a estimé que de grandes difficultés subsistent en Portugal et il n'arriverait pas à surmonter les obstacles qui s'opposent à une modernisation de cette législation. Soulignant que la plupart des mesures protégeant l'économie portugaise n'auraient plus d'effet en 1992 avec le grand marché européen, il a mis en garde le pays contre la concurrence des autres pays de la Communauté.

JOSÉ REBELO.

## DANEMARK : chargé de former le gouvernement

### Le premier ministre sortant, M. Poul Schlüter, ne peut espérer une majorité parlementaire

**COPENHAGUE**  
de notre correspondant

Le premier ministre dansant sortant, M. Poul Schlüter, chef du Parti conservateur, a été officiellement chargé mardi 31 mai par la reine Margrethe de former le nouveau gouvernement danois. Après l'échec du président de l'Assemblée nationale, M. Sven Jakobsen, puis celui du chef du groupe parlementaire radical, M. Petersen, qui s'était vu confier à son tour le 20 mai dernier la mission de mener des consultations avec les autres partis représentés au Parlement pour dégager une majorité de gouvernement.

Ces tractations font suite aux élections anticipées du 10 mai dernier, qui avaient renvoyé des à dos les partis de l'ancienne coalition gouvernementale et les sociaux-démocrates. M. Schlüter avait provoqué ces élections après avoir été mis en minorité sur une résolution déposée par l'opposition pour exiger un contrôle des navires de l'OTAN transitant dans les eaux territoriales danoises et susceptibles d'être porteurs d'armes atomiques. La résolution avait reçu l'appui du petit Parti radical, qui, sans faire partie de la coalition au pouvoir — minoritaire, — n'en jouait pas moins un rôle charnière.

M. Schlüter a annoncé mardi qu'il espérait pouvoir présenter officiellement son futur cabinet le samedi 4 juin, à la veille de la fête nationale. Les contours de ce nouveau cabinet restent pourtant encore très incertains. Entre le bloc de gau-

che — sociaux-démocrates et socialistes du peuple, — qui dispose de 79 sièges, et celui des quatre partis de la coalition sortante, deux partis jouent aujourd'hui un rôle charnière : le Parti du progrès, d'extrême droite, qui a gagné sept sièges le 10 mai, et l'inséparable Parti radical.

Après l'échec de la tentative du chef de leur parti de constituer un gouvernement de centre-gauche, les radicaux doivent encore décider jeudi soir, au cours d'une réunion de leur comité directeur, s'ils acceptent ou non d'entrer dans une coalition minoritaire de centre-droit. Ils restent très divisés sur cette opportunité. L'aile « pacifiste » du parti redoute qu'un tel engagement ne les desserve auprès de leur électoral en les liant à la politique de défense de M. Schlüter.

Trois possibilités s'offrent théoriquement à ce dernier : reconstituer une coalition à quatre, du style « triangle à quatre feuilles », avec les conservateurs, les libéraux, les chrétiens-populaires et le centre-démocrate ; former une coalition à cinq, comprenant les quatre partis susnommés plus les radicaux ; ou mettre sur pied une équipe tripartite ne comptant que les conservateurs, les libéraux et les radicaux.

Dans chaque hypothèse, il s'agirait d'un gouvernement minoritaire, qui obligerait M. Schlüter à rechercher une majorité en obtenant, selon les cas, soit l'appui de l'extrême droite, soit celui des sociaux-démocrates.

CAMILLE OLSEN.

## AUTRICHE

### Le Congrès juif européen contre la rencontre entre le pape et M. Waldheim

Le Congrès juif européen (CJE) a lancé, mardi 31 mai, un appel au pape Jean-Paul II, lui demandant de ne pas rencontrer le président autrichien Kurt Waldheim, lors de la visite qu'il doit effectuer en Autriche du 23 au 27 juin prochains.

Dans une résolution adoptée à l'issue de sa conférence annuelle à Bruxelles, le CJE, qui regroupe des juifs de vingt-sept pays d'Europe, d'Egypte et du Maroc, rappelle la lettre que son président, le Français Théo Klein, avait adressée au début de cette année au secrétaire d'Etat du Vatican, le cardinal Agostino Casaroli, pour souligner le caractère politique que prendrait la visite du pape.

« L'impact du pape sur le plan moral est tel que certains risquent d'attribuer à cette visite en Autriche un sens différent de celui que l'on voudrait lui donner », a déclaré M. Klein, au cours d'une conférence de presse, en estimant que le chef de l'Eglise catholique aurait pu

retarder son voyage, « en attendant que les Autrichiens fassent le ménage chez eux ».

Le même jour, le Congrès juif mondial (CJM), qui a été à l'origine des premières accusations portées contre M. Waldheim, a présenté à Bruxelles un document intitulé « Dossier sur le passé nazi du président autrichien ».

Selon M. Eran Steinberg, directeur exécutif du CJM, ce dossier « aboutit à des conclusions semblables » à celles établies en février dernier par la commission internationale d'historiens mandatée par l'Autriche pour faire la lumière sur le passé de M. Waldheim dans la Wehrmacht.

Sans porter d'accusations directes contre lui, ce rapport avait mis en cause sa responsabilité morale pour avoir eu connaissance de déportations de populations civiles dans les Balkans et d'excursions de partisan. — (AFP.)

## Asie

## AFGHANISTAN

### Violents combats à Kandahar

ISLAMABAD (AFP). — De violents combats opposant résistants et forces afghanes se déroulent depuis plusieurs jours « dans et à l'extérieur » de Kandahar, la deuxième ville d'Afghanistan, située dans le sud du pays, a-on appris mardi 31 mai à Islamabad (Pakistan), de sources proches de la résistance et de sources diplomatiques occidentales.

Les Soviétiques disposent à Kandahar d'une importante base aérienne et leurs convois qui évacuent ces jours-ci les garnisons situées dans l'est de l'Afghanistan (notamment Ghazni et Gardes) transitent par cette ville pour regagner l'URSS, via Herat (nord-ouest du pays), proche de la frontière iranienne.

D'autre part, l'Union soviétique, qui avait annoncé qu'environ 30 000 soldats soviétiques seraient retirés d'Afghanistan à l'ouverture du sommet Reagan-Gorbatchev à Moscou, le 29 mai, n'a en réalité jusqu'ici rapatrié que 8 000 hommes, ont affirmé les mêmes sources diplomatiques. Moscou a déclaré pour sa part avoir retiré 9 500 hommes durant la première semaine du retrait, qui a commencé le 15 mai.

Selon les accords de Genève, signés le 14 avril entre l'Afghanistan et le Pakistan et garantis par les deux super-puissances, la moitié des 115 000 soldats de l'armée soviétique (selon les estimations occidentales) devraient avoir quitté le pays avant le 15 août prochain et la totalité le 15 février 1989. Le retrait des troupes soviétiques se fait plus lentement que prévu par Moscou, en raison de « problèmes de logistique » et des dangers découlant de l'évacuation rapide de plusieurs dizaines de garnisons par l'armée afghane ces dernières semaines, ont indiqué les mêmes sources.

**Alain Guillo redoute « un bain de sang »**

Au cours d'une conférence de presse mardi 31 mai, Alain Guillo a déclaré qu'il redoutait « un bain de sang » à la suite du retrait des

## Asie

## AFGHANISTAN

### Violents combats à Kandahar

ISLAMABAD (AFP). — De violents combats opposant résistants et forces afghanes se déroulent depuis plusieurs jours « dans et à l'extérieur » de Kandahar, la deuxième ville d'Afghanistan, située dans le sud du pays, a-on appris mardi 31 mai à Islamabad (Pakistan), de sources proches de la résistance et de sources diplomatiques occidentales.

Les Soviétiques disposent à Kandahar d'une importante base aérienne et leurs convois qui évacuent ces jours-ci les garnisons situées dans l'est de l'Afghanistan (notamment Ghazni et Gardes) transitent par cette ville pour regagner l'URSS, via Herat (nord-ouest du pays), proche de la frontière iranienne.

D'autre part, l'Union soviétique, qui avait annoncé qu'environ 30 000 soldats soviétiques seraient retirés d'Afghanistan à l'ouverture du sommet Reagan-Gorbatchev à Moscou, le 29 mai, n'a en réalité jusqu'ici rapatrié que 8 000 hommes, ont affirmé les mêmes sources diplomatiques. Moscou a déclaré pour sa part avoir retiré 9 500 hommes durant la première semaine du retrait, qui a commencé le 15 mai.

Selon les accords de Genève, signés le 14 avril entre l'Afghanistan et le Pakistan et garantis par les deux super-puissances, la moitié des 115 000 soldats de l'armée soviétique (selon les estimations occidentales) devraient avoir quitté le pays avant le 15 août prochain et la totalité le 15 février 1989. Le retrait des troupes soviétiques se fait plus lentement que prévu par Moscou, en raison de « problèmes de logistique » et des dangers découlant de l'évacuation rapide de plusieurs dizaines de garnisons par l'armée afghane ces dernières semaines, ont indiqué les mêmes sources.

**Alain Guillo redoute « un bain de sang »**

Au cours d'une conférence de presse mardi 31 mai, Alain Guillo a déclaré qu'il redoutait « un bain de sang » à la suite du retrait des

**HERAKLION 1200 F\***  
\*Départ Paris. Prix A/R à partir de.

**Avec Air Charter, filiale d'Air France et d'Air Inter.**

**Jumbo CHARTER** SEULS LES OISEAUX PAIENT MOINS CHER.

MINITEL 3615 + JUMBO. PARIS : 47 05 01 95 / ORLÉANS : 38 54 09 62 ET TOUTES AGENCES DE VOYAGES.

# Enquête

## La renaissance de l'Eglise

### Après les babouchkas,

Soixante-dix années de régime soviétique — dont trente de stalinisme — n'ont pas éteint la flamme du christianisme en URSS. A l'heure où elle célèbre son millénaire, l'Eglise orthodoxe russe paraît même en pleine renaissance. Mais ses activités restent strictement réglementées, et ses relations avec le pouvoir — conformément d'ailleurs à une longue tradition — ne manquent pas d'ambiguïté.

Le fait nouveau est que, « glasnost » aidant, la relève des grands-mères, qui ont toujours assuré la continuité du culte, est aujourd'hui le fait de nouvelles générations. Ce qui ne va pas sans une mise en cause de la hiérarchie orthodoxe en place et de ses habitudes.

Outre le reportage de notre correspondant à Moscou, le Monde publiera notamment, dans ses éditions datées 5-6 juin, un article historique pour le millième anniversaire de l'évangélisation de la Russie.

MOSCOU  
de notre correspondant

Au début était grand-mère, babouchka de légende, venue des campagnes avec son fichu à fleurs, si inoffensive que même sous Staline elle ne valait pas une arrestation, et si éternelle pourtant qu'un jour peut-être on dira-t-on que le communisme n'aurait pas dû la sous-estimer.

Car indéfectible devant son autel, si discrète, grise et semblable à celle d'hier et de demain qu'on ne voit pas la mort la remplacer, cette petite femme lourde de fatigue est déjà l'héroïne d'une renaissance — celle de l'Eglise orthodoxe russe, mille ans en ce mois de juin, de grandes faiblesses et beaucoup d'espérances.

En soixante-dix ans, cette gardienne de la foi n'a jamais déserté, inaltérable pilier d'un temple que le nouveau dogme avait pourtant voulu détruire jusqu'à la dernière pierre. On a rasé, jusque dans le cœur de Moscou, des cathédrales et des églises sur les décombres desquelles flottait un drapeau rouge. Entre des murs polis par l'humide vérité des prières, on a créé des

entrepôts. Prêtres, diacres, évêques, ont disparu par dizaines de milliers dans le grand entonnoir des camps. Mais même lorsqu'il ne restait plus, après vingt-cinq ans d'Etat soviétique, qu'une centaine d'églises ouvertes sur tout le territoire de l'URSS, elles étaient encore bondées de ces souris minuscules et fragiles si serrées l'une contre l'autre que leurs signes de croix s'entre-croisaient jusqu'à les fondre toutes dans un mythe national.

Au début était grand-mère, mais voilà que sous ce lourd manteau de pompe et d'encens retailié à la hache des persécutions, lustré de compromissions et mité de flics en soutane, voilà que sous ce manteau qu'elle a entoilé de sa constance et de ses kopecks se retrouvent aujourd'hui de nouvelles générations de chrétiens.

A la hauteur du port fluvial, entre Moscou et son double aéroport international, la rue du Festival plonge dans un quartier moderne de béton géométrique, médiocre banlieue qui serait de partout si l'anémie de son supermarché n'était avant tout soviétique. Tout est haut, droit, grisâtre, mais, dans cette forêt de cubes, une toute petite église, écrasée



La Pâques à Moscou.

par son bulbe vert, plantée entre cour et jardin, flanquée de sa maison de cure et entourée de grilles antiques, découvre une clarté de conte de fées.

Devant l'entrée principale se pressent des familles endimanchées avec petites filles à nattes et garçons à raie. Sur un banc de la cour, un jeune homme au visage crucifié dévore les *Izvestia*. L'air charrie un écho de chants religieux. Quatre mendiantes rondes et basses psalmodient en rang d'oignons des bénédictions, main tendue sous le soleil printanier. Il est bientôt 11 heures et, à l'intérieur, un prêtre tout d'or vêtu officie entre l'encensoir d'un diacre extatique et une chorale qui ne

parvient plus à couvrir les vagissements des bébés.

Car, devant la petite salle latérale où vont bientôt commencer les baptêmes, les matrones de la paroisse n'arrivent plus à démêler l'embouteillage de poussettes. Les engoulements pleurent, et malheur à celui qui n'est pas passé au petit guichet acheter la médaille de fer blanc et le nombre de cierges requis, à celui qui a oublié la serviette-éponge ou tente de faire pénétrer un oncle qui n'est même pas le parrain !

C'est qu'avec cinquante chrétiens de plus à oindre dans la matinée la salle déborde et le ventilateur refuse de démarrer. À la fureur du modeste serviteur de

Dieu dont les grosses gouttes de transpiration s'écrasent sur un livre de prières usé comme un grimoire. On commence par les adultes, une quinzaine en tout, de jeunes couples pour la plupart, qui ont décidé de se faire baptiser avec leurs enfants et perchent un visage grave, souvent couvert de larmes, vers cette baignoire de western qui tient lieu de bénitier.

Hurlant comme des possédés, les bébés y sont, eux, plongés nus, et ce baptême collectif sous le regard attendri d'un Christ mièvre prend des airs de remake de la naissance du christianisme. C'est une fête, mais cette fête est pauvre, ses protagonistes sont simples et l'empire, comme aux premiers siècles, est maintenant trop vaste

et trop vieux pour imposer la fidélité totale aux dieux de sa création.

Depuis plusieurs mois, chaque samedi, chaque dimanche, rue du Festival comme dans toutes les églises de Moscou et de Leningrad, c'est cette même folie de baptêmes, de conversions de l'athéisme au christianisme, et on ne chôme pas non plus en semaine. Le mouvement est si fort, le marché si prometteur, que pour s'attacher le plus possible à ces nouveaux fidèles qui vont gonfler leurs caisses les paroisses commencent à faire du dumping sur le premier des sacrements.

Dans beaucoup d'entre elles, le prix est tombé à 10 roubles, soit souvent un tiers de moins qu'avant, et l'une des églises les plus chics du centre de la capitale (« Nous n'avons que des bureaux autour de nous ») propose même un prix record : 7 roubles seulement. Et si vous demandez à cette jeune marraine frictionnant son gros filleul encore tout dégoulinant d'eau bénite ce qui explique ce soudain boom, elle répond dans un éclat de rire : « *Mikhail Sergueïevitch !* » — autrement dit, M. Gorbatchev.

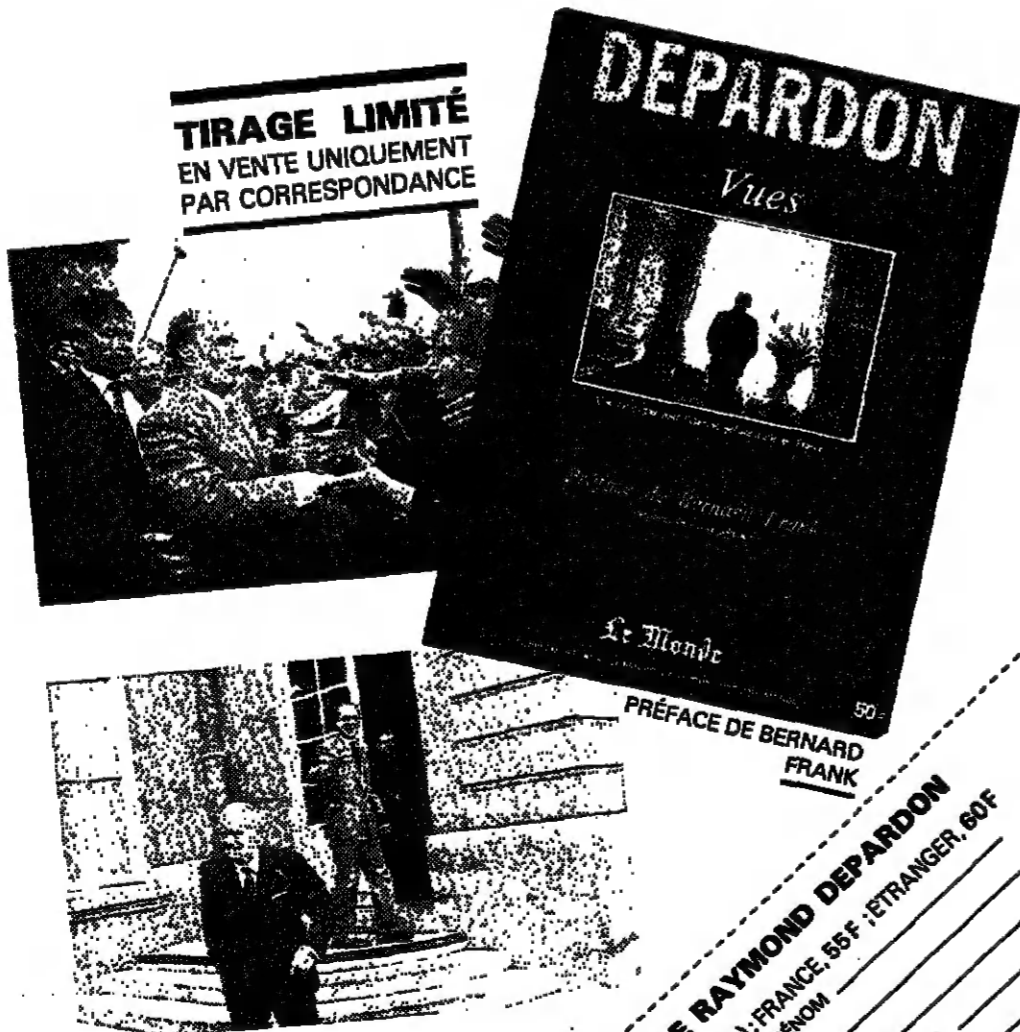
Baptisé avec sa femme et ses deux enfants, un technicien mince et timide explique, lui, que « ça ne fait maintenant plus de problèmes au travail », et la « doyenne » de la paroisse, personnage-clé assurant la liaison avec les autorités, résume l'explication d'un mot : « Les passe-ports ». Car depuis l'automne dernier, les églises ne sont plus obligées de tenir à la disposition des organes d'Etat tous les renseignements permettant d'identifier les gens qui demandent le baptême.

Le verrou de l'intimidation a sauté, et si tôt que les fruits s'en est répandus et que les familles s'en sont convaincues, ce fut la ruée.

# Le Monde

## L'ALBUM PHOTO

DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE



PRÉFACE DE BERNARD FRANK

LES VUES DE RAYMOND DEPARDON

PRIX: tirage d'exposition (inclu) : FRANCE, 55F ; ÉTRANGER, 60F

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

LOCALITÉ \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_

NOMBRE D'EXEMPLAIRES \_\_\_\_\_

COMMANDE ET PÈLEMENT à retourner à : LE MONDE 7, Boulevard des Capucines 75001 PARIS

## Des paroisses aisées mais bridées...

MOSCOU  
de notre correspondant

En dehors des offices et surtout des grandes fêtes religieuses, qui attirent des foules considérables, les églises orthodoxes — comme d'ailleurs les lieux de culte de toutes les autres religions — sont en permanence vides et silencieuses, comme abandonnées.

Jamais une réunion, même sur le plus strictement religieux des sujets, pas de fêtes de charité, rien et donc pas la moindre affiche ou le plus innocent brochure. C'est que la loi est là, en date du 3 avril 1929, modifiée en juin 1975, après la signature des accords d'Helsinki, mais pas dans le sens d'une libéralisation.

Les « thèses » pour la prochaine conférence du Parti appellent à l'adoption d'une nouvelle législation sur la « liberté de conscience » et un projet est en discussion depuis plusieurs mois. Pour l'heure, le texte de 1929 est cependant toujours en vigueur et son article 17 stipule :

Il est interdit aux unions religieuses :

- a) de créer des caisses d'entraide, des coopératives, des unions de production et, d'une manière générale, d'utiliser les biens dont elles disposent à toute autre fin que la satisfaction des besoins religieux ;
- b) d'accorder une aide matérielle à leurs membres ;
- c) d'organiser aussi bien des réunions de prières ou autres s'adressant spécialement aux enfants, aux adolescents ou aux femmes, que des réunions, groupes, cercles, sections bibliques, littéraires, de travail manuel ou d'enseignement religieux ouverts à tous, de même que d'organiser des excursions et d'installer des terrains de jeux pour les enfants, d'ouvrir des

bibliothèques ou des salles de lecture, de créer des maisons de repos et d'assurer une assistance médicale.

Ce même article 17 stipule encore que « ne peuvent être conservés dans les édifices et locaux culturels que les livres indispensables à l'exercice du culte concerné ».

Moyennant quoi, comme ces salons que l'on n'utilise que les grands jours, les églises sont non seulement désertes mais aussi d'une propreté immaculée et entretenue de surcroît par des armées de femmes de ménage, jardiniers et hommes à tout faire. Ce les paroisses, dans les villes en tout cas, sont aisées et parfois franchement riches puisqu'elles sont peu nombreuses et drainent donc de nombreux fidèles qui brûlent des cierges, versent généreusement à la quête, payent pour les sacrements et achètent petites icônes et croix en fer blanc.

### Un tribut au pouvoir

Kopeck après kopeck, une paroisse de Moscou peut ainsi faire rentrer dans ses caisses un bon demi-million de roubles par an. Le salaire soviétique moyen étant d'environ deux cents roubles, il s'agit là d'une grosse somme, mais sur laquelle il faut payer des impôts élevés, les frais d'entretien et de réparations de l'église (bien que l'Etat en soit propriétaire), le salaire des prêtres et du personnel ; verser 10 % à la hiérarchie pour ses propres frais et les séminaires ; et contribuer enfin à des fondations d'Etat — le Fonds pour la paix notamment, auquel chaque paroisse remet d'importantes sommes chaque année.

Théoriquement, ces contributions sont volontaires, mais elles relèvent en fait du tribut, de la marque de soumission au pouvoir et en particulier à sa politi-

que étrangère, que la hiérarchie soutient activement en en faisant valoir à l'étranger, en toutes circonstances, les aspects pacifiques. Beaucoup d'orthodoxes, notamment dans les jeunes générations, sont d'autant plus scandalisés par ces versements que le même Etat qui reçoit tant d'argent des fidèles interdit aux paroisses de faire la charité ou même d'épauler l'un de ses membres.

Meis indignes ou pas, les paroissiens doivent accepter cette situation — ne serait-ce que parce qu'un personnage-clé veille à son maintien : le « doyen » de leur union religieuse, qu'ils élisent sur recommandation officieuse des autorités, et qui joue ainsi un rôle très ambigu d'intermédiaire. Parfois, il est purement et simplement le représentant du pouvoir au sein de la paroisse et pas même croyant. Parfois, il est tout ce qu'il y a plus de croyant et seulement jugé plus fiable que d'autres par les autorités. Il n'y a pas de règle, seulement des équilibres, des accommodements, mais le doyen — souvent une femme — sera toujours redouté de tous et, au premier chef, des prêtres, qui savent bien qu'en déplaçant au pouvoir ils ont de fortes chances d'inquiéter la hiérarchie, qui pourra contrarier leurs ambitions et les affecter à des paroisses sans grandes ressources.

Au lieu de quelque 500 roubles (moins 50 % d'impôts, plus une compensation de l'impôt versée sous la table avec la complicité du doyen) qu'ils peuvent espérer recevoir dans telle église urbaine, leur salaire pourra tomber à moins de 150 roubles dans une église de campagne au rayonnement déclinant. Pour élever une famille, c'est peu, surtout en tant compte qu'il faut aussi se vêtir, puisque le port de la soutane en dehors des messes est jugé provocateur.

B. G.

# Enquête

## orthodoxe en Union soviétique

### le temps des petits-fils

encore amplifiée après que M. Gorbatchev est reçu au Kremlin, le 29 avril dernier, toute la hiérarchie orthodoxe, patriarcale en tête. De Moscou et Leningrad, le mouvement va-t-il maintenant s'étendre aux autres villes puis à ces campagnes où les petits potentats appliquent d'autant plus lentement une nouvelle directive qu'elle est plus libérale ? Un retour en arrière provoquerait-il un brutal reflux du courage ?

Réponses incertaines, mais outre que la Conférence du parti va donner, fin juin, un coup de pouce à la préparation (en cours) d'une nouvelle loi sur les affaires religieuses, le renouveau de la foi orthodoxe ne date pas des baptêmes de la « glasnost ». Dans l'église de la rue du Festival, l'office du dimanche matin s'achève, mais, après une heure et demie de prières debout (l'orthodoxie ignore les bancs), la foule est toujours aussi dense. Noyées dans un murmure de prières et pauvrement vêtues, lourdes jambes et visages de pomme desséchée, les grand-mères en bataillon serré ont cédé les premiers rangs aux jeunes.

Il y a, eux, correctement vêtus, et il n'est pas besoin de regarder leurs mains pour savoir qu'ils ne sont pas cols-bleus. Les plus vieux sont sortis de l'enfance sous Khrouchchev. Les benjamins sont nés sous Brejnev. Ils n'ont pas vécu la terreur et, quant à la peur, ils l'ont déjà dominée depuis longtemps puisqu'ils n'ont pas attendu M. Gorbatchev pour se convertir. Sans doute sont-ils trois, peut-être quatre fois moins nombreux que ces femmes silencieuses, témoins d'un siècle qui, comme elles, finit, mais ils ont pris le relais — au fil d'épées dans lesquelles le siècle prochain, celui de leur maturité, plongera des racines.

Au début était grand-mère, paysanne entière qui comprit tout de suite pourquoi le typhus avait frappé sa fille après trois ans de guerre. Non pas à cause des privations mais parce qu'elle n'avait toujours pas, par crainte de représailles, fait baptiser le petit-fils qu'elle lui avait donné. A l'âge de six ans, Vladimir Ossipov fut donc plongé d'office dans l'eau bénite par sa grand-mère.

Sa mère survécut, et lui resta profondément croyant jusqu'à la première de ses conversions, au communisme, à l'âge de treize ans. « C'était une volonté de m'affirmer, de la fierté », dit-il aujourd'hui, comme pour faire excuser un péché de jeunesse pourtant déjà expié de quinze ans de camp. Car, communiste, le jeune Vladimir l'a été comme d'autres sont chrétiens : ne rêvant que d'harmonie et de sacrifices, d'héroïsme et d'Eden — tant et si bien qu'à ses vingt ans on le retrouve aux pieds de la statue de Matakovski.

C'est la fin des années 50, le dégel, et les samedis et dimanches soir deux ou trois centaines de jeunes gens viennent communier à l'ombre d'un poète dont la déshérence révolutionnaire s'apaisa dans le suicide. On lit les auteurs « réprimés » sous Staline, et beaucoup de grands noms de la dissidence sortiront de ces soirées qu'on prolonge en petit comité pour parler politique.

A l'époque, Vladimir Ossipov a déjà évolué : il est anarcho-syndicaliste, et la Yougoslavie autogestionnaire est pour lui un exemple de « bon socialisme » dont devrait s'inspirer Khrouchchev. « Nous voulions, en somme, ce que veut aujourd'hui Gorbatchev ».

Mélange extrêmement répandu dans les générations qui ont trouvé le chemin de l'Eglise après Staline, ce communiste va alors non seulement redevenir chrétien mais devenir aussi nationaliste russe, car « tous les malheurs du peuple, explique-t-il, viennent de l'athéisme ».

Pourquoi de l'athéisme ? Une habitude et il corrige : « ... de l'athéisme communiste qui a propagé ce qu'on appelle la « morale de classe », une absence de « moralité » au fil, puisqu'elle professe qu'on peut tout faire au nom du prolétariat et de la grande idée du communisme. » Prenez la collectivisation, poursuit-il : on arrachait tout aux paysans, jusqu'à leurs vêtements, et c'était glorifié, c'était bien de voler, et l'on en voit les résultats aujourd'hui, dans chaque entreprise, où chacun considère qu'il est parfaitement normal de se servir ».

Le Christ, il en a de nouveau entendu l'appel en réalisant que « pratiquement tous les bolcheviks étaient morts vingt ans après la révolution et que ce n'était pas le fascisme ou un rétablissement de la monarchie qui les avait tués mais leur propre pouvoir — ce qui était le pire des châtiements », un châtiement, a-t-il pensé, dont l'éclatante puissance manifestait à elle seule l'existence de Dieu.

Le nationalisme, il y est venu par réflexe de « défense » de sa patrie, minée, dit-il, « par l'alcoolisme et une dégradation générale, morale et mentale » qui l'ont décidé à « consacrer sa vie à tirer le peuple russe de cette catastrophe ». Ne pas sourire, car le désarroi moral, la désorientation intellectuelle de ce peuple assommé par soixante-dix ans de propagande en chambre chose sont effectivement immenses, et si M. Gorbatchev a fait de la lutte anti-alcoolique une priorité absolue, c'est que le problème n'est que trop réel.

Chacun à sa manière, en URSS, cherche aujourd'hui à redéfinir une morale collective. Les staliniens, c'est-à-dire non pas les bureaucraties moyens dont l'idéal reste le clientélisme brejnevien mais les intellectuels anti-occidentalistes, rêvent d'un retour à la manière forte, d'un peuple pur, dur et coupé de ses éléments hétérogènes. M. Gorbatchev, lui, voudrait susciter un réveil des hommes, leur redonner une dignité, en démontrant qu'il y a place, dans le cadre du système pour l'intelligence et le mouvement.

Et beaucoup, étonnamment de gens, croyants, demi-croyants, ou pas croyants du tout, tournent leurs regards vers la morale des Dix Commandements et cette culture du christianisme qui out donc, en Russie, neuf cent trente ans de plus que le communisme et que servent aujourd'hui

mière chef, M. Gorbatchev, soupçonné de beaucoup regarder vers l'Ouest. Ceux-là sont très voyants, mais pas les plus nombreux en fait, et la plupart, comme Vladimir Ossipov, en sont simplement venus, expérience faite, à se dire que l'humanisme chrétien était plus évident que celui du marxisme et que toute société avait droit à trouver son rythme d'évolution à partir de ses propres traditions.

Conservateurs, ils le sont par excellence, mais le paradoxe est que cet URSS conservateur de cette sorte appartient au parti du mouvement. Ni chauvinisme borné, ni portés à un fanatisme religieux, ils sont en fait le ferment d'un courant de droite modérée, parfaitement réaliste et dans lequel, « Perestrojka » aidant, pourrait bien affleurer la tentation de prendre M. Gorbatchev au mot. « Bien qu'il soit communiste et moi pas, dit Vladimir Ossipov du secrétaire général, je lui souhaite bien sûr de réussir car cet homme est un miracle : le premier être humain produit par ce pouvoir. Il est « bon », dit-il même mais en ajoutant cependant : « La « perestrojka » ne pourra pas être un succès tant que les croyants resteront des citoyens de seconde zone. Ils doivent pouvoir exercer des responsabilités, à des postes dirigeants, y compris dans le gouvernement ».

Or si Vladimir Ossipov ne fait que prendre date — pour un très lointain futur — en lançant l'idée de portefeuilles pour les chrétiens, les thèses de la prochaine conférence du parti soulignent bel et bien que les organisations indépendantes (donc les Eglises) devraient « pouvoir déposer des projets de loi et être des partenaires de l'Etat », dans des domaines tels que la santé ou l'éducation.

### Trouver Dieu dans un camp

Que faire ? « Vous faire oublier en allant en maison de repos, lui conseille l'un de ses professeurs, et d'ici un an, ça se rassera. » Il prend rendez-vous au dispensaire. Quand il y arrive, il est dirigé d'office vers la consultation psychiatrique dont il ressort, pour cause de manie de la persécution, entre deux infirmiers musclés. Et voilà l'amateur de peinture ligoté sur un lit, les veines bleues par les piqûres, abruti par les drogues.

Cinq mois plus tard, quand il sort après avoir admis la justesse du diagnostic et l'excellence du traitement, il n'y a que trois de ses anciens amis qui veulent bien encore le voir. Il est passé de l'autre côté du miroir, rencontre un prêtre qui avait trouvé Dieu en camp et reçoit le baptême après un office de Pâques.

Aujourd'hui, sa femme et lui appartiennent à l'aile progressiste de l'Eglise, celle qui interpelle la hiérarchie pour essayer de la faire bouger et de lui faire dire autre chose que tout le bien qu'elle pense de la lutte de l'URSS en faveur de la paix. Intransigeants sur leurs principes, ils se sont par exemple battus pour que l'école de leur fils ne l'inscrive pas aux Pionniers, mouvement où l'on prêche l'athéisme. Ils ont gagné mais sans que le prêtre dont la fille fréquente le même établissement songe une seconde à se joindre à cette bataille.

Il y a deux églises orthodoxes. La première est celle de la plupart des évêques et d'un grand nombre de prêtres qui ne critiquent jamais et sur rien le pouvoir, car le terreau leur a durablement appris la docilité ; car un écclé-

siastique complaisant jouit d'appréciables avantages et l'auto-sélection, dès l'entrée au séminaire, réserve les rares places aux candidats à l'échine souple.

La seconde s'esquisse dans les nouvelles générations de chrétiens, parmi ceux qui se sentent de renouveau et la révolte morale ont conduit à Dieu et qui voudraient que leur Eglise témoigne réellement de l'Evangile et de la justice. Même parmi ceux qui sont les évêques de parler en leur rappelant saint Jean (« Au commencement était le Verbe (...) et le Verbe était Dieu (...) »), on pérorait pendant ses mots, on prêche, comme dit Vladimir Ossipov, « les consignes à la polémique », car l'unité de l'Eglise est trop fondamentale pour que quiconque veuille la menacer.

La protestation aurait été plus digne que l'acquiescement au moment des persécutions, l'alliance du drapeau rouge et du goupillon passe trop souvent les limites de la décence, mais il est vrai aussi, après tout, que sous les mille ans de ce manteau peut à nouveau couler l'eau du baptême et que cette eau est source d'identité.

Vladimir Keïdan avait un père juif, et il aurait donc pu, en choisissant Dieu, choisir le judaïsme. Mais outre que l'Eglise de son enfance était orthodoxe, devenir juif, explique-t-il, aurait signifié pour lui choisir le départ, car le renouveau judalique en URSS est



Baptême à Krasnodar.

### Ceux qui confondent patriotisme et racisme

6 000 églises (plus de 50 000 avant la révolution), 60 évêques et 6 500 prêtres et diacres. Un filet d'eau dans un désert prend des sillons de fleuve et tout le monde, en fait, a l'Eglise en tête.

Ces intellectuels staliniens, qui sont le plus souvent anti-marxistes, assaisonneraient bien d'un peu de sacré la dictature nationaliste dont ils rêvent dans leur délire antisémite. M. Gorbatchev se dit que la docilité de la hiérarchie a fait ses preuves et que la hisser au rang d'interlocuteur peut détendre l'atmosphère et lui attirer un soutien fiable — celui des chrétiens. Tout ce que le pays compte d'esprits libres et sincères voit bien, enfin, non seulement que l'Eglise orthodoxe russe offre une infrastructure mais aussi qu'il n'est peut-être pas d'autre terrain d'où pourrait renaitre une identité nationale.

Cette Eglise, qui a toujours courbé la tête, béni la main qui la frappait, applaudit le régime, fait et dit ce que l'on lui demandait pour servir l'image et la politique étrangère du pouvoir, cette Eglise, dont la hiérarchie compte tant de puissants Judas, cette Eglise sclérosée et timorée attire ainsi comme la lumière le marcheur dans la nuit.

« Si Dieu n'est pas, poursuit Vladimir Ossipov, tout est permis, car si un Occidental peut être honnête tout en étant athée, chez nous, ce n'est pas le cas. » Citez-lui dix personnalités tout ce qu'il y a, de plus russe, de plus athée et de plus honnête, et il rétorque : « Oui, mais ce sont des intellectuels, et aux masses populaires, il faut la peur de Dieu, qui n'est pas, dit-il en devançant l'objection, la peur de la dictature ».

Parmi les chrétiens nationalistes ; il en est qui confondent patriotisme et racisme, haïssent la démocratie, rejettent en bloc tout ce qui est occidental et, au pro-

bleu, il se retrouve enfin de l'université.

## BON ANNIVERSAIRE CLAUDIO ARRAU !

LÉGENDE. Claudio Arrau a 85 ans. Tard reconnu comme l'un des grands pianistes de ce siècle, le vieux sphinx a encore bien des secrets à nous révéler. Son art, sa technique, ses disques : un grand dossier.

CIRCUIT. Les festivals de juin. En dehors des grands pèlerinages touristiques, avant la grande migration estivale, la musique se met au vert pour fêter les jours les plus longs. Notre guide complet.

IMMORTALITÉ. Les trésors du disque. Dans les dédales de FINA et de la Phonothèque nationale, un siècle de mémoire sonore est archivé, entretenu et rajouté. Nous avons exploré ces cavernes d'AB-Baba.

FEELING. James Galway juge ses chefs. Au temps où il était soliste dans quelques grands orchestres, le célèbre flûtiste a vu, de face, officier Karajan, Stokovski, Ormandy et Kempe. Son verdict est sans appel.

Et aussi le monde en musique de Sándor Végh, Jean-François Dandrieu, compositeur du Roy, le piano enragé d'Hector Berlioz, les casques hi-fi, les stages de l'été, les petites annonces.



Le Monde de la Musique 25 F. Chez votre marchand de journaux.

LES TRÉSORS DU DISQUE  
LES PREMIERS FESTIVALS DE L'ÉTÉ  
VOTRE GUIDE  
LES CHEFS VUS DE FACE

UNE PUBLICATION LEPT

# Proche-Orient

## ISRAËL : l'agitation dans les territoires occupés

### 207 Palestiniens ont été tués depuis le début du soulèvement selon le porte-parole de l'armée

Deux cent sept Palestiniens ont été tués depuis le début du soulèvement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, a indiqué, le mardi 31 mai, le porte-parole de l'armée israélienne, le général Ephraïm Lapid. Il a précisé que les circonstances dans lesquelles cinquante de ces victimes ont trouvé la mort n'étaient pas claires et faisaient l'objet d'enquêtes de la part de l'armée. Le général Lapid a par ailleurs indiqué que plusieurs dizaines de soldats israéliens avaient à ce jour été jugés par les tribunaux militaires pour « comportement indigne portant préjudice à l'image de marque de Tsahal ».

Le député Yossi Sarid, membre du mouvement des droits du citoyen, a de son côté déclaré lors d'une réunion à huis clos de la commission des affaires étrangères et de la défense qu'un haut responsable des territoires occupés avait attribué la poursuite des troubles à la brutalité de l'armée. Il a révélé que des documents qu'il avait pu se procurer faisaient état de 5130 personnes

blessées depuis le début du soulèvement. M. Sarid a averti le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, que les exécutés de l'armée risquaient de se poursuivre parce que les enquêtes intervenaient trop tard et étaient entachées de « négligence ».

Dans un témoignage écrit remis au ministre de la défense, un réserviste israélien a affirmé avoir vu des militaires maltraiter sévèrement des Palestiniens, dont un adolescent, dans une prison de Cisjordanie. Selon ce témoignage de M. Ariel Stemker, dont fait état un député de gauche, M. Dodi Zucker, cité mardi par la presse, vingt-cinq prisonniers, ligotés et les yeux recouverts d'un bandeau, ont été sévèrement battus le 20 avril dans un autobus qui les transportait à la prison de Dshirya. Selon M. Stemker, dès leur arrivée à la prison, les prisonniers ont été de nouveau battus à l'aide d'un câble électrique par un réserviste de Kiryat-Arba, une colonie juive située près d'Hébron, en présence du capi-

tain, qui n'est à aucun moment intervenu. Le passage à tabac s'est prolongé, et un des cuisiniers de la prison s'y est joint avec enthousiasme, a poursuivi M. Stemker, qui a accusé ce cuisinier d'avoir jeté « de toutes ses forces » un très jeune garçon d'abord contre une clôture de barbelés et ensuite contre un mur, après l'avoir roué de coups.

A Jérusalem, un groupe de plusieurs dizaines d'officiers en retraite qui avaient constitué en mars une organisation appelée le Conseil pour la paix et la sécurité ont rendu public dimanche un projet de consensus sur le problème de l'occupation. L'ancien général Ori Orr, cité par le New York Times, a affirmé que le Conseil s'était prononcé pour une solution de compromis en échange d'une « réelle sécurité ».

« Nous sommes tous d'accord pour estimer que l'occupation devrait prendre fin parce que son maintien représente un danger plus grave pour notre sécurité que sa perpétuation », a-t-il dit. — (AFP, Reuters.)

# A travers le monde

## Afrique du Sud

### Désaccords parmi les chefs des Eglises

L'archevêque anglican Desmond Tutu s'est déclaré déçu, le mardi 31 mai, des résultats d'une conférence des responsables religieux d'Afrique du Sud, qui n'ont pas réussi, après deux jours de réunion, à se mettre d'accord sur un ambitieux programme de lutte contre l'apartheid.

« Nous aurions pu aller bien plus loin », a-t-il déclaré après la clôture de cette conférence consacrée à la recherche d'un plan d'action non violent pour lutter contre la ségrégation raciale en Afrique du Sud. Environ deux cents chrétiens, ainsi que quelques dirigeants musulmans, hindous et juifs, se sont engagés à lancer une campagne pacifique « pour la vérité » dans tout le pays.

Lundi, dans l'église Regina Mundi à Soweto, le pasteur Frank Chikane, chef du Conseil des Eglises sud-africaines (anti-gouvernemental), avait appelé « tous les chrétiens à s'engager dans une opposition non violente » au régime de Pretoria. Mais selon Mgr Tutu, un certain nombre de responsables religieux se sont dissociés d'un vote majoritaire en faveur de trois jours de manifestations du 6 au 8 juin, à l'appel du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU, gauche). Mgr Tutu a également fait état de profondes divisions lors de la réunion.

Allan Boesak, chef de file de l'Alliance mondiale des Eglises réformées, s'est lui aussi déclaré très déçu. « Il est clair que l'engagement que nous attendions allait plus loin que ce que la plupart des chefs des Eglises étaient prêts à faire », a-t-il déclaré. — (Reuters.)

Confusion en Colombie, alors que l'identité des auteurs de M. Alvaro Gomez, le dirigeant de l'opposition conservatrice, demeure toujours inconnue. Depuis le rapt de M. Gomez, enlevé le 29 mai dernier par un groupe armé, plusieurs communiqués contradictoires se sont succédés.

Un premier message signé par les « extraditables » (groupe de trafiquants de drogue menacés d'extradition aux Etats-Unis) revendiquait l'enlèvement et posait comme condition la libération, de M. Carlos Lehder, un membre du « Cartel de Medellín » actuellement jugé aux Etats-Unis un second communiqué diffusé par la même organisation quelques heures plus tard, a démenti ces informations.

« Les Extraditables », une organisation formée par les chefs du cartel est responsable selon les services

américains de lutte contre le trafic de drogue, de la commercialisation de 80 % de la cocaïne se vendant aux Etats-Unis.

Par ailleurs, les violents combats qui opposent depuis samedi dernier, dans la région bananière d'Uraba, des détachements de l'armée à des maquisards de la Coordination nationale de la guérilla (CNG) ont fait vingt-trois morts. (AFP, Reuters.)

Colombie  
Confusion après l'enlèvement d'un dirigeant conservateur

Colombie  
Confusion après l'enlèvement d'un dirigeant conservateur

## Zimbabwe

## 113 « dissidents » ont déposé les armes

Le ministre zimbabwéen de l'Intérieur, M. Moven Mahachi, a décrit comme « un succès à 100 % » l'armistice dont cent treize dissidents avaient profité, le mardi 31 mai, en fin de journée, six heures avant son expiration. « C'est à peu près le nombre que nous attendions », a-t-il ajouté.

Le ministre a reconnu que le chiffre total des dissidents n'était pas connu et qu'il en manquait peut-être encore deux ou trois. « Mais, a-t-il souligné, je suis satisfait. » L'armistice, décrété le 19 avril par le président Robert Mugabe, prévoyait le pardon pour les dissidents qui se seraient rendus avant mardi minuit.

La dissidence a fait des centaines de morts — jusqu'à trois mille cinq cents selon certaines sources — dans le sud du Zimbabwe et notamment la province du Matabeland. Le gouvernement accuse la part minoritaire, la ZAPU (Union populaire africaine du Zimbabwe), de Joshua Nkomo d'en être l'instigateur, ce que celle-ci a toujours démenti.

La fusion en cours entre la ZAPU et la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe) dirigée et le résultat satisfaisant de l'armistice font maintenant espérer au gouvernement un retour au calme dans le Matabeland. — (AFP.)

## Equateur

### Etat d'urgence et grève générale

Le président Leon Febres Cordero a décrété, le mardi 31 mai, l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire. Cette mesure a été prise pour tenter de limiter la grève nationale organisée mercredi à l'instigation du Front unifié des travailleurs. Le ministre de l'Intérieur, M. Heinz Moeller, a annoncé qu'à cette occasion toutes les forces armées et la police seront mobilisées afin de « protéger les citoyens d'actes de vandalisme contre la vie et l'intégrité physique des individus et contre les biens publics et privés ».

Les syndicats revendiquent une hausse générale des salaires (équivalente à 141 % du salaire minimum garanti), le gel des prix et des aliments de base et l'abandon d'un projet de hausse des prix des transports publics. Cette grève est le septième du genre dirigée contre le gouvernement conservateur de M. Febres Cordero, qui devra céder le pouvoir en août au dirigeant social-démocrate, M. Rodrigo Borja, élu le 8 mai dernier. — (AFP, Reuters, UPL.)

## Pologne

### Solidarité appelle au boycottage des élections municipales

Varsovie. — La direction du syndicat Interd Solidarność (Komisja Krajowa Wykonawcza, KKW) a préconisé le boycottage des élections municipales prévues pour le 19 juin prochain en Pologne.

Dans un communiqué rendu public à l'issue d'une réunion lundi à Gdanek (Nord), dont la teneur a été transmise, mardi 31 mai, à l'AFP, l'organe suprême de l'organisation ouvrière dénonce cette consultation électorale comme « antidémocratique ». Il estime que les électeurs ont été « spoliés » de leurs droits, n'ayant pas eu la possibilité de « désigner librement leurs candidats ».

Le mode de scrutin retenu prévoit, pour la première fois dans les annales de la Pologne populaire, plusieurs candidatures — deux à trois selon les circonscriptions — pour un poste à pourvoir. Les listes électorales ne sont plus préférentielles, comme cela était le cas jusqu'à présent. Elles sont cependant établies par des « collèges électoraux » composés uniquement de personnes directement ou indirectement associées au pouvoir. — (AFP.)

ÉTATS-UNIS : nouvelle démission au ministère de la Justice. — L'hémorragie de responsables du département de la Justice s'est poursuivie, le vendredi 21 mai, avec l'annonce de la démission en juillet prochain de M. Charles Cooper, chef des services juridiques. M. Cooper a précisé qu'il quitterait ses fonctions le 9 juillet, mais que sa décision de démissionner était prise « depuis longtemps » et « sans aucune relation avec la controverse actuelle » autour de l'attribution générale Edwin Meese, qui fait l'objet d'une enquête pour népotisme. — (AFP.)

FIDJI : saisie d'armes en Australie. — Les autorités australiennes ont annoncé, le mardi 31 mai, avoir saisi à Sydney un chargement de 15 tonnes d'armes lourdes de fabrication soviétique, dont certaines ultramodernes, à destination des FIDJI. Cette saisie, la plus importante jamais réalisée en Australie, a été effectuée alors que le chargement allait être transféré d'un navire australien en provenance du Nord-Yémen, l'Anro Australia, sur un bâtiment enregistré en France, le Capitaine Cook II, ont indiqué les douanes. — (Reuters.)

**L'élection présidentielle**  
le nouveau contrat de François Mitterrand

# Le Monde

## L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

- La campagne : les candidats, les programmes.
- Les résultats complets : par département, ville et grande commune pour chaque tour avec les commentaires des correspondants du Monde.
- Les analyses : avec le concours du CNRS
  - les enjeux de l'élection présidentielle,
  - les priorités comparées des candidats et des médias,
  - les thèmes de la campagne et l'attente des citoyens,
  - les enseignements des sondages à la sortie des urnes (l'électorat de chaque candidat, le vote des femmes, des jeunes, des catholiques, etc.).

**Un numéro hors série, 146 p. — 33 F**  
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

**BON DE COMMANDE : L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE**

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_

LOCALITÉ : \_\_\_\_\_ PAYS : \_\_\_\_\_

Nombre d'exemplaires : \_\_\_\_\_ X 38 F (frais de transport inclus, France métropole)

Nombre d'exemplaires : \_\_\_\_\_ X 40 F (frais de transport inclus, étranger)

TOTAL : \_\_\_\_\_ F

Commande et règlement à renvoyer à **Le Monde**, Service de la vente au numéro, 7, rue des Italiens, 75009 Paris (FRANCE)

**LE CHATEAU EN FRANCE**

Direction : J.P. BABELON

Co-édition : Caisse Nationale des Monuments Historiques et Sites

21 x 30 cm - 440 p. - 380 F

**Berger-Levrault**

UN GRAND NOM DE FRANCE

**LIVRES**

**POLONAIS**

et livres français sur la Pologne et l'Europe de l'Est

Catalogues sur demande

**LIBELLA**

12, rue Saint-Louis-en-l'Île, PARIS-6

Tél. : 43-26-51-09

(Publicité)

**OTAGES : LES DESSOUS D'UNE LIBÉRATION**

Ce que la France a dû payer pour arracher à leurs geôliers Carton, Fontaine et Kauffman. Comment des rebondissements de dernière heure ont failli compromettre les négociations.

Dans le numéro de juin d'Arabes en kiosques et en librairies

78, rue Joffroy, 75017 Paris

Tél. : 46.22.34.14

## RÉSULTATS (additif)

# GRAND CONCOURS

## LE MONDE DU VIN

avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA

DU 27° AU 97° PRIX

Un séjour pour deux personnes dans des Relais et Châteaux en France.

Micheline CLAUDE, 51 EPERNAY • Jean DECHARTE, 06 VAL-BONNE • Clément DECKER, 67 STRASBOURG • Liliane DELAPLANCHE, 56 VANNES • Marcelle DEROME, 33 SCEAUX • Emmanuel DIDIER, 33 BORDEAUX • Frédéric DORGE, 30 ANDUZE • Patrick DUCOS, 33 LE BOUSCAT •

Jacques IEHLE, 75 PARIS • Michel JABOT, 92 BAGNEUX • Bernadette JOURDAN, 75 PARIS • Jean-Pierre LAHOUCHE, 06 NICE • Gilles LECROSNIER, 14 BAYEUX • Jean-Louis LEFRANÇOIS, 35 RENNES • Marc-Henry LEMAY, 33 LE BOUSCAT • Marc-Paul LEMAY, 33 BORDEAUX •

سنة ١٩٨٨

# Politique

## Le PCF dans la campagne pour les élections législatives

Invité de l'émission « Face au public » sur France-Inter, le mardi 31 mai, M. Georges Marchais a indiqué que le comité central du PCF « décidera lundi [6 juin] de l'attitude à adopter au deuxième tour ». Sans préjuger la décision de cette instance, mais en facilitant sa réflexion, le secrétaire général a affirmé que le PCF n'appellerait pas à voter pour des candidats socialistes qui auraient, au second tour, le soutien du PS. Peut-on en déduire, en revanche, qu'il appellera à voter pour les candidats socialistes arrivés en tête de la

gauche, alors que M. Marchais lui-même pourrait bénéficier d'un désistement de complaisance, au cas où il serait devancé dans la circonscription du Val-de-Marne, dont il est député sortant ?

« Nous sommes opposés à l'alliance avec la droite, et ce n'est pas vrai », a déclaré le dirigeant communiste, « qu'on puisse faire une politique de gauche en alliance avec la droite. Or le contraire c'est la droite. Il serait inconséquent de notre part, d'un côté, de dire que nous condamnons

toute politique d'alliance avec la droite au gouvernement et, en même temps, d'appeler nos électeurs à voter pour des candidats de droite. D'ailleurs, nos électeurs ne nous suivraient pas. »

Estimant que le PCF « ne peut compter que sur ses propres suffrages », le secrétaire général a repris l'argument utilisé, la veille, par M. Jean-Claude Gaxot, invité de « Télé-Matina », sur A 2, le secrétaire à l'organisation avait affirmé : « Nous ne demandons pas de cadeau dans cette campagne pour les élections législatives, et ce

n'est pas en s'alliant avec la droite que l'on pourra pratiquer une politique de gauche. »

Par ailleurs, M. Roland Leroy, membre du bureau politique, doit rencontrer M. Pierre Joxe, ministre de l'Intérieur, dans les prochains jours, afin de le convaincre de choisir une date, pour les élections cantonales du mois de septembre, qui ne soit pas le dimanche 11 septembre, date de la Fête de l'Humanité.

## La poche de résistance des communistes dans le Valenciennois

VALENCIENNES de notre envoyé spécial

Pendant des décennies, ils se sont pris pour les intouchables de l'arrondissement. A l'est du Nord, les communistes ont longtemps régné en maîtres dans ce Valenciennois terre de labours et de luttes, fonds de commerce rentable pour le négociant de toutes les frustrations et la gestion de toutes les colères. Sous l'enseigne rouge, ils avaient patiemment garni leurs étals ; les tiers des marées, sept postes de conseiller général, trois sièges de député sur trois, encore en 1981.

Le commerce était profitable et favorisait toutes les rentes pour les gros actionnaires du parti. 1973, Gustave Ansart, le sortiste du bureau politique, récupère la circonscription de Denain, l'une des meilleures parts du gâteau pour se mettre à l'abri de toute liquidation prématurée. Personne ne lèvera le petit doigt. En 1981, la vague rose le fera même réécrire dans le premier tour. Son dauphin, Alain Bocquet, devenu calife à la place du calife, premier secrétaire de la grosse fédération du Nord, débarrasera à son tour cinq ans plus tard pour offrir son premier mandat de député et remettre en même temps au pas la circonscription de Saint-Amand, échappée provisoirement de Valenciennois.

Un parti fort, une CGT puissante. Dans l'arrière-boutique des entreprises, dans les mines et les aciéries, au pied de tous les piliers de l'économie locale, les communistes sont là, capables au premier lever de bande-roule de jeter dans la rue des milliers d'ouvriers. C'était le bon usage. Pour eux l'Par pour tous ! La thèse était bien gardée. Si bien gardée que les créateurs d'emploi préfèrent souvent s'en aller voir ailleurs et que les ministres des gouvernements de droite avaient fini par faire définitivement verser dans le désespoir les militants. Les communistes ont vécu ici comme des coqs en pâte, plumeaux sans vergogne la volaille socialiste. Il faudrait des tonnes et des tonnes pour raconter l'histoire de ces haines incessantes, de ces jalousies perpétuelles entre des communistes dominateurs et des socialistes qui, nourris au lait de la SFIO, ont toujours eu depuis une certaine tradition populaire humaniste. Les uns et les autres ne se sont jamais, en défai-

live, remis tout à fait du congrès de Tours. Ici, un communiste qui se respecte et un socialiste qui casse du socialiste. Et réciproquement.

En 1979, en pleine crise de la sidérurgie, Pierre Mauroy, alors qu'il n'était que le président de la région Nord, est bien du mal à se faire entendre des ouvriers de Trith-Saint-Léger. Quelques années plus tard, devenu premier ministre, sa mission ne fut guère plus facile chez les gars de Denain. Deux images fortes de l'album de cette gauche éviscée et qui, même au plus beau temps du programme communiste, n'a jamais réussi à masquer des lézards historiques.

Dans ce Valenciennois secoué depuis plus de vingt ans par toutes les crises, chacun sait qu'une page de l'album est en train d'être tournée. L'ajout est d'une banale simplicité : les socialistes ont profité de Mitterrand. Aux communistes d'être à l'être mis dans le même sac que Marchais et Lajoine. Depuis 1981, le socialisme valenciennois relève petit à petit la tête, surfant sur la vague mitterrandiste qui a dépassé largement sa deuxième tour de l'élection présidentielle, dans cet arrondissement, le coté de bonheur des 60 %.

### Une chance au grattage

Les communistes, eux, essaient tant bien que mal d'endiguer la vague de la récession nationale qui trappe le parti des camarades, sans bien comprendre tout ce qui leur arrive. Ils ont oublié les 15 % de Lajoine au premier tour, se disant qu'ils seraient se donner toujours une bonne chance au grattage. La main sur le cœur, ils se flattent de n'avoir point changé face « aux marchands d'illusions socialistes », ne se rendant pas compte qu'ils ont précipité les seuls dans cette région en pleine mutation à n'avoir pas évolué. Ils continuent invariablement de prétendre s'imposer comme les fidèles interprètes « des justes revendications des travailleurs », mais des travailleurs qui ne veulent plus répondre au doigt et à l'œil, et qui en tout cas ont déserté par la force des licenciements les terrains de chasse traditionnels du PCF.

Partis de haut, les communistes du Valenciennois tomberont-ils

moins bas que leurs camarades de Seine-Saint-Denis ou des Bouches-du-Rhône ? Ce Valenciennois sera-t-il la dernière poche de résistance communiste de France ? Telle est bien la question que l'on peut poser à quelques jours du premier tour des élections législatives. Comme son voisin et camarade Georges Hage dans le dix-neuvième circonscription, celle de Denain, n'a guère de souci à se faire. Les socialistes l'ont menagé. Indécidable il était. Indécidable il restera, même s'il est acquis qu'il ne pourra cette fois se dispenser d'un second tour. Avant que Denain ne tombe, Georges Marchais sera sans doute depuis longtemps à la retraite.

La vingt et unième circonscription — celle de Valenciennes, — l'ancien chef de vieux député communiste Georges Bustin, a été ressué sur mesure par Charles Pasqua pour favoriser la réélection du jeune maire RPR de la ville, Olivier Marlière. Celui-ci n'ayant pas réussi à faire ses preuves, la lutte va être chaude entre le socialiste Daniel Bois, le maire de Condé, et un communiste de la nouvelle génération vainqueur d'une récente cantonale partielle, Fabien Thième. Si celui-ci ne parvenait pas à franchir l'écueil du premier tour, on murmure déjà qu'à son second les communistes seraient prêts à faire voter Marlière pour éviter coté que coté la victoire du socialiste, qui aurait valeur d'exploit.

### Zorro plutôt que « Jojo »

Mais c'est en réalité dans les vingt-troisième circonscription, celle de Saint-Amand — que socialistes et communistes vont se livrer une grande bataille pour l'honneur. Pour les socialistes, l'enjeu est de taille : faire tomber le premier secrétaire de la fédération PC du Nord et député sortant, Alain Bocquet. Ils n'ont rien négocié et c'est Pierre Mauroy qui, de Lille, a commandé la manœuvre. Dans un premier temps, le maire de Lille a tenté de lancer dans la bagarre son vieux ami et complice, le maire de Saint-Amand, le « Jojo » d'Intervilles, Georges Donnez, qui en tout cas est déserté par la force des licenciements du PCF.

Dans le Valenciennois, Georges Donnez n'est pas l'importe qui. Il symbolise à lui seul une partie de

l'histoire mouvementée du socialisme du Nord, celle qui n'accepta jamais le mariage forcé de l'union de la gauche. En 1967, « Jojo » avait spectaculairement claqué la porte de la SFIO pour créer, quelques années après, avec son compère Max Lejeune, le Mouvement des démocrates sociaux, transformé depuis en composante de l'UDF étiquetée PSD. A Paris, « Jojo » compte aussi. Membre du bureau politique de l'UDF, il est l'ami de Simone Veil et proche de Valéry Giscard d'Estaing. L'ouverture, il ne pouvait qu'être personnellement pour, trop ravi de pouvoir ainsi démontrer « qu'il avait, comme il dit, simplement le tort d'avoir eu raison vingt ans trop tôt ». Pierre Mauroy savait tout cela.

« Jojo » était décidé à tenter le coup à condition de n'être pas l'otage des socialistes et de pouvoir concourir sous le label « de l'union des socio-démocrates ». La fédération PS du Nord était d'accord. Valéry Giscard d'Estaing avait trouvé l'idée « amusante ». « Jojo », candidat avec l'appui socialiste per-

sonnalisé par un suppléant socialiste en la personne du maire d'Auzin, André Parent, c'était pratiquement l'assurance de bouler Alain Bocquet hors du Valenciennois. L'affaire était pratiquement entendue jusqu'au soir où les socialistes locaux trouvèrent cette ficelle de l'ouverture un peu grosse. « Jojo » restait positif, eux un renégat. Exit donc « Jojo ».

Tel Zorro, un autre homme fut aussitôt appelé à la rescousse : Bernard Kouchner, le crapahuteur de Médecins sans frontières. A peine avait-il eu le temps d'étrémer son nouveau costume de secrétaire d'Etat que ce fringant quadrupède s'est retrouvé en tenue de parachutiste dans les brumes de ce Nord qu'il ne connaissait qu'au travers des lectures de Zola. Depuis quinze jours, le candidat de « la France Unie », qui n'a pour tout slogan que le mot « faire », a eu le temps de compléter ses connaissances et de constater qu'il n'est point nécessaire de changer de latitude pour rencontrer la misère et le désespoir.

« Il faut maintenant que tu lui frottes au suffrage universel », lui

avait enjoint Pierre Mauroy. Avec beaucoup d'application, le docteur Kouchner a donc relevé ce nouveau pari. Les socialistes du coin l'ont bien accepté. Mais sa mission, malgré l'impact personnel et l'élan mitterrandiste, n'est pas des plus comodes. En dix ans, Alain Bocquet a labouré en long et en large sa circonscription, et il a eu finalement donner de lui une image plus avenante que celle de son parti. Celui-ci a mal réagi à l'arrivée « de ce politicien parisien du seizième arrondissement », qu'il a pris pour une proscrit directement inspiré par Pierre Mauroy. Battu ou pas, le voix déjà en train de mourir sa revanche, persuadé que les socialistes n'ont plus dans le Valenciennois qu'un seul objectif : déstabiliser la direction du PC dans le Nord.

Alain Bocquet a déjà choisi le terrain des trépassés : les municipalités de Lille l'an prochain. « Tout cela se paiera. Pierre Mauroy n'est pas qu'un homme. Il devra nous régler les agios ». Les frères ennemis du Nord ne sont décidément pas prêts de s'emmyer...

DANIEL CARTON.

## La fin du bastion de la Haute-Vienne ?

LIMOGES de notre correspondant

La Haute-Vienne enverra-t-elle quatre députés socialistes au Palais Bourbon ? Le résultat des deux tours de l'élection présidentielle ne laisse guère planer de doute statistique. Reste que les choix nationaux et l'équation personnelle des candidats en lice sont susceptibles de déplacer quelques points décisifs.

Côté stratégie, deux circonscriptions pouvaient être concernées par l'ouverture. Examiné, à jugé le petit monde socialiste limousin. Côté centriste, M. Henri Bouvet, député radical sortant, affirme haut et fort son indignation devant la « dérive insensée » de la droite, « dont la moitié des candidats négociant avec le Front national ». Il se dit prêt à collaborer « dans une perspective social-libérale ». Conseiller municipal ministériel de Limoges, M. Bouvet s'est opposé, depuis quelques années, à la « coalition socialo-communiste » qui perturbe en

Limousin. Il l'a fait dans des termes assez vigoureux pour être jugés « insultants » par les élus socialistes du département. Tout « cadeau » de ce côté-là était impossible et M. Louis Longoche, sénateur maire de Limoges, aurait de toute façon opposé un veto absolu.

Côté communiste, le cas de M. Marcel Rigout apparaît plus complexe. D'abord enclin à faciliter la réélection de l'ancien ministre — M. François Mitterrand, dit-on, — serait favorable. — le PS a finalement choisi de lui opposer un candidat de premier plan, M. Jean-Claude Peyronnet, universitaire et président du conseil général, qui a pour suppléant M. Jean-Claude Demerlat, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Haute-Vienne. Contrairement à d'autres circonscriptions, les deux hommes ne sont pas là pour faire de la figure et se sont affirmés « indifférents aux combinaisons d'états-majors ».

Partisan d' « une campagne de la loyale », M. Peyronnet remarque

« depuis 1967, Marcel Rigout a bénéficié de la discipline républicaine ». « Si je suis en tête au premier tour, ajoutez-moi, je suis convaincu qu'il l'appuiera aussi. Le problème [du désistement] ne risquera pas de se poser à partir de l'instant où l'écart sera important au premier tour. »

Côté PCF, on assure ne rien demander. « Marcel fait campagne pour être en tête. » Mais ses partisans, aussi bien que ses camarades « orthodoxes », qui voient peu l'accueil de donner « un coup de poing dans le dos du parti », rencontrent quelques difficultés à animer la campagne électorale. Cependant, l'ancien ministre, outre sa notoriété personnelle, pourrait bénéficier du fait que certains militants socialistes auraient préféré M. Daniel Nouailles, maire d'Aix-sur-Vienne, vice-président du conseil régional, que d'aucuns disent évincé parce que « roccardien ».

GEORGES CHATAIN.

## Les chefs de file sur le terrain

A Marseille

A Paris

### M. Rocard plaide pour « une majorité républicaine stable et pluraliste »

MARSEILLE de notre envoyé spécial

Pas de chance, décidément. Aux Marseillais (Yvelinens), au samedi dernier, on attendait mille quater cent personnes. Il en était venu un petit millier. A Marseille, une salle de quelque cinq mille places était préparée, le mardi 31 mai, pour la venue de M. Michel Rocard : au lieu de l'efficacité de l'appareil — la fédération, ils n'étaient que deux mille cinq cents, environ, à s'être déplacés jusqu'au parc Chanot.

Il ne faut probablement pas voir dans cette désaffection des foules militantes une défiance à l'égard du premier ministre. M. Michel Pezet, homme fort de la fédération, exprime un sentiment ressenti à droite comme à gauche, lorsqu'il affirme que les gens ne se décident pas à bouger pour une élection qui, à leurs yeux, est surtout le « troisième tour de l'élection présidentielle ». Peut-être aussi certains socialistes n'ont-ils pas envie de se « crever la paillasse » pour défendre « l'ouverture ».

M. Rocard, pourtant, y a consacré l'essentiel de son propos. Il a défini « l'ouverture » — Marseille et Front national obligent — comme la constitution d'une sorte de cartel anti-Le Pen : « Il y a dans l'attitude à l'égard du Front national, a expliqué le premier ministre, un côté qui est en train de devenir, un critère de ce que l'on appelle par commode la droite, une ligne de démarcation — l'emploi de la mot à dessin — entre les républicains et les autres. C'est à nous qu'il appartient de montrer qu'il peut exister dans ce pays une majorité républicaine qui soit à la fois stable, dynamique et pluraliste. »

M. Rocard s'est employé à poser les premiers jalons de l'action d'une telle majorité, en esquissant la définition d'un code de conduite gouvernemental autour des deux principes qui lui donnent à cœur : l'ouverture, le respect des intérêts du monde du travail.

L'ouverture — quotidien, cela donne la définition suivante : « Moins de grandes réformes, plus de mesures concrètes qui améliorent (...) le travail et la vie de chaque jour, voilà l'ouverture (...) en direction de l'ensemble des Français et des Français. (...) De 1981 à 1986, nous avons réconcilié les Français avec leurs entreprises. Il s'agit maintenant de réconcilier l'Etat avec la société tout entière. »

A l'égard du monde ouvrier, et plus particulièrement des situations « tout ensemble dramatiques et symboliques » des secteurs en crise, le code de conduite se présente ainsi : « La démarche du gouvernement (...) consiste à prendre la mesure des mutations nécessaires, mais en même temps à veiller à ce que les efforts demandés à chacun ou imposés par le cours des choses ne soient pas insurmontables. Bref, à faire en sorte que la modernisation ne devienne pas le synonyme du désespoir. »

### Différentes manières de s'asseoir

Il y a la France, il y a aussi Marseille. M. Rocard avait préparé quelques messages personnels à l'intention de la cité phocéenne. D'abord, un peu d'humour genre Vieux Paris, au parfum antisé : « Un volume de Le Pen dans cinq volumes de Gaudin, se a encore le goût du Front national ! Et c'est un pastis amer ! ». Applaudissements polis.

Silence de plomb, en revanche, pour le deuxième message, qui, il est vrai, voulait précisément toucher à ce qui fait mal : « Marseille, a lancé M. Rocard, ne résoudra pas les difficultés de coexistence de communautés différentes en se repliant sur elle-même. L'Europe est en train de changer de rôle (...). De cette Europe en devenir, Marseille a tous les atouts en matière de coopération des pôles essentiels. Tous les atouts, géographiques, historiques, culturels, économiques, sauf un. Sauf la certitude de pouvoir puiser en elle-même le ressort du succès et de l'ouverture. D'autres grandes cités d'hier se sont ainsi laissées aller : Aigues-Mortes (...), Bruges, Venise. Oui, assurément, il y a pour un grand port différentes manières de s'asseoir. » A cet instant, une

### M. Arreckx (UDF) : « plutôt le FN que le PS »

M. Maurice Arreckx, sénateur (UDF), président départemental de l'UDF et président du conseil général du Var, a déclaré, le lundi 30 mai, qu'il « préfère voir un député du Front national élu plutôt que le candidat du Parti socialiste » et que dans le cas où la candidature du Front national, M. Yann Prat (député sortant), arriverait en tête au premier tour, les autres candidats de droite devraient se retirer sans se désister. « Le PS reste l'ennemi n°1 », a-t-il dit, et « on ne peut ignorer 25 % des Varois qui ont voté pour le FN ».

M. Arreckx a regretté que l'investiture URC pour trois ans : circonscription ait été donnée à M. Léopold Ritonaleo au lieu de M. Jo Sercia, conseiller général (ex-RPR).

### M. Barre : le danger du Front national

Dans un entretien publié dans son journal électoral Barre Hebdo, M. Raymond Barre exprime ses inquiétudes face à l'évolution : « Je me méfie, explique-t-il, de l'évolution du Front national et de ses conséquences sur la vie politique. Je crains que, face à ce phénomène, la droite française se « divise » un peu plus, et cela, les Français ne l'accepteront pas. » Il y aura toujours, ajoute l'ancien premier ministre, un courant d'extrême droite en France plus ou moins fort selon les périodes. Mais, si la droite traditionnelle s'extrême sous cette influence, elle se réduira d'elle-même au profit de la gauche, et ce ne sera pas bon pour la France. »

### M. Chirac dans les points chauds

Avant de se rendre le mercredi 1<sup>er</sup> juin dans le onzième arrondissement, dont le maire est M. Alain Devaquet, candidat de l'URC, et dans le vingtième, où M. Didier Bariani se représente, M. Chirac, qui terminera la semaine en Corrèze, a consacré la journée de mardi à parcourir trois circonscriptions parisiennes. Dans la première, qui regroupe les quatre premiers arrondissements de Paris, en compagnie de M. Jacques Dominati, député sortant UDF, il a visité quelques rues étroites et grouillantes, bordées d'immeubles souvent vétustes, de ces quartiers — le Sentier, le Marais, les Halles — du cœur de la capitale. M. Chirac a fait remarquer que, si son actuelle mandature municipale a été notamment consacrée à moderniser l'Est parisien, celle qui commencera l'année prochaine, devrait être davantage consacrée à la réhabilitation du centre de Paris.

Dans l'après-midi, après être allé dans le 19<sup>e</sup> arrondissement (20<sup>e</sup> circ.), où M. Jacques Féron se représente, M. Chirac a accompagné M. François de Panafieu, député sortant, dans une visite de l'avenue de Saint-Ouen à la limite du 17<sup>e</sup> arrondissement et du 18<sup>e</sup>, dont une fraction figure maintenant dans le 17<sup>e</sup> circonscription, qui fut représentée à l'Assemblée nationale par son père, M. François Missoffe, de 1958 à 1974 puis par sa mère jusqu'en 1986.

M. de Panafieu, adjoint au maire de Paris pour les affaires culturelles, qui « travaille » activement le terrain depuis deux ans, a conduit le maire de Paris dans un foyer pour personnes âgées du passage Saint-Ange et dans les boutiques et cafés de l'avenue, dirigeant avec autorité les pas de son hôte et

allant même jusqu'à le présenter : « Tenez, je vous amène M. Chirac, vous le reconnaissez », alors qu'en général, dans ce genre de visite, de tels rôles sont inversés.

Partout l'accueil a été sympathique, et M. Chirac a dû distribuer de nombreux autographes au milieu de petits groupements curieux et multicolores. Mais il s'est contenté de faire l'éloge de la candidature de l'URC sans allusion à la situation politique nationale.

L'entregent du député sortant suffira-t-il à inverser la tendance du deuxième tour de l'élection présidentielle dans cette circonscription où M. Mitterrand emporta d'une courte tête (50,10 %) sur M. Chirac ? M. de Panafieu peut bénéficier du report des voix « baristes » (12,03 %) lesquelles ajoutées aux suffrages de M. Chirac (25,86 %) lui permettraient de dépasser le score recueilli par M. Mitterrand au premier tour (31,56 %), mais pas celui de la gauche dans son ensemble, qui a totalisé 41,11 % (sans les écologistes).

Le PS est aujourd'hui représenté par M. Yvette Davand actuellement soutenue par M. Claude Estier, sénateur, dont elle fut la suppléante lorsqu'il était député socialiste du 18<sup>e</sup> arrondissement, de 1981 à 1986.

Le Front national est en mesure d'arbitrer cette confrontation, puisque M. Le Pen a recueilli dans cette circonscription 17,25 % des voix. Toutefois son candidat est un « parachuté », peu connu sur place, puisqu'il s'agit de M. Jean-Pierre Reveau, qui avait été élu député du Rhône en 1986.

ANDRÉ PASSERON.

# Politique

## La recomposition du paysage politique français

### Le centre ou l'éternel retour

(Suite de la première page.)

Si l'histoire politique est davantage celle de l'exercice du pouvoir et des décisions qui engagent le destin national que des affrontements partisans et du choc des idéologies, il est manifeste que la France a été plus souvent gouvernée par les centres que par le bloc des gauches unies ou la coalition des droites associées. Si ce fut pour le bien ou pour le malheur du pays, à chacun d'en décider. Aussi la véritable alternance serait-elle, plus que la succession dans les faveurs du suffrage du bloc des gauches et du rassemblement des droites, le passage de majorités associant les centres à des situations dualistes opposant bloc contre bloc toutes les droites à toutes les gauches.

Le ou les centres ? Nous venons d'employer tout à tour le singulier et le pluriel : le nombre n'est pas indifférent. Ce n'est pas simple question de grammaire : l'enjeu concerne la définition du centre et la réalité du phénomène. Si on parle aujourd'hui des centristes plus que du centre, ce n'est pas seulement en raison de leur nombre mais parce qu'une pluralité de formations tendent à se situer au centre et s'en disputent la possession. Le centre est une position abstraite, un concept ; les centristes sont une réalité concrète.

Le centre s'étend sur les terres de la droite et de la gauche, car ses contours sont mal définis : son extension varie en fonction des alliances et des rapprochements ; tantôt il se dilate jusqu'à englober une bonne partie de la droite, par exemple le courant libéral, et tantôt il se rétrécit jusqu'à sembler disparaître à jamais. De ce fait, il y a au centre plusieurs nuances qui se disposent elle aussi de gauche à la droite.

Et pourtant il existe des centres qui ne sont pas seulement par position occasionnelle ou dans l'attente de trouver leur place définitive dans le système droite-gauche, mais par leur philosophie et leurs orientations. Choix négatifs, le refus des extrêmes, la récusation du schéma droite-gauche,

le rejet de toute politique du pire pourraient donner l'impression que le centre n'est qu'un lieu d'indécision. Mais ils n'excluent pas des affirmations positives, des choix volontaires qui sont l'endroit et le fondement de ces refus. Depuis un quart de siècle, à la suite des enquêtes d'opinion, on a appris à distinguer le centre du marais formé des indécis ou des indifférents.

La dénomination de centriste s'applique aujourd'hui essentiellement au congrégat qu'est l'UDF. L'UDF fédère trois ou quatre tendances qui se rattachent à autant de traditions qui n'ont pas toutes été au centre. La fraction du Parti radical qui a choisi de s'intégrer à la majorité de droite n'y est pas née : elle est un rameau du grand parti de la III<sup>e</sup> République qui a été à ses débuts l'extrême gauche de la démocratie ; c'est le mouvement irrésistible qui emporte vers la droite la plupart des familles politiques qui l'a peu à peu amené au centre et l'y a déposé. De même pour les quelques éléments détachés du socialisme et regroupés dans une petite formation sociale-démocrate.

Les uns et les autres ont été dissociés de la gauche par le refus de l'alliance avec les communistes. Quant au Parti républicain, c'est le dernier avatar du grand courant libéral qui avait depuis longtemps enjambé la ligne de démarcation entre droite et gauche ; de temps à autre les circonstances, le jeu des alliances — ou des oppositions — ont pu le ramener au centre, mais c'est alors plus du fait des circonstances que par la logique de ses orientations. C'est sans doute le Centre des démocrates sociaux qui est aujourd'hui le cas le plus incontestable d'un centre véritable : si le centre se définit par le refus symétrique des deux extrêmes et la conviction que la dichotomie droite-gauche ne trahit pas seulement la réalité des opinions et la complexité des choix, mais est néfaste au fonctionnement de la démocratie, le CDS est bien né au centre.

#### Démocrate et chrétien

Il se rattache au courant démocrate d'inspiration chrétienne qui est d'emblée constitué au centre. Au reste, quand on parle aujourd'hui des centristes, c'est d'eux principalement qu'il est question. L'histoire de ce courant qui a fait partie tour à tour de majorités axées à gauche et de coalitions de droite est exemplaire : elle illustre les problèmes auxquels le centre est acculé par l'arithmétique parlementaire, le système des forces affrontées et les contraintes de l'exercice des responsabilités.

Qui sont, en 1945 — une des dates où s'est recomposé, comme on dit maintenant, le paysage politique, — les centristes ? Le Mouvement républicain populaire qui surgit comme une force neuve et s'impose presque aussitôt comme une composante majeure du système politique. Il descend de la famille des catholiques qui entendaient mettre fin à l'alliance ancienne qui enchaînait l'Eglise à la conservation politique et sociale et qui aspirait à surmonter le clivage droite-gauche ; dénoncés par la droite comme complices de l'adversaire, ils étaient suspects à la gauche à cause de leur référence religieuse. Même s'il recrute largement ses électeurs — mais pas ses militants — dans la clientèle des droites, faute pour celle-ci de retrouver ses élus habituels, le MRP n'est pas à droite : il s'est constitué sur la rupture avec chacune des droites.

Il n'a évidemment rien de commun avec l'extrême droite. Héritier du catholicisme social, il s'est aussi défini contre le libéralisme qui inspire la droite orléaniste. Tout sépare enfin ces hommes de la droite autoritaire et populiste : ils sont sincèrement attachés à la démocratie parlementaire, ils croient profondément à l'utilité des partis, ils militent pour la reconnaissance des corps intermédiaires. Ils avaient jadis combattu l'agitation ligueuse.

L'identification qu'ils opèrent, à tort ou à raison, entre certaines orientations du gaullisme avec cette droite est la racine de ce malentendu qui a vicie leurs relations avec lui ; il est à l'origine des trois ruptures qui ont bouleversé les relations du « parti de la fidélité » avec le général de Gaulle : en 1946, le MRP refuse de le suivre lors de son départ du gouvernement ; en 1947, il interdit aux militants de pratiquer la double appartenance avec le RPF et il rompt à nouveau quinze ans plus tard en 1962, au lendemain de la conférence de presse où le président de la République avait persifflé les inconditionnels de l'Europe. L'incompréhension persistante entre ces deux grandes forces fut de grande conséquence pour notre histoire : elle a fait obstacle à la formation d'un grand rassemblement national à préoccupations sociales pour la rénovation de la vie politique et des institutions. Le paysage politique en eût été transformé. Mais si la chose n'a pu se faire, c'est bien parce que le courant, dont le MRP était l'expression, était un centre.

Il ne resta pas longtemps seul : la logique des affrontements et des rapprochements en conduisit d'autres au centre. L'éviction du gouvernement en mai 1947 des ministres communistes, puis le passage du parti à l'automne sur injonction de Moscou à l'opposition radicale et symétriquement la montée du Rassemblement du peuple français qui dénonçait l'impuissance des institutions, contrainquirent les partis associés au pouvoir, et ceux qui les y rejoignirent pour refaire une majorité, à gouverner ensemble : « la troisième force », qui naît en creux de la nécessité de faire face aux assauts de deux oppositions contraires, est l'exemple même d'un gouvernement des centres fondé sur le refus de la politique du pire et des extrêmes.

Des socialistes aux indépendants en incluant républicains populaires et radicaux, tous les centristes firent face aux difficultés pendant quatre longues années, de 1947 à 1951. L'opposition aux extrêmes n'était pas le seul élément à cimenter l'union de ces partis condamnés, selon le mot de l'un de leurs chefs, à vivre ensemble : ils étaient unis aussi sur quelques orientations communes : l'attachement aux institutions, la défense des libertés publi-

ques, l'héritage de la Résistance, quelques préoccupations sociales, et bientôt l'amorce d'une politique de construction européenne.

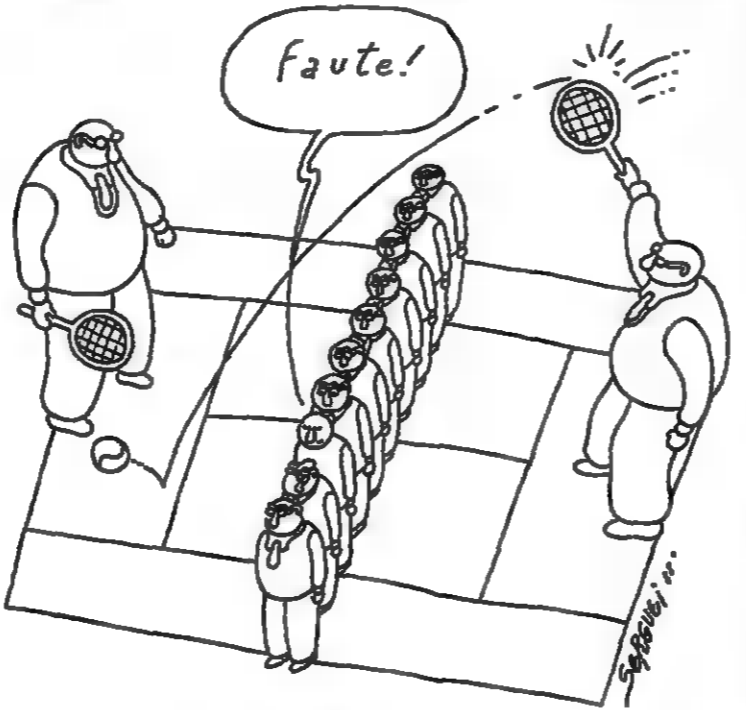
Aussi l'expédition imaginée en 1951 en vue du renouvellement de l'Assemblée pour éviter que les deux oppositions n'additionnent une majorité qui eût paralysé le fonctionnement des pouvoirs publics, n'était pas simplement une astuce pour confisquer la représentation nationale au bénéfice des sortants : bien que, mal reçu de l'opinion, il pressait l'acte de l'existence d'un centre de gouvernement et trouvait sa justification dans les responsabilités partagées et la convergence des préoccupations.

#### Des rôles opposés

L'union des centres ne survécut pas à cette première Assemblée. Elle succomba à la relance de la querelle scolaire, cette querelle féridelle de la question religieuse qui avait été depuis la Révolution le facteur principal de la division des Français et la pierre de touche de l'appartenance à la droite ou à la gauche. Le réveil de la querelle disloqua la « troisième force » et dissocia républicains populaires et

furent durables : au second tour de l'élection présidentielle de décembre 1965 quelques trois millions d'électeurs votant ordinairement à gauche ont encore préféré Charles de Gaulle au candidat unique de la gauche alors que la droite extrême portait ses voix sur François Mitterrand par antagonisme.

Mais cette même élection qui manifeste le délitement des cir-



socialistes, la menace des extrêmes n'étant plus assez vive pour contrebalancer les effets de la discorde scolaire.

L'émergence du mendésisme, conjuguée avec les divisions de l'esprit public à propos de la décolonisation, acheva de désagréger l'union des centres en provoquant un reclassement insolite des forces politiques : il n'épousait pas plus le partage droite-gauche qu'il ne prolongeait la conjonction des centres. Dans cette redistribution les radicaux se divisèrent et le MRP se trouva rejeté à droite : de la position qui était la sienne au temps du tripartisme, à l'aile droite d'une coalition de gauche, il était devenu la caution sociale d'une majorité conservatrice. En cela aussi il était bien représentatif du sort qui échoit aux centres appelés à figurer tour à tour dans des configurations contraires et à tenir des rôles opposés comme au Parti radical entre les deux guerres.

Comme lui aussi il en recueillit l'impopularité : cette façon de pratiquer l'alternance est facilement prise pour de l'opportunisme et l'électeur a le sentiment que ses choix sont trahis. Les centres et singulièrement le MRP souffrirent après 1958 de leur identification au régime déchu. Qui sait si le souvenir inconscient de ce temps et des ravages causés dans l'opinion publique par ce jeu de bascule ne contribue pas à sa façon à retenir aujourd'hui les centristes d'accepter la perspective d'un renversement des alliances ? En tout cas ces expériences préparèrent l'opinion à accueillir avec sympathie le processus de bipolarisation qui mettait fin à ces balancements.

Après la secousse du mendésisme, le séisme gaulliste eut sur les centres des effets encore plus drastiques. Ils furent d'abord entraînés, absorbés, confondus dans un rassemblement où ils se retrouvèrent avec la grande majorité des droites et une bonne partie de la gauche. De ce tremblement de terre les conséquences

la majorité présidentielle qui vote pour Georges Pompidou avec Joseph Fomant, Jacques Duhamel, René Pleven.

La deuxième vague rallie la candidature de Valéry Giscard d'Estaing en 1974. Il n'y a plus de centres autonomes : ils sont absorbés ou divisés. Les radicaux se sont partagés : ceux qui ne voulaient entrer dans une coalition avec les communistes ont rejoint la coalition de droite ; ceux qui ne voulaient pas se fonder dans un rassemblement conservateur ont formé le Mouvement des radicaux de gauche. Ainsi les centres ont disparu comme force distincte. C'est le terme extrême du processus qui a recomposé l'ensemble du système autour de deux pôles antagonistes : c'est le triomphe de la bipolarisation qui a été aussi préjudiciable aux centres qu'aux extrêmes. La herse est tombée

entre les deux moitiés de la France pour quatre législatures au moins.

A défaut d'être l'axe d'une majorité de gouvernement, les centres ont la ressource de se dire que la France est gouvernée au centre et qu'ils y ont contribué. C'est la grande pensée du président élu en 1974 : elle se fonde sur une analyse de la société qui pense discerner le trait majeur de son évolution dans la formation d'un groupe central constitué par les classes moyennes, les cadres, ceux que le jargon sociologique de la nouvelle gauche appelle les couches moyennes salariées ; et qui appelle une politique du centre. Et telle est bien l'intention qui présida à la formation de l'UDF : ancrer au centre la nouvelle formation, rejeter le RPR à droite et ouvrir en direction de la gauche.

#### Le masque de la droite

L'occupation du centre fut un enjeu entre autres de la compétition, tantôt sourde et tantôt ouverte, entre les deux composantes de la majorité et de l'opposition, entre Jacques Chirac et le premier ministre : Raymond Barre se posait déjà en centriste. Quant à élargir en direction de la gauche, c'était une nécessité arithmétique ; il ne pouvait y avoir de majorité du ou des centres qu'en attirant assez d'hommes et de groupes venant de la gauche. En sept ans, même après avoir gagné contre toute attente les élections de 1978, Valéry Giscard d'Estaing ne put mener à bien cette partie de l'opération : tout au plus parvint-il à rallier quelques individualités dont l'entrée dans la majorité présidentielle ne modifia en rien le rapport des forces ni ne changea le moins du monde la configuration de celles-ci. Il est vrai que la montée en puissance de la gauche ne créait pas les conditions propices à la réalisation d'un tel dessein, et en ne touchant pas au mode de scrutin majoritaire le président ne s'en donnait pas les moyens.

De cet épisode on retiendra qu'une fois acquise l'élection du président il est fort difficile de modifier les contours de la majorité. Le septennat n'échappa pas au schéma bipolaire qui emprisonnait les centres dans une majorité orientée à droite ; après une salve d'initiatives indéniablement libérales qui introduisirent d'appréciables changements, il s'acheva sur une ligne conservatrice où les centres, qu'ils fussent radical ou démocrate-chrétien, ne pesèrent guère ; il ne leur restait qu'à être la caution d'une politique conservatrice. C'est toute la différence entre le gouvernement du centre et le gouvernement au centre. A vrai dire les centres ne semblent pas avoir souffert dans leurs convictions ni dans leur sensibilité d'avoir dû peu à peu s'aligner sur les positions de la droite libérale conservatrice : le Centre des démocrates sociaux, qui était pourtant la postérité d'une famille d'esprit constituée sur la dénonciation des injustices du libéralisme, apportait sans états d'âme apparents son soutien à une politique qui mettait en pratique les maximes libérales.

Elle amorce un regroupement ; c'est déjà au lendemain d'une élection présidentielle que peut s'opérer une recomposition des forces politiques : Jean Lecanuet élargit la base formée de l'ancien MRP par l'entrée dans le nouveau Centre démocrate d'une fraction des indépendants, celle qui n'avait pas choisi, comme les Républicains indépendants, l'alliance avec les gaullistes. L'entreprise ne peut aller très loin, précisément parce qu'une partie de la droite libérale entend ne pas se séparer du parti dominant et occupe le terrain. Le centre penche à droite.

C'est la conséquence de l'échec d'une autre tentative, de conception plus large, qui eût reconstitué la « troisième force » : en relation avec sa candidature à la future élection présidentielle, Gaston Defferre avait formé le projet d'une grande fédération qui eût regroupé la SFIO, le Parti radical et le MRP. Assez avancée, l'opération buta sur deux obstacles : la référence au socialisme et la laïcité. Vingt ans après, les aspirations assez vagues à un rassemblement travailliste dans lequel auraient fusionné les socialistes et les catholiques sociaux, le rapprochement entre ces deux courants échoua à nouveau sur les séquelles de la querelle religieuse.

Rien désormais ne viendra enrayer le processus d'effacement des centres : chaque élection présidentielle marque une étape de plus dans leur intégration aux blocs antagonistes. A droite, elle se fait en deux temps : une première vague de centristes rejoint

ou commodité de langage désignait la fraction la moins conservatrice de la coalition de droite. L'échec de Raymond Barre à l'élection présidentielle ne peut-il s'interpréter comme l'échec du centriste, laminé entre gauche et droite ? Et l'indice qu'il n'y a plus de place pour une troisième voie.

Alors pourquoi soudain tout ce bruit autour des centristes comme s'ils disposaient d'une autonomie de décision et retrouvaient la possibilité de choisir leurs alliés ?

Outre le désir naturel d'échapper à l'enfermement dans le bloc de droite et peut-être de se soustraire à l'hégémonie du RPR, deux facteurs ont joué. Depuis quelques années le Centre des démocrates sociaux avait retrouvé le sentiment de son identité et la fierté de ses origines ; on n'a pas assez relevé qu'à son dernier congrès, à Metz, on avait pour la première fois depuis longtemps fait référence au MRP comme si le passé était sorti du purgatoire où il était tombé depuis la chute de la IV<sup>e</sup> République.

L'autre facteur est la montée du Front national : elle a réveillé la fibre démocratique d'un courant de pensée qui n'a jamais eu de complaisance pour les tentations autoritaires, qui s'est défini par le refus du nationalisme d'exclusion et qui reste par sa composition et ses affinités une des formations les plus proches de l'Eglise et les plus attentives à ses enseignements comme à ses mises en garde.

Ce raccourci sur une quarantaine d'années comporte-t-il quelque enseignement ? Il montre qu'il existe bien un ou plusieurs centres. Le nombre est croissant de ceux qui se situent au centre, soit qu'ils refusent de choisir entre droite et gauche, soit qu'ils estiment que l'écart se réduit entre les idéologies et que la réalité impose aux majorités contraires des politiques qui se rapprochent.

Mais, s'il y a convergence vers le centre d'hommes venus de la périphérie, le centre peut aussi être une zone de dispersion à partir de laquelle on se distribue en plusieurs directions : ainsi le MRP a-t-il été le point de départ d'une diaspora dont les éléments se sont éparpillés sur la quasi-totalité de l'éventail politique ; en particulier, le passage par le MRP à été une sorte d'étape dans le cheminement historique d'une partie des catholiques vers la gauche. Une présomption de plus que le centre n'est pas la droite.

Quant aux renversements d'alliances, ils sont toujours malaisés à négocier et à réaliser : en quarante ans, des centristes ont cédé à deux ou trois reprises l'espoir d'un regroupement organique ou d'une alliance avec les socialistes ; chaque fois le projet s'est brisé sur la résistance du partenaire ou a buté sur un obstacle idéologique. Chaque fois a prévalu l'antagonisme frontal qui enclève les centres dans une coalition dont l'axe passe à leur droite comme si les pesanteurs étaient plus fortes sur ce versant que sur l'autre. Est-ce une fatalité ? En sera-t-il encore ainsi cette fois ? L'enjeu est d'importance pour les centristes. L'échec de l'ouverture signifierait, et sans doute de façon définitive, que les centristes ne sont plus aujourd'hui qu'une quatrième composante de l'éventail des tendances qu'on appelle les droites.

RENÉ RÉMOND.

**L'Arche**  
juin 1988

**FAUT-IL AVOIR PEUR DE LE PEN ?**

Bernard-Henri Lévy  
Anne Krigeel - Ivan Léval  
Richard Lécia - Pierre Birbauman  
et Roger Assolot répondent

En vente dans les librairies, kiosques spécialisés et à l'Arche, 14, rue Georges-Sougar, 75017 Paris. Tél. 01.46.63.35

# Politique

## La campagne pour les élections législatives

### Isère : l'honneur et la « sérénité » de M. Nucci

GRENOBLE de notre correspondant

Christian Nucci revient de loin. Mais il n'a pas fini de nous surprendre... commente un agriculteur de la septième circonscription de l'Isère qui observe, intrigué, le retour en force sur la scène politique de l'ancien ministre socialiste de la coopération. Celui qu'on avait cru définitivement mis à terre le 10 décembre 1987, de la Haute-Cour et dont le dossier est actuellement instruit par une commission composée de six magistrats agissant dans le cadre de l'affaire du « Carrefour du développement » n'a qu'un objectif : reconquérir la confiance de ses électeurs à travers la bataille des législatives.

Sa tâche n'est cependant pas facilitée par le découpage électoral décidé en août 1987 par le ministre de l'Intérieur d'alors, M. Charles Pasqua. Il avait notamment pour dessein de mettre fin politiquement à la carrière du député de l'Isère depuis son arrivée. Il y a dix-huit ans, à Beurepaire. Des années furent nécessaires à cet ancien « picot-noir », professeur d'histoire géographique fraîchement débarqué dans l'Isère et jeune militant socialiste, pour devenir conseiller général en 1976, maire du chef-lieu l'année suivante et, contre toute attente, député en 1978 et confirmé en 1981. Une ascension construite sur le terrain avec l'aide bienveillante du « grand voisin », M. Louis Mermaz, député socialiste et maire de Vienne, alors président du conseil général. C'est M. Mermaz qui hérita des terres que M. Nucci a si parfaitement quadrillées et qui domèrent, en 8 mai, une très large majorité à M. Mitterrand, notamment dans les cantons de Beurepaire (57,28 %



des voix) et de Roussillon (59,70 %).  
« La solution de facilité aurait consisté pour Christian Nucci à être le suppléant de Louis Mermaz, promu à un avenir ministériel certain », remarque un militant socialiste de Beurepaire, qui a cependant encouragé M. Nucci à relever le défi de la septième circonscription, où se présente le député sortant, M. Georges Collombier (PR). Ce dernier a pris, dit-on, le parti de ne pas utiliser l'affaire. Mais il ne néglige pas de s'afficher au-dessus de ce slogan : « Un homme vrai, un homme franc, un homme honnête ».  
Poussé par ses amis à « parler vrai » et à ne pas se laisser entraver par la « bouillie » qu'il traîne encore, M. Nucci ouvre désormais chacune de ses réunions publiques par une

évoquant de ses difficultés passées. « On a voulu m'abattre. On se disait : « Aura-t-il le courage de repartir ? ». Eh bien, si je suis devant vous, c'est que j'ai une sérénité totale », explique-t-il aux trente personnes réunies dans la salle d'une petite mairie de l'arrondissement. Il rappelle également qu'il fut la victime d'une « machination politique » destinée à « atteindre le chef de l'Etat et le Parti socialiste ».  
Deux heures plus tard, devant deux cent cinquante personnes réunies dans la salle polyvalente de Saint-Jean-de-Bourny, l'ancien ministre reprendra son travail d'explication. Il rappellera, notamment, que le rapport de la police judiciaire, rendu public après le vote du Sénat, lui est « très favorable ».  
Dans la septième circonscription où il se trouve « parachuté », celle-ci ne compte qu'un tiers des

électeurs qui votèrent dans son ancienne circonscription en 1978 et en 1981. M. Nucci estime que, depuis ses « ennemis », sa notoriété s'est accrue dans les nouveaux cantons qu'il parcourt. Le député sortant a d'autre part « beaucoup labouré » tout au long de la campagne présidentielle aux côtés de ses anciens collègues ministres, M<sup>mes</sup> Edith Cresson et M. Michel Delebarre et Jean Le Garrec.

Quand on interroge l'ancien ministre sur l'état de ses relations avec M. Mitterrand, M. Nucci devient discret. Il préfère répondre que son journal électoral montrera aux côtés du chef de l'Etat et qu'il « bien sûr revu » celui-ci.

A son fils Stéphane, élève de première au lycée de la Côte-Saint-André, qui s'étonne de n'avoir pas encore vu d'affiches de son père dans la ville qu'il a quittée deux heures plus tôt, le candidat explique que les collages auront lieu pendant le week-end. Des affiches encore « chaudes » viennent en effet de sortir de l'une des deux imprimeries de Beurepaire, celle que dirige M. Daniel Ronjat. Un nom qui replonge dans les méandres judiciaires de l'association « Carrefour du développement ». L'imprimeur n'a-t-il pas en effet été poursuivi pour avoir reçu de l'argent émanant de l'association et destiné à financer les campagnes d'affichage de Christian Nucci en 1986 ?

M. Ronjat estime n'avoir plus aucun grief contre ce dernier qui, dit-il, s'est acquitté « de toutes ses factures ». « Pour moi c'est l'essentiel », dit-il. Pourquoi, alors, se trouverait-il d'être, comme tant d'autres habitants de Beurepaire, « soldat de son maître » et de travailler une nouvelle fois à ses côtés ?

CLAUDE FRANÇILLON.

### Hauts-de-Seine : haute tension à Courbevoie

Mardi matin 31 mai à 11 heures, le RPR a diffusé le communiqué suivant : « Suite aux informations erronées publiées par le Monde daté du 30 mai 1988, le secrétaire général du RPR confirme que M. Jean-Yves Haby (UDF) bénéficie de l'investiture de l'Union du Rassemblement et du Centre (URC) pour les élections législatives des 5 et 12 juin dans la 3<sup>e</sup> circonscription des Hauts-de-Seine et que le Rassemblement pour la République lui apporte son entier soutien ».

Une heure plus tard, le RPR faisait savoir qu'il convenait de supprimer le dernier membre de phrase : « ... et que le RPR lui apporte son entier soutien ». « Je ne citais plus les informations erronées publiées par le Monde ». La publication de ce communiqué est le résultat d'une série de palinodies qui révèlent les rapports tendus qu'entretenaient l'UDF et le RPR ou plus précisément les « barristes » et les « chirurgiens » dans les Hauts-de-Seine.

En effet, à la suite du retrait de sa candidature au dernier moment, samedi, de M. Charles Deprez, maire de Courbevoie, député UDF sortant investi par l'URC, le comité de circonscription du RPR avait adressé un télégramme à M. Toubon, secrétaire général du mouvement, pour lui demander de ne pas accorder l'investiture URC au nouveau candidat, M. Haby, qui était initialement suppléant de M. Deprez, puisqu'il ne figurait pas parmi les postulants au moment de l'octroi de ces investitures.

Dimanche à 20 h 36, un télégramme signé par M. Jacques Toubon, était

adressé à MM. Pierre Charron, qui aurait dû être le candidat du RPR en cas de « primaire », Jean-François Probst, maire de Bois-Colombes, Max Cattrain, maire de La Garenne-Colombes, Pichaux, conseiller général de Courbevoie, et Tri-on, ancien sénateur, vice-président du conseil général, ainsi rédigé : « Cher compagnon, je vous confirme que j'ai informé M. Charles Deprez et M. Jean-Yves Haby que le RPR et l'UDF leur ont refusé l'investiture URC. Ces deux candidats ne peuvent donc se prévaloir de l'URC ni sur leurs affiches ni sur leurs professions de foi. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR ».

Les responsables RPR dans la troisième circonscription des Hauts-de-Seine s'interrogent sur les raisons du changement d'attitude de M. Toubon entre sa décision du dimanche soir et son communiqué du mardi matin. Ils affirment que dans ces conditions il n'est pas question pour eux de faire campagne en faveur de M. Haby dans une circonscription où M. Chirac a recueilli 58,27 % de voix le 8 mai après en avoir obtenu 27 % au premier tour contre 20 à M. Barre. Ils préfèrent en conséquence favoriser localement un candidat se réclamant du « Rassemblement des gaullistes et des centristes », M. Pierre Serreaux, sans beaucoup d'illusion, mais avec beaucoup d'amertume et sans cacher leur sévérité envers la direction de leur mouvement et envers les positions supposées des « barristes » locaux.

A. P.

## La polémique sur l'assaut d'Ouvéa et l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

### M. Chevènement : « Le produit d'une politique qui a conduit à l'affrontement »

Le ministre de la Défense, M. Jean-Pierre Chevènement, qui était le mardi 31 mai à Bergerac (Dordogne), a notamment déclaré, à propos des suites de l'assaut d'Ouvéa : « Le gouvernement de M. Chirac a préféré une solution de force à toutes les possibilités de médiation et de négociations qui s'offraient à lui (...). Aujourd'hui, la justice est saisie. Je n'ai donc rien d'autre à dire sur le déroulement des faits, sinon que le général Vidal et les forces armées en Nouvelle-Calédonie, en préparant cette opération difficile et périlleuse, s'ont fait qu'obéir au gouvernement de M. Chirac (...).

« Le seul jugement que je peux porter en tant qu'homme politique est seulement un jugement politique (...). Ces événements malheureux sont le produit d'une politique qui a conduit à l'affrontement en Nouvelle-Calédonie (...), et ayant pris connaissance de tous les éléments au cours de mon voyage, je dirai, cela s'est fait au risque de la vie des otages et a abouti à la mort de deux de nos soldats et de dix-neuf mélanésiens. Un gouvernement est toujours responsable, non seulement des ordres qu'il donne mais des conditions dans lesquelles ils sont exécutés ».

L'ancien premier ministre socialiste, M. Laurent Fabius, a estimé à Pont-de-Claix (Isère) que « la position du ministre de la Défense est sage », dans cette affaire d'Ouvéa. Il a approuvé la conduite de M. Chevènement, « c'est-à-dire à la fois faire connaître la vérité sans promouvoir l'accusation à la légère et, parce qu'il s'agit de faits graves, attendre au devoir, ne pas pour autant mettre en cause l'ensemble de l'armée ».

Le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, M. Pierre Bérégovoy a souligné, lui, à Rouen, que les morts de l'île d'Ouvéa constituent « une tache sur la République démocratique ». « Si j'ai un conseil à donner à M. Pons, c'est de garder le silence », a-t-il dit à l'adresse de l'ancien ministre des DOM-TOM. « Il doit avoir de temps en temps des conclusions. Qu'il ne les fasse pas partager aux Français ».

#### « Complaisance »

En revanche, M. Didier Julia, député sortant RPR de Seine-et-Marne, a accusé les socialistes d'être « repartis dans la voie de la complaisance à l'égard des terroristes et des criminels », en Nouvelle-Calédonie. Selon lui, les médias s'interrogent trop « sur les conditions de la mort d'un terroriste (Alphonse Dizonou), alors que personne ne parle des deux gendarmes

qui ont eu un bras et une jambe coupés à coups de haches, qui n'ont bénéficié d'aucun geste et qui sont morts ». « Les insultes de ces crimes sont traitées avec complaisance », a ajouté M. Julia, qui a demandé aux socialistes « d'arrêter de bafouer l'armée et de déshonorer la France ».

M. Jacques Baumel, député RPR sortant des Hauts-de-Seine, vice-président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, a estimé, lui aussi, qu'« il y a en assez de cette campagne d'accusations contre l'armée » et que « le silence prudent des principaux responsables politiques devant cette campagne abominable est scandaleux ».

« Va-t-on encore longtemps laisser couvrir de bous l'armée française », alors qu'elle « n'a fait que son devoir : libérer des gendarmes otages menacés de mort ? » a demandé M. Baumel.

M. Gérard Longuet (UDF-PR), ancien ministre, a affirmé que M. Chevènement « a raison, en tant que ministre des armées, de faire en sorte que l'armée soit en dehors de

tout soupçon » pour la libération des otages d'Ouvéa. Mais il a souligné, en rappelant l'attaque contre le gendarme de Fayoué le 23 avril, que « parallèlement, le gouvernement lance une enquête sur l'origine de l'agression, qui l'a provoquée, pour quel, qui l'a suggérée, qui, peut-être, l'a conseillée à la veille du premier tour de l'élection présidentielle ». « Les Français ont le droit de savoir comment cette prise d'otages, cette agression, cet assassinat de gendarmes (...) ont pu survenir dans ces circonstances politiques particulières », a ajouté M. Longuet.

#### M. Pons accuse

Enfin, M. Bernard Pons (RPR), ancien ministre des DOM-TOM, a dénoncé, mercredi 1<sup>er</sup> juin, l'opération de « déstabilisation de l'armée » menée, selon lui, pour « donner des gages au FLNKS » et a accusé le « pouvoir socialiste de négocier » et de pactiser avec des terroristes. Commentant sur RMC la polémique sur l'opération de libé-

tion des otages de la grotte d'Ouvéa, M. Pons a déclaré qu'il n'était « pas surpris de l'exploitation qui est faite, car elle a des orientations politiques ».

« Le pouvoir socialiste, a-t-il poursuivi, a essayé de mettre en cause le précédent pouvoir politique à travers moi-même et à travers le premier ministre Jacques Chirac (...), maintenant on met en cause l'armée et la gendarmerie... On essaie de déstabiliser à nouveau l'armée et la gendarmerie tout simplement pour donner des gages au FLNKS », a poursuivi M. Pons, pour qui « le pouvoir socialiste oublie les quatre gendarmes qui ont été massacrés le 23 avril à Fayoué, le martyre enduré par les vingt-quatre otages, les conditions extrêmes, difficiles de libération des otages et, surtout, oublie volontairement le feu vert, c'est-à-dire l'accord donné par le président de la République à cette action de force ». Sur ce point M. Pons a affirmé que « le président de la République a été parfaitement informé de l'évolution de la situation ».

### M. Lafleur se déclare prêt à « certains sacrifices »

NOUMÉA de notre correspondant

Ce n'était jusque-là qu'une intuition fragile, un sentiment en polémique. Dans les discussions tous azimutées engagées par la « mission de dialogue », au travail depuis près de trois semaines, on sentait bien qu'il se passait « des choses importantes », que des glissements semblaient s'opérer discrètement, sans qu'il soit toutefois encore possible d'en prendre l'exacte mesure. L'impression diffuse fait aujourd'hui place à un constat d'évidence : le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) n'est pas en reste dans cette nouvelle donne.

Au cours d'un entretien accordé le mercredi 1<sup>er</sup> juin à Radio-Rythme-Bleu (RRB), l'organe du mouvement « loyaliste » dont il est le chef de file, M. Jacques Lafleur a officiellement confirmé les options modernes que les observateurs commentaient à lui prêter. A l'évidence, on est à mille lieues — pour l'heure, en tout cas — des exhortations à la « résistance » de l'époque où M. Edgard Pisani était en charge du dossier calédonien, en 1984-1985.

Premier impératif qui motive la position de M. Lafleur : la nécessité du dialogue. « Il y a des ethnies sur ce territoire qui ne sont pas d'accord », reconnaît-il, tout en estimant qu'« elles ne le sont pas

depuis longtemps ». La conséquence est que les gens, dit-il, « ont perdu l'habitude de se parler, de travailler ensemble ». « Cette situation ne peut pas durer toute la vie », conclut le député RPR sortant et à nouveau candidat. Evolution du discours ? C'est, en tout cas, la première fois que M. Lafleur pose publiquement la question calédonienne en terme ethnique et admet ainsi, implicitement, que la simple arithmétique électorale ne constitue pas la panacée.

Ce constat s'accompagne d'une proposition d'avenir : le partage des pouvoirs. « Il y a obligatoirement, pour ceux qui réclament une indépendance raciste, au nom du premier occupant, une part de sacrifices à faire », dit-il. Mais aussitôt, il tend la perche : « Si nous exigeons cette attitude-là, ça veut dire que nous devons donner aussi, et, en l'occurrence, il faudra librement consentir certains sacrifices ».

Le président du RPCR dévoile alors ce qui pourrait être la philosophie d'un nouveau statut, une régionalisation où chacun puisse y trouver réellement son compte : « Il faut que les responsabilités soient partagées, il faut que chacun des opposants trouve son équilibre dans son aire de responsabilité, il faut que ces responsabilités soient larges, il faut que l'Etat donne toutes les chances à ces zones et à ces hommes de réussir ». « A ce compte-là,

poursuit-il, l'espoir pour la Nouvelle-Calédonie est parfaitement possible ». En insistant de la sorte sur l'exigence du « partage », M. Lafleur semble s'être résigné à la perspective d'une dissolution du statut dit Pons, issu des élections de fin avril, un dispositif institutionnel dont le RPCR maîtrisait sans raison du boycottage du FLNKS.

La tentation de faire des concessions est donc claire. Le risque de voir l'état de grâce, suscité par la mission gouvernementale, s'étioler n'est pas à exclure. « J'y mets toute ma bonne volonté », explique le président du RPCR. « Si en face je n'ai pas d'écho, à ce moment-là, moi qui n'ai jamais créé de front nulle part, je vais créer un front du refus ».

Et M. Lafleur de lancer une mise en garde : « Je tiens à ouvrir solennellement la mission et ceux qui lui dirigent, s'ils trompent, s'ils méritent, s'ils font ce que d'autres ont déjà fait avant eux, ils se retrouveront à la case départ ». Le pari personnel de M. Lafleur n'est pas, en effet, sans risque politique : déjà en butte aux harcèlements de la section locale du Front national et des autres groupes d'extrême droite, il sait qu'une politique d'ouverture trop audacieuse déclencherait des remous, y compris dans son propre électorat.

FREDERIC BOBIN.

### Déphasage

LES réflexes politiques étant ce qu'ils sont, il était probable que l'affaire d'Ouvéa alimente la campagne électorale.

La politique conduite en Nouvelle-Calédonie de mars 1986 à mai 1988 a abouti à un tel gâchis que les socialistes ont évidemment beau jeu d'accabler leurs adversaires.

Il n'y a pas grand-chose à ajouter au réquisitoire tranquille prononcé contre le gouvernement de M. Chirac par le nouveau ministre de la Défense, M. Chevènement, à propos de l'assaut controversé d'Ouvéa.

M. Chirac ayant volontiers revendiqué « l'entière responsabilité de ce qui s'est passé à Ouvéa », le débat, sur ce point, est clos. A condition de ne pas oublier que M. Mitterrand, pourtant très vigilant pour tout ce qui touche au respect des droits des minorités en Nouvelle-Calédonie, s'est associé à cette prise de responsabilité. L'exigence de vérité qu'a vivement exprimée, mardi, le président de la République, par le truchement de son porte-parole, semblait d'ailleurs traduire une certaine irritation. Comme si M. Mitterrand se reprochait aujourd'hui d'avoir donné son feu vert au déclenchement d'une opération de sauvetage, transformée en opération de guerre, sur le territoire national à partir de garanties militaires que les faits n'ont pas ensuite confirmées.

Il n'y a rien à redire non plus au jugement porté sur cette affaire par M. Bérégovoy. La tragique bilan de la prise d'otages d'Ouvéa et de son déroulement dans un contexte électoraliste constitue, en effet, une « tache » peu glorieuse pour l'ensemble de la communauté nationale. Voilà pourquoi il est souhaitable que la justice, si souvent discréditée en Nouvelle-Calédonie, suive sereinement son cours. Ne serait-ce que parce qu'il s'agit là d'une condition sine qua non si l'on veut encore croire à une issue pacifique.

Le choix de la clarté fait par la garde des sceaux, malgré certaines réticences d'un ministre de la Défense soucieux, à juste titre, de ne pas voir les exécutants militaires désignés comme boucs émissaires, apparaît, à cet égard, conforme à la volonté du chef de l'Etat et du nouveau premier ministre de faire prévoir en toutes choses l'Etat de droit. Il y a là un contraste positif avec la pratique du secret, voire du « secret-défense », qui était souvent opposée par les gouvernements précédents aux investigations sur les sujets politiquement sensibles, mais aussi avec la stratégie du brouillard parfois entretenue dans le proche passé... par les socialistes eux-mêmes, comme cela avait été le cas au début de l'affaire Greenpeace.

Le président du CDS, M. Méhaignerie, est lui aussi dans le vrai lorsqu'il souligne, comme il l'a fait

mercredi sur Europe 1, que « pour empêcher la violence en Nouvelle-Calédonie, il faut d'abord éviter l'humiliation, tant pour les Canaques que pour les calédois ».

#### Langue de bois

Les jugements à l'emporte-pièce exprimés par les seconds couteaux du RPR sur les orientations du gouvernement de M. Rocard relèvent, en revanche, de la plus parfaite langue de bois.

Quand M. vice-président de la commission de Défense de l'Assemblée nationale, M. Baumel, accuse la presse de mensonge et une campagne d'accusations contre l'armée, il commet en même temps une erreur de chronologie et un contresens puisque l'affaire semblait d'ores et déjà, au contraire, les autorités militaires qui accusaient la presse, au lendemain de l'assaut d'Ouvéa, de se livrer à de « monstrueuses allégations », de pratiquer la « mensonge » et l'« injure » au détriment de l'armée française... jusqu'à ce que les premières enquêtes confirment que, si les médias n'avaient pas fait leur travail, l'entreprise de désinformation engagée autour de l'affaire d'Ouvéa aurait peut-être abouti.

De même, quand M. Julia, expert du RPR pour l'outre-mer, reprend le vieux refrain de la « complaisance » des socialistes « à l'égard des terroristes et des criminels », il recourt à un poncif devenu cruellement dérisoire depuis qu'en Nouvelle-Calédonie les événements ont démontré l'insanité politique de l'argument, maintes fois repris par tous les conservateurs locaux, selon lequel le mouvement indépendantiste ne se réduirait qu'à « une poignée d'excités ».

Par contre, la plus élémentaire charité chrétienne invite à passer sous silence les accusations intempestives formulées par M. Pons au micro de RMC, trop inconvenantes dans la bouche du principal responsable politique, de la dégradation de la situation sur le territoire au cours des ces deux dernières années.

Le déphasage entre ces réactions automatiques et l'esprit de conciliation qui semble souffler en ce moment sur le territoire, ainsi qu'en témoigne la modération soudainement affichée par le chef de file des conservateurs locaux, M. Lafleur, ne s'explique que par une volonté de persévérer dans un dossier calédonien dont les particularités appellent des solutions originales.

Peut-être faudrait-il aussi une « mission du dialogue » en métropole...

ALAIN ROLLAT.

# Société

Après la prise d'otages du mois de décembre

## Cinq mutins de la maison d'arrêt de Besançon condamnés à six mois de prison

Le 4 décembre 1987, une mutinerie éclatait à la maison d'arrêt de Besançon. Vingt-deux détenus, pour la plupart transfuges des centrales de Clairvaux (Châteauvieux) et de Clairvaux, se barricadaient dans le quartier d'isolement avec les trois surveillants qu'ils avaient rapidement maîtrisés. Cinq d'entre eux, réputés parmi les plus actifs, ont comparu,

mardi 31 mai, devant le tribunal de Besançon, alors que les deux autres ont refusé d'assister au procès. Le tribunal a prononcé cinq peines de six mois d'emprisonnement ferme et deux relaxes. Sept autres détenus doivent comparaître jeudi 2 juin. Huit auront donc échappé à des poursuites devant le tribunal, sinon au « mitard ».

BESANÇON  
de notre correspondant

Peu après la mutinerie de la prison de Saint-Maur (12-13 novembre 1987), un certain nombre de détenus de Clairvaux, considérés comme des meneurs potentiels, sont transférés mi-novembre à la maison d'arrêt de Besançon. Ils y retrouvent des prisonniers provenant de Saint-Maur. La maison d'arrêt de Besançon ne doit pas, en principe, héberger des « longues peines ». Mais on a pris l'habitude d'y placer, pour un temps plus ou moins long, des condamnés relevant des centrales, dans l'attente d'une affectation plus conforme aux règlements. Comme l'établissement n'est pas conçu pour cela et pour éviter le contact entre les « courtes peines » et les « durs », on loge ces derniers dans le quartier d'isolement qui est aussi celui des punis.

Michel Schayewski, quarante-trois ans; Enrique Fernandez-Rodriguez, trente-cinq ans; Hamid Mamou, trente-cinq ans; Daniel Del Papa, vingt-neuf ans; Jean-Marcel Piednoir, quarante-cinq ans; Milivoj Milosavievic, trente-huit ans et Didier Maria, vingt-cinq ans (ces deux derniers ayant refusé de comparaître devant le tribunal) et les autres se retrouvent donc dans un de ces quartiers.

Les conditions de vie y sont sans commune mesure avec celles que les détenus connaissent en centrale. Vingt-deux heures sur vingt-quatre dans une cellule, visites parcimonieusement autorisées, présence de rats auxquels, assure le président du tribunal, M. Philippe Ricard, il a été décidé, voici deux ans, de faire la chasse, mais qui continuent à courir sur les bat-flanc en béton, qui tiennent lieu de lit aux punis.

M. Henri Juramy, du barreau de Marseille, défenseur de Schayewski, qui a déclaré d'emblée parler au nom des autres prévenus, entendait faire le procès d'un système qui, selon lui, « condamne des hommes, traités comme des chiens, à la révolte ». Accusant l'administration de provocation, faisant même allusion à la définition que l'ONU donne de la torture, il devait s'attirer un sévère rappel au bon usage. Dire que toute la salle et ses attachés, garnies d'uniformes étaient d'accord avec lui serait excessif. « On passe encore pour des cons », ne pouvait s'empêcher de lâcher le mi-voix un des gendarmes qui avait convoyé les prévenus depuis leur lieu de détention actuelle.

### Qui a fait quoi ?

Le procureur, M. Jean-Claude Rognon, rappelant qu'un procès ne lui avait pas paru indispensable, et le président, cantonné dans une attitude conciliante et attentive, ont contribué à désamorcer la bombe. Assurés qu'ils pourraient « dire tout ce qu'ils avaient à dire », à condition, cependant, de ne pas se répéter et de ne pas être trop longs, les prévenus ont été, semble-t-il, pris à contrepied.

Michel Schayewski, ancien associé de Jacques Mestrine, libérable vers l'an 2000 « à deux ou trois ans près, car on ne connaît pas les calculs de l'administration », ne s'en laisse pourtant pas conter. Selon la version officielle des événements du 5 décembre, c'est une tentative d'évasion déjouée conduite par Schayewski, qui a dégénéré en prise d'otages : « Le directeur de la maison d'arrêt a monté ça pour tenter

de s'en sortir parce que ça faisait mieux. En réalité, on avait l'intention de monter sur le toit pour manifester », assure Schayewski.

Dès le 19 novembre, les surveillants du quartier d'isolement avaient attiré l'attention de leur hiérarchie sur les risques de troubles que le confinement des nouveaux arrivés et les conditions qui leur étaient réservées pouvaient entraîner. Ils demandaient alors audience à M. Marc Bellon, directeur, qui, arrivé en juillet, avait déjà connu deux évènements et un suicide. « Vous dramatisiez... ça va s'arranger... ». En attendant que ça s'arrange », on refuse à Schayewski le kilo de sucre qu'il destinait à un détenu qu'il avait convaincu de mettre un terme à sa grève de la faim. Alors, le 5 décembre, c'est la mutinerie : une lumière rouge s'allume à la porte d'une cellule. Un des cinq surveillants présents (dont deux isolés par des grilles) ouvre. Un de ses collègues le voit tout aussitôt une fourchette appuyée sur le cou. Le troisième reçoit un coup d'antenne de télévision alors qu'il tente de sortir.

Qui a fait quoi ? A cet instant et au cours des vingt-quatre heures qui suivirent, personne, aussi bien les otages que les mutins, n'en sait rien et le président Ricard n'insistera pas outre mesure. On ne saura pas davantage ce qu'a pu voir le directeur. Et pas plus ce qu'il a, entre la mi-novembre et le 5 décembre, considéré comme d'insignifiants bruits de couloir. Le tribunal n'a pas jugé utile d'entendre son témoignage, mais sa décision fait très nettement la part des choses : six mois de prison à Schayewski, Del Papa, Piednoir, Milosavievic et Maria, relaxe pour Mezouz et Fernandez-Rodriguez.

CLAUDE FABERT.

Au cours d'une conférence de presse clandestine

## L'ex-FLNC annonce une trêve de quatre mois

BASTIA  
de notre correspondant

Les journalistes de trois chaînes de télévision, d'une radio du service public et de deux quotidiens régionaux ont assisté, dans la nuit du mardi 31 mai au mercredi 1<sup>er</sup> juin, à une conférence de presse que l'ex-FLNC a organisée dans le maquis proche d'Ajaccio. Selon un processus habituel, les journalistes avaient été personnellement avisés qu'ils devaient se rendre dans des lieux différents pour chacun ; la même fourgonnette blanche devait prendre en charge chaque journaliste qui, après avoir eu les yeux bandés, était acheminé dans une zone désertique du maquis. Encadrés d'une dizaine d'hommes en armes, trois membres de l'ex-FLNC, le visage recouvert d'une cagoule blanche, assis devant une table recouverte d'un drapeau blanc frappé de l'emblème corse, la tête de Maure, s'adressaient, pendant une heure, aux journalistes.

### Les conditions du dialogue

« La situation en Corse peut être débloquée si le nouveau pouvoir prend rapidement des mesures susceptibles de favoriser une évolution sereine vers la solution politique, économique, sociale et culturelle du problème national corse », devait préciser le seul des trois hommes capotés à prendre la parole. « Si nous décidons d'une trêve de nos actions pendant cent vingt jours, c'est parce que nous sommes conscients qu'une solution appelle toujours une volonté et un courage politique adéquats : notre trêve est notre contribution au dialogue. Au nouveau pouvoir d'en tenir compte », avertissait le porte-parole de l'ex-FLNC au cours de cette même conférence de presse, qui précisait encore que la trêve « pourra être remise en cause, notamment en cas d'agression, de répression ou de provocation ».

L'ex-FLNC demande également « la libération de la cinquantaine de militants nationalistes actuellement

emprisonnés et le départ des forces de répression et de celles ayant activement appliqué la politique irresponsable de Pasqua-Chirac ».

L'ex-FLNC a ainsi expliqué que sa décision d'une trêve de quatre mois à quatre jours des élections législatives s'explique par les « nouvelles données de la politique française (...). Si l'expérience de 1981 et ses conséquences nous incitent à la prudence, nous savons qu'il faut maintenant créer les conditions d'un échange ; nous attendons donc des réponses issues du nouveau paysage politique français ». Par cette décision, l'ex-FLNC rappelle que la trêve de 1981, qui a duré du 2 avril 1981 au 10 février 1982, « avait donné au nouveau pouvoir de l'époque toutes ses chances de favoriser la mise en place des moyens de la solution politique au problème corse ». En effet, le statut particulier à la Corse figurant dans les cent propositions du candidat Mitterrand avait incité les clandestins à décréter une trêve de ses actions.

Le statut voté en 1982 par le Parlement, précédé de la dissolution de la Cour de sûreté de l'Etat et de l'amnistie des détenus corses, avait,

à l'époque, favorisé les discussions sur la question corse. Mais ce débat avait été, finalement, refusé en février 1982 par une partie de l'ex-FLNC. À six mois des premières élections régionales du 8 août 1982. A ces élections, plusieurs anciens condamnés de la Cour de sûreté de l'Etat, amnistiés par la loi de 1981, étaient d'ailleurs candidats. Au fil des années, la lutte clandestine de l'ex-FLNC devait se développer avec un ampleur inégale et, au mois de janvier 1988, le mouvement dissous faisait connaître, au cours d'une conférence de presse clandestine, de nouvelles propositions reprises généralement par les candidats nationalistes aux élections législatives du 5 juin prochain.

A n'en pas douter, par sa conférence de presse de cette nuit, l'ex-FLNC a voulu rappeler que les mesures proposées, fondées sur une nouvelle politique économique, sociale et culturelle et sur des mesures telles que « la refonte des listes électorales, la dissolution de l'Assemblée de Corse et la libération des détenus emprisonnés constituent les conditions du dialogue que l'ensemble de la famille nationale revendique aujourd'hui ».

MICHEL CODACCIONI.

Chef d'entreprise à Biarritz

## Un des fondateurs de l'ETA inculpé d'association de malfaiteurs

BAYONNE  
de notre correspondant

M. Michel Legrand, juge d'instruction chargé à Paris des affaires de terrorisme, a ordonné, le mardi 31 mai, la mise sous mandat de dépôt provisoire de M. Iulien de Madariaga, cinquante-six ans, un des fondateurs de l'ETA, naturalisé français depuis deux ans, sous l'inculpation de détention d'armes et de participation à une association de malfaiteurs. Celui-ci avait été arrêté la veille alors qu'il s'apprêtait à fermer l'atelier de mécanique générale qu'il dirige à Biarritz depuis une dizaine d'années.

Cette inculpation intervient dans le cadre de l'information ouverte après la découverte, en novembre 1986, d'une cache de l'ETA contenant armes et documents et dissimulée dans les sous-sollements de l'entreprise Sokoa d'Hendaye. La police y avait notamment trouvé une copie d'une facture établie au nom de l'entreprise Aturi dirigée par M. de Madariaga et portant sur la fourniture par une société française d'un lot d'aimants. Selon la police espagnole, ceux-ci auraient été utilisés par l'ETA pour l'installation de bombes sous la carrosserie de voi-

tures appartenant à des policiers ou à des officiers de l'armée espagnole.

Le 11 mars dernier, sur ordre du juge Legrand, la police de l'air et des frontières avait perquisitionné sans succès le domicile et les bureaux de M. de Madariaga. Ce n'est qu'à la fin de l'opération que les enquêteurs avaient indiqué qu'ils étaient à la recherche de l'original de cette facture, original que l'industriel basque leur avait remis sur-le-champ. Ses avocats, M. Langlois et de Felice, ne s'expliquent pas le délai d'un mois et demi écoulé entre la saisie du document et l'inculpation de leur client pour association de malfaiteurs. Quant à la détention d'armes et de munitions de première catégorie, le juge Legrand s'est refusé à toute explication.

M. de Madariaga est issu d'une riche famille de Bilbao. Avocat, il était membre des Jeunes du Parti nationaliste basque lorsque, en 1959, il décida, avec plusieurs de ses compagnons, de créer l'organisation clandestine ETA. Réfugié en France depuis 1961, il a fait l'objet à plusieurs reprises d'expulsions et d'assignations à résidence. Son entreprise a été, par trois fois, la cible d'attentats de la part d'organisations d'extrême droite espagnole.

PHILIPPE ETCHÉVERRY.

Après la découverte d'une lettre dans sa cellule

## L'avocat de Philippe Bidart inculpé de « remise irrégulière de correspondance »

BAYONNE  
de notre correspondant

M. Jean-Claude Abeberry, avocat au barreau de Bayonne, conseil de Philippe Bidart, le chef présumé du mouvement séparatiste basque Iparretarrak, a été inculpé, le mardi 31 mai, de « remise irrégulière de correspondance dans un établissement pénitentiaire » par M. Michel Legrand, premier juge d'instruction au tribunal de Paris. L'avocat bayonnais a été placé sous contrôle judiciaire, avec interdiction de com-

muniquer de quelque manière que ce soit avec Philippe Bidart.

Cette inculpation fait suite à la découverte, à la mi-avril, dans la cellule occupée par Philippe Bidart à la prison de la Santé d'un document manuscrit traitant de l'infrastructure d'Iparretarrak et de la reconstruction du mouvement (le Monde du 16 avril). Ce document, deux feuillets écrits, semble-t-il, de la main de Lucienne Fourcade, la compagne du dirigeant du mouvement terroriste, faisait état des graves difficultés que connaissait l'organisation basque après la mort de deux de ses militants en juillet 1987 et après l'arrestation de Bidart et de quatre de ses compagnons au mois de février dernier. L'auteur de la lettre s'y disait favorable à la proposition de trêve suggérée par Philippe Bidart, ce qui laissait entendre qu'un échange de correspondance avait déjà eu lieu.

M. Abeberry, après son inculpation, a démenti toute participation à cet échange de correspondance, déclarant : « après un mois et demi d'enquête et de vérifications auprès de mon client et du personnel de la prison, le juge a décidé, par élimination, que j'étais le seul à avoir pu faire passer ce document. S'il est vrai qu'il a été découvert dans la chaussure de mon client, après ma visite, il est établi que celui-ci n'avait pas été fouillé avant sa venue au parloir. J'en conclus qu'il était donc déjà en possession de cette lettre ».

De son côté, M. Alain Lartigue, bâtonnier de Bayonne, a tenu à préciser que « M. Abeberry demeure avocat au barreau de Bayonne sans la moindre restriction ».

## La mort de Paula Caucanas-Pisier

Les obsèques de Paula Caucanas-Pisier, secrétaire générale de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), étaient organisées mercredi 1<sup>er</sup> juin au cimetière du Montparnasse à Paris.

Une cause, l'ADMD, dont l'essence est la lutte contre l'acharnement thérapeutique et pour le droit de mourir dans la dignité (ADMD), étaient organisées mercredi 1<sup>er</sup> juin au cimetière du Montparnasse à Paris.

Dr E. L.

## EDUCATION

### M. Jospin reçoit enseignants, parents et étudiants

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a poursuivi, mardi 31 mai, les audiences qu'il accordait, cette semaine et la semaine prochaine, aux syndicats d'enseignants, d'étudiants et aux associations de parents d'élèves. Après la FEN (le Monde du 1<sup>er</sup> juin), il a reçu successivement la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) puis l'UNEF-Indépendante et Démocratique. A tous il a réaffirmé sa volonté de dialogue et de concertation, mais il s'est gardé de dévoiler les mesures qu'il devait annoncer, mercredi 1<sup>er</sup> juin, lors du conseil des ministres.

Ces « mesures urgentes », qui bénéficieront immédiatement de crédits significatifs, « concrétiseront la volonté du gouvernement d'améliorer le fonctionnement de l'enseignement », a déclaré le ministre aux responsables étudiants, tout en précisant devant les parents d'élèves qu'elles ne pourraient « malheureusement pas combler toutes les lacunes accumulées ». Pour cela, il faudra une œuvre de plus longue haleine. Mais si M. Jospin est favorable à une planification des grands objectifs, des priorités et des moyens à déployer, il semble encore hésiter à s'engager sur le voie d'une loi de programmation pour l'éducation réclamée par de nombreux syndicats, et prévue par le projet éducatif du Parti socialiste, mais dont le principe n'avait pas été retenu par le président de la République dans sa Lettre à tous les Français.

D'autre part, M. Lionel Jospin a réuni, le 31 mai, les recteurs afin d'examiner les problèmes urgents qui se posent pour la prochaine rentrée.

Un Père de famille  
Il s'appelle Jean Marotte et il a reçu, le dimanche 29 mai, jour de la fête des mères, la médaille de la famille française, attribuée à des mères, exceptionnellement des pères de famille nombreux, particulièrement méritants.  
Mais c'est la première fois qu'une telle distinction revenait à un... curé en exercice. Jean Marotte, soixante-cinq ans, doyen de Randan - un millier d'habitants dans le Puy-de-Dôme - est depuis 1974, père de six enfants. Ces six enfants étaient ceux d'une veuve, devenue sa gouvernante et dévouée.

Arrêtés dans l'île de Saint-Martin

## Trois auteurs présumés de trafic de drogue sont expulsés vers la France

POINTE-A-PITRE  
de notre correspondant

Trois des six ressortissants français arrêtés le 11 mai à Philipsburg (capitale de la zone hollandaise de l'île de Saint-Martin, à 250 kilomètres au nord de Pointe-à-Pitre) ont fait l'objet d'un mandat d'amener du juge d'instruction parisien, M. Alain Verleene, pour « infraction à la législation sur les stupéfiants », indiquait-on, à Pointe-à-Pitre, de source proche des milieux judiciaires.

Entre le 10 et le 12 mai, six Français, deux Colombiens et un Antillais de Curaçao avaient été interpellés sur la zone hollandaise de l'île binationale (le Monde du 20 mai). Deux des Français étaient porteurs de passeports volés dans un hors-sec du ministère de l'intérieur, le 11 mars 1984.

Le 11 mai, après deux semaines de garde à vue (la législation des Antilles néerlandaises prévoit dix jours et une prolongation de seize jours), trois des six Français étaient expulsés en direction de Paris... via Pointe-à-Pitre. C'est là, au cours d'une escale technique, que le SRPJ Antilles-Guyane, basé à Pointe-

à-Pitre, interpellait les trois hommes, qui avaient, entre-temps, fait l'objet d'une commission rogatoire du juge Verleene.

Bernard-Auguste Pietrzanski, quarante-huit ans, qui avait retiré quinze jours auparavant un somme de 400 000 dollars américains dans une banque saint-martinnoise, a été transféré à Paris, dimanche soir 29 mai. Les deux autres hommes, Christian Van Spaten, quarante ans, et Gérard Villemény, quarante-trois ans, devaient suivre le même chemin, « dès que des places seraient disponibles sur d'autres vols ».

L'île de Saint-Martin est considérée pour plusieurs raisons - sa position géographique, son aéroport et son caractère binationnel (sans frontières matérielles) - comme une plaque tournante du grand banditisme et du trafic de stupéfiants. C'est là que, en juillet 1987, l'ancien lieutenant de Gaëtan Zampa, Christian Martin, avait été interpellé pour deux meurtres et deux enlèvements. Il a pour ces faits, été condamné, en avril, à la prison à vie à Curaçao, capitale des Antilles néerlandaises.

ANDRÉ LÉGER.

## Inscriptions antisémites et anticomunistes à Drancy, ville-symbole

Des inscriptions antisémites et anticomunistes ont été tracées lundi 30 mai sur différents monuments situés sur le parvis de la mairie de Drancy (Seine-Saint-Denis), ville-symbole de la déportation. Une statue non figurative a été recouverte de croix gammées, de croix celtiques et d'inscriptions comme « mort aux cocos », « sale juif au four ». Par ailleurs, une autre statue, celle de Jean-Jaurès, a été recouverte de croix gammées, et le même symbole nazi a été peint sur la stèle supportant « l'arbre de la liberté » qui commémore la libération de Drancy en 1944.

Le maire de cette ville, M. Maurice Niles (PC), a déposé

plainte auprès du procureur de la République de Bobigny, conjointement avec l'Amicale des anciens déportés juifs de France et l'Association départementale des déportés, internés, résistants et patriotes. Il a reçu lundi soir 30 mai, les représentants de la communauté juive venue lui « exprimer une très vive inquiétude et exiger que ces agissements cessent ».

M. Niles a rappelé que « des faits similaires s'étaient déjà déroulés au mois de janvier dernier ». Bien avant, au mois de décembre 1978, des inconnus avaient incendié le synagogue de Drancy.

## Attentat à l'explosif contre la permanence de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch

Un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit du mardi 31 mai au mercredi 1<sup>er</sup> juin, vers 2 h 30 du matin, contre une permanence de l'Union du rassemblement et du centre (URC) située 131, rue de Flandre, à Paris (19<sup>e</sup>). L'engin explosif, d'assez forte puissance, a provoqué d'importants dégâts matériels.

Cette permanence électorale, dont les locaux ont été rendus inutilisables par l'attentat, est celle de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint au maire de Paris et candidat de l'URC dans le 19<sup>e</sup> arrondissement. Plusieurs inscriptions antisémites ont été peintes, sans doute par les auteurs de la permanence, sur les murs à proximité de l'attentat, notamment « Mort aux juifs », « Mort à Bloch ». L'enquête a été confiée au commissariat du 19<sup>e</sup> arrondissement.



# ARTS ET SPECTACLES

Le Festival des arts électroniques de Rennes

## L'inconnu apprivoisé

De quoi sera fait notre avenir informatisé, robotisé, synthétisé ? L'art - toutes les formes d'art représentées jusqu'au 5 juin à la deuxième Biennale des arts électroniques de Rennes - est une manière de se l'approprier, de l'apprivoiser. Pour un temps, de l'emprisonner dans des spectacles et des objets.

UN festival des arts électroniques, est-ce utile ? « In-dis-pen-sable », nous répondait avec force Erik Samakh, l'un des plus jeunes invités de la deuxième Biennale de Rennes. D'où vient cette absolue nécessité à laquelle peu de grandes réunions culturelles osent prétendre ? D'une contradiction, dit-on. D'une possibilité entrevue de la résoudre. Du plaisir un peu pervers d'en peser les termes et d'en faire les pièges.

Pierre Debauche, auquel Rennes doit une maison de la culture en pleine rénovation, qui accueille sous son toit l'état-major du festival et bon nombre de manifestations, énonce ainsi la dimension : « L'électronique sert à la vitesse, au classement, au chiffre, à la miniaturisation, à l'affichage, à l'archive, au contrôle, au calcul, au réglage, bref, à l'électronique, nous, des fonctions.

« L'art, non. L'art est inutile et scandaleux, est un défi, une incartade ; l'art indit, nombre, non chiffre, jamais réglage... »

Affaire classée, répond, sur la même page du catalogue, Bernard Mounier, programmateur (non chargé de la programmation) avec Joël Boutville de cette Ars electronica française. « Les plateaux de théâtre ont des éclairages programmés, et la musique électro-acoustique remplit les ondes du meilleur ou du pire », écrit cet ancien pilier de l'action culturelle régionale, passé par FR 3 à la bonne époque, déclaré indésirable après le départ de Serge Moati, à la tête aujourd'hui d'une société indépendante (Eurekam) de production de programmes, spectacles vivants et audiovisuels. Il aurait pu citer nos banques, nos bibliothèques, nos journaux, et ce sacré Tube, dans le métro !

### Arts, c'est tout

Mais un festival des arts électroniques est-il possible ? C'est la question que posait la première édition de ces manifestations (le Monde du 12 juin 1986). Car il y a deux ans, parallèlement aux spectacles, installations plastiques, événements d'animation, une grande surface était ouverte à l'exposition de synthétiseurs, de petits ordinateurs musicaux, de systèmes légers de production d'images fixes, ou mobiles, par palettes graphiques. Le festival se doublait ainsi d'un salon. On parlait ainsi, on comparait les marques, on rencontrait des constructeurs. La machine n'assistait pas. Dès lors, elle envahissait,

une conception et une organisation très différentes règnent désormais. « Soyez curieux, nous ferons le reste » est le slogan de l'année. Comme à Salzbourg, à la Dokumenta, chacun est convié à ouvrir tout grand ses yeux, ses oreilles, et basta. Bien sûr, ceux du métier ont le droit de s'informer, la matière est là, ils sont venus pour ça. Mais les profanes, les curieux, gardent celui de s'émerveiller - ou de s'indigner - sans complexe, ils ne se sentent pas rejetés.

Ainsi en est-il des arts électroniques comme de ceux de la table ou de ceux de la guerre. Arts, si on en oublie le déterminant.

Ce festival est, en fait, étendue aux dimensions de la cité, une grande exposition d'événements, d'objets, d'idées (beaucoup ont fait l'objet de commandes), voire même de « signaux » sans apparente signification, sans grand pouvoir d'évocation, sans autre justification que celle d'avoir, ici et maintenant, existé. Ainsi Yann Kersalé (c'était de lui, le plafond bleu du Grand-Palais) a-t-il été invité à défendre les droits de la Vilaine, rivière qui traverse Rennes, punie pour ses pesanteurs en période de chaleur et recouverte en plein centre historique d'un monstrueux parking.

Il pleuvait dru, hélas ! sur l'idée de Yann Kersalé, sur sa Vilaine

enfermée par des tubes lumineux, plantée de pieux blanchâtres inclinés, sur cette rivière rayée, « pointillée », pas vraiment égayée. Mais l'important, dans ce contexte, c'était la taille du dispositif (500 mètres), son caractère volontaire, exagéré. « Le signal technologique doit avoir un aspect démesuré », dit Mounier.

Quittons le centre, dépassons les vieilles rues piétonnières du nord-est. Encore une idée, encore une imposition grandiose : Christina Kubisch, Allemande ayant beaucoup travaillé à Milan, Berlinoise depuis peu, rarement invitée en France, s'est emparée de l'église du Vieux Saint-Etienne. Pas vilaine, elle, mais presque entièrement détruite pendant la Révolution, en travaux, désaffectée, et truffée de caveaux en sous-sol, pas gain. Et sombre, d'un noir de tombe, plantée d'indiscernables piliers sur lesquels cette plasticienne et musicienne « spatiale » a délicatement déposé un pointillé de lumière blanche, par endroits à peine esquissés. La musique, diffusée par d'invisibles haut-parleurs, est composée de voix diffuses, de bruits nocturnes, de bris délicats indéfiniment prolongés, dans lesquels se fondent les rumeurs extérieures, moteurs, téléphone, cris des enfants à l'école. Visuellement, auditivement, le visiteur avance en aveugle, frotte sans repères, enfant

perdu dans un souterrain : selon son état, selon son passé, apaisé ou angoissé. « Peur ? » Christina Kubisch s'est dite sincèrement étonnée.

Retour au centre-ville. Entre poisson et légumes, dans la Criée, un espace a été donné à l'Espagnol Muntadas, star incontestée de cette biennale, vidéaste politisé, pour qu'il dise, dans le noir, son maigre espoir en l'humanité médiatisée. Dans un silence à peine troublé de paroles indistinctes et de grésillements discrets, il a choisi de « dénoncer l'absurdité » - celle des mots, et de leur pouvoir - dans une galerie de portraits. Khomeiny, Jean-Paul II, Sun Myung Moon, y côtoient d'autres « précheurs » de toutes nationalités.

### Grésillement des bouches-écrans

Leurs bouches sont remplacées par de minuscules écrans de télévision sur lesquels passent, en boucle, des bandes d'actualité. Il faut regarder de très près pour voir ; écouter très attentivement pour entendre. Soudain repoussé par un écran blanc ouvert dans ces bouches-écrans, il faut tâtonner pour comprendre que les chaises vides alignées côte à côte au milieu de l'espace entourent une table noire et longue, cirée, déserte. « The Board Room »,

c'est le nom de ce dispositif sonore et visuel - la Salle du conseil - Aussi efficace que Folamour. Et pas plus gai.

Près de la Criée, la Parcheminerie. Attribué à Erik Samakh, c'est un vrai théâtre. Entendez que le cœur vous bat lorsque vous y entrez. Que vous ne tardez pas à vous y laisser piéger par une cage, par les bruits qui s'en dégagent, par le fauve invisible que vous y devinez, et, quelque part dans le noir, par des regards sur vous, dompteur ou dompté.

Erik Samakh est ce jeune plasticien dont « Jardin enchanté » avait tant intrigué les festivaliers d'Avignon l'an passé (le Monde du 25 juillet 1987). On y voyait de vrais oiseaux, on entendait de faux, des abeilles, et des grillons, dont la présence, gérée par ordinateur, variait d'intensité et de fréquence en fonction du climat, de la chaleur.

À la Parcheminerie, on retrouve les grillons (Samakh les fait se reproduire en nombre dans son appartement parisien), on y entend aussi les insectes et le coucou. Mais le personnage central - héros absent - est un grand lion dont le rugissement vous accueille dès votre arrivée, et qui continue à se manifester de manière imprévisible quand vous vous approchez de sa cage. Celle-ci est vide. Alors, bien sûr, vous y regardez de plus près, passez la main entre

les barreaux, tapez du pied, criez, sifflez, pour amplifier cette génération anarchique des sons, pour essayer de comprendre le lieu et le système de leur diffusion.

Animal en cage est un jeu. Les enfants y jouent volontiers. Les adultes ont un comportement plus embarrassé, cherchent à comprendre sans en profiter, gardent, paraît-il (Samakh observe dans l'ombre : le jeu, sans cela, serait moins épicé), des comportements stéréotypés. Interactif, disent les initiés. Mais il y a là plus de fantasme rentré, plus d'inquiétante étrangeté que de singularité technologique (notre encadré). Guetteur guetté, le spectateur retrouverait-il ici, avec l'animal que l'on chasse, une obscure solidarité ?

Au Grand Huit, lieu stratégique établi sur les quatre étages de la maison de la culture, se retrouvent les amoureux de « technologie avancée ». Les robots musiciens de Jacques Remus répondent aux machines sensibles de Pierre Fournier (côté bidouilleurs plus ou moins inspirés). Des systèmes interactifs plus classiques (caméras de David Rokeby, vidéodisques de Peter Agostino) y côtoient une installation pour récepteurs téléphoniques et voix synthétiques (Alain Fleischer). Valère Novarina construit sur une couronne d'écrans, un peu intellectuellement, un autre langage, un autre espace, un autre temps (Vue négative), tandis qu'un homme-orchestre belge (Peter Belys) sort difficilement vainqueur d'un dur combat qu'il s'est lui-même réglé avec son ordinateur. Quant aux hologrammes et aux écrans d'images, ils sont sur la place de l'Hôtel-de-Ville, sous des tentes indésirables que les organisateurs regrettent déjà d'avoir construites (ils ne le feront plus, c'est promis).

### Retour aux origines

Mais au sous-sol du Grand Huit, il y a un lieu de paix. Knud Viktor, Danois fixé à Cavillon, rousseautiste à sa façon, ne s'est pas installé dans nos montagnes pour herboriser mais pour enregistrer, en images et en sons, la vie des libellules et des petits-ducs, la comédie mimée des mouches à vinaigre, les lignes de force d'une harmonie éternelle : resac, toile d'araignée dans le vent, eau glissant sous la glace, vin en train de fermenter.

Projetées ici sur trois moniteurs vidéo - elles sont en fait destinées à une véritable « chambre d'images » géantes, réalisée à Cavillon, - ces visions essentielles et parfaites d'une nature miniaturisée jusqu'à l'imminence disent bien jusqu'à quel paradoxe - simplicité originelle - un festival des arts du futur peut se risquer.

ANNE REY.

\* Jusqu'au 5 juin. Tél. : (16) 99-30-88-88. Sont attendus : l'Oiseau provisoire, création de François Jean-François Prigent, pour « Oiseaux vivants et oiseaux magiques » (les 3 et 4 juin à 20 heures, Centre culturel Le Triangle) ; l'Eglise électronique du Néerlandais Harry De Wit, également en création (les 2 et 3 juin, Notre-Dame de Saint-Melaine, 22 heures).

## Erik Samakh : du grillon à l'alligator

ERIK SAMAKH - celui dont on se souviendra en tout cas à l'issue de cette biennale rennaise - semble, avec ses pantalons en treillis, ses rangiers et sa ceinture à besace, tout droit sorti d'un film d'exploration hollywoodien. Il y a de l'aventurier, en effet, dans ce plasticien de vingt-neuf ans dont l'égal inédit pour « l'animal et la son » s'est éveillés à l'observation du comportement d'un grillon. « Le grillon s'arrête de chanter quand il entend un bruit particulier. » D'où peut-être l'idée de travailler sur l'interaction du monde animal et de son environnement humain, sur des signaux déterminés par d'autres signaux, sur la simulation de ces signaux et de leurs détonateurs : sur l'interactivité.

Les bruits d'insectes, les chants d'oiseaux, les rugissements et feulements de fauves dont résonne le spectacle Animal en cage, en fonction des déplacements du public et des bruits émis par lui, sont des sons naturels, dont quelques-uns ont été enregistrés au zoo de Berlin. Outre la vue, l'ouïe et le toucher, l'odorat devait, à l'origine, être associé à cette curieuse cérémonie, et des excréments d'animaux disposés sur le sol. C'est ainsi qu'entre cinq mille et dix mille personnes l'ont vue quotidiennement à Hanovre au cours d'une grande foire-exposition. C'est là qu'Erik Samakh a pu observer, dans le « matériel humain », des « stéréotypes de comportement » que la fluidité de l'assistance ne permet pas, à Rennes, d'apprécier.

La magie particulière du travail de Samakh, c'est qu'il s'appuie sur une « interactivité floue ». Contrairement à des systèmes



Le dispositif interactif « Animal en cage ».

dans lesquels tel geste produit explicitement tel son (ou telle série de sons) dans l'espoir d'une combinaison finale de type

« musical », celui-ci joue sur la frustration du spectateur-acteur, mis hors d'état de saisir les règles du dispositif, ainsi plongé en état

d'éveil et d'insécurité. « Ma base d'inspiration, dit Erik Samakh, est la chasse primitive sans désir de tuer. Il m'arrive de chasser les lézards (c'est pour les nourrir que j'éleve des grillons). L'approche se fait par l'ouïe, l'animal me repère par mes vibrations, il s'agit ensuite de ne pas le perdre, d'être le plus rapide, de le capturer sans le blesser, parfois pour le relâcher.

### Capteurs solaires

« Evidemment, je suis un humain ; mais une certaine acuité de perception, de communication avec l'animal, me semble avoir disparu, et j'aimerais m'y consacrer. J'ai commencé par mettre en cage un grillon électronique qui ne chantait que dans l'obscurité. Puis j'ai essayé des animaux dans l'enceinte de Chine pour réaliser des graffiti sonores sur papier. Pour Avignon, j'ai réalisé avec l'informaticien Christian Laroche, qui est aussi plasticien, un système plus raffiné à base de capteurs solaires, de radars infrarouges et d'hyper-fréquences, réglés par un logiciel permettant d'annuler ou de modifier les ordres, de les varier sur une durée déterminée. Aujourd'hui, c'est ce système lui-même que je mets en cage, que je délimate par des barreaux éclairés. C'est un travail de plasticien. »

Erik Samakh dit encore qu'il a de plus en plus de contacts avec des ornithologues ou même des « spécialistes de crocodiliens » que cette rencontre de l'observation scientifique et de la simulation informatisée intéresse. L'un de ses futurs partenaires pourrait être un alligator du Jardin des plantes, bête pour laquelle il son - contrairement à ce qu'on pourrait croire - est aussi un moyen d'expression.

A. R.

### ACTUELLEMENT

ISAACH DE BANKOLE GIULIA BOSCHI FRANCOIS CLUZET

# CHOCOLAT

UN FILM DE CLAIRE DENIS

SELECTION OFFICIELLE CANNES 88



## BERLIN

## Capitale européenne de la culture

## Entre la mode et la modernité

Berlin, qui a célébré en 1987 son sept cent cinquantième anniversaire, assure cette année le rôle de Ville européenne de la culture. Rôle adapté à sa situation géographique et à son statut particulier. Berlin a été capitale de la culture, et notamment du théâtre. Pour tenir son rang, elle doit le rester.

UNE immense rétrospective Joseph Beuys (mort en 1986) a inauguré en février une série de manifestations qui font de Berlin (Ouest) la Ville européenne de la culture pour 1988. Athènes, Florence et, l'an passé, Amsterdam ont déjà obtenu le privilège d'un tel titre et les obligations afférentes d'animation ou d'effort artistique. Paris, qui n'en finit pas de virer sa cuti révolutionnaire, a modestement accepté cet honneur en 1989. Tout ce qui sera bon pour le bicentenaire le sera pour honorer ce titre. Économique ! Le raisonnement berlinois est tout autre. La culture, au sens le plus large du terme, représente en effet un impératif vital pour la ville encerclée, à la fois témoignage persistant de sa vitalité face à l'Est, et

pour être honnête, et l'admiration devant l'extraordinaire frénésie créatrice qui fait de Berlin non pas « ville », mais peut-être bien la capitale européenne de la culture.

La concurrence en tout cas est redoutable pour les vieilles prétentions parisiennes à l'hégémonie artistique, et pour cette année 1989 que Paris ambitionne éblouissante. Redoutable car, si l'excipite du Reich n'exclut pas l'histoire (expositions « La Grèce mycénienne », jusqu'au 11 août ; « L'empereur Auguste », du 6 juin au 14 août), ni l'érudition (Congrès international d'archéologie classique du 24 au 30 juillet), ni les zones les plus sombres de sa propre histoire récente, la modernité, voire l'esprit d'avant-garde,

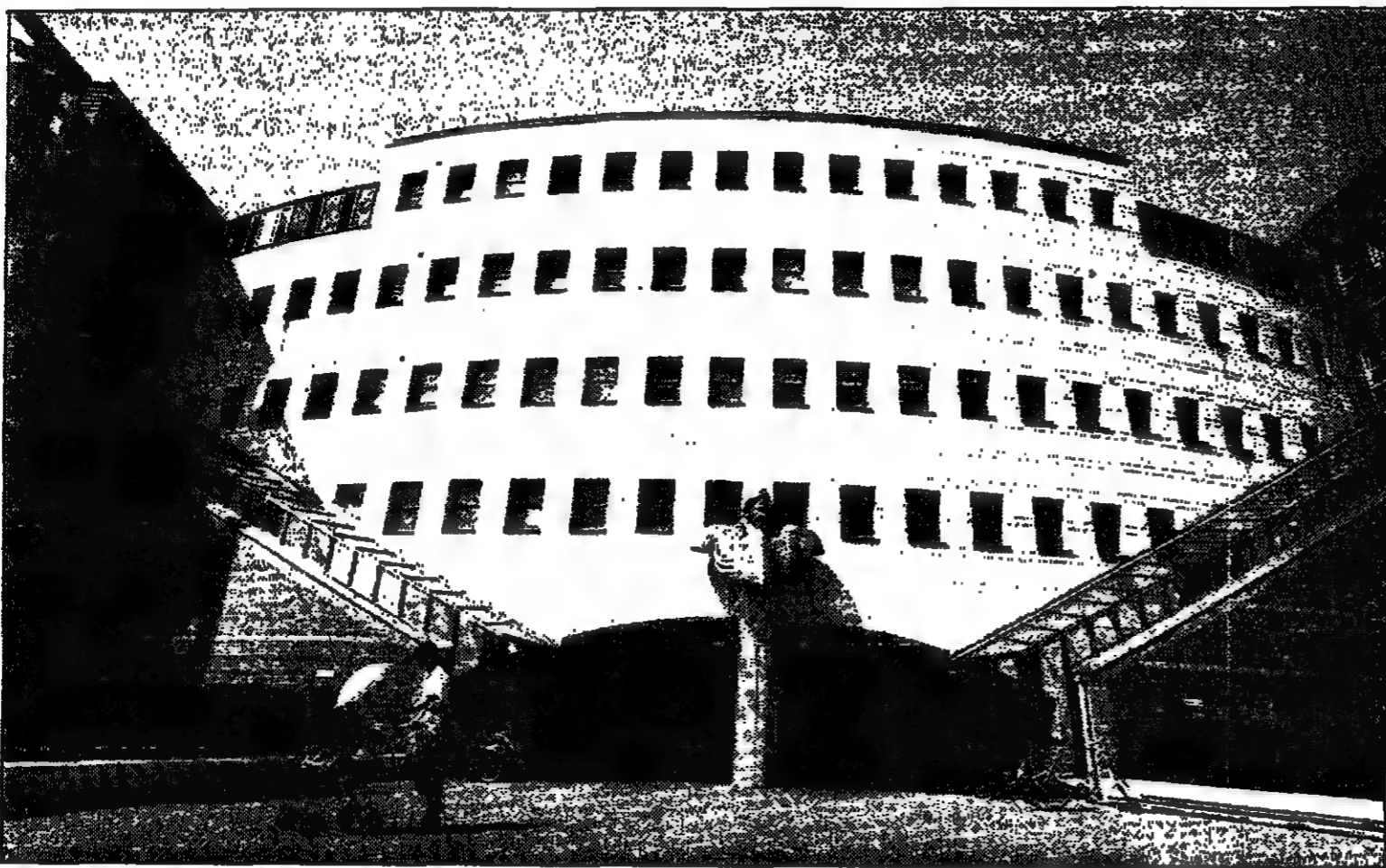
la pâtisserie germanique que s'est cru obligé d'édifier l'Anglais James Stirling sous le nom de Wissenschaftszentrum...

Au fond, on prend ici la dérision comme la chose la plus sérieuse du monde. Une manière d'exorcisme, sans doute. La reconstruction de la ville, encore loin d'être achevée, contraint Berlin à une épouvantable et permanente archéologie de la guerre. Construire, c'est d'abord inventer. Construire, c'est tristesse ou horreur. Au contraire de Varsovie, qui a décidé de nier son destin en se vouant à l'identité, à la reconstitution méthodique de son passé anéanti (1), Berlin-Ouest se cherche plutôt des images nouvelles, en rupture avec ce qui pourrait ressembler à ce qu'elle a été.

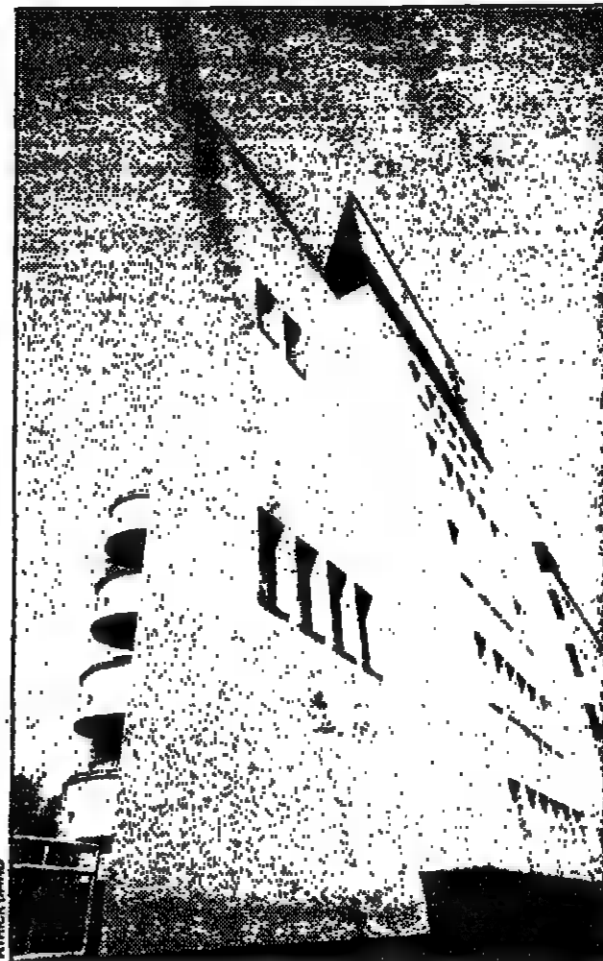
rejet des conventions. La petite histoire veut que la veuve de l'artiste ait d'ailleurs refusé d'inaugurer cet hommage compassé à l'insolence ricanante, monté, cela dit, par un des collaborateurs du créateur (Heiner Bastian). M<sup>me</sup> Beuys lui préférant sur le versant est de Berlin, une autre exposition moins ambitieuse puisqu'elle ne comportait que des dessins, mais plus révélatrice à ses yeux de la force tourmentée de l'artiste. Inutile de dire que, dans le climat passionnel qui a entouré la rétrospective, d'autres arguments ont été avancés pour expliquer l'absence de M<sup>me</sup> Beuys.

Sérieux et dérision s'accorderont-ils mieux autour de la Nationalgalerie? Si, grâce à

ce qu'on attendait d'une « exposition internationale ». Peu-être moins exemplaire, sûrement plus hétéroclite, mais fort spectaculaire en revanche pour les curieux de la « nouvelle architecture », l'IBA-reconstruction a pris assez de retard pour continuer sur sa lancée. Et puis, on serait surpris, pour ne pas dire navré, que Berlin se dessaisisse d'un tel outil de conception au moment même où l'on est en mesure d'apprécier ses qualités, éventuellement de corriger ses défauts. Car, dans la Ville européenne de 1988, l'exposition la plus impressionnante, la plus riche d'enseignements, est bien ce Berlin ici rénové, là reconstruit, qui, près des interminables séries de cours où les façades blanches enrichissent la brique des vieilles industries, vous propose les fruits



Immeubles réalisés dans le cadre du concours de l'IBA.



## Les expositions de l'été

DANS le cadre de « Berlin ville européenne de la culture » :

● L'empereur Auguste et la République perdue, Martin-Gropius-Bau, du 6 juin au 14 août.

● Trésors du sérail de Topkapı - L'époque de Soliman le Magnifique, Grande Orangerie du château de Charlottenburg, du 25 juin au 7 août.

● Situations de l'art moderne (Nem June Paik, Frank Stella, Richard Serra, Anselm Kiefer), Nationalgalerie, du 24 juin au 11 septembre.

● La Grèce mycénienne. Le temps d'Homère, jusqu'au 11 août.

condition de sa survie pour l'Ouest qui ne s'intéresse économiquement et même symboliquement à cette demi-ville que dans la mesure où elle démontre la constance de son génie.

L'an passé, Berlin avait choisi de se vendre en s'inventant un 750<sup>e</sup> anniversaire extrêmement tiré par les cheveux : il célébrait en fait le plus ancien document (28 octobre 1237) connu, non de Berlin (on ne trouve rien avant 1244), mais de Colln, ville voisine sur l'autre rive de la Spree, qui allait être annexée par la future capitale. Que le motif fût bon ou mauvais, l'autocélébration se légitimait, et Berlin-Est, bien qu'en traînant les pieds, avait fini par sacrifier à son tour à ses lares. Les manifestations innombrables, éblouissantes de 1987 jetent-elles une ombre sur cette année vouée à l'Europe? On hésite à dire vrai entre deux attitudes devant l'ensemble 1988 : l'agacement devant ce qui paraît n'être que la poursuite de l'autocélébration mise en route l'an passé, une sorte de rituel de la fête trop policé

la création contemporaine, tout ce qui est vivant, sont les éléments moteurs de l'esprit berlinois.

Les frontières du vivant, cela dit, ne sont pas faciles à tracer, fût-ce à Berlin, comme celles qui séparent la mode de la modernité. On l'a bien vu à l'ouverture de cette année européenne. L'exposition Hans Hollein, déjà montée au Centre Pompidou, était-elle l'expression plus osée de la modernité déléguée, en hors-d'œuvre, par l'Autriche à la Nationalgalerie construite par Mies Van der Rohe? Le baroque post-moderniste du premier est-il l'avatar obligé de la rigueur essentielle du second? On peut ne pas en être convaincu. En revanche on l'est nécessairement par la constance des choix berlinois : l'exposition Hollein aura été l'occasion de voir qu'ici au moins on ne s'arrête pas à la contemplation théorique et que l'on sait passer aux actes. L'architecte autrichien est en effet chargé d'aménager parvis de la Nationalgalerie, déjà singulièrement flanquée par un chef-d'œuvre de

L'acier et le verre de la Nationalgalerie, le recours à l'expressivité de la seconde école de Chicago, avaient, dans les années 60, paru représenter tout à la fois une réconciliation avec les émigrés d'avant-guerre et une fracture suffisante avec la pompe du III<sup>e</sup> Reich. Sans doute cela n'a-t-il pas suffi ou peut-être la pression de la mode, se tournant vers l'ironie postmoderne ou les joies de l'expérimentation, a-t-elle chassé cette modernité pour une autre, plus caustique, plus radicale.

## Rénovation, restauration

La dérision et le sérieux s'accordent parfois bien, parfois mal. L'exposition Joseph Beuys, premier plat de résistance de notre Ville européenne, qui s'est achevée le 1<sup>er</sup> mai au Martin-Gropius-Bau (2), a montré comment le sérieux, les conventions et les rituels de la célébration, se prenant les pieds dans la rhétorique explicative, pouvaient littéralement lamener la force d'une œuvre précisément fondée sur le

l'Internationale-Bau-Ausstellung (IBA) (3), les Berlinoises (de l'Ouest) semblent être passés maîtres dans l'art du collage et du patchwork, ils passent ici à une vitesse supérieure, et vraisemblablement périlleuse pour l'identité culturelle de la ville. L'IBA, considérable opération lancée en 1979, qui légitime, mieux que toute autre entreprise, les réjouissances de cette année sur le thème de l'Europe, avait consisté d'une part à appeler des architectes du monde entier, réputés pour leurs œuvres ou pour leurs théories, afin de reconstruire sur les ruines du centre-ville (IBA-reconstruction) ; d'autre part, à rénover les quartiers épargnés par la guerre, notamment Kreuzberg, dont certains immeubles pourrissaient sur pied, habitat naturel des travailleurs turcs et bonheur des squatters (IBA-rénovation).

La double opération devait théoriquement s'achever en 1987. En fait, l'IBA-rénovation a encore de beaux jours devant elle, même si, pour être exemplaire, elle n'a pas le caractère spectaculaire de

variablement inattendus de Siza, Moore, Peichl, Böhm, Rob Krier, Hollein, Rossi, Kurokawa, Ungers, Bohigas, Eisenman, Hejduk, Gregotti. France n'étant curieusement représentée que par Antoine Grumbach. Vous ne connaissez pas tous ces noms? C'est que Berlin vous rend modeste. Mais est-ce toujours Berlin?

FRÉDÉRIC EDELMANN.

\* Le programme détaillé des manifestations de l'année peut s'obtenir auprès du Bureau de tourisme de Berlin, Europa Center, D 1000 Berlin 30. Tél. : (49) 30 21234.

(1) Ce qui est actuellement le cas du centre historique de Berlin, situé à l'Est, et dont une partie a échappé, outre à la guerre, à un urbanisme consistant de brutalité, assez proche des plus mauvais de nos grands ensembles.

(2) Ancien Musée des arts décoratifs, qui jouxte les ruines arasées des « centrales de la terreur » (SS, SD, Gestapo, etc.), et qui a été restauré pour servir d'équivalent de notre Grand Palais.

(3) Littéralement : « Exposition internationale de construction ».

GALERIE DE FRANCONY  
19 MAI - 25 JUILLET  
**CARZOU**  
LES ANNÉES 30 - 40  
59, rue de Seine - 75006 Paris - tél. : (1) 46.34.50.71.

GALERIE SCHMIT  
396, rue Saint-Honoré 75001 PARIS - (1) 42.60.36.36  
**MAITRES FRANÇAIS**  
XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> SIECLÈS  
Exposition : 4 mai - 16 juillet

Espace Jacques Prévert  
Dir. : Christian Landy  
134, rue Anatole-France  
93600 Aulnay-sous-Bois  
48-68-00-22  
4 au 18 juin  
Jazz et art contemporain

Œuvres peintes de :  
Baron Renouard  
Serge Delhomme  
Pierre Fichet  
Oscar Gauthier  
T.l.j. sauf lundi et mardi  
11 h - 21 h  
les 4, 10, 11 et 14. Jusqu'à 23 h

GALERIE LOUISE LEIRS  
47, rue de Monceau, 75008 PARIS (1) 45-63-28-85 - 45-63-37-14  
**ELIE LASCAUX A PARIS**  
1888-1968  
65 Peintures  
du 17 mai au 25 juin

**LOBO**  
Sculptures  
DU 27 MAI AU 9 JUILLET  
daniel malingue  
26, avenue Matignon - 75008 Paris. Tél. (1) 42.66.60.33

GALERIE ARIEL  
140 bd Haussmann, Paris 8<sup>e</sup>  
**DOUCET**  
jusqu'au 24 juin

PROSCENIUM  
35, rue de Seine, 75006 Paris  
43.54.92.01  
**ERTÉ**  
sculptures et graphics

1520

BERLIN

Les XXV<sup>e</sup> Rencontres théâtrales  
Nouvelles générations

DEPUIS la fin de la guerre et la séparation du pays en deux, l'Allemagne de l'Ouest, dans le domaine de la culture, a perdu son centre. Cependant, le système fédéral en aménageant des salles subventionnées dans la plupart des villes, a favorisé le développement d'un théâtre de qualité - qualité dont le niveau est étroitement lié à la personnalité des directeurs artistiques.

Le Theaterreffen, Rencontres théâtrales de Berlin, le plus important festival de langue allemande, a fêté cette année son vingt-cinquième anniversaire. Il a été créé en 1964, alors que la ville était sévèrement isolée, pour que les Berlinois puissent connaître ce qui se passait dans le reste de l'Allemagne. Il concentre les meilleurs spectacles créés pendant la saison, favorise les comparaisons, provoque les échanges et les discussions. Son rang et son prestige tiennent à la manière dont il est organisé et à son caractère semi-officiel.

Les productions « les plus remarquables » en Allemagne fédérale, en Autriche et en Suisse allemande sont sélectionnées par un jury de sept critiques - ils étaient dix jusqu'en 1982. Jusqu'à présent la RDA a systématiquement rejeté les offres de participation. Elle devrait en principe revenir sur cette politique de refus en 1989. Quoi qu'il en soit, les metteurs en scène est-allemands sont massivement représentés. Depuis l'expulsion de Wolf Bierman en 1976, les plus importants d'entre eux travaillent à l'Ouest, occasionnellement ou de façon permanente.

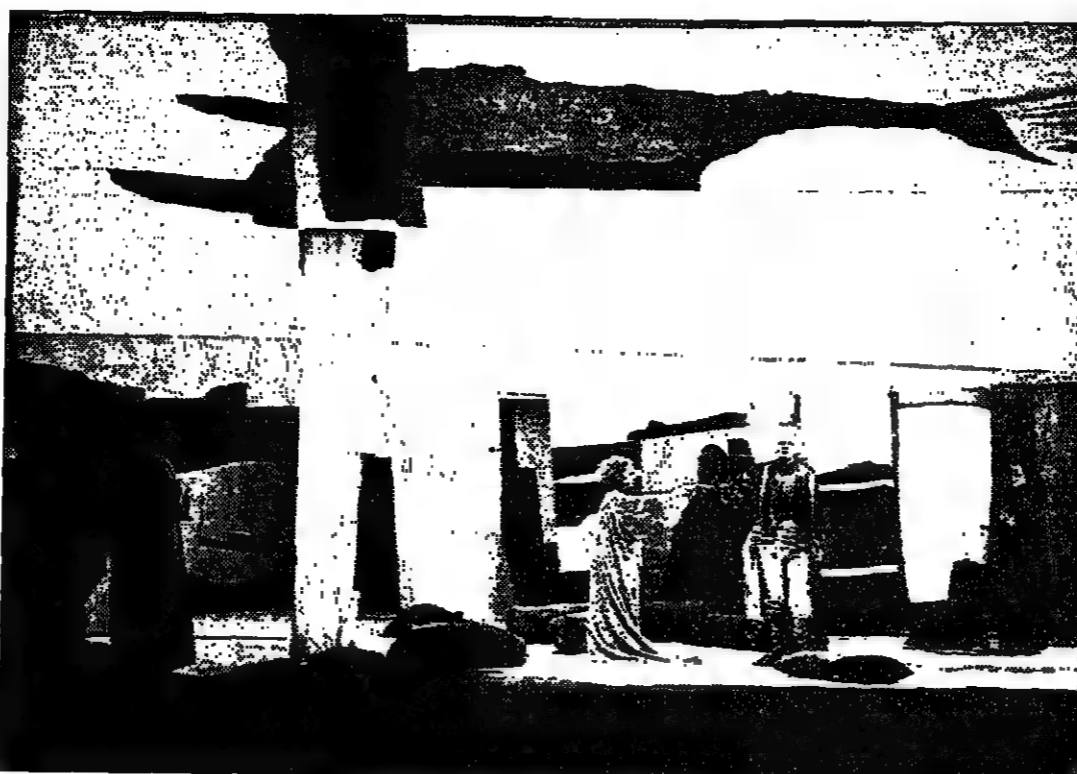
Cette année, quatorze spectacles ont été retenus pour les Rencontres, dont trois viennent de Vienne alors que deux seulement sont de Berlin. La capitale s'richit

chienne supplante sa rivale. Hambourg, Frankfurt, Stuttgart, Munich, ont été représentées chacune par une production. Les autres viennent de la « province » allemande. La Suisse n'a rien donné.

En Allemagne, l'organisation des théâtres municipaux - troupes fixes, bonnements, fortes subventions - permet à des salles petites mais prospères d'atteindre des résultats de haute tenue. Les régions du Rhin et de la Ruhr présentent un paysage théâtral extrêmement diversifié, et la concentration des villes y est la plus forte au monde. Mais cette zone souffre actuellement de graves difficultés économiques. Les villes sont fortement endettées, la crise de la chirurgie a provoqué une chute de ressources fiscales et un taux de chômage qui approche les 20 %. Les institutions vivent à l'heure de l'austérité, plusieurs sont menacées de fermeture.

Les Rencontres de Berlin, pas moins de quatre villes représentées, la région Nord du Rhin-Westphalie : deux villes moyennes, Bonn et Dortmund; des petites, Mülheim et Moers. Les trois plus importantes, Düsseldorf, Bochum, Cologne, étaient absentes.

Le Theater am der Ruhr, de Mülheim, fondé en 1981 par l'italien Roberto Ciulli, est aujourd'hui le plus en pointe de la RFA dans le domaine de l'esthétique. Ciulli fait partie de ces metteurs en scène pour qui le texte n'est pas sacré, pour qui littérature n'est pas synonyme de théâtre. Il a monté *Morts sans sépulture*, de Sartre, de façon extrêmement rigoureuse et stylisée, en débarrassant la pièce de ses développements philosophiques, pour se concentrer sur les seuls thèmes de la torture, de la



« Phèdre » dirigée par Alexander Lang

cruant, du caractère interchangeable des rôles de bourreaux et de victimes.

Depuis le jugement négatif de Lessing, fondé sur sa haine de l'absolutisme, Racine est un auteur rarement joué en Allemagne. Pourtant, cette année, ont été choisies deux interprétations de *Phèdre* très différentes. Dirigée par Peter Stein (Schaubühne de Berlin), la *Phèdre* de Jutta Lampe, entourée de figures abstraites, se brise dans l'insoluble conflit entre sentiments et exigences morales. Gisela Stein, dirigée par Alexander Lang (Kammerspiel de Munich), est une femme sincèrement amoureuse, brisée par la société qui l'entoure, un personnage vrai parmi des fan-

toches ridicules. La mise en scène d'Alexander Lang installe une critique sociale virulente, celle de Peter Stein s'appuie sur la psychologie. Quant à Peter Zadek, qui depuis vingt ans se situe à l'opposé de Stein, il est venu avec sa *Lulu* (1), une Lulu (Suzanne Lothar) pleine de vie et qui n'a plus rien de fatal.

Ce sont les seuls « grands » à avoir participé à ces Rencontres, où pour une fois les habituels classiques, les Lessing, Schiller, Goethe, n'étaient pas représentés. Les metteurs en scène se sont tournés vers les auteurs qui marquent le tournant du siècle : Wedekind, Hauptmann, Tchekhov, Strindberg. Et Brecht, pour le cente-

naire de sa naissance, avec deux productions très moyennes, qui jouent l'actualisation. Par le Burgtheater de Vienne, *Arturo Ui* - un Arturo en veste autrichienne, sur fond d'affaire Waldheim et de cinquantenaire de l'Anschluss. Par le Théâtre de Moers (le plus petit de la RFA), un *Galileo Galilei* contemporain, anti-héros de l'âge nucléaire.

La vogue des scénographes qui abordent la mise en scène se poursuit : il y avait eu l'an dernier les *Métamorphoses d'Orphée* par Achim Freyer et le Burgtheater de Vienne. Cette année, Axel Menthey (Stuttgart) a monté le *Traum Spiel* de Strindberg, succession de tableaux vivants, comme pour une visite au musée,

et Einar Schiefel (Frankfurt) *Avant le lever du soleil*, de Hauptmann, étalage malicieux d'un cabinet des horreurs bourgeois.

Les Rencontres théâtrales ont toujours été un forum de metteurs en scène plus que d'auteurs contemporains. Outre une pièce de Boulevard déjà ancienne de Doris Lessing, *A chacun son désert* (Schiller Theater Berlin), deux œuvres ont retenu l'attention : *Guerre* de Rainald Goetz, première partie d'une trilogie sauvage en forme de collage (2), dans la mise en scène efficace de Hans Hollmann (Bonn), et *Mein Kampf*, farce tragique de et par Georges Tabori, portrait d'Adolf Hitler en élève raté des Beaux-Arts. Georges Tabori, soixante-trois ans, a reçu le Prix du théâtre de Berlin, décerné pour la première fois.

Treize mises en scène en quatorze jours, plus un programme annexe : Theaterreffen présente un concentré de la saison passée, qui ne permet pas de prendre en compte telle ou telle orientation esthétique ou thématique clairement repérable. On peut seulement constater la diversité des options et se réjouir de ce que, pendant deux semaines, Berlin a retrouvé sa place de capitale du théâtre allemand.

ANDREAS ROSSMANN  
et FRANZ WILLE.

Traduction Alain Ausray.

(1) Le Monde du 17 février 1988. Le spectacle de Peter Zadek sera présent au Festival d'automne du 28 au 30 octobre.

(2) Voir dans la brochure du Monde Auteurs, Théâtre, XX<sup>e</sup> siècle, le dossier « Allemandes ».

DANSE

Un entretien avec Patrick Dupond à propos du Ballet de Nancy

« Une bombe plus lente »

Super-Dupond se monte dans un nouveau rôle : celui de directeur artistique du Ballet de Nancy avec lequel il sepproduit au Palais des Sports, du 2 au 12 juin.



Patrick Dupond.

« J'ai revivé du Japon, où je demande des Japonais - mon cinquantième *Don Quichotte* ! » Exactement ce que je ne veux plus faire.

Le Ballet de Nancy m'a proposé sa direction artistique l'été dernier. J'ai fini par dire oui. Parce que je commençais à en avoir assez de la course aux cachets. Les contacts courants d'air, ça ne m'intéresse pas. Assez de galas, de pas-de-deux dans tous les coins ! Maintenant, en France, comme à l'étranger, je dis : c'est moi avec le Ballet de Nancy, ou rien. Ce que je ferai seul (contre mes quinze représentations annuelles à l'Opéra), ce sera avec de grands chorégraphes : Béjart me fait une création en novembre, et je me produis avec le Ballet de Monte-Carlo parce que c'est dans le *Fils prodigue* de Balanchine.

Cette troupe de Nancy, je la veux à moi image : dynamique et généreuse. Ils sont vingt-sept danseurs et danseuses, le plus vieux a trente ans, ils ont une bonne base classique. Plus l'énergie, le jeu, et un esprit de pionniers qui me plaît. Ils sont très ouverts à la création. Danser avec une compagnie plus prestigieuse ? Pour reprendre éternellement *Le Lac des cygnes* et *Giselle* ? Non merci. Je suis un danseur contemporain.

La première chose que j'ai faite au Ballet de Nancy, c'est de réorganiser le travail de base. Les cours ne sont plus mixtes : un pour les filles, un pour les garçons. J'ai invité des professeurs :

Jacqueline Finnsert, Noëlla Pontois. Je préfère des professeurs variés, chacun faisant un stage d'un mois : ça évite la routine. J'essaie de garder mes danseurs sur la brèche : une compagnie, ce n'est ni la Croix-Rouge ni un docteur...

J'ai aussi regardé, en direct ou en vidéo, tout le répertoire, soixante-dix ballets. Tout n'est pas à garder, mais il y a des choses très intéressantes. J'ai passé des commandes : à Ulysses Doves - dont nous présentons *Faits et gestes* au Palais des Sports ; bientôt, sans doute, à William Forsythe et à Jiry Kylian. Roland Petit va me donner l'*Arlésienne*. Et j'ai vu *Soweto*, de Mats Ek. Etonnant.

Je veux aussi continuer d'associer des peintres et des chorégraphes, comme l'a beaucoup fait le

Ballet de Nancy. Ce travail commencera en 1989. Nous avons en projet un opéra-ballet sur James Dean, avec Michel Berger. Ensuite, *Zorba le Grec*, dans une chorégraphie de Lorca Massine, avec Vassiliev. J'ai pris également contact avec Thierry Malandain et Pierre Dardé : il faut donner leur chance aux jeunes chorégraphes.

Moi, chorégraphe ? Non ! Je n'en suis pas un ! Tout ce que je fais tourne à la farce... En tout cas, je n'ai pas eu d'étincelle jusqu'ici. Le solo que je présente au Palais des Sports comme ma première chorégraphie, *Démago-Mégalo*, c'est une boutade, un clin d'œil, un plaisir que je me fais (et au public aussi, j'espère). Ma mère voulait que je fasse un ballet sur la *Septième Symphonie* (l'Hymne à la danse) de Beethoven... J'ai eu l'idée dans

l'autobus : un danseur-star en tournée avec son chien, ses bagages, sa barre pliante. Cinq manèges, dix fouettés, quinze saluts, et voilà. C'est ma vie ! Je peux vous dire que ça n'aura pas un grand intérêt chorégraphique !

Je danserai aussi au Palais des Sports *Salomé* de Béjart ; et les *Chants du compagnon errant* du même Béjart avec Gilles Reichert. La troupe dansera *Vaslav de Neumaier* : comme tous les danseurs « cochons », je ne m'attache qu'à la propreté, aux pieds et aux genoux bien tendus : je les ai fait travailler.

« Mon ambition ?  
Le cinéma »

Je viens d'avoir vingt-neuf ans. Je change. Je suis toujours une bombe, mais plus lente. Je prends le temps de respirer en scène, chose que je ne faisais pas. Mon ambition ? Le cinéma. En attendant, je vais tourner pour la télévision un feuilleton en quatre épisodes sur la danse, dialogues de Didier Decoin. Un danseur va dans les grandes compagnies mondiales, chaque fois il y a une situation dramatique...

M'arrêter à trente-cinq ans me sourit... bien que je devienne fou si je ne danse pas. Je sais ce que je ferai, en tout cas : du jardinage. J'ai acheté une colline entre Anet et Ivry-la-Bataille, à une heure de Paris, c'est plein d'orchidées sauvages, j'ai planté des iris et des seringas, je me demande si je ne vais pas vivre là, avec mon chien Mouche et mes trois chats...

Mais dans l'immédiat, il faut que je m'occupe de meubler et de décorer mon bel appartement à Nancy : pour pouvoir recevoir les sponsors, les membres de la future Fondation du Ballet de Nancy...

Propos recueillis par SYLVIE DE NUSSAC.

Centre Georges Pompidou  
1<sup>ère</sup> semaine 1/5 juin  
**DROLES DE DANSES**  
JEAN GUIZERIK - WILFRIDE PIOLLET  
DOUGLAS DUNN - LILA GREENE  
LAURIE BOOTH - TOBY SEDGWICK  
DOMINIQUE DUPTY  
Forum/Grande Salle/Petite Salle - réservation 43 74 42 19

Frank Stella  
Frank Stella  
Frank Stella, artiste-clef de l'abstraction contemporaine, Collection La Création Contemporaine. 192 pages, 170 illustrations dont 50 en couleurs. 200F.  
Flammarion

AREL  
CET  
24 juin  
ENLUM  
TÉ

EXPOSITIONS

Centre Georges-Pompidou

Plaque Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-31). T.l.j. de mar. de 12 h à 22 h. sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

Musée d'Orsay

1, rue de la Harpe (40-40-43-41). T.l.j. de lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, je. de 10 h à 18 h.

Palais du Louvre

Service provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. de mar. de 9 h à 17 h.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-37). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée Rodin

77, rue de Varenne (7<sup>e</sup>) - N<sup>e</sup> Varenne DODEIGNE

Musée de la Ville de Paris

présentant du 26 mai au 11 juin 1988 BERNARD QUENTIN

Musée de la Ville de Paris

LUCINDA CHILDS DANCE COMPANY

Musée de la Ville de Paris

14 JUIN - 18 JUIN 48 31 11 45

Grand Palais

Av. W. Churchill, pl. Clemenceau, av. G. Eisenstein. T.l.j. même jours de fête de 11 h à 19 h.

Musées

A CHACUN SON CARACTÈRE - PORTRAITS DIVERS. Dans l'atelier du sculpteur un millier de modèles et des études.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-37). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée Rodin

77, rue de Varenne (7<sup>e</sup>) - N<sup>e</sup> Varenne DODEIGNE

Musée de la Ville de Paris

présentant du 26 mai au 11 juin 1988 BERNARD QUENTIN

Musée de la Ville de Paris

14 JUIN - 18 JUIN 48 31 11 45

Centres culturels

MAX M. BOUË. Centre culturel sud-ouest, hôtel de Marle 11, rue Payson (42-71-42-20). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-37). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée Rodin

77, rue de Varenne (7<sup>e</sup>) - N<sup>e</sup> Varenne DODEIGNE

Musée de la Ville de Paris

présentant du 26 mai au 11 juin 1988 BERNARD QUENTIN

Musée de la Ville de Paris

14 JUIN - 18 JUIN 48 31 11 45

Centres culturels

MAX M. BOUË. Centre culturel sud-ouest, hôtel de Marle 11, rue Payson (42-71-42-20). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-37). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée Rodin

77, rue de Varenne (7<sup>e</sup>) - N<sup>e</sup> Varenne DODEIGNE

Musée de la Ville de Paris

présentant du 26 mai au 11 juin 1988 BERNARD QUENTIN

Musée de la Ville de Paris

14 JUIN - 18 JUIN 48 31 11 45

Centres culturels

MAX M. BOUË. Centre culturel sud-ouest, hôtel de Marle 11, rue Payson (42-71-42-20). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-37). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée Rodin

77, rue de Varenne (7<sup>e</sup>) - N<sup>e</sup> Varenne DODEIGNE

Musée de la Ville de Paris

présentant du 26 mai au 11 juin 1988 BERNARD QUENTIN

Musée de la Ville de Paris

14 JUIN - 18 JUIN 48 31 11 45

Centres culturels

MAX M. BOUË. Centre culturel sud-ouest, hôtel de Marle 11, rue Payson (42-71-42-20). T.l.j. de mar. de 12 h à 18 h.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-33-61-37). T.l.j. de lun. de 10 h à 17 h 30, mar. jusqu'à 20 h 30.

Palais National

3, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. 43-29-76-23

Musée Rodin

77, rue de Varenne (7<sup>e</sup>) - N<sup>e</sup> Varenne DODEIGNE

Musée de la Ville de Paris

présentant du 26 mai au 11 juin 1988 BERNARD QUENTIN

Musée de la Ville de Paris

14 JUIN - 18 JUIN 48 31 11 45



30h, offre censant, champagne et revue. 510F

GALERIE DU CYGNE 8, rue Princesse, 75002 Paris - Tél. 48-28-00-88

ORANGE 88 Président: Olga HERMITTE, Directeur: Général: Raymond DUFFAUF

WAGNER L'ANNEAU DE NIBELUNG (La Tétralogie)

9 Juillet - 22 h L'OR DU RHIN 23 Juillet - 21 h 30 SIEGFRIED

16 - 21 h 30 LA WALKYRIE 31 Juillet - 21 h 30 LE CREPUSCULE DES DIEUX

LOCATION : 90 34 24 24

Dernières du 1<sup>er</sup> au 19 juin THEATRE DU SOLEIL

L'INDIADÉ OU L'INDE DE LEURS RÊVES

D'HELENE CIGONIS Cartoucherie 43.74.24.08 - 18h30

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

90 34 24 24

مكتبة منار

AUJOURD'HUI PREMIERE SORTIE MONDIALE

# "FILM MAGNIFIQUE"

FRANCE SOIR

"Mieux qu'un film, BIRD est un sublime et poignant chorus à la gloire d'un des plus grands génies de ce siècle"

LE NOUVEL OBSERVATEUR

"BIRD est un chant d'amour"

LIBÉRATION

"Forest Whitaker campe un BIRD monumental et tendre, très fort et convaincant"

LE MONDE

"L'un des films les plus audacieux et les plus libres que le cinéma américain nous ait proposé depuis longtemps"

GLOBE

UN FILM DE CLINT EASTWOOD

# BIRD



"Il n'y a pas de deuxième acte dans une vie d'Américain." - F. Scott Fitzgerald

WARNER BROS. PRESENTE UNE PRODUCTION MALPASO  
"BIRD" FOREST WHITAKER DIANE VENORA MUSIQUE DE LENNIE NIEHAUS ECRIT PAR JOEL OLIANSKY  
PRODUCTEUR EXECUTIF DAVID VALDES PRODUIT ET REALISE PAR CLINT EASTWOOD



THEATRE

**SPECTACLES NOUVEAUX**  
(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses)

**DIALOGUE SUR MINETTI** Galerie d'Art (47-37-31-36) (dim., lun., mar., mer., jeu., ven., sam., dim.) 20 h 30 (1<sup>er</sup>)

**COMMENT VA CE VIEUX JOHN** Neilly-sur-Seine (46-24-03-83) (dim., lun., mar., jeu., ven., sam., dim.) 20 h 30 (1<sup>er</sup>)

**LE CID** Versailles. Le Grand Théâtre (39-50-71-18) Jeudi et vendredi à 21 h (2<sup>e</sup>)

**FRIC FRAC** Poincaré (42-61-41-16) (lun., mar., jeu., ven., sam., dim.) 15 h (3)

**LE MYSTÈRE DE LA CHARITÉ DE JEANNE-D'ARC** Condé-les-Francis. Salle Richelieu (40-15-00-15) sam, 20 h 30 (4)

**CHACUN SA VÉRITÉ** Mantes-la-Jolie (30-33-02-26) 21 h, dim. 16 h (2)

**LES FOURBERIES DE SCAPIN** Versailles. Le Grand Théâtre (39-50-71-18) sam, lun. à 21 h (4)

**LA ROYAUTÉ EST ABOLIE EN FRANCE** Grande Halle de la Ville. Dim. et mar. à 14 h (5)

**MADemoiselle JULIE** Foyer international d'accueil de Paris (43-89-09-15) 20 h 30 dim., lun. et mar. 20 h 30 Spectacle au profit de SOS Village d'enfants (5)

**ONE-MAN-SHOW DE MAURICE YVET** Tintamarre (48-87-33-82) Lun., mar., jeu., ven., sam., dim. 20 h 30 (6)

**GUTTRY, QUATRE PIÈCES EN UN ACTE** Tristan Bernard (45-22-08-40) (dim.) 20 h 30 (6)

**LE PALAIS DES VENTS** Vincennes. International visual théâtre (43-65-63-63) 20 h 45 (6)

**LA NUIT SUSPENDUE** Berry (43-57-51-55) 20 h 30 (7)

**SI JAMAIS JE TE PINCE** Bouffes parisiens (42-96-60-24) 21 h (7)

**LA BASSE ÉPOQUE** Guichet Montparnasse (43-27-38-51) 20 h 30 (7)

**VOYAGE AUTOUR DE MA CHAMBRE** La Bastille (43-57-42-14) 19 h 30 (7)

**EAU DE COLOGNE** Cergy. Théâtre Quatrevingt-neuf (30-38-11-99) 21 h (7)

**BRITANNICUS** Versailles. Grand Théâtre (39-50-71-18) 21 h (7)

**Les salles à Paris**

**ANTOINE - SIMONE-BERTRIAU** (42-08-77-11). Les Cahiers tango : 20 h 30, dim. 17 h 30 et 21 h, dim. 19 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**ARCANE** (43-38-19-70). Prestaël : 20 h 30, Rel. dim.

**ARLEQUIN** (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30, Rel. dim.

**ATALANTE** (46-06-1-90). D. Morin-russe : 20 h 30, dim. 17 h, Rel. dim. soir, lun.

**ATELIER** (46-06-48-24). O. La Double Inconstance : 21 h, mar. 19 h 30, Rel. dim. (exceptionnellement), lun.

**BERRY** (43-57-51-55). Poèmes en prose et dialogues : 18 h 30, Rel. dim. lun. O. L'Éclair de Mantes-la-Jolie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). D. La Nuit suspendue : mar. 20 h 30.

**BOUFFES PARISIENS** (42-96-60-24). D. Si jamais je te pince : mar. 21 h. D. BOUFFONS-THÉÂTRE DU XIXE (42-38-35-53). Scholes Story : 19 h 45, Rel. dim., lun. Signe blairé, ascendant monoton : 21 h, Rel. dim., lun. D. Improvisation théâtrale de Dom Juan : lun. 20 h 30, Rel. dim.

**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35). O. Opéra blanc IIe rencontres internationales : 20 h (Jeu., ven., sam. dernière). D. La Grèce te mènera : lun., mar. 22 h.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). La Divine Comédie : 20 h 30, Rel. dim.

**CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON** (43-28-97-04). O. La Locandiera : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

**CARTOUCHERIE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM** (43-74-99-61). Jeu : 20 h 30, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun.

**CARTOUCHERIE THÉÂTRE DU SOLEIL** (43-74-24-08). L'Indiane ou l'Inde de leurs rêves : 20 h 30, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun., mar.

**CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE** (42-78-44-45). Et vous, la galerie : 18 h. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**CENTRE CULTUREL ANDRÉ MALRAUX (MAIRIE DE PARIS)** (45-27-15-80). Le Grand Écart : 18 h. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**CENTRE WALLONNE-BRUXELLOISE** (42-71-26-16). O. A toi de chanter, mignonnes Les Semaines de la marionnette à Paris : 14 h 30 et 20 h. O. Picozzi Suisoli Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30. D. René Les semaines de la marionnette à Paris : ven., 20 h et 14 h 30. Programme international Les Semaines de la marionnette à Paris : 19 h, dim. 19 h. Krupa et ses amis Les Semaines de la marionnette à Paris : jeu. 22 h 30, sam. 19 h. Programme soviétique Les Semaines de la marionnette à Paris : 22 h 30, lun. 9 h. Dom Juan (Le Festin de Pierre) Les Semaines de la marionnette à Paris : sam. 20 h, dim. 17 h 30. Programme polonais Les Semaines de la marionnette à Paris : lun. 22 h 30, mar. 19 h. Programme canadien Les Semaines de la marionnette à Paris : sam. mar. 22 h 30. Krups et le Magicien Les Semaines de la marionnette à Paris : lun., mar. 20 h et 14 h 30.

**CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE** (45-89-38-69). La Ressource, O. Antiques : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). D. La Fiancée du géographier Concours de fin d'études du conservatoire : jeu., ven., 20 h 30. Paris ou le bon juge Concours de fin d'études du conservatoire : mar. 9 h et 14 h.

**COMÉDIE CAUMARTIN** (47-42-43-41). D. Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, mer.

**COMÉDIE DE PARIS** (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, Rel. dim.

**COMÉDIE ITALIENNE** (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**COMÉDIE-FRANÇAISE** (40-15-00-15). Salle Richelieu. O. La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, dim. (dernière) 20 h 30, jeu. 20 h 30. O. Le Peuple aux yeux mi-clos de Mr de Pourcain : 20 h 30, dim. 14 h. O. Monsieur de Pourcain au paradis de la Fourde aux yeux : 20 h 30, dim. 14 h. D. Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : sam. 20 h 30. Le Vénérable Saint-Genest, comédien en martyr : mar. (dernière) 20 h 30. Le Jeu de l'amour et du hasard suivi par le Legs : ven., 20 h 30. Le Legs précédé par le Jeu de l'amour et du hasard : ven., lun. 20 h 30.

**CONJUGES-FRANÇAISES** AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). D. Grand Théâtre : lun. 18 h 30.

**CRYPTÉE SAINTE-AGNÈS (ÉGLISE SAINT-EUSTACHE)** (47-00-38-31). O. MARIAGE (42-78-03-53). Les Voisins : 18 h, Rel. dim., lun.

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53). O. Poésie chinoise : jeu. 20 h 30. O. MARIAGE (42-78-03-53). Les Voisins : 18 h, Rel. dim., lun.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Angela City : 20 h, Rel. dim., lun. C'est pas par là : 22 h, Rel. dim., lun. D. Zoo Story : jeu., ven., sam., mar. 18 h 30, Rel. mer., jeu., dim., lun.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Mythes du confessionnal : 18 h, sam. 18 h, Rel. dim.

**MÉNAGERIE DE VERRE** (43-38-33-44). O. Lettres à mon homme inventé : 22 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, Rel. dim., lun.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pygmaïe pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, Rel. dim., lun.

**MOGADOR** (42-85-28-80). Nous les Yrécans : 21 h, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun.

**MONTMARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**MONTMARNASSE (PETIT)** (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). Buffet côté jardin : 16 h et 18 h, ven., sam., dim. 16 h, jeu. 14 h et 15 h, Rel. dim.

**ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE** (43-25-70-32). O. Mouton : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-96-06-11). D. Thais : jeu., ven., lun., mar. 19 h 30.

**ORANGÈRE DE BAGATELLE** (42-81-19-44). D. L'Œuvre du Caire : ven., sam., 19 h, dim. 19 h.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, Rel. dim., lun.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Avant : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**POCHE-MONTE** (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salas : 18 h, Rel. dim.

**PRÉMIER** (42-61-44-16). D. Fric-Frac : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20). O. L'Œuvre d'un docteur : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30. O. Fric-Frac : mar. 20 h 30, sam. (exceptionnels) 15 h, dim. (exceptionnels) 20 h 30, Rel. lun.

**SAINTE-GEORGES** (48-78-43-47). Drole de couple : 20 h 45, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**SEIN DES HALLES** (43-36-37-37). Divas sur canapé : 20 h 30, Rel. dim., lun.

**THÉÂTRE** (45-88-16-30). O. Le Prince de Clèves : 21 h (Sam.), dim. (dernière) 15 h. D. Senso : jeu., ven. (dernière) 21 h.

**THÉÂTRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratons : 18 h 30, Rel. jeu., ven., dim., lun., mar., Erif Benroum : 20 h 30, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun. O. La Fric : 23 h, dim. 14 h, Rel. dim. soir, lun.

**THÉÂTRE DE FORTUNE** (43-56-73-41). O. La Petite Sirène : ven. 21 h, Rel. dim. soir, lun.

**THÉÂTRE DE L'ÎLE-SAINT-LOUIS** (44-33-48-65). Astro-Folies Show : 20 h 30. D. Le Scorpion : jeu. 20 h 30.

**THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR** (48-03-67-89). Salle L. O'Brager : 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h 30. Salle II. Spectacle Préfret : 20 h 30. Les Trois jours : lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h.

**THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Le Cheval de Balzo : 12 h 30, jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h, dim., lun., mar. 14 h 30. Le Capitif Les Semaines de la marionnette à Paris : lun., mar. 19 h, dim. 19 h.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). D. Guignol : jeu., ven., 20 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**VALHUBERT (THÉÂTRE)** (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53). O. Poésie chinoise : jeu. 20 h 30. O. MARIAGE (42-78-03-53). Les Voisins : 18 h, Rel. dim., lun.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Angela City : 20 h, Rel. dim., lun. C'est pas par là : 22 h, Rel. dim., lun. D. Zoo Story : jeu., ven., sam., mar. 18 h 30, Rel. mer., jeu., dim., lun.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Mythes du confessionnal : 18 h, sam. 18 h, Rel. dim.

**MÉNAGERIE DE VERRE** (43-38-33-44). O. Lettres à mon homme inventé : 22 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, Rel. dim., lun.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pygmaïe pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, Rel. dim., lun.

**MOGADOR** (42-85-28-80). Nous les Yrécans : 21 h, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun.

**MONTMARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**MONTMARNASSE (PETIT)** (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). Buffet côté jardin : 16 h et 18 h, ven., sam., dim. 16 h, jeu. 14 h et 15 h, Rel. dim.

**ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE** (43-25-70-32). O. Mouton : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-96-06-11). D. Thais : jeu., ven., lun., mar. 19 h 30.

**ORANGÈRE DE BAGATELLE** (42-81-19-44). D. L'Œuvre du Caire : ven., sam., 19 h, dim. 19 h.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, Rel. dim., lun.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Avant : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**POCHE-MONTE** (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salas : 18 h, Rel. dim.

**PRÉMIER** (42-61-44-16). D. Fric-Frac : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20). O. L'Œuvre d'un docteur : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30. O. Fric-Frac : mar. 20 h 30, sam. (exceptionnels) 15 h, dim. (exceptionnels) 20 h 30, Rel. lun.

**SAINTE-GEORGES** (48-78-43-47). Drole de couple : 20 h 45, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**SEIN DES HALLES** (43-36-37-37). Divas sur canapé : 20 h 30, Rel. dim., lun.

**THÉÂTRE** (45-88-16-30). O. Le Prince de Clèves : 21 h (Sam.), dim. (dernière) 15 h. D. Senso : jeu., ven. (dernière) 21 h.

**THÉÂTRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratons : 18 h 30, Rel. jeu., ven., dim., lun., mar., Erif Benroum : 20 h 30, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun. O. La Fric : 23 h, dim. 14 h, Rel. dim. soir, lun.

**THÉÂTRE DE FORTUNE** (43-56-73-41). O. La Petite Sirène : ven. 21 h, Rel. dim. soir, lun.

**THÉÂTRE DE L'ÎLE-SAINT-LOUIS** (44-33-48-65). Astro-Folies Show : 20 h 30. D. Le Scorpion : jeu. 20 h 30.

**THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR** (48-03-67-89). Salle L. O'Brager : 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h 30. Salle II. Spectacle Préfret : 20 h 30. Les Trois jours : lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h.

**THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Le Cheval de Balzo : 12 h 30, jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h, dim., lun., mar. 14 h 30. Le Capitif Les Semaines de la marionnette à Paris : lun., mar. 19 h, dim. 19 h.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). D. Guignol : jeu., ven., 20 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**VALHUBERT (THÉÂTRE)** (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**SAINT-DENIS (UNIVERSITÉ DE PARIS VII)** (48-21-63-64). O. Les Carabes dans l'histoire (colloque) Festival Carabes : 9 h 30 et 14 h.

**SARNEUIL (CENTRE CYRANO DE BERGERAC)** (39-81-81-56). P. Cyrano de Bergerac : sam. 20 h 30, ven. 14 h 30.

**SARTROUVILLE (THÉÂTRE DE SARTROUVILLE)** (39-14-23-77). D. Histoire du rire : sam. 21 h.

**SCEAUX (C.A.C. LES GEMEAUX)** (46-60-05-64). D. Dom Juan (Le Festin de Pierre) Les Semaines de la marionnette à Paris : jeu. 20 h 30.

**VERSAILLES (LE GRAND TRIANON)** (39-50-71-18). D. Le Cid Festival de Versailles : jeu., ven., 21 h. Les Fourberies de Scapin Festival de Versailles : sam., lun. 21 h. Britannicus Festival de Versailles : mar. 21 h.

**VILLEJUIF (THÉÂTRE ROLLAND)** (47-26-15-02). D. Le Sommeil de la comédie d'après le rapport secret sur l'enfance au XIXe : jeu., ven. (dernière) 20 h 30.

**VINCENNES INTERNATIONAL VISUAL THÉÂTRE** (43-63-63-63). D. Le Palais des vents : lun., mar. 20 h 45.

**Les ballets**

**CAFÉ DE LA DANSE** (43-57-05-35). Les mots vides, 22 h, mer., jeu., ven., sam., chor. Irène Tatibou.

**CARRÉ SILVIA MONFORT** (45-31-28-34). O. Comédie, jusqu'au 11 juin. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. D'après Dante, par le Ballet. Théâtre Joseph Rusillo, chor. et mise en scène de Rusillo, musique de Pesterick, Band, Mahé, avec J. Rusillo, E. Aguilas, M.-H. Bonnet.

**CENTRE GEORGES-POMPIDOU** (42-77-11-12). Ballet circus, 17 h, ven., 19 h, 20 h 30, mer., ven., sam., lun., mar. Forum, rd. Gondolages, 21 h, ven., jeu., ven., sam. 16 h, dim. Chor. Doucas Dan. L'inquiet épicer Pischke, chor. Lila Grossa. Grande salle, 1<sup>er</sup> sous-sol.

**Les concerts**

**CENTRE CULTUREL SUÉDOIS** (42-71-82-20). Lars Frykholm, Anders Wadestrom, 20 h 30, mar. Cello, piano. Œuvres de Byström, Postema, Tchaikowski, Wirtz. Entrée libre.

**CENTRE MANDAPA** (45-89-01-60). H. Bossa, D. Moussart, 20 h 30, sam. Sing, tabla, Musiques de l'Inde du Nord. E. Serrano, M. Gassand, P. Fournier, P. Fournier, L. Postollec, D. Verit, (perc.). Œuvres de Kabeala, Jolivet, Barok.

**ORNGERIE DU PARC DE BAGATELLE** (45-01-20-10). Catherine Collet, 16 h 30, dim. Piano. Œuvres de Scumann, Chopin. Dans le cadre du V Festival Chopin.

**AKO EBI**, 16 h 30, sam. Piano. Œuvres de Chopin. Dans le cadre du V Festival Chopin.

**PÉNINE OPÉRA** (43-45-18-20). Yvonne Neumann, D. Maillet, 20 h 30, ven., sam., 11 h, dim. Soirée coup de cœur. Ichtyornis.

**SAINTE-CHAPELLE** (46-61-55-41). Les Trompettes de Versailles, jusqu'au 24 juin. 21 h, lun. Œuvres de Vivaldi, Purcell, Bach (dim.), Monteverdi, Pachelbel, Lully (lun.).

**SALLE ANDRÉ-MARCEL** (47-34-11-91). Philippe Casarà, quatuor Claude Demery, 21 h, jeu. Piano. E. Casarà (tbl.), E. Guyot (clar.), E. Lallier (basson), F. Schirrer (cor.), E. Beson (flûte). Œuvres de Mozart, Schubert, Beethoven.

**SALLE COCOOT** (43-23-18-25). Marie-Joséphine et Pierre-François Truys, 20 h 30, ven. Piano, violon. Œuvres de Mozart, Schumann, Prokofiev.

**SALLE GAVEAU** (45-63-20-30). Catherine Thibon, 20 h, mer. Piano. Œuvres de Beethoven, Chopin.

**Ensemble orchestral de Paris**, 20 h 30, jeu. R. Ylkar (soprano), C. Lovlie (piano), Quatuor Parisi, C. Rivier (piano), Quatuor Parisi, R. Vieille, J.-C. Briçon (clarinettes). Œuvres de Debussy, Ravel, Liszt.

**Jacqueline Bourgeois-Maunoury**, 20 h 30, lun. Piano. Œuvres de Liszt, Ravel, Albeniz.

**Ensemble orchestre de Paris**, 20 h 30, mar. Dir. Jacques Jouanneau, E. Casarà (tbl.), E. Guyot (clar.), E. Lallier (basson), F. Schirrer (cor.), E. Beson (flûte). Œuvres de Mozart, Schubert, Beethoven.

**SALLE PLEVEL** (45-82-88-73). Orchestre de Paris, ensemble InterContemporain, 20 h 30, mer., jeu. Dir. Pierre Boulez, F. Sanguinetti (piano), N. Tibbett, J. Rees (soprano), C. Denley (mezzo), Chœur du Conservatoire national supérieur de musique. Œuvres de Berio, Schönberg.

**Vlado Perlemuter**, 20 h 30, ven. Récital piano. Œuvres de Debussy, Schumann, Claudio Arrau, 20 h 30, lun. Récital piano. Œuvres de Beethoven, Liszt, Shura Cherkassky, 20 h 30, mar. Récital de piano. Œuvres de Mendelssohn, Brahms, Chopin, Stravinski.

**THÉÂTRE MOGADOR** (42-61-19-43). Renato Scotta, 20 h 30, lun. Soprano, E. De Courcy (piano). Œuvres de Rossini, Mozart, Gounod, Cia. Casali, Mascagni.

**THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS** (42-21-00-86). Orchestre et Chœur symphoniques d'Atlanta, 20 h 30, jeu. Dir. Robert Shaw. Œuvres de Beethoven, Stravinski. Dans le cadre du IV<sup>e</sup> Festival international d'orchestres.

**Orchestre de chambre de Vienne**, 20 h 30, ven. Dir. Gerd Altmann. Œuvres de Strauss, Brahms. Dans le cadre du IV<sup>e</sup> Festival international d'orchestres.

**Orchestre de Paris**, 20 h 30, sam. Dir. Pierre Boulez, M. Pollini (piano) Œuvres de Schoenberg. Dans le cadre du IV<sup>e</sup> Festival international d'orchestres.

**Orchestre du Conservatoire d'Amsterdam**, 20 h 30, dim. Dir. Riccardo Chailly. Œuvres de Bruckner. Dans le cadre du IV<sup>e</sup> Festival international d'orchestres.

**Maria Tipo, Uto Ughi**, 20 h 30, mar. Piano, violon. Œuvres de Mozart, Brahms, Beethoven. Dans le cadre du Festival de Paris.

**Orchestre national de France**, 20 h 30, lun. Dir. Rudolf Barshai, Cho Chang Lin (tbl.). Œuvres de Beethoven. Dans le cadre du IV<sup>e</sup> Festival international d'orchestres.

**Comédie musicale**

**THÉÂTRE MOGADOR** (42-61-19-43). Nous les Yrécans. Jusqu'au 26 juin. 21 h, mer., jeu., ven., sam., mar. 16 h, dim. Mise en scène de Robert Szechenyi. Par le Théâtre Roman de Mogador.

**MAISON DE LA POÉSIE** (42-36-27-53). O. Poésie chinoise : jeu. 20 h 30. O. MARIAGE (42-78-03-53). Les Voisins : 18 h, Rel. dim., lun.

**MARIE STUART** (45-08-17-80). Angela City : 20 h, Rel. dim., lun. C'est pas par là : 22 h, Rel. dim., lun. D. Zoo Story : jeu., ven., sam., mar. 18 h 30, Rel. mer., jeu., dim., lun.

**MATHURINS** (42-65-90-00). Les Mythes du confessionnal : 18 h, sam. 18 h, Rel. dim.

**MÉNAGERIE DE VERRE** (43-38-33-44). O. Lettres à mon homme inventé : 22 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30, Rel. dim., lun.

**MICHEL** (42-65-35-02). Pygmaïe pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, Rel. dim., lun.

**MOGADOR** (42-85-28-80). Nous les Yrécans : 21 h, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun.

**MONTMARNASSE** (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**MONTMARNASSE (PETIT)** (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE** (45-35-75-23). Buffet côté jardin : 16 h et 18 h, ven., sam., dim. 16 h, jeu. 14 h et 15 h, Rel. dim.

**ODÉON-THÉÂTRE DE L'EUROPE** (43-25-70-32). O. Mouton : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**ŒUVRE** (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45, sam. 17 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART** (42-96-06-11). D. Thais : jeu., ven., lun., mar. 19 h 30.

**ORANGÈRE DE BAGATELLE** (42-81-19-44). D. L'Œuvre du Caire : ven., sam., 19 h, dim. 19 h.

**PALAIS DES GLACES** (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, Rel. dim., lun.

**PALAIS ROYAL** (42-97-59-81). Avant : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**POCHE-MONTE** (45-48-92-97). Pour l'amour de Marie Salas : 18 h, Rel. dim.

**PRÉMIER** (42-61-44-16). D. Fric-Frac : ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**ROSEAU-THÉÂTRE** (42-71-30-20). O. L'Œuvre d'un docteur : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h 30. O. Fric-Frac : mar. 20 h 30, sam. (exceptionnels) 15 h, dim. (exceptionnels) 20 h 30, Rel. lun.

**SAINTE-GEORGES** (48-78-43-47). Drole de couple : 20 h 45, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**SEIN DES HALLES** (43-36-37-37). Divas sur canapé : 20 h 30, Rel. dim., lun.

**THÉÂTRE** (45-88-16-30). O. Le Prince de Clèves : 21 h (Sam.), dim. (dernière) 15 h. D. Senso : jeu., ven. (dernière) 21 h.

**THÉÂTRE DE DIX HEURES** (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratons : 18 h 30, Rel. jeu., ven., dim., lun., mar., Erif Benroum : 20 h 30, dim. 16 h, Rel. dim. soir, lun. O. La Fric : 23 h, dim. 14 h, Rel. dim. soir, lun.

**THÉÂTRE DE FORTUNE** (43-56-73-41). O. La Petite Sirène : ven. 21 h, Rel. dim. soir, lun.

**THÉÂTRE DE L'ÎLE-SAINT-LOUIS** (44-33-48-65). Astro-Folies Show : 20 h 30. D. Le Scorpion : jeu. 20 h 30.

**THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR** (48-03-67-89). Salle L. O'Brager : 20 h 30, jeu., ven., sam., 22 h 30. Salle II. Spectacle Préfret : 20 h 30. Les Trois jours : lun., mar. 20 h 30, ven., sam. 22 h.

**THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE** (43-66-43-60). Le Cheval de Balzo : 12 h 30, jeu., ven., sam., lun., mar. 12 h, dim., lun., mar. 14 h 30. Le Capitif Les Semaines de la marionnette à Paris : lun., mar. 19 h, dim. 19 h.

**TRISTAN-BERNARD** (45-22-08-40). D. Guignol : jeu., ven., 20 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**VALHUBERT (THÉÂTRE)** (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 20 h 30, Rel. dim. soir, lun.

**VARIÉTÉS** (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, dim. 15 h, Rel. dim. soir, lun.

**VOTRE TABLE CE SOIR**

● Ambiance musicale ● Orchestre - P.M.R. : prix moyens de repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

**DINERS AVANT SPECTACLE**

**DINERS**

**RIVE DROITE**

**RIVE GAUCHE**

**SOUPEURS APRÈS MINUIT**

**ALSACE A PARIS** T.l.j. 43-26-89-36 9, pl. Saint-André-des-Arts, 6<sup>e</sup>. Salons. CHOUKROUTES. Grillades. POISSONS. TERRASSE FLEIN AIR. Patisseries.

**LA TOUR D'ARGENT** HUITRES TOUTE L'ANNÉE POISSONS DU MARCHÉ Plus traditionnels - Vins à découvrir Décor - Brasserie de Luxe TERRASSE au pied de l'Opéra-Bastille T.l.j. de 11 h à 2 heures du matin. 6, place de la Bastille. 43-42-90-32.

**JOHN JAMESON** 43-59-20-41 10, rue des Capucines, 2<sup>e</sup> 10-15-00-30/40-15-08-08 T.l.j.

**RELAIS BELLIAM** 47-23-54-42 37, rue François-I<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup> F. dim.

**LUDMILA PAVILION RUSS** 47-20-60-69 45, rue François-I<sup>er</sup>, 8<sup>e</sup> F. dim.

**DOUCET EST** 42-06-40-62 8, rue de Valenciennes, 10<sup>e</sup> Tous les jours

**EAU FRET RICHIER** 47-70-68-68/47-70-86-50 25, rue des Filles



# Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mardi. Signification des symboles: ► Signalé dans « Le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mercredi 1er juin

### TF 1

20.45 Variétés: *Secrète soirée*. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Jacqueline Maillan, Janna de Rohnay, Frédéric Dard, Sacha Distel, Palma Desires, Gipsy Kings, Yves Duteil, Au bonheur des dames, Mario Valentini, Charles Aznavour en duo avec sa fille. 22.35 Magazine: *Sirocco*. De Denis Chegaray. Sommaire: Moi, un saumon; Zazous dans le métro (quatre amis ont dû déjouer la vigilance des agents de la RATP pour explorer le métro la nuit); La Croisière jaune (dernier épisode de l'expédition Citroën-Centre-Asie, en 1931). 23.35 Magazine: *Rapido*. D'Antoine de Caunes. Spécial mer. Le cinéaste Luc Besson parle de ses trois films: *Le Dernier Combat*, *Subway*, *Le Grand Bleu*. Autres reportages sur et autour de: surf. 0.15 *Le bébé show* (rediff.). 0.20 Journal. 0.30 Bourse. 0.35 Magazine: *Minuit sport*. 1.35 Documentaire: *Histoires naturelles*. Michel Dubourgil; *La chasse aux saugliers*; *La Bretonne*.

### A 2

20.35 Téléfilm: *Coup de foudre dans l'Orient-Express*. De Lawrence Gordon Clark, avec Cheryl Ladd, Stuart Wilson, John Gielgud. 22.15 Tennis. Internationaux de France de Roland-Garros (résultat). 23.10 Informations: 24 heures sur la 2. 23.40 Série: *Alfred Hitchcock présente*. L'extraterrestre, de Larry Gross, avec John Sles, Barbara Williams, James Callahan.

### FR 3

20.30 Théâtre: *Soirée Georges Courteline*. FR3 et la SEPT présentent: 1. *La Peur des coups*, avec Jean-Claude Brialy et Caroline Cellier. 2. *La Paix chez soi*, avec Guy Tréjan, Mella Simon. 3. *Les Bouillottes*, avec Jacqueline Maillan, Jacques Charon, Claude Pépère, Laurence Badie. 4. *Le commissaire est bon enfant*, avec Michel Aumont, Michel Etcheverry, Françoise Seigner. 22.15 Campagne électorale. 22.40 Journal. Avec un résumé des Internationaux de France de Roland-Garros. 23.10 Météo. 23.50 Musique. *What through I trace*, de Purcell, par James Dowan.

### CANAL PLUS

21.00 Cinéma: *Le Chinois* □ Film américain de Robert Clouse (1980). Avec Jackie Chan, Kristine de Bell, Mako, José Ferrer. 22.30 Flash d'informations. 22.35 Téléfilm:

Poker Allée. D'Arthur Allan Seidelman, avec Tom Skerrit, Elizabeth Taylor, George Hamilton. 0.05 Cinéma: *Madame Sans-Gêne* □ Film français de Roger Richelé (1941). Avec Arletty, Jeanne Rofinhardt, Albert Dieudonné, Aimé Clariond. 1.45 Série: *Ray Bradbury présente*. 2.10 Magazine: *Cinéma*.

### LA 5

20.30 Téléfilm: *Sauve qui peut*. De Paul Wendkos, avec Margot Kidder, James Farentino, David Ackroyd. 22.16 Série: *Star Trek*. 23.05 Série: *Mission impossible*. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série: *L'homme de l'Atlantide* (rediff.). 1.40 Cinéma: (rediff.). 2.30 Le journal de la nuit. 2.35 Téléfilm: *Star Trek* (rediff.). 3.30 Série: *Shérif, fais-moi peur* (rediff.). 4.25 Variétés: *Caldéric* (rediff.).

### M 6

20.30 Téléfilm: *Erasing de l'enfer*. De Robert Lewis, avec Timothy Bottoms, Kay Lenz, Colleen Dewhurst. 22.00 Magazine: *Libre et change*. Émission littéraire de Michel Polac. Sur le thème: *« Un sang d'encre de Chine »*, sont invités: M<sup>me</sup> Yang Shuren (traductrice), M. Gao Xin-jang (écrivain, peintre et responsable du Théâtre du peuple de Pékin), M. Yan Hanxiang (responsable de la revue *Libération chinoise*). 23.15 Série: *Cassey et Lacey*. Extradié. 0.05 Six minutes d'informations. 0.15 Musique: *Boulevard des clips*.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Théâtre. Le français en cage, avec Jacques Laurent. 21.30 Communiqué des radios publiques de langue française. Mythes et pensées chez les Grecs. 22.40 Nuits musicales. Drives et instruments. 0.20 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: *Coda*. Paul Personne.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 26 mai salle Pleyel): *Motets*, de Byrd; *Motets*, de Bruckner; *Missa cum júbilo*, d'Amy, par l'Orchestre de Paris, le chœur de la BBC, dir. Peter Eötvös, et la maîtrise des Flandres-de-Seine, chef de maîtrise: John Poole; sol.: Mary Shearer, soprano, Benedetta Pechiolli, mezzo-soprano, Peter Lindroos, ténor, Gregory Reinhart, basse. 23.07 Jazz-club. En direct du Petit Opportun. Le pianiste Tommy Flanagan.

## Jeudi 2 juin

### TF 1

13.45 Félicités: *Côte ouest*. 14.30 Variétés: *La chance aux chansons*. Spécial *Georgette Piaua*. Avec François Despret, Jack Lantier, Alain Leprest, Stéphane Chomont. 15.15 La séquence de spectacle. 15.45 Quinzé à Chausville. 16.00 Magazine: *L'après-midi associé*. Avec Yves Duteil, Farel. 16.45 Club Dorothée. 18.00 Série: *Chips*. 18.55 Météo. 19.00 Félicités: *Santa-Barbara*. 19.30 Jeu: *La rose de la fortune*. 19.50 *Le bébé show*. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Variétés: *Tous pour la musique*. Émission présentée par Patrick Poivre d'Arvor et Clémentine Clarié. Avec Johnny Halliday, Jean-Jacques Goldman, Jessye Norman, Eddy Mitchell, A-Ha, Eric Ramazzotti, Louis Chédid, Maxime Le Forestier, Desires, Guesch Patti, Kassav, Black, Stéphane Elcher, Miguel B... Mory Kassa, Fredo Sport, 22.30 Série: *Rick Hunter*, inspecteur-chef. 23.20 Variétés: *Wiz qui peut*. T66-crochet animé par J. Garon. Musique, strip-tease... le concours continue. 0.15 *Le bébé show* (rediff.). 0.20 Journal. 0.30 La Bourse. 0.35 Magazine: *Minuit sport*. 1.35 Documentaire: *Histoires naturelles*. Les gardes-pêches; *La chasse silencieuse*; *La plouge*.

### A 2

13.45 Félicités: *Jeunes docteurs*. 14.10 Tennis: Internationaux, et direct de Roland-Garros. 14.40 Informations: Commentaires de Christian Quédor, Daniel Casal, Lionel Chamoulaud et Patrick Chère en compagnie de Jean-Paul Loh et Patrice Dominguez. 19.30 Campagne électorale. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 INC. Le coût d'un animal. 20.35 Cinéma: *Ma femme s'appelle reviens* □ Film américain de Patrice Leconte (1981). Avec Michel Blanc, Anémone, Xavier Saint-Macary, Pascal Riocard, Christophe Malavoy. 22.00 Tennis. Internationaux de Roland-Garros (résultat). Présenté par Christian Quédor en compagnie de Jean-Paul Loh et Patrice Dominguez. 22.45 Informations: 24 heures sur la 2. 23.25 Série: *Alfred Hitchcock présente*. Accident, de Richard Price, avec John Herd, Andy Garcia, Stefan Gierasch (rediff.).

### FR 3

13.00 Tennis. Internationaux de Roland-Garros. 14.00 Magazine: *Thalassa* (rediff.). 14.30 Série: *Bizarres*. Bizarres. 15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine: *Télé-Caroline*. Présenté par Caroline Tresca. Mon héros préféré; *Décorandum*; *Top stories*; *La main verte*; *Télé-sport*; *Faites-vous des amis*; *Province-club*; *Province-club*; *De line à zèbre*; *Papy, mummy*; *Le jeu de la séduction*. 17.00 Flash d'informations. 17.03 Dessin animé: *Inspector Gadget*. 17.10 Dessin animé: *Conte de Grimm*. 17.20 Dessin animé: *L'évasion*. 17.40 Dessin animé: *Bombolo*. 17.50 Dessin animé: *Histoires blanches*. 17.55 Magazines: *Flash magazine*. 18.00 Félicités: *Flanagan road*. 19.00 Le 19-20 de l'information. Présenté par Philippe Dessaint et Catherine Matausch. De 19.10 à 19.30, actualités régionales. 19.53 Dessin animé: *Digiplo*. 20.02 Jeu: *La classe*. Présenté par Fabrice. Avec, pour la partie variétés: *Les Navigateurs*. ■ 20.30 Cinéma: *Portier de nuit* □ Film italien de Libiana Cavani (1973). Avec Dirk Bogarde, Charlotte Rampling, Philippe Leroy, Isa Miranda. 22.35 Campagne électorale. 23.00 Journal. Avec un résumé des Internationaux de Roland-Garros. 23.30 Météo. 0.00 Magazines, musique. *Sweet rose and lily*, et *If music be the food of love*, de Purcell, par James Bowman.

### CANAL PLUS

14.00 Cinéma: *FEU en pente douce* □ Film français de Gérard Krawczyk (1987). Avec Jacques Villeret, Jean-Pierre Bacri, Pauline Lafont, Guy Marchand. 15.35 Docu-

mentaire: *Télexes stratégiques*. Costa-Rica. 15.55 Cinéma: *Easy* □ Film américain de Wolfgang Petersen (1985). Avec Dennis Quaid, Louis Gosset, Brian James. 17.25 Cabot ciné. 18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessin animé. 18.25 Dessin animé: *Le pié*. 18.26 Top 50. 18.55 Star-guez. Présenté par Alexandra Kazan. Invités: Guesch Patti, Patrick Zandrotti, Bernard Fresson. 19.20 Magazine: *Nulle part ailleurs*. 20.30 Cinéma: *Chinois de rêve* □ Film américain de Donald Wrye (1978). Avec Lynn-Holly Johnson, Tom Skerrit, Robby Benson. 22.15 Flash d'informations. 22.20 Cinéma: *Nuit de noces chez les fantômes* □ Film américain de Gene Wilder (1986). Avec Gene Wilder, Gilda Radner, Don Daluiso, Jonathan Pryca. 23.40 Cinéma: *Princesse* □ Film français de René Polak (1966). Avec Walter Matthau, Cris Campion, Charlotte Les (v.a.). 1.35 Cinéma: *Police des moscs* □ Film français de Jean Rougron (1987). Avec Yves Jouffroy, Henri Poitrier, Pierre Lordeche.

### LA 5

13.35 Série: *Baretta*. 14.40 Série: *La grande vallée*. 15.30 Série: *Mission impossible*. 16.55 Dessin animé: *Dans les Alpes avec Amélie*. 17.20 Dessin animé: *Les amis de Serge*. 17.45 Dessin animé: *Charlotte*. 18.10 Dessin animé: *Sandy Joaquette*. 18.30 *Creamy*, adorable creamy. 18.55 Journal images. 19.02 Jeu: *La porte magique* (rediff.). 19.30 Boulevard Bouvard (rediff.). 20.00 Journal. 20.30 Cinéma: *Déjà vu* □ Film américain de Jack Smight (1966). Avec Paul Hubsch, Polina (1966). Avec Walter Matthau, Cris Campion, Charlotte Les (v.a.). 1.35 Cinéma: *Police des moscs* □ Film français de Jean Rougron (1987). Avec Yves Jouffroy, Henri Poitrier, Pierre Lordeche.

### M 6

13.30 Série: *Larido*. 14.20 Série: *Aventures dans les îles*. 15.05 Magazine: *Faites-moi 6*. Avec les rubriques *La roue de la musique* et *Première écoute*. 16.15 Jeu: *Clap combat*. 16.55 Hit, hit, hit, bouzou! 17.05 Série: *Daktari*. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série: *Les routes du paradis*. 18.30 Série: *Les routes du paradis*. 19.00 Série: *Les routes du paradis*. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série: *Cosby show*. La voiture de Denise. 20.30 Cinéma: *Les Diplômés* de dernière rang □ Film français de Christian Gion (1982). Avec Michel Galabru, Marie Laforêt, Patrick Bruel, Henri Guyot. 22.05 Série: *Les nouvelles aventures de Vidéoc* (rediff.). 22.55 Série: *Cassey et Lacey*. 23.30 Six minutes d'informations. 23.55 Musique: *Boulevard des clips*.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Nouvelles de Pologne: *Magdalena*, de Czeslaw Milosz. 21.30 Profils perdus. Paul Gilson. 22.40 Nuits musicales. *L'opéra bleu des mois*: Gertrude Stein. 0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique: *Coda*. Paul Personne.

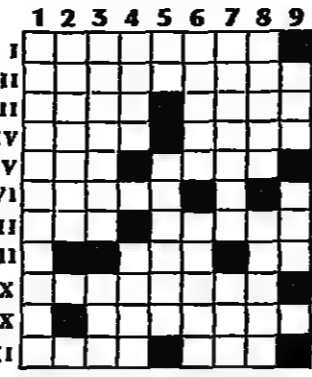
### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné les 14 et 15 novembre 1987 à la Philharmonie de Berlin): *Symphonie n° 8* en la mineur, de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Simon Rattle. 23.07 Club de la musique contemporaine. Concert donné ce jour à 18.00 au Grand Auditorium: *Une création de Mestral*: *Phonic-Design*, 3 de Toi; *Le Météore* forme, de Gort; *Spirales* de Kojouharov; *Flyx*, de Soëly; *Ulysses*, de Boucareschliev, par Jean-Luc Menet, flûte, et Thierry Miroglio, percussions. 0.30 Les écrits de Berlin.

# Informations « services »

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4756



### HORIZONTALEMENT

I. Vaut bien un fromage. — II. Qui ne doit pas être envoyée au poteau. — III. Un danger sur la plage. Un bon numéro. — IV. Bon quand il n'y a rien de cassé. Qui ne transporte donc rien. — V. Un grand fleuve. Passée depuis peu de temps. — VI. Chira, pour les Romains. — VII. Pronom. Fait passer. — VIII. Armée d'autrefois. En France. — IX. Serait évidemment inutile si on n'avait pas de besoins. X. Phénomène lumineux. — XI. Pronoms. Se mouille.

### VERTICALEMENT

1. Dont on peut dire qu'elle a un caractère en or. — 2. Qui était là tout au début. — 3. Comme certaines fosses. Est difficile à plaquer. — 4. Fait circuler comme des livres. Supprimas. — 5. Adverbe. Frapper par derrière. — 6. Ville du Brabant. Endroit où l'on brûle beaucoup d'essence. — 7. Des gens qui rognent sur tout. Le préféré du collage. — 8. Bien dit. Un petit papillon dont on peut dire qu'il a une taille de guêpe. — 9. D'un auxiliaire. Pour contenter celui qui n'est pas exigeant.

Solution du problème n° 4755

### Horizontalement

I. Phares. Ah! — II. Lavabo. — III. Ale. Rieur. — IV. Sortie. Ri. — V. Tisse. — VI. Ire. Têtes. — VII. Sue. — VIII. Is. Saut. — IX. Ecriveuse. — X. Nis. It. Es. — XI. Saignée.

### Verticalement

1. Plasticiens. — 2. Hâloir. Ecs. — 3. Averses. Rai. — 4. Ra. T. Une. — 5. Ebréité. Vin. — 6. Soie. Site. — 7. Se. Atlas. — 8. Ur. Usés. — 9. Haridelle.

GUY BROUTY.

## EN BREF

● DÉVELOPPEMENT. — « Le rôle de la Banque islamique de développement dans le progrès des pays membres », tel est le thème de la conférence qui donnera le 16 juin, à l'initiative de l'Association française des banques (AFB), M. Ahmad Mohamed Ali, président de la Banque islamique de développement, lors de sa première visite en France. \* AFB, 18, rue La Fayette, 75009 Paris, jeudi 16 juin, 17 h 30.

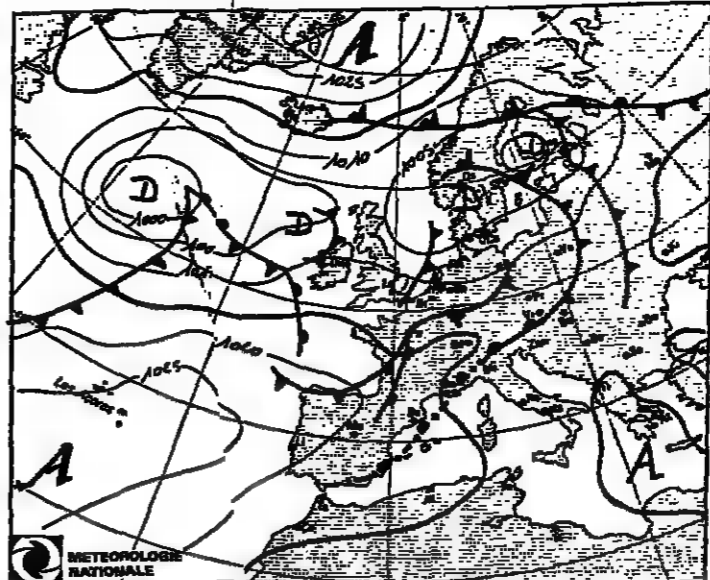
● FORUM. — « Cultures et personnalité », tel sera le thème du forum professionnel des psychologues qui aura lieu à Paris, au Palais des congrès, du 2 au 4 juin. La manifestation professionnelle se prolongera les 4 et 5 juin, comme chaque année, par une exposition et des conférences ouvertes au public. \* Renseignements: le Journal des psychologues, 61, rue Marc-Dormoy, 13004 Marseille. Tél.: (16) 91-43-24-23.

● Cinquième Festival du seizième arrondissement. — Exposition, concerts, théâtre pour jeunes, spectacles de variétés et défilé des drags sont au programme du cinquième Festival du seizième arrondissement qui se déroulera au cours du mois de juin. Le défilé des drags aura lieu le dimanche 19 juin. Une trentaine d'artéfacts, dont une dizaine venant de l'étranger, prendront le départ à 13 heures de l'avenue Foch pour se rendre à l'hippodrome d'Auteuil. Ils emprunteront l'avenue Raymond-Poincaré, la place du Trocadéro, la chaussée de la Muette, la place de la Porte-de-Passy et l'allée des Fortifications. \* Renseignements: M<sup>me</sup> Anne Bérenger, mariée du seizième arrondissement, 71, avenue Henri-Martin, 75016 Paris. Tél.: 45-03-21-16, poste 314.

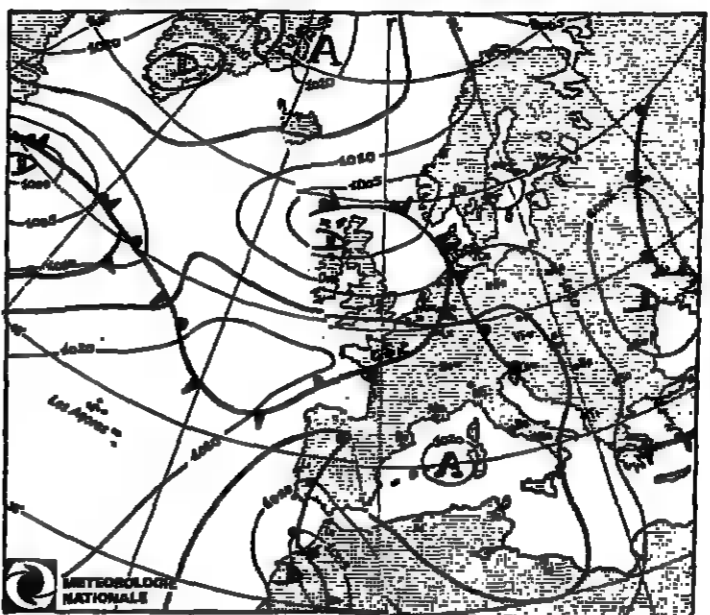
● Théâtre. — Le procès de Louis XVI est le thème de la pièce *A en perdre la tête* que l'atelier-théâtre du lycée privé de Passy jouera, sur une mise en scène de Pascal Chartrain, le jeudi 16 juin à 19 h 30 au Théâtre du Ranelagh, 9, rue des Vignes, 75016. Les élèves ont entièrement conçu le spectacle, le texte, les décors et les costumes. \* Renseignements et réservation: lycée privé de Passy, 60-62, rue Raynouard, 75016 Paris. Tél.: 42-88-77-60.

## MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 1<sup>er</sup> JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 3<sup>er</sup> JUIN A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1<sup>er</sup> juin à 0 heure UTC et le jeudi 2 juin à minuit. Une hausse de pression limitera fortement l'activité pluvieuse des perturbations océaniques qui circuleront de la Bretagne à l'Alsace: seules de petites pluies orographiques accompagneront. Les régions méridionales retrouveront quant à elles un temps calme et ensoleillé. Le soleil se montrera favorisant. Le majeure partie de la France connaîtra un temps bien ensoleillé après dissipation des brouillards matinaux. Seules feront exception les régions s'étendant de la Bretagne et des Pays de Loire au Nord, à l'Ile-de-France, à l'Alsace et au nord des Alpes, où les passages nuageux seront fréquents et parfois épais. On pourra même observer quelques gouttes de pluie ou de bruine près de la Manche. Le vent, généralement faible, soufflera, l'ouest sur la moitié nord du pays, le nord-ouest sur la moitié sud. Les températures minimales, stationnaires, seront comprises entre 8 et 12 degrés, sauf près de la Méditerranée où elles dépasseront 13 à 15 degrés. Les températures maximales, en légère hausse, varieront sur la moitié nord du pays entre 17 et 20 degrés, sur la moitié sud entre 21 et 26 degrés.

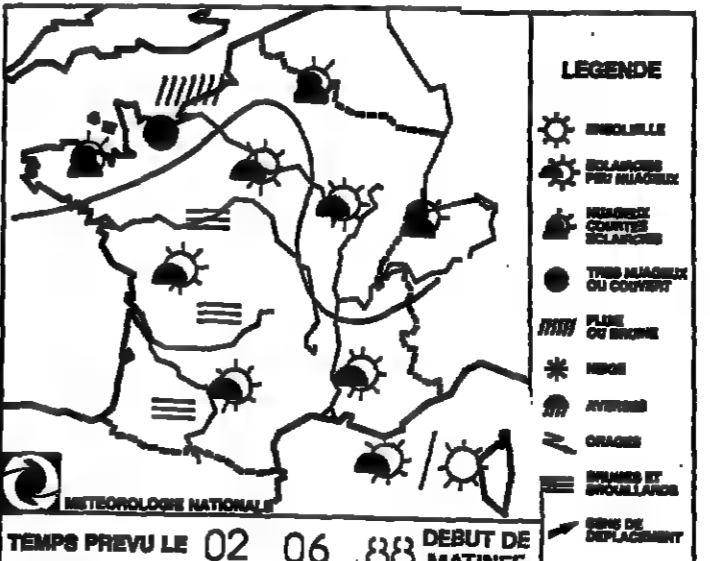


Table with columns for 'FRANCE', 'ÉTRANGER', and 'TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé'. Rows list various cities and their weather conditions.

## Audience TV du 31 mai 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Table showing TV audience data for various channels (TF1, A2, FR3, CANAL+, LA 5, M6) and programs (e.g., Santa-Barbara, Rose-Porte, Journal, Le Grand Pardon, Mortes suspectes, Flash, Star Trek).

Echantillon: plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Handwritten text in Arabic script: "سبحان الله"



# Communication

Pour remplacer M<sup>me</sup> Catherine Tasca

## M. Mitterrand nomme M<sup>me</sup> Michèle Gendreau-Massaloux à la CNCL

M. François Mitterrand a nommé, mercredi 31 mai, M<sup>me</sup> Michèle Gendreau-Massaloux à la Commission nationale de la communication et des libertés. Elle y remplace M<sup>me</sup> Catherine Tasca, devenue ministre délégué à la communication. Agée de quarante-trois ans, M<sup>me</sup> Gendreau-Massaloux sera, de la même manière, la benjamine de la CNCL. Ancien directeur de l'Académie d'Orléans-Tours, elle était depuis 1984 conseiller technique à l'Élysée puis, depuis mars 1986, porte-parole de la présidence de la République.

Même s'il n'a jamais mené de critiques envers une CNCL qu'il souhaitait voir rapidement remplacée par un organisme plus indépendant, le président de la République, « garant du bon fonctionnement des institutions », se devait de nommer rapidement un successeur à M<sup>me</sup> Tasca. A l'Élysée, comme au ministère de la communication, on estime que la Commission — qui examine en ce moment la création de télévisions locales à Lyon et en Savoie et va bientôt se pencher sur le bilan annuel de TF 1 — doit continuer à exercer son autorité. Faut-il que les acteurs du paysage audiovisuel, déjà peu soucieux de la régulation, risquent de privilégier la politique du fait accompli au respect de l'état de droit.

La nomination de l'ancien porte-parole de l'Élysée semble s'inscrire dans cette stratégie d'inter-régne. M<sup>me</sup> Gendreau-Massaloux apparaît davantage comme une conscience de gauche dans une institution minée par les rapports de forces politiques que comme une personnalité indépendante veillant sur les complexités métamorphes de la communication.

J.-F. L.

[Née le 23 juillet 1944 à Limoges, M<sup>me</sup> Michèle Gendreau-Massaloux est agrégée d'école et diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris. Sa carrière universitaire, commencée en 1969, la mènera en 1979 à la vice-présidence de l'université de Limoges puis au poste de recteur de l'Académie d'Orléans-Tours de juillet à mars 1984. Appelée, à cette date, à l'Élysée comme conseiller technique sur les problèmes d'éducation, elle remplace en juillet 1985 M. Christian Sautter comme secrétaire général adjointe de la présidence de la République. En avril 1985, elle succède à M. Michel Vasselle comme porte-parole de l'Élysée. M<sup>me</sup> Michèle Gendreau-Massaloux est l'épouse de M. Jean Gendreau, membre du directeur Crédit d'équipement des PME, ancien directeur du cabinet de M. François Mitterrand au ministère de la culture et du développement.]

Dans un article au « Quotidien de Paris »

## M. Michel Droit se dit victime d'une calomnie

L'académicien Michel Droit a publié, dans le numéro du Quotidien de Paris daté du 1<sup>er</sup> juin, un article qui évoque ses deux inculpations récentes (de forfaiture puis de corruption passive) et qui porte sur le thème de la calomnie. « Tous les coups sont permis, dit-il notamment. Et il en est qui tuent, au sens propre du terme. Roger Salengro fut, en 1936, victime de ceux-là. Et qui peut se dire, aujourd'hui, à l'abri de ces coups si aucune transcodance n'est là pour en protéger sa vie ? De toute façon, on ne mesure jamais assez de quels périls peut être porteur une prétendue information dévoyée, disqualifiée sous le poids d'insinuations, d'accusations, d'obscenités haineuses et savamment « personnalisées ». Et nul ne saurait imaginer ce qu'est vraiment la calomnie avant d'en avoir subi les assauts hystériques. Maintenant, je sais ! ».

« De tels moments sont difficiles à vivre. Gorgones et cloportes se voient lâcher plus et se semblent soucieux de se répandre en « révélations » sur votre compte que pour mieux, à chaque fois, vous clouer au pilori. Alors, certains soirs, il arrive que vous vous disiez, un peu las : « Mais enfin, qu'ai-je donc fait pour inspirer contre moi tant d'acharnement, tant de haine ? ».

ALAIN WOODROW.

## La CNCL refuse un campagne de publicité de l'Eglise catholique

### Pas de denier des ondes

Refusant d'entrer dans des considérations théologiques sur la différence entre une Eglise et un secte, la CNCL a préféré opposer une fin de non-recevoir à toutes les organisations religieuses qui désirent acheter de la publicité d'antenne pour propager un message.

Lorsque TF 1 avait voulu offrir son antenne aux « télévisions locales » amérindiennes, le Monde du 1<sup>er</sup> mars 1988 avait montré bien explicitement que rien dans son cahier des charges n'empêchait TF 1 de vendre son espace aux émissaires religieux, une telle démarche étant jugée porteuse de multiples inconvénients plus riches.

Consultée à l'époque la hiérarchie catholique avait affirmé ses réserves face à l'absence des sectes, et le scandale qui déboussa peu de temps après l'évangéliste américain Jimmy Swaggart, avec lequel TF 1 était en négociation, avait lui donner raison. Mais vu que l'Eglise catholique, à son tour, vient demander à la CNCL l'autorisation de diffuser des spots publicitaires sur les chaînes de télévision FR 3) pour élargir ses revenus. Nouveaux embarras de la commission...

Longtemps décevant devant les médias, l'Eglise catholique est entrée avec éclat dans l'ère de la communication avec l'avènement

de Jean-Paul II et son geste même à évangéliser le monde entier par satellite (le Monde du 19 mai). En 1982, déjà, les évêques français avaient lancé une « timide » campagne publicitaire pour augmenter le denier du culte, c'est-à-dire l'argent versé volontairement chaque année par les catholiques pour subvenir aux besoins matériels du clergé. Succès inespéré. Plusieurs journaux ayant offert de publier, gracieusement, une publicité montrant un jeune homme portant une petite croix au revers de sa veste, avec comme slogan : « Le denier du culte permet aux prêtres de vivre », les rentrées d'argent avaient fait un bond de 14,39 %.

### Quelques théologiques

Fortes de ce bon résultat, l'Eglise prépare une nouvelle campagne publicitaire pour la rentrée, qu'elle a confiée à l'agence Garnier-Parisot. Le thème, cette fois, sera centré sur l'argent nécessaire pour faire vivre l'Eglise, en non seulement les prêtres, mais aussi les autres. La CNCL, elle, préfère éviter les querelles théologiques !

ALAIN WOODROW.

## LETTRES

### Un débat avec des écrivains en visite à Paris

## Les Chinois ont conquis Beaubourg

« Réveil de la littérature en Chine... Affluence record, vendredi soir 27 mai, dans la grande salle du Centre Pompidou, pour écouter les écrivains chinois invités par le ministère de la culture dans le cadre de l'opération des « Belles Étrangères » (voir le Monde du 29 mai) : un public très « chinois », émigrés ou étudiants (il y aurait en France quelque trois mille étudiants venus de Chine, anciens « maos »...), qui réagit, éclate de rire, sans tendre la traduction (remarquable) d'un interprète qui mime par la voix toutes les inflexions du discours.

Sur un échec, neuf écrivains, assis en ar de cercle (femmes élégantes, hommes en costumes cravatés ou en jeans) ; au milieu, une fonctionnaire qui parle la langue de bois et qui contraste avec la drôlerie et l'apparente décontraction des autres. Jean-Cluude Carrière anime le débat avec le professeur Pimpaneau. Chacun des écrivains à cinq minutes pour parler de soi, et fait assaut d'esprit pour intéresser, faire rire (avantage que le précédent, déshabillé des applaudissements : « j'êtes insoufflé par le travail, et anciens gardes rouges ayant « s'ourné » plus ou moins volontairement à la campagne, poète-bouillier d'avant-garde, qui ne fait pas officiellement partie de la délégation, présente lent de la peur, nécessaire l'humanisme, affirmant le concept de « faire disparaître le concept de lutte de classes », de libérer leur

inspiration. De parler vrai. « Je peux vous assurer que, quand pensant dans cette phase-ci que nous sommes... (rires et applaudissements). Quelques questions dans le public : « Existe-t-il une œuvre littéraire qui ne critique pas la révolution ? » « Oui, dit le fonctionnaire, rédacteur en chef de la revue Littérature populaire. « La littérature officielle est-elle celle qui est représentée ici ?... » « Un problème de conscience se pose, répond Bai Hua : jusqu'où je peux aller jusqu'où ? Nous sommes encore nombreux à ne pas être libérés de la prison de la conscience. » La jolie Zhang Xinxin, l'auteur de l'Homme de Pékin, prend la parole : « Il faut aussi se demander pourquoi nous avons été si enthousiasmés pour la révolution culturelle... »

Devenu un peu « chinois », Jean-Claude Carrière copit : « Vous avez dit que tout le monde a le droit de dire des choses vraies. Le pouvoir a donc le droit de faire dire des choses vraies. Mais cette phrase entraîne une autre question : personne n'a le droit de dire des choses fausses. Mais si cette phrase est vraie, est-ce que la littérature est encore possible ? » Et cette soirée remarquable se termine dans les applaudissements réproches, les éclats de rires et les éclats de voix.

Les écrivains chinois seront en France, à Paris et en province, jusqu'au 11 juin. Une vraie découverte.

NICOLE ZAND.

# Médecine

Selon le ministère de la santé

## La France pourrait compter 21 000 cas de SIDA à la fin de l'année prochaine

Selon l'Organisation mondiale de la santé et le ministère français de la santé, 21 000 cas de SIDA pourraient être diagnostiqués en France fin 1989. C'est parmi les toxicomanes que l'épidémie

se répand le plus rapidement. M. Claude Evin, ministre délégué chargé de la santé, a décidé, le mardi 31 mai, de prolonger d'un an la mise en vente libre des seringues en pharmacie.

Au 31 mars, trois mille six cent vingt-huit cas de SIDA avaient été recensés en France. Selon le Bulletin épidémiologique hebdomadaire qui rend publics ces chiffres, trois mille cinq cent vingt-sept cas avaient été répertoriés chez des adultes et cent un chez des enfants. Parmi les adultes, les homosexuels sont toujours les plus atteints (53,6 % des nouveaux malades enregistrés au cours du premier trimestre 1988, tandis que 17,2 % étaient des enfants).

Ces chiffres, pourtant, traduisent mal la réalité de la progression de l'épidémie au sein des différents groupes à risque : si le nombre de malades homosexuels ou bisexuels double actuellement tous les 17 mois, celui des malades toxicomanes double, lui, tous les six mois et demi. C'est donc clairement parmi les toxicomanes que l'épidémie, actuellement, se répand le plus vite. A cet égard, on ne peut que se féliciter de la décision prise le mardi 31 mai par le nouveau ministre délégué à la santé, M. Claude Evin, de prolonger d'une année supplémentaire la mise en vente libre des seringues décidée en février 1987 par M<sup>me</sup> Michèle Barzach. Cette mesure a eu, en effet, des résultats positifs en limitant l'échange de seringues chez les toxicomanes.

### Des structures d'accueil pour les toxicomanes

Au total, la proportion des cas de SIDA déclarés par million d'habitants est, en France, de 65,3. C'est en Ile-de-France et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur que la densité de malades est la plus importante avec, respectivement, des taux de 189,7 et de 125,3 (en Guyane on compte officiellement 859,4 cas de SIDA par million d'habitants). Avec de tels chiffres la France est le pays de la Communauté européenne le plus touché. Au total, au 31 mars, 11 886 cas de SIDA avaient été déclarés dans la CEE, les pays les plus atteints après la France étant le Danemark (avec un taux de 51,4 cas par million d'habitants) et la Belgique (33,9).

C'est dans les pays du sud de l'Europe que l'épidémie de SIDA progresse à présent le plus vite. La raison en est simple : ces pays comptent la plus forte proportion de toxicomanes malades.

A titre de comparaison, 60 852 cas de SIDA avaient été recensés au 2 mai aux Etats-Unis par le Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, ce qui équivaut à 243 cas par million d'habitants.

Pour la première fois, les spécialistes de la Direction générale de la santé se sont réunis à donner une évaluation du nombre de cas de SIDA diagnostiqués et donc pas forcément encore déclarés. La surprise est de taille : au cours du premier semestre 1988, 2 110 cas de SIDA devraient être diagnostiqués en

France, portant le nombre de cas cumulés de SIDA depuis l'apparition de l'épidémie à 6 376 au 30 juin. Fin 1988, 9 512 cas devraient avoir été diagnostiqués. Les spécialistes du Centre collaborateur OMS sur le SIDA (Institut Léon M<sup>me</sup> Ba, hôpital Claude-Bernard) ont même essayé de prévoir le nombre de cas de SIDA qui auront été diagnostiqués fin 1989. Avec toutes les réserves d'usage, ils avancent — en excluant une éventuelle découverte thérapeutique d'ici — le chiffre de 21 101 cas diagnostiqués avec, au cours du dernier semestre 1989, 6 928 nouveaux cas.

Ainsi on connaît mieux aujourd'hui la réalité du chiffre de l'épidémie de SIDA en France, 21 101 cas au 31 décembre 1989 cela signifie que plus de 10 000 personnes seraient, dans dix-huit mois, sous traitement et pour beaucoup d'entre elles hospitalisées. Dès lors,

plusieurs questions se posent : la capacité hospitalière est-elle suffisante ? Y aura-t-il assez de médecins et assez de personnels paramédicaux, d'infirmières en particulier, pour prendre en charge correctement ces patients ?

Le mardi 31 mai, au cours d'une conférence de presse, M. Jean Choussat, directeur général de l'Assistance publique de Paris, a précisé que, en 1987, l'Assistance publique avait hospitalisé la moitié des malades atteints de SIDA en France. « Nous ne sommes pas débordés, même s'il subsiste ici ou là des insuffisances », a déclaré M. Choussat. Pour sa part, le professeur Alain Sobel (Henri-Mondoulet-Crié) a souligné l'insuffisance de structures hospitalières à l'accueil des toxicomanes qui représentent aujourd'hui jusqu'à la moitié des nouveaux consultants séropositifs.

FRANCK NOUCHIL.

## Les Douze font bloc

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant.

Les ministres de la santé de la CEE ont convenu, le mardi 31 mai, leur coopération engagée il y a un an en matière de lutte contre le SIDA. Les Douze ont décidé d'échanger tous les trimestres leurs données épidémiologiques par l'intermédiaire du centre de Paris. Le Conseil économique a adopté une deuxième texte qui engage les gouvernements membres à s'informer sur les mesures prises par les autorités nationales.

« J'ai été frappé par la manière avec laquelle toutes les délégations abordent désormais la question du SIDA », a déclaré M. Claude Evin : le ministre français de la santé faisait référence au principe de la libre circulation des malades et du refus des dis-

positions discriminatoires à l'égard des personnes contaminées. Cependant, cette tendance à la discrimination n'est pas totalement éliminée.

La Belgique prend toujours, semble-t-il, de sérieuses précautions à l'égard des Africains, notamment Zaire, qui souhaitent étudier dans ses universités. La Belgique maintient de son côté les tests obligatoires de dépistage dans certaines communes de la région. Toujours est-il que la résolution des Douze fixe l'objectif de sauvegarder la libre circulation des personnes dans la CEE et d'éviter que se développent des politiques nationales contradictoires à l'égard des ressortissants des pays tiers.

Le texte communautaire souligne la nécessité d'appliquer, à terme, une stratégie commune de lutte contre le SIDA.

M. S.

# Le Carnet du Monde

### Naissances

— Lorraine, Françoise et Christophe BOULAY

ont la joie d'annoncer la naissance de

Arnaud,

à Paris, le vendredi 27 mai 1988.

— Florence et Gérard MIMOUN, M. et M<sup>me</sup> Nassim MIMOUN, Le professeur et M<sup>me</sup> Gabriel COSCAS, M<sup>me</sup> Haydée NATAF, ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel, Haï, Olivier,

leur fils, petit-fils et arrière-petit-fils, à Paris le 11 mai 1988.

### Décès

— Grenoble - Leamington Spa - Menton - Dijon.

Madeleine Jobert, sa femme,

Françoise et Michel Ridger, Henriette et Denis Zabaune, Jacques et Marie-Edith Jobert, Philippe et Hélène Jobert, Bruno et Bénédicte Jobert, Marie et Albert Helly, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Les familles Jobert et Félix-Faure, Et tous leurs amis, ont la douleur de faire part de la mort de

Ambroise JOBERT,

professeur émérite à l'université de Grenoble,

survenue à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Isaïe, le lundi 30 mai 1988.

— Les familles Berneman, Perelman, Wieworka,

font part du décès de

Chaskiel PERELMAN,

leur père, grand-père et arrière-grand-père, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Elles rappellent le souvenir de sa femme, Hava, morte pendant l'Occupation.

Les obsèques auront lieu le jeudi 2 juin 1988. On se réunira à 11 heures, à l'entrée principale du cimetière de Bagneux.

Paris, le 30 mai 1988.

### Anniversaires

— M<sup>me</sup> Annette Grandjean, M<sup>me</sup> Sylvia Weill, M. et M<sup>me</sup> Raymond Fischer, M. Richard Candela, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Henri THALHEIMER,

née Lucienne Fischer,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et amie, survenue le 31 mai 1988, dans sa quatre-vingt-quatrième année, à Neuilly-sur-Seine.

L'inhumation aura lieu le vendredi 3 juin 1988, à 11 h 15, au cimetière de Montparnasse, dans le caveau de la famille.

On se réunira à la porte principale du cimetière, 3, boulevard Edgar-Quinès, 75014 Paris.

### Soutenances de thèses

— Université Paris-II : lundi 6 juin, 3 h 30, salle des fêtes, M<sup>me</sup> Latifa Akhabbach : « La presse des partis politiques de gauche au Maroc de l'indépendance à nos jours ».

— Université Paris-II : jeudi 9 juin, 15 heures, salle des conseils, M<sup>me</sup> Marguerite Anne Frison-Roche : « Généralités sur le principe du contradictoire (droit processuel) ».

— Université René-Descartes (Paris-V) : samedi 11 juin, 9 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Messu : « Le statut social d'assisté. Etude des stratégies d'utilisation de l'action sociale ».

— Université Paris-I : samedi 11 juin, 8 h 14 heures, amphithéâtre Turgot, M. Jean-Claude Montant : « La propagande extérieure de la France pendant la première guerre mondiale : l'exemple de quelques neutres européens ».

### JOURNAL OFFICIEL

Est publié au Journal officiel du mercredi 1<sup>er</sup> juin :

UN AVIS

● Relatif à l'indice mensuel des prix qui s'établit à 170,7 en avril 1988 (base 100 en 1980).

# Sports

## TENNIS : les Internationaux de France

### Le débarquement des arbitres américains

La pluie a apporté, mardi, de l'eau au moulin de Jacques Dorfmann. Jacques Dorfmann est le juge arbitre des Internationaux de France. Ou, plus précisément, c'était, jusqu'à il y a deux semaines, le début du tournoi, le Conseil professionnel (MIPTC) a adressé un télégramme à la Fédération française de tennis pour l'informer que l'homme occupait cette fonction depuis 1973 à Paris n'était plus habilité à le remplir. Philippe Chatrier, le président de la FFT, a obtenu qu'une décision définitive ne soit prise qu'à l'issue du tournoi. Jacques Dorfmann est, en quelque sorte, en liberté conditionnelle.

Les raisons de sa condamnation ? Officiellement, il aurait tenu dans la presse, lors du Tournoi de Lyon, en février dernier, des propos par trop déboussolés sur l'administration du tennis professionnel. C'était une entorse au sacro-saint droit de réserve. Ce n'était qu'un prétexte. L'hostilité entre l'administrateur du Conseil professionnel et le juge arbitre existait en fait. En substance, Jacques Dorfmann reproche à Marshall Happer de robotiser le tennis en faisant appliquer à la lettre les règlements obus par des professionnels qui manquent de discernement. C'est dire qu'il supporte mal l'emprise grandissante sur lui de ses superviseurs, cette police des pelouses que sont les arbitres. Véritables patrons des tournois sur le circuit tout le reste de l'année, ceux-ci n'apprécient pas, pour leur part, de retrouver sous l'autorité d'un juge arbitre pendant un tournoi du grand chelem.

Conflit de pouvoir classique. Il est aggravé en l'occurrence par un problème linguistique. Le tennis est d'obédience anglo-saxonne. Jacques Dorfmann estime qu'à Roland-Garros les arbitres de chaise doivent pouvoir s'exprimer couramment en français. Or le MIPTC a créé, depuis trois ans, un corps d'arbitres professionnels qui sont essentiellement anglophones. A partir du moment où ceux-ci s'aventurent sur le court, ils ont tendance à parler anglais. « Zéro, 15, 30, 40, jeu » et « Silence, s'il vous plaît », le Conseil professionnel pense que c'est suffisant pour diriger une partie sur le court de Roland-Garros. Jacques Dorfmann pense que c'est une erreur. Et le début du huitième de finale

En dépit des averse qui ont forttement perturbé, le mardi 31 mai, le programme des Internationaux de France, les quarts de finale dames ont pu s'achever. Ainsi, en demi-finale, la tenniste du titre, Steffi Graf, affrontera l'Argentine Gabriela Sabatini et la révélation australienne Nicole Provis rencontrera la Soviétique Natalia Zvereva, championne du monde juniors.

Chez les hommes, le Soviétique Andréï Chesnokov sera l'adversaire d'Henri Leconte en quarts de finale. En revanche, le suspense demeurait pour ce qui concerne le prochain adversaire du Suédois Jonas Svensson : Lendl et McEnroe ont quitté le Central à la tombée de la nuit après avoir chacun un set au tie-break. Ils ont de nouveaux rendez-vous mercredi 1<sup>er</sup> juin.

Lendl-McEnroe, mardi après-midi, a permis de comprendre pourquoi.

Quand les joueurs sont entrés sur le court, il y avait environ 14 000 personnes installées dans les gradins du central. Une foule nerveuse. Depuis la fin de la matinée, elle avait enduré deux averse et trois heures d'échanges entre l'Espagnole Arantxa Sanchez et l'Australienne Nicole Provis. Mais l'humidité et l'attente n'avaient pas diminué son impatience.

#### Quatre ans d'attente

En fait, cela faisait quatre ans que Paris attendait que McEnroe et Lendl se rencontrent à nouveau sur le rectangle rouge de la porte d'Anteul. Depuis cette finale 1984 que l'Américain avait perdue en cinq sets alors que le Tchecoslovaque avait été incertain pendant les deux premières manches. Quatre années au cours desquelles Lendl a régné sur le tennis et McEnroe a été en pénitence du grand chelem. Quatre années au terme desquelles Lendl est en passe de devenir citoyen américain et McEnroe tente de redevenir numéro 1 mondial. Un long chemin pour l'un et pour l'autre. Que leurs routes se croisent à nouveau ne pouvait être qu'un événement. Bref, ce match de huitièmes de finale valait dans beaucoup d'esprits toutes les finales.

Pour diriger la partie, il y avait sur la chaise Richard Kaufman, un arbitre professionnel américain qui passe pour l'un des meilleurs. Pourtant, d'entrée de jeu le climat de la rencontre s'est détérioré. On aurait dit que Lendl prenait un malin plaisir

à exaspérer McEnroe, comme s'il cherchait à le faire sortir de son gourd. D'une extrême lenteur au service, l'ex-Tchecoslovaque s'attardait encore dans les vestiaires alors que la partie, interrompue par la pluie à 1-1 dans le premier set, allait reprendre.

Tant bien que mal, McEnroe s'est contenu jusqu'au tie-break de la deuxième manche. Et il explosa lorsque le gain du set a été donné à Lendl sur un retour de service qu'il a estimé hors du court. Alors que le champion en titre s'échappait aux toilettes, McEnroe restait planté sur la ligne de fond, empêchant le balayeur du service d'entretenir d'effacer la trace. Il a demandé en fait que le marque soit vérifié par le juge de ligne. Le public, qui avait commencé par siffler l'Américain, a pris petit à petit bruyamment fait et cause pour lui. Plus Robert Kaufman demandait le silence, plus le chahut augmentait. L'arbitre ne possédait pas les mots pour apaiser la foule. Un assistant de Jacques Dorfmann dut prendre le micro pour ramener, difficilement, le calme et McEnroe fit encore un triomphe en allant prendre sa place sur la ligne de service. En saluant la foule, bras en V.

Dans l'opération, McEnroe a appris que le cœur des Parisiens lui était désormais acquis sans doute un peu tard - et Lendl a pu constater que, en dépit de tous ses efforts pour paraître sympathique, le clan de ses supporters n'était guère important dans un tournoi dont il est pourtant le maître incontesté depuis quatre ans. Quant à l'arbitre, il a pu constater qu'il ne suffisait pas d'avoir passé un examen pour tenir correctement les rênes d'un char où sont attelés deux monstres sacrés.

En clair, les méthodes personnelles de Jacques Dorfmann ne sont peut-être pas aussi mauvaises que le pense le conseil professionnel, d'autant que l'intervention des superviseurs complique parfois plus qu'elle n'arrange les difficultés. Ainsi, l'Argentine Gabriela Sabatini a été comblée en quittant le court mardi, après avoir battu la Canadienne Helen Kelesi.

La rencontre avait été beaucoup plus serrée qu'on aurait pu le penser entre la cinquième et le vingt-cinquième mondiale. A la fin de la troisième manche, l'arbitre accorda un point à la Canadienne que l'Argentine contesta. Elle assurait que la balle était sortie avant qu'elle ne la renvoie par-dessus le filet. Elle obtint que la marque soit vérifiée. L'arbitre changea alors sa décision en faveur de Sabatini qui gagnait ainsi une balle de match sur laquelle elle allait conclure.

Appelé à la rescousse, le superviseur (Jean-Louis) put confirmer la décision de l'arbitre. Elle avouera pourtant avoir en quatre versions différentes des faits. N'aurait-il pas été plus juste dès lors de faire rejouer le point ? Cela aurait été dans l'esprit. Ce n'était pas dans les règles. Résultat : Gabriela Sabatini a largement puisé dans son capital de sympathie juste avant d'affronter sa grande rivale Steffi Graf.

#### ALAIN GRAUDDO

#### Les résultats du mardi 31 mai

##### SIMPLE MESSIEURS

● Huitièmes de finale. - Chesnokov (URSS, 19) bat Cash (Aus., 4), 2-6, 6-2, 6-4, 6-3; Lendl (Tch., 1) et McEnroe (E-U, 18), 6-7 (3-7), 7-6 (7-3), 4-2 (interrompu par la nuit).

##### SIMPLE DAMES

● Quarts de finale. - G. Sabatini (Arg., 11) bat H. Kelesi (Can., 25), 4-6, 6-1, 6-3; N. Provis (Aus., 53) bat A. Sanchez (Esp., 22), 7-5, 3-6, 6-4; N. Zvereva (URSS, 15) bat H. Sakova (Tch., 7), 6-2, 6-3.

### Pat est mât

La pluie a été la dernière goutte pour une nouvelle fois dans leurs vestiaires. La nuit avait pu, comme d'autres, les offrir d'une fin de match. Mais Andréï Chesnokov a préféré concéder vers 21 h 20, mardi 31 mai, le combat qui l'opposait à l'Australien Pat Cash. Il en a eu, semble-t-il, assez, ce précis Soviétique de vingt-deux ans, ex-humaineur de diva de la vedettes tennis lointaines. Il supputait mal les contestations incessantes d'un adversaire qui utilisait tous les artifices pour égarer une partie qui avait débuté à 7 heures.

Le terrible serce de Cash avait eu raison à Moscou dans le premier set. Mais Chesnokov, spécialiste de la terre battue, a rapidement déjoué quel que défaut dans sa cadence. Profitant de sa moitié plus grande et d'une puissance récemment acquise dans la frappe des balles, il a donné la réplique. N'hésitant pas à aller au filet, il a bataillé fort pour renvoyer les perles balles-mortelles que lui destinait Cash.

Chesnokov a compris qu'il ne devait pas se laisser impressionner par ce grand méchant lui aussi a contesté le règlement de quelques balles et a su obliger des juges de ligne qu'il renvoyait sur leur première impulsion. Alors, face à un Cash qui accumulait les fautes, il a lentement assuré les points qui lui permettaient d'aligner trois sets successifs.

Les jurons lancés par l'Australien face à ce mauvais sort ne lui ont été d'aucun secours. Ce fils d'un avocat de Melbourne a des origines Irlandaises qui expliquent sans doute son agressivité. L'enfant prodige qui a remporté un championnat du monde junior avant de s'illustrer à Wimbledon, à dix-neuf ans, ne possède pas une conduite exemplaire sur les courts. Ses jets de raquettes rageurs et ses insultes

aux arbitres l'ont fait surnommer le « McEnroe australien ».

Cette agressivité à fleur de peau l'a parfois aidé dans son jeu. Elle a permis aussi de vaincre les moments difficiles qu'il a connus en 1985 lorsqu'il a dû stopper la compétition pendant de longs mois à la suite de problèmes de vertèbres. A force de séances de culture physique et d'entraînement sur les courts, il a réussi à remonter des fins fondes du classement où son immobilisation l'avait entraîné. Malgré un nouvel arrêt pour une opération de l'appendicite, il est parvenu en 1986 à atteindre les quarts de finale à Wimbledon.

Il a même remporté ce tournoi l'année suivante en battant Lendl en trois sets. « Mad Max » a retrouvé ses galons. Père de famille légèrement assagi, Cash renoue enfin avec le succès. Une victoire en Australie au début de l'année confirme qu'à vingt-trois ans, il a retrouvé sa condition physique et son jeu de service-volée. Mais les surfaces ocre ne sont pas ses terres de prédilection. La semaine dernière en a encore fourni la preuve, lorsqu'il a dû batailler cinq sets pour éliminer l'Espagnol Javier Sanchez, ou quatre sets pour venir à bout de son compatriote Woodford.

Avec le numéro un soviétique, il a trouvé en face de lui un garçon dont le calme dissimule une grande détermination. Chesnokov avoue avoir passé cinq à six heures par jour pendant l'hiver pour travailler ses déplacements. Il a aussi travaillé ses déplacements sur le court. Mardi, il a montré qu'il n'avait pas perdu son temps. Même si il ne prétend pas encore ambitionner un titre à Roland-Garros et rêver plus aux Jeux olympiques, le jeune Andréï tend à défendre chèrement son titre de finaliste, où il doit renvoyer Henri Leconte. Un tournoi difficile pour le joueur français. Un obstacle qui pèse plus lourd que ne le laisse croire plaisir sur les courts. Ses jets de raquettes rageurs et ses insultes

SERGE BOLLOCH.

### FOOTBALL : Nice bat Sochaux en Coupe de France

#### Les filières yougoslaves

En demi-finale aller de la Coupe de France de football, l'OGC Nice a battu, mardi 31 mai, le FC Sochaux par 2 à 1.

#### NICE

de notre envoyé spécial

« Ancien joueur vedette de l'OGC Nice, Nenad Bjekovic est revenu au club l'an dernier. Avec les galons d'entraîneur gagnés au Partizan de Belgrade. A Sochaux, c'est Sylvester Takac qui a repris du service sur le banc de touche à l'inter-saison. Chacun des deux techniciens yougoslaves a amené deux compatriotes dans ses bagages : Hadzibegic et Bazardevic à Sochaux, Elner et Djelmas à Nice.

« Mais, décidément, la recette miracle pour faire monter le soufflé du football reste à inventer. Des ingrédients identiques peuvent donner des saveurs bien différentes. Ainsi, la même équipe sochalienne qui a sombré pitoyablement l'an dernier à l'écarté du championnat de deuxième division, avant de terrasser Paris-Saint-Germain, Montpellier et Lens en Coupe de France. Rassurés par Faruk Hadzibegic, un libéro de métier, et inspirés par l'entraîneur Bazardevic, stratège clairvoyant, des Lionceaux ont marqué le début de la saison de leur griffe.

« A l'inverse, Marco Elner et Miles Djelmas ont longtemps déstabilisé Nice. Ce milieu de terrain et cet ailier étaient les joyaux d'un recrutement ambitieux. Mais leur adaptation a tardé, au point que le club azuréen traînait sa misère en fin de classement à la trêve. Le déclin nicçois a coïncidé avec l'arrivée imprévue, en plein mois de février, de Jules Bocandé, prêt avec lui ou ! de soulagement par le PSG. « Paris, le Sénégalais était bon à jeter aux orties. Le voilà roi de Nice. Il enflamme le stade du Ray, mais, surtout, il redonne vie à toute l'attaque azuréenne. Isolé avant son arrivée à la pointe du combat, s'éprouvant dans la quête de rares ballons, Tony Kurbos, l'avant-centre de l'OGC-Nice, était un artificier sans munitions. Bocandé est davantage qu'un servant, c'est un blindé

qui débride le passage. « Physiquement, c'est un phénomène, confie Kurbos. Il mobilise un ou deux adversaires. Je peux m'engager dans les brèches qu'il crée. »

Mardi soir, Jules a lourdement pesé sur la défense sochalienne. C'est sur l'une de ses remises de la tête que son capitaine, Philippe N'Dioko, a pu ouvrir le score (35'). Profitant lui-même de la deuxième but nicçois (66'). C'était la généralité récompensée. Jules avait tellement couru, sauté, foncé, que les vingt mille spectateurs en étaient heureux pour lui. Le symbole de cette puissance dévastatrice, qui tire l'équipe nicquoise vers le but adverse, c'est Frank Sylvestre, défenseur international espoir de Sochaux, contraint d'avoir recours à un plaquage de rugby pour stopper l'une des chevauchées de Bocandé.

Nice doit son redressement en championnat et son parcours en Coupe au tandem reconstruit un peu par hasard, qui faisait naviger les beaux jours de Metz : Kurbos et Bocandé. Les deux hommes ont retrouvé la complicité qui avait permis aux Messins de réussir une historique qualification en Coupe d'Europe à Barcelone.

Malgré le but marqué par Sylvestre, à deux minutes de la fin, le FC Sochaux aura dû fil à retordre sur son terrain en match retour. Les deux équipes n'ont rien gagné par N'Dioko et Djelmas, sont des experts de la contre-attaque. Les Lionceaux, fatigués après une saison européenne, auront besoin de toute l'expérience de ses Yougoslaves. Ces deux-là, nuls de Sarajevo, sont des amis d'enfance. Jamais, pourtant, ils n'avaient encore joué dans la même équipe. Le hasard sans doute.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

#### VOILE

### L'Atlantique en sept jours

Parti de New-York le mardi 24 mai, le catamaran *Jet Services*, barré par Serge Madec, a battu le record de la traversée de l'Atlantique à la voile en reliant le cap Lizard, à la pointe sud-ouest de l'Angleterre, le mardi 31 mai en fin de soirée. Avec 7 jours 6 heures et 30 minutes de navigation (moyenne de 16,9 nœuds), Serge Madec et ses six équipiers ont amélioré de 6 heures et 30 minutes le record établi par Philippe Poupon (*Fleury-Michon*) en juin 1987.

Mis à l'eau en mai 1987, le grand catamaran dessiné par Gilles Ollier et doté d'un mat-ails en carbone de 22 mètres carrés, de 290 mètres carrés de voilure au près et d'un spinnaker géant de 610 mètres carrés, avait déjà brillamment remporté six des huit étapes de la Course de l'Europe l'été dernier, avant le drame qui a coûté la vie à son skipper, Daniel Gilard, disparu en mer dans la course La Baule-Dakar (octobre 1987).

Contrairement à Eric Tabarly (*Paul-Ricard*), Marc Pajot (*Eiff-Aquitaine*), Patrick Morvan (*Jet Services*), Lotte Carsdec (*Royale*)

et Philippe Poupon (*Fleury-Michon*) qui, depuis 1980, ont amélioré le légendaire record établi en 1905 par Charlie Barr sur sa goélette *Atlantic* (12 jours, 4 heures, 19 minutes), Serge Madec n'a pas attendu qu'un chapelet de dépressions s'annonce pour s'élaner de New-York. Avec Jean-Yves Bernat, son « routeur » à terre, il a misé sur des vents portants modérés de 20 à 25 nœuds par jour sur une mer à peine creusée.

Longtemps, Serge Madec et ses équipiers ont pu penser qu'ils allaient être les premiers à traverser l'Atlantique à la voile en moins d'une semaine, malgré une épreuve d'abord endommagée dès le deuxième jour par un choc avec un objet flottant non identifié. Des vents mollissants à l'approche du cap Lizard et des problèmes techniques dans la grande-voile, qui ont nécessité l'envoi de deux hommes en tête de nuit et la mise à la cape du bateau pendant quatre heures, ont empêché *Jet Services* d'accomplir la traversée en moins de sept jours.

### STOCKHOLM de notre correspondante

« C'est comme si les oiseaux tombaient du ciel », indiquait, mardi 31 mai, M. Bo Sundström, docteur en écologie marine, de l'ouest de la Scandinavie. Les « marées jaunes » déjà fait des ravages considérables le long des côtes nord-occidentales de la Norvège, et de la Suède et du nord du Danemark. Cette catastrophe inédite pourrait atteindre aussi la Baltique. Cela dépendra essentiellement des conditions météorologiques. La masse opaque, qui fait une cinquantaine de kilomètres de largeur, 10 kilomètres de longueur et de 10 à 15 mètres d'épaisseur, se déplace au nord du Nord, d'une vingtaine de kilomètres par jour, en remontant vers Bergen. Si le vent annoncé se maintient quelques jours, le « banc » d'algues pourrait alors être repoussé au large des côtes et, on l'espère, se disséminer peu à peu.

L'algue responsable, *Chrysothrix polytypis*, qui prolifère à une vitesse exponentielle en se divisant toutes les vingt heures, étouffe toute vie dans son environnement. Poissons, crustacés, étoiles de mer - pourtant résistants - ont jusqu'à présent péri en masse, mais aussi les plantes aquatiques comme les algues rouges.

Qu'est-ce qui a provoqué cette invasion mortelle ? Un hiver inhabituellement doux, d'importantes précipitations cernes, mais les spécialistes dans ce domaine estiment qu'elle a pu être largement favorisée par des vents d'ouest et de phosphate en Suède vers Bergen. Si le vent détient de la Baltique (celui du Kattegat surtout) et le début de celui de l'Øresund) sont originaires du sud-ouest du Jutland où se trouve l'estuaire de l'Elbe.

Selon M. Erik Somer, de la direction danoise de l'environnement, quelque 70 % des nitrates charriés par le fleuve viennent de RDA, 20 % de Tchecoslovaquie et 10 % de RFA. En fait, tous les pays concernés sont d'une manière ou d'une autre responsables : le Danemark avec son agriculture intensive et l'utilisation massive d'engrais, la Suède avec ses grandes industries de la côte ouest et la Norvège avec la médiocrité de ses installations d'épuration de eaux usées. Mais la raison de la toxicité de l'algue laisse encore les spécialistes perplexes. Alors qu'ils croyaient jusqu'à qu'elle

asphyxiant en combattant les appareils respiratoires des organismes marins, ils affirment aujourd'hui qu'elle tue en libérant un poison. Lequel ? Les études effectuées depuis 1981 n'ont pas encore permis de l'identifier.

#### Une conférence internationale

Depuis son apparition, vers le 9 mai, plus de 80 tonnes de poissons de mer d'élevage ont été détruites en Suède et les pertes se chiffrent actuellement à 3 ou 4 millions de couronnes. En Norvège, ce sont 15 000 tonnes de poissons environ qui sont menacées. L'aquaculture dans les fjords s'est développée très rapidement depuis la fin des années 70 et assure une importante source de revenus à l'économie nationale. Les quelque sept cent cinquante installations existantes exportent avant tout du saumon (en grande partie d'ailleurs vers la France), pour environ 3 milliards de couronnes par an.

Un groupe de crise vient d'être constitué sur la côte pour sauver ce qui peut l'être et une gigantesque opération de déplacement des installations a été mise en place pour échapper à la progression de la nappe mortelle. Quatre-vingts de ces installations - et non des moindres - sont ainsi remorquées vers le fond des fjords au sud de Bergen, où les courants d'eau propre peuvent protéger les poissons. Mais l'opération ne se fait pas en un tournemain : les bateaux ne vont pas à plus d'un demi-nœud pour éviter de perturber les saumons. Plus au sud, un câblage câblé de fermes certaines fjords à l'aide de barrages flottants. Ailleurs, d'autres pisciculteurs ont tenté de faire descendre des cages plus en profondeur, mais les saumons ne le supportent pas longtemps et il faut les ramener vers la surface.

Cette course contre la montre mobilise tous les habitants des fjords concernés, qui ont gros à perdre si la situation devait persister. En attendant, pour parer au pire, on procède aussi à un abattage préventif de poissons avant que ceux-ci ne soient contaminés. Mais l'incertitude est grande devant cette « chose angélique qui approche inexorablement ».

Les autorités scandinaves insistent sur la nécessité d'une coopé-

tion plus étroite pour résoudre les problèmes de la pollution marine. « Il ne s'agit pas de réclamer mutuellement », déclare M. Björk Dahl, ministre suédois de l'environnement et de l'énergie, « mais le fait est que la Suède est le seul pays qui se soit doté d'un programme d'origine spéciale dans ce domaine et ne s'espère que les autres nous suivent ». En août prochain, les ministres de l'environnement des pays nordiques tiendront une réunion extraordinaire à Stockholm avec, po tête principale, l'élaboration d'un plan d'action commun, donnant notamment aux institutions spécialisées les crédits qu'elles réclament depuis longtemps pour assurer un suivi permanent de la santé de la mer.

FRANÇOISE MÉTO.

« La Guinée-Issou renonce à stocker des déchets industriels. - Le ministre des ressources naturelles, M. Pinto Barros, a annoncé, le mardi 31 mai, que la Guinée-Issou renonce à accueillir des déchets industriels qui devaient lui rapporter quelque 400 millions de dollars en cinq ans, aux termes de différents contrats signés avec des sociétés européennes. Le ministre a précisé que cette décision était liée à la condamnation par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Addis-Abeba de contrats qui favorisent de l'Afrique le dépôt de pays industrialisés. A Brazzaville, d'autre part, un porte-parole du gouvernement congolais a émis que son pays ait accepté, comme l'a annoncé une société française, d'accueillir sur son territoire un million de tonnes de déchets industriels en provenance de quatre pays européens. - (AFP.)

« Les pays du Sahel se mobilisent contre les criquets. - Les ministres de l'agriculture de neuf pays du Sahel (Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) se réuniront, à partir du 2 juin, à Dakar, pour discuter des moyens de lutte contre les criquets pèlerins. Les ministres se sont réunis à l'initiative de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) au sud du Sahara. La situation risque de s'aggraver en juillet avec le début des pluies. Les destructions causées par les criquets pèlerins pourraient alors engendrer une famine. - (Reuters.)

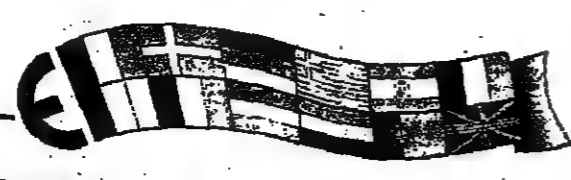
الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

1520 موناكو

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde • Jeudi 2 juin 1988 • 27

# Le Monde INTERNATIONAL



**LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS**  
organiza concursos de méritos reservados a nacionales españoles (m/f) para 2 o 3 puestos de

**DELEGADOS (A3)**  
en los países en vías de desarrollo  
1 puesto de

**JEFE DE DIVISION (A3)**  
(formación universitaria indispensable, 15 años de experiencia profesional).  
1 puesto de

**ADMINISTRADOR PRINCIPAL (A5/A4)**  
(formación universitaria indispensable, 12 años de experiencia profesional).  
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:

**A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS**  
organiza um concurso documental reservado a nacionais portugueses (m/f) para 1 lugar de

**CHEFE DE DIVISÃO (A3)**  
(formação universitária indispensável, 15 anos de experiência profissional).  
Para mais informações peça o aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles. Tél.: 02/235.11.11.

## Product manager connecteurs en Forêt Noire

Notre Société, filiale française d'un puissant groupe anglais (3 000 personnes), spécialisée dans la fabrication de connecteurs souhaite accentuer sa pénétration sur le marché allemand et recherche un Product Manager.

D'abord chargé de développer les ventes de produits en connectique modulaire, vous assisterez ensuite le Directeur Marketing français pour l'ensemble de nos produits en Europe notamment en Allemagne.

Un diplôme d'ingénieur en poche (électricité, mécanique) ou un IUT de bon niveau (Compiègne), une première expérience de 3 ans minimum de la vente de produits similaires, une parfaite maîtrise de la langue allemande... et le goût pour vivre en Allemagne... pour y prendre racines. Vous possédez tout cela à la fois... Résidence dans la région de STUTTGART... à 1 h 30 de Strasbourg. A quelques kilomètres des pistes de ski. Rémunération : 330 KF/an.

Ecrire, sous la référence 612/C/CE, à l'attention de Marc GALOPIN, à CAPFOR - 15, rue de la Paix - 75002 PARIS.

**CAPFOR**  
PARIS - LYON - AIX-MARSEILLE - NANTES - CLERMONT-FERRAND  
ANGERS - AUCH-TOULOUSE - BREST - NICE - NORT - QUIMPER - ROUEN - STRASBOURG

Organisation internationale basée aux Pays-Bas

CHERCHE

### CHARGÉ D'ÉTUDES ET DE PROJETS

SES RESPONSABILITÉS SERONT :

- La gestion de programmes de diffusion d'information ;
- L'édition de textes en langue française.

LA PERSONNE RECHERCHÉE AURA :

- Un diplôme d'études techniques supérieures en gestion, secrétariat, administration ou documentation ;
- Une bonne maîtrise du traitement de texte ;
- Une expérience dans la gestion ou l'administration ;
- Une maîtrise parfaite de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais.

Les candidats doivent être ressortissants d'un pays de la CEE ou ACP membre de la convention de Lomé.

Salaire attractif et bonnes conditions de travail.

Il vous sera répondu qu'à vos candidatures retenues pour examen. Faire offre avec C.V. et références à n° 7 084.

LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Montessuy, 75007 PARIS.

## FRENCH GOVERNMENT BOND TRADER

LONDON BASED

Credit Suisse First Boston is world renowned as a leading international investment bank and is looking for an outstanding individual to join our highly professional and successful trading team in London.

You must have at least two years experience of trading in the French Government Bond Market and have the talent and determination to succeed in this demanding environment. Fully conversant with the market, and fluent in English, you should also be familiar with settlement procedures.

We offer a generous salary together with all the benefits you would expect from a highly respected and prestigious organisation.

Please write with full career details to Karen Petersen, Credit Suisse First Boston, 2a Great Titchfield Street, London W1 7AA, England.

**CSFB**

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

LA SOCIÉTÉ est une corporation basée aux Etats-Unis spécialisée dans la fabrication et la fourniture d'équipements de câblage des bâtiments dans l'industrie de communication. Notre équipement est devenu la norme de l'industrie aux Etats-Unis et au Royaume-Uni où nous avons nos premiers réseaux européens.

LA PERSONNE que nous recherchons doit être française maîtrisant parfaitement l'anglais (au moins écrit).

LE RÔLE est de créer une filiale française et de développer l'organisation au moyen des ventes en France afin qu'elle soit autofinancée dans un délai de six mois.

LA RÉMUNÉRATION dépendra du succès de la société, et une personne enthousiaste et motivée pourra réussir.

ENVOYEZ votre dossier de candidature en précisant votre rémunération actuelle.

Ecrire soit en français soit en anglais à l'attention de Mr. R. White :

MTS Ltd  
20 Neath Way  
Valley Park  
Chandler's Ford  
Hants, SO5 3SU  
Grande-Bretagne.

## NOUS RECHERCHONS UN REPRESENTANT/MULTI-CARTES POUR LA FRANCE

Il s'agit d'une personne d'âge mur, active, indépendante, en mesure de communiquer avec facilité, ayant de préférence des connaissances en imprimerie mais surtout apte à ASSURER LES VENTES.

Une connaissance de la langue anglaise, homme sans être parfaite, est essentielle. La base du représentant devra faciliter l'accès aux centres et locaux commerciaux et industriels comportant la clientèle de fond.

Un programme publicitaire et les documentations de marketing aptes à susciter l'intérêt des clients sont prévus.

La rémunération est prévue exclusivement à partir d'une commission assurant un revenu potentiel du plus grand intérêt.

Entrevues à Paris-France.  
Répondre SVP : KNP Group Limited, Onslow Road, REDDITCH, B98 0RE.

**DOUX**

1<sup>er</sup> Producteur Européen de Volailles : Avec un CA de 2 milliards, notre activité couvre l'ensemble de la filière Avicole (sélection, fabrication de l'aliment, abattage et conditionnement des volailles, transport par mer et par route, filiales de distribution.)

Présent en France, nous réalisons 90 % de notre CA à l'export. Nous recherchons pour les marchés Anglo-Saxons, où nous sommes solidement implantés un :

### CADRE EXPORT CONFIRMÉ

Agé de 30 ans mini., vous êtes totalement bilingue Français-Anglais. Vous avez une expérience de la commercialisation de produits de préférence alimentaires dans les pays Anglo-Saxons. En plus du fait de votre niveau de formation et de votre vécu, la culture Anglo-Saxonne est un milieu familier pour vous. Le Groupe DOUX vous propose de prendre en charge la responsabilité complète de ses activités commerciales (poulet entier, découpes de volailles, produits élaborés à base de viande de poulet) dans les pays Anglo-Saxons. Ce poste, aux fonctions larges, évolutives est basé à notre siège de CHATEAULIN (29).

Envoyer C.V. + lettre + photo à :  
DOUX S.A.  
BP 22 - 29160 CHATEAULIN.

**SCORE**

## SECRETARY GENERAL

International Planned Parenthood Federation (IPPF), the largest worldwide voluntary family planning movement, seeks a Secretary General to head its international secretariat in London.

We seek a Manager to create an appropriate structure and to coordinate headquarters' activities; an Ambassador to serve as an advocate for family planning and IPPF; and a Visionary to help reflect future priorities and to provide leadership. Family planning experience is a decided plus but not a requirement.

The salary will be commensurate with experience. Please write in English, giving full information regarding education, business experience, current earnings and home address and telephone number. As a leading international firm of management consultants retained by our client to select this executive, we undertake that no information will be released without prior consent after a personal interview. Please write to Box number:

N° 6027

Le Monde Publicité  
5, rue de Montessuy, Paris 7<sup>e</sup>.

## Gouvernement de l'Etat du QATAR Ministère de la Défense recruteurs

### UN PROFESSEUR DE FRANÇAIS ET DE MATHÉMATIQUES

de nationalité Française avec qualification adéquate et expérience pour enseigner au :

Centre d'éducation des forces armées Qataris

- Salaire : 5100 Riels Qataris / mois; augmentation annuelle de 300 Riels
- Avantages : Logement meublé tout confort gratuit
- Congés annuels : 45 jours payés + billet aller / retour gratuit pour le candidat et sa famille
- Durée du contrat : 3 ans

Prière d'envoyer un C.V. + copies des diplômes et expériences avec photos récentes au :

CENTRE D'EDUCATION DES FORCES ARMÉES  
B.P. 8740 - DOHA - Etat du QATAR

### CAN YOU MANAGE AMNESTY INTERNATIONAL'S LANGUAGE PROGRAM ?

- Do you have solid experience of managing information programs aimed at audiences of different cultures and speaking different languages ?
- Do you have an understanding of the specialized problems of translators and interpreters ?
- Do you have the ability to manage translation teams, volunteers and production units in various countries, all of whom, like you are working under pressure ?

If you do, consider applying to head AI's new Language Program Unit at its International Secretariat in London. The unit of eight includes Arabic, French and Spanish teams and coordinates external interpretation and translation services in some 50 languages when necessary.

SALARY: Starts at £ 15 431 pa, from sept. 88, rises to £ 18 626 pa.

CLOSING DATE FOR RECEIPT OF COMPLETED APPLICATION FORMS: 15 JULY 1988.

INTERVIEWS SCHEDULED FOR WEEK COMMENCING 22 AUGUST 1988.

For further information and an application form, please contact :

Personnel Office, Amnesty International International Secretariat, 1 Easton St, London WC1X 8DU United Kingdom  
Tel : (1) 857-3805 (24 h answering machine).

**amnesty international**

## UNIVERSITY OF BRADFORD. APPOINTMENT OF Vice-Chancellor

The University of Bradford is seeking a successor as Vice-Chancellor and Principal to Professor John C. West, CBE, who will be retiring from office in September, 1989.

Persons interested in being considered for the post or wishing to suggest any names for consideration, are invited to write in confidence to Roger W. Sedwards, CBE, Pro-Chancellor and Chairman of Council, c/o Acting Registrar, University of Bradford, Bradford, West Yorkshire, England, BD7 1DP not later than 02th July, 1988.

Further particulars can be obtained from the Acting Registrar at the above address. The University is an equal opportunity employer.

### POSTES OUTRE-MER

Certains de postes bien payés, intéressés sociaux, etc. pour tous métiers spécialisés, professeurs, administrateurs, techniciens, etc. Renseignements gratuits. Ecrire à : Services Emplois Outre-mer, dépt L.M. 1256, bd Léon, chambre 208, ville Mont-Royal, Québec, Canada H3P 2Y1.

Recr. TRADUCTEURS (FRANCS) biling. esp. angl./français, en poste dans nos bureaux de Londres. Envoyer C.V. à Translates LTD 118-128 North End Road, London W14 9PP, UK.

Pour votre bureau DE TRADUCT. EN FRA nous recr. plusieurs TRADUCTEURS TECHNIQUES bilingues de langue maternelle française ou anglaise. Une bonne connaissance de la langue espagnole est souhaitée. Adr. c.v. à : Ing. Buro Dr. W.D. HAEBEL GmbH Eisenwälder, 118 D. 7000 Stuttgart RFA.

### OFFRES D'EMPLOIS

Rech. COIFFEUR(S) 25-35 ans, selon sexe, exp. Coiffure, barbier(e) Sud. Tél. : 64-41-00-90.

### DEMANDES D'EMPLOIS

J.F. cherche poste communication, rédaction, rewriting, secrétaire de rédaction. Ecrire sous le n° 5 601 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Montessuy 75007 Paris.

# Le Monde

## SÉLECTION IMMOBILIÈRE

**merlin** L'INVESTISSEMENT SECURITE

**MERLIN : L'EXPERIENCE DE L'IMMOBILIER LOISIRS**  
Résidence "Les Marines de la Corniche"



Propriétaire dans une magnifique résidence face à l'océan, à 50 m de la plage environ. Entre St-Gilles-Croix-de-Vie et St-Jean-de-Monts.

**APARTEMENT**  
+ terrasse  
+ box fermé  
compris pour  
**169.000 F**

**POSSIBILITE DE CREDIT TOTAL**

**LA HENIN**  
A chacun ses particularités

**BUREAUX MERLIN**  
tous les jours 9 h - 19 h même samedi  
4-6, Avenue de Paris  
94300 VINCENNES  
**(1) 43.74.12.24**

POUR RECEVOIR UNE DOCUMENTATION GRATUITE  
Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

**RESIDENCES PRINCIPALES**

Voici un choix d'adresses sélectionnées par Jacques Netter pour la qualité de leur réalisation immobilière

COMMERCIALISATION

- Paris 14<sup>e</sup>
- Levallois
- Courbevoie
- Vanves
- Joinville-le-Pont
- Antony
- St-Nom-la Breteche
- Lorignyeu
- Evry
- St-Quentin-en-Yvelines
- Torcy
- Combes-la-Ville

Maison / Appartement  
Studio / 2 pièces / 3 pièces et plus

Pour recevoir une documentation sans engagement de votre part, contactez les agences qui vous intéressent et renvoyez ce bon à :

UN COMMERCIALISATION 25, RUE FRANCOIS P. 75008 PARIS TRUBI-ONE-4070 16 16  
Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_  
Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. professionnel : \_\_\_\_\_

**L'AGENDA**

**Animaux**

**CLUB VACANCES DES ANIMAUX**  
NARLY par Saint Omer 98100  
(18) 88-87-01-88

**PERSON CHECKS, CHATS**  
sur Paris deux adresses :

CVA 44, rue Geribaldi, 94100 Saint-Maur.  
Tél. : 42-93-44-43.

CVA 11, av. J.-B.-Clément, 92100 Boulogne.  
Tél. : 46-06-05-74.

**Bijoux**

**TS LES BIJOUX ANG.**  
et nous, bijoux romantiques - 20 % ESCOMPTÉ  
ACHAT OR  
GILLET, 18, rue d'Assas, 44.  
Tél. 43-54-00-83  
FAITES PLAISIR.

**ÉTOILE OR**  
Achat bijoux, argentaria, pièces, lingots, débris  
EXPERTISE  
12, av. de la Grande-Armée PARIS - 8<sup>e</sup> ÉTOILE-REP.  
Tél. : 45-00-50-15.

**Informatique**

Vente AMSTRAD CPC 604 (1 lecteur de disquette) ordinateur personnel couleur 64 K, année 1986, prix inv. Tél. 47-05-82-30 tous sur. ; 45-25-55-37 com.

**Travaux divers**

**ENTREP. FATETANGNE**  
TOUS TRAVAUX, électricité, réparation de suite.  
Tél. : 45-25-18-68.

**Vacances - Tourisme - Loisirs**

**LE GRALL-OU-ROI (20)**  
sejour villégiature et week-end  
LIER part. tous STUDIO, plain-pied, petit jardin, 12 cit. coin cab., 100 m plage et commerces très proches : 5 500 F (18) 75-65-55-55.

**LE D'YEU**  
A louer, près station, cad., équipée, 8 000 F juin, 14 000 F juil. août, 42-75-77-32 (Monsieur).

**Camet, quart. Croisette**  
Studio 2 p., juil. quinze, 5 000 F ou 6 000 F/m + ch. Tél. : 46-80-41-38 après 18 heures et V.L.Z.

**Ville Castelnuovo-Luz**  
4 p., 12 km mer, 5 000 juil., 5 500 août, 5 000 sept. Pas d'eau. M. Dubourdeau. Tél. : (16) 87-78-25-88.

**Belle-Île-en-Mer** tous juin, juillet, août, au mois, villa avec jpn, prox. plage 36, culs, 3 ch. douche, w.c., s. de bns. Rem. 78-05-78-70.

**ST-TROPEZ CHAPELLE STE-ANNE**  
MAISON A LOUER 5 ch., 4 BAINS, PISCINE, MOIS ou SAISON

**et PPTÉ Les PANS**  
5 ch., 94-97-21-37.

**TROUVILLE**  
Dans petite ville sur plage 3 p., cuis., bain, terrasse. Juin, juil., août, septembre. Tél. 39-76-89-50 ap. 20 h.

**Deauville/Beauneville, 300 m** de la plage. A louer mois d'août sept. séjour + 2 ch., 2 s.-de-b., cuis. amén., lave-v., lave-linge, terr. ensoleillée. Tél. heures bus, 45-75-30-74 ou le soir 47-34-17-13.

**automobiles**

**ventes**

**de 5 à 7 C.V.**  
A VENDRE AUSTIN MINI NOIR Année 1980. Tout équipé. 5 cv. Prix : 4 600 F. 45-55-91-82 p. 4281.

**de 8 à 11 C.V.**  
Vente BMW 220, année 76, très bon état, ref. 1980. Tél. 43-82-19-21 ep. 20 h.

**boxes - parking**

AV. DE SUFFREN  
A SAISIR  
BOX FERMÉ  
45-67-95-17.

**LA SÉLECTION DES INSTITUTIONNELS**  
APPARTEMENTS ET MAISONS A LOUER

Chaque mercredi, Le Monde publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances, sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc.).

Ces annonces contiennent des informations précises dans une présentation uniforme destinée à faciliter la recherche des candidats locataires. Elles comportent chaque fois l'indication du commercialisateur, le tableau ci-après donnant son adresse et numéro de son téléphone.

| APARTEMENT | COMMUNE | ARRONDISSEMENT               | ARRIVÉE DE L'IMMOBILIER | TYPE D'APPARTEMENT OU MAISON | ÉTAGE | SURFACE (en m²) | LOYER MOYEN | PROVISIONS POUR CHARGES MOYENNES (en m²) | CHARGES MOYENNES (en m²) | PARKING | COMMERCIALISATEUR | OBSERVATIONS PARTICULIÈRES |
|------------|---------|------------------------------|-------------------------|------------------------------|-------|-----------------|-------------|--|--------------------------|---------|-------------------|----------------------------|
| 75         | Paris   | 17, rue Saint-Marc           | Studio                  | 3                            | 38    | 3 100           | 677         |  |                          |         | PREB/P            | Prox. Boulogne             |
| 75         | Paris   | 16, rue Orléans              | 4 p.                    | 2                            | 100   | 7 000           | 1 500       |  |                          |         | SV/M              | S/P jeudi 21-12 h          |
| 75         | Paris   | 2, rue de Tourcoing          | Studio                  | 4                            | 55    | 6 000           | 810         |  |                          |         | AXA               | Ref. neuf                  |
| 75         | Paris   | 13, rue de Valenciennes      | Studio                  | 4                            | 28    | 3 248           | 863         |  |                          |         | SGI-CNP           | Cuis. équipée              |
| 75         | Paris   | 41, av. Charles-Floquet      | 4/5 p.                  | 2                            | 140   | 26 000          | 2 200       |  |                          |         | AXA               | Ent. rénov./Ch. de Mass    |
| 75         | Paris   | 7, rue Georges-Ville         | 4 p.                    | R.C.                         | 112   | 14 000          | 1 859       |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 90, bd La Tour-Maubourg      | 3 p.                    | 2                            | 94    | 10 411          | 2 008       |  |                          |         | SGI-CNP           |                            |
| 75         | Paris   | 90, bd La Tour-Maubourg      | 3 p.                    | 4                            | 78    | 6 970           | 1 841       |  |                          |         | SGI-CNP           |                            |
| 75         | Paris   | 74, Ch.-Elysées, Le Claridge | Studio                  | 3                            | 29    | 5 500           | 1 143       |  |                          |         | SV/               | Rés. Scs S/P 43-59-67-97   |
| 75         | Paris   | 74, Ch.-Elysées, Le Claridge | 2 p.                    | 3                            | 45    | 5 400           | 1 738       |  |                          |         | SV/               | Rés. Scs S/P 43-59-67-97   |
| 75         | Paris   | 74, Ch.-Elysées, Le Claridge | 3 p.                    | 3                            | 81    | 5 500           | 3 172       |  |                          |         | SV/               | Duplex S/P 43-59-67-97     |
| 75         | Paris   | Rue Albert-Camus             | 5 p.                    | 2                            | 100   | 5 500           | 975         |  |                          |         | SV/F              | S/P 3/6 15 h-16 h 30       |
| 75         | Paris   | Rue Albert-Camus             | 3 p.                    | 3                            | 81    | 4 400           | 690         |  |                          |         | SV/F              | S/P 3/6 15 h-16 h 30       |
| 75         | Paris   | Rue Albert-Camus             | 4 p.                    | 3                            | 91    | 5 500           | 788         |  |                          |         | SV/F              | S/P 3/6 15 h-16 h 30       |
| 75         | Paris   | Rue Albert-Camus             | 2 p.                    | 1                            | 49    | 3 700           | 483         |  |                          |         | SV/F              | S/P 3/6 15 h-16 h 30       |
| 75         | Paris   | 68/70, quai de Jemmapes      | 5 p.                    | 1                            | 95    | 7 500           | 948         |  |                          |         | SV/F              | S/P 3/6 15 h-16 h 30       |
| 75         | Paris   | 68/70, quai de Jemmapes      | 3 p.                    | 1                            | 66    | 5 000           | 653         |  |                          |         | SV/F              | S/P 3/6 15 h-16 h 30       |
| 75         | Paris   | 16, av. de Bortolone         | 2 p.                    | 3                            | 53    | 4 000           | 776         |  |                          |         | PREB/N            | Proche Nation              |
| 75         | Paris   | 106, rue de Charenton        | 2 p.                    | 4                            | 60    | 4 200           | 700         |  |                          |         | SV/M              |                            |
| 75         | Paris   | 184, rue de Charenton        | 5 p.                    | 3                            | 122   | 7 500           | 880         |  |                          |         | SV/M              |                            |
| 75         | Paris   | 86, av. de Maine             | 3 p.                    | 2                            | 72    | 5 900           | 867         |  |                          |         | SGI-CNP           |                            |
| 75         | Paris   | 41, av. d'Iéna               | 2 p.                    | 2                            | 58    | 6 400           | 822         |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 27/28, rue de la Falanderie  | 3 p.                    | 1                            | 90    | 5 500           | 2 438       |  |                          |         | SGI-CNP           |                            |
| 75         | Paris   | 17, r. Parent-de-Rosan       | Studio                  | 1                            | 20    | 2 400           | 360         |  |                          |         | PREB/P            | Prox. Pte St-Cloud         |
| 75         | Paris   | 10/12, rue Daubigny          | Studio                  | 3                            | 47    | 3 400           | 718         |  |                          |         | AXA               | Libre au 31/7/88           |
| 75         | Paris   | 44, rue Joubert              | 5/6 p.                  | R.C.                         | 119   | 18 000          | 1 380       |  |                          |         | PREB/O            | Professionnel              |
| 75         | Paris   | 18, square Carpeaux          | Studio                  | 3                            | 30    | 2 500           | 337         |  |                          |         | AXA               | Bel imm. anc.              |
| 75         | Paris   | 14, rue de Cambrai           | 3 p.                    | 2                            | 67    | 3 100           | 677         |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 104, rue de Poitiers         | 2 p.                    | 1                            | 49    | 3 000           | 675         |  |                          |         | PREB/N            | Libre imméd.               |
| 75         | Paris   | 20, rue de Lantier           | 4 p.                    | R.C.                         | 82    | 4 288           | 1 454       |  |                          |         | SGI-CNP           | Terr. 21 m² R.-d.-J.       |
| 75         | Paris   | 23, rue Wautlier             | 4 p.                    | R.C.                         | 83    | 5 500           | 748         |  |                          |         | PREB/SG           | Grand standing             |
| 75         | Paris   | 1, square Raphaël            | 3/4 p.                  | 2                            | 70    | 3 150           | 730         |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 10, rue de Belfort           | 4 p.                    | 3                            | 81    | 4 900           | 465         |  |                          |         | AXA               | Gare de Bécon              |
| 75         | Paris   | 10, rue de Belfort           | 2/3 p.                  | 3                            | 67    | 4 400           | 480         |  |                          |         | AXA               | Prox. gare Bécon           |
| 75         | Paris   | 10, rue de Belfort           | 2 p.                    | 1                            | 49    | 3 350           | 353         |  |                          |         | AXA               | Prox. gare Bécon           |
| 75         | Paris   | 10, rue de Belfort           | 3 p.                    | 3                            | 78    | 4 600           | 435         |  |                          |         | AXA               | Gare de Bécon              |
| 75         | Paris   | 16, rue de Belfort           | 2 p.                    | 2                            | 63    | 3 900           | 1 064       |  |                          |         | SGI-CNP           |                            |
| 75         | Paris   | 14, rue Gambetta             | 2 p.                    | 2                            | 64    | 3 600           | 1 181       |  |                          |         | SV/M              | S/P 2/6 14 h-15 h          |
| 75         | Paris   | 2, rue des Princes           | 4 p.                    | 2                            | 104   | 7 500           | 1 815       |  |                          |         | SV/M              | S/P 2/6 16 h-17 h          |
| 75         | Paris   | 2, rue des Princes           | 2 p.                    | 4                            | 69    | 4 500           | 981         |  |                          |         | SV/M              | S/P 2/6 16 h-17 h          |
| 75         | Paris   | 6, bd de Neully + Harmonie   | 2 p.                    | 3                            | 53    | 4 300           | 3 782       |  |                          |         | 250 F             | Rés. Scs S/P 47-78-75-15   |
| 75         | Paris   | 6, bd de Neully + Harmonie   | 3 p.                    | 3                            | 58    | 5 300           | 4 655       |  |                          |         | 250 F             | Rés. Scs S/P 47-78-75-15   |
| 75         | Paris   | 6, bd de Neully + Harmonie   | Studio                  | 3                            | 36    | 2 400           | 2 296       |  |                          |         | 250 F             | Rés. Scs S/P 47-78-75-15   |
| 75         | Paris   | 21, place Charner            | 3 p.                    | 1                            | 75    | 3 800           | 397         |  |                          |         | SV                | Terr. 80 m²                |
| 75         | Paris   | 21, place Charner            | 3 p.                    | 1                            | 11    | 3 970           | 814         |  |                          |         | SV/C              |                            |
| 75         | Paris   | 22, avenue Foch              | Studio                  | R.C.                         | 43    | 2 200           | 572         |  |                          |         | SV/C              | Prox. gare des Voilées     |
| 75         | Paris   | 41, rue Voltaire             | 2 p.                    | 2                            | 51    | 3 050           | 638         |  |                          |         | AXA               | Proche 17 <sup>e</sup>     |
| 75         | Paris   | 18, r. des Montmartres       | 3 p.                    | 4                            | 73    | 4 050           | 685         |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 165, boulevard Bineau        | 3/4 p.                  | 4                            | 124   | 7 900           | 2 480       |  |                          |         | SV/M              | S/P 2/6 14 h-15 h          |
| 75         | Paris   | 13/17, bd de Richelieu       | 2 p.                    | 4                            | 52    | 2 900           | 636         |  |                          |         | AXA               | Libre 31-7                 |
| 75         | Paris   | 10/12, rue Marins-Jacquet    | 2 p.                    | 2                            | 67    | 3 600           | 690         |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 3, rue des Gîte-Ceps         | 3 p.                    | 1                            | 124   | 7 904           | 1 682       |  |                          |         | SGI-CNP           |                            |
| 75         | Paris   | 6, rue de Saint-Cloud        | 4 p.                    | 1                            | 95    | 6 800           | 790         |  |                          |         | AXA               | Prox. bois de Bondy        |
| 75         | Paris   | 56/58, rue de Versailles     | 3 p.                    | 2                            | 80    | 5 300           | 935         |  |                          |         | AXA               |                            |
| 75         | Paris   | 8, rue Camille-Monégat       | 2 p.                    | 4                            | 47    | 3 540           | 568         |  |                          |         | PREB/N            | Prox. bois de Bondy        |
| 75         | Paris   | 1, rue de Port               | 3 p.                    | 1                            | 71    | 4 000           | 616         |  |                          |         | SV/M              | Prox. bois de Bondy        |
| 75         | Paris   | 31, rue de Port              | 2 p.                    | 3                            | 50    | 3 325           | 439         |  |                          |         | SV/M              | S/P 2/6 16 h-18 h          |
| 75         | Paris   | 46, rue de Strasbourg        | 3 p.                    | 2                            | 68    | 4 750           | 1 182       |  |                          |         | PREB/N            | S/P 2/6 16 h-18 h          |
| 75         | Paris   | 30, rue Bay                  | 3 p.                    | 4                            | 77    | 3 700           | 579         |  |                          |         | SV/L              | Stand. proche RER          |
| 75         | Paris   | 81, rue Bollaert             | 4 p.                    | 4                            | 85    | 4 200           | 735         |  |                          |         | SV/L              | Neuf en centre ville       |
| 75         | Paris   | Le Parc de Bouvilliers       | 4 p.                    | 2                            | 100   | 4 200           | 737         |  |                          |         | SV/L              | Libre le 1/6/88            |
| 75         | Paris   | 11, allée de l'Albatros      | 5/6 p.                  | 1                            | 120   | 6 400           | 1 600       |  |                          |         | AXA               | Prox. golf                 |
| 75         | Paris   | 11, allée de l'Albatros      | 4 p.                    | 1                            | 108   | 4 589           | 201         |  |                          |         | SV/L              | Ouest lycéens              |

**COMMERCIALISATEURS**

| SIGLES UTILISÉS | NOM                           | ADRESSE   | TÉLÉPHONE      |
|-----------------|-------------------------------|---|----------------|
| AXA             | AXA                           | 40, rue de Colisée, 75008 Paris                   | 40-75-59-24/29 |
| GFF             | GFF                           | Tour Franklin, Cédex 11, 92081 La Défense         | 49-02-35-66    |
| PREB/P          | Préball Opéra                 | 13, avenue de l'Opéra, 75001 Paris                | 42-50-32-68    |
| PREB/P          | Préball Passy                 | 3, rue Franklin, 75016 Paris                      | 45-27-06-37    |
| PREB/N          | Préball Nation                | 269, bd Voltaire, 75011 Paris                     | 43-48-74-00    |
| PREB/SG         | Préball Saint-Germain-en-Laye | 23, rue Wautlier, 78100 St-Germain                | 34-51-29-30    |
| SGI             | SGI/CNP                       | 24, rue Godot-de-Mauroy - 75009 Paris             | 37-01-77-43    |
| SV/M            | Sagel Vendôme                 | 39, boulevard Malesherbes, 75008 Paris            | 47-42-17-61    |
| SV/C            | Sagel Courbevoie              | square Vivaldi, 92400 Courbevoie                  | 47-42-44-44    |
| SV/F            | Flandre                       | 90, rue de Flandre, 75019 Paris                   | 47-78-15-85    |
| SV/B            | Boutogne                      | 204, rond-point du Pont-de-Sèvres, 92516 Boulogne | 40-34-38-50    |
| SV/L            | Lyon                          | 20, bd Eugène-Deruelle, 69003 Lyon                | 46-08-80-36    |
|                 |                               |   | 78-95-46-12    |

**renseignements et réservations**  
45-55-91-82, poste 43-24.

Légende des abréviations :  
S/P : Sur place - VIS/RV : Visite sur rendez-vous - Rés. Scs : Résidences services - Prox. : Proximité - M<sup>o</sup> : Métro - Terr. : Terrasse.

مركز مواصلات



# Economie

Selon le rapport de l'OCDE

## Le krach boursier a permis d'assainir la croissance américaine

Les périodes transitoires encouragent toutes les anticipations et les soulagements rapides. Wall Street en a donné un nouvel exemple, le mardi 31 mai, en saluant l'absence de resserrement de la politique du crédit américain par une poussée de 74,48 points du Dow Jones, sa plus forte hausse depuis cinq mois. Une petite poussée de fièvre qui s'est répercutée le mercredi

1<sup>er</sup> juin sur la place de Tokyo mais dont nul n'assure la persistance au cours des jours à venir.

Le département du commerce a confirmé la vigueur de l'économie américaine en annonçant une hausse de 4 % en rythme annuel des ventes de logements neufs en avril. Cette augmentation mensuelle, la troisième

consécutives, ne permet pas de rattraper les niveaux atteints un an auparavant et les analystes prévoient un tassement d'ici à l'automne.

Mais les milieux financiers s'interrogent pour savoir si, oui ou non, le pays est au risque d'entrer en sursaut, obligeant les autorités monétaires à réagir plus brutalement qu'aujourd'hui.

### SOMMAIRE

■ Le soutien par les banques centrales de la monnaie américaine est un puissant facteur d'inflation (lire l'article de Paul Fabra en première page).

■ Plus équilibrée grâce aux retombées du krach boursier d'octobre, la croissance américaine restera vive - 2,75 % - cette année, selon le dernier rapport de l'OCDE (lire ci-contre).

■ Aux Etats-Unis, Union Carbide et General Electric fusionnent leurs activités dans les sillons, devenant ainsi le numéro un mondial de ce secteur (lire page 34).

■ M. Michel Rocard a terminé ses entretiens avec les organisations syndicales et patronales en recevant MM. Maire et Périgot (lire page 31).

Le krach boursier du 19 octobre 1987 aura finalement eu quelques retombées positives en aidant notamment l'économie américaine à s'acheminer vers un meilleur équilibre.

Le constat des auteurs du rapport annuel de l'Organisation de développement et de coopération économique (OCDE) sur les Etats-Unis n'est pas optimiste pour autant. Après avoir rappelé que la croissance a été, en 1987, plus forte que prévu - 2,9 % en termes réels - et s'annonce encore assez vive cette année - sans doute 2,7 % - les experts du plateau de la Muette estiment toujours préoccupants les déficits budgétaires et externes qui

constituent autant de facteurs de vulnérabilité.

A première vue, les indices encourageants sont nombreux. Forte poussée des exportations, ralentissement de la consommation, lente reprise de l'épargne, redémarrage des investissements, création de 3 millions d'emplois en un an et chômage au plus bas : tout a contribué à ramener une certaine confiance sur les marchés financiers. Mais cette confiance paraît fragile aux auteurs du rapport.

Deux incertitudes pèsent sur l'avenir de l'économie américaine : celle d'une récession, désormais

jugée peu probable par l'OCDE, mais qu'il ne faut pas exclure tant l'endettement des ménages et des entreprises pourraient, se révélant menaçant en cas de fléchissement de la conjoncture; celle de l'inflation alimentée par la surchauffe de la demande intérieure et du marché du travail ainsi que par le taux d'utilisation des capacités de production industrielles. La conjonction de fortes commandes à l'exportation et d'une vive demande interne pourrait créer des tensions très fortes sur la production et les prix.

L'attitude des ménages américains reste incertaine. Mais les auteurs du rapport tablent sur un tassement de la consommation et un certain fléchissement de la demande interne globale, ce qui leur permet d'envisager une stabilisation du déficit budgétaire et un aménagement des déficits extérieurs. Une évolution trop lente pour assurer une correction satisfaisante des déséquilibres économiques mondiaux, mais qui mérite d'être soulignée.

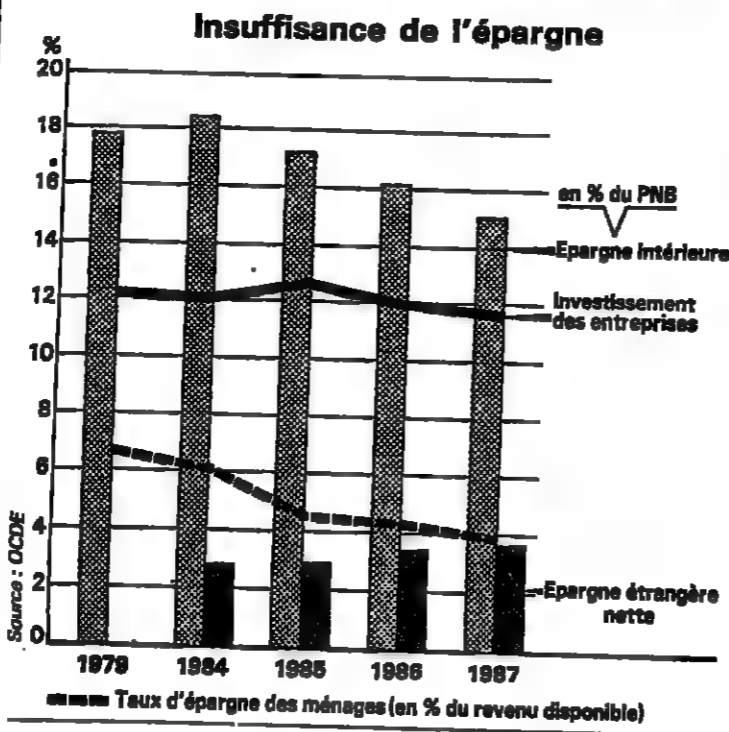
« Bienvenu », l'accord entre la Maison Blanche et le Congrès, au lendemain du krach boursier d'octobre 1987 (il réduit de 76 milliards de dollars, en deux ans le déficit budgétaire), a limité les dégâts. Ce déficit serait ainsi stabilisé à quelque 150 milliards de dollars d'ici à la fin de la décennie en l'absence de toute nouvelle mesure de rigueur... ou de toute nouvelle poussée des taux d'intérêt. L'accumulation du service d'une dette extérieure nette de 400 milliards de dollars rend les Etats-Unis particulièrement vulnérables à toute évolution du loyer de l'argent : le relèvement d'un point des taux d'intérêt entraîne un alourdissement automatique de 5 mil-

liards de dollars du déficit budgétaire dès la première année.

Autant dire que les auteurs du rapport plaident fermement pour une reprise en main du budget et la disparition du déficit d'ici à 1993. Réduction des dépenses, accroissement des recettes, les moyens s'y parviennent sont multiples et laissent au choix de la prochaine administration. L'OCDE prône toutefois l'abandon des derniers droits à déduction fiscale sur les emprunts des ménages qui existent encore. Promouvoir l'épargne est devenu essentiel, estime l'organisation.

On comprend, dans ces conditions, que l'OCDE plaide en faveur d'une « période de relative stabilité des taux de change » et attende, de la part des responsables monétaires américains, une politique « souple » et « pragmatique ». En espérant qu'aucun dérapage - forte chute de la consommation, faible progression de l'épargne, insuffisance des investissements - ne vienne réduire « le temps » dont les Etats-Unis sembleraient pour le moment disposer pour remettre de l'ordre dans leur économie et faciliter la stabilisation de l'économie mondiale.

F. CR.



### Nécessaire amélioration de la fiscalité

De même, le lent cheminement permettant aux déficits commerciaux américains de se résorber passe, selon les spécialistes du plateau de la Muette, par un effort de productivité, de diversification de la production et d'amélioration de la qualité des biens « made in USA ».

De tels progrès mettront du temps à porter leurs fruits. Ils paraissent indispensables si l'on en juge par les estimations de l'OCDE. La poussée des exportations, évaluée à 24 % en volume permettra de ramener le déficit commercial de 159 milliards de dollars en 1987 à 141 milliards en 1988, et sans doute 119 milliards en 1989.

La balance des paiements courants suivra un cours similaire, bien que plus lentement. De 141 milliards de dollars en 1986, son déficit était ramené à 161 milliards en 1987. Il pourrait revenir à 150 milliards cette année et être encore de 132 milliards en 1989.

### BANQUES

#### Création d'un pôle nordique

La plus grande banque commerciale finlandaise Kansallis Osake Pankki (KOP) et le groupe Gota, quatrième groupe bancaire et financier suédois, se sont rapprochés pour créer un pôle bancaire.

Les deux partenaires vont constituer un holding qui sera contrôlé à raison de 60 % par Proventus, une société d'investissement qui détenait jusqu'à présent 44 % du capital du groupe Gota, et de 40 % par KOP. En outre, Proventus va céder sa participation dans le groupe Gota à hauteur de 10 % au nouveau holding baptisé Proventus Nordic A.B. Elle achètera également 2 % du capital de KOP et 5 % du capital de la filiale suédoise de la banque finlandaise Nordfinnaz bank.

Le pôle bénéficiera des réseaux internationaux des deux groupes. Les banques norvégiennes suédoises pourraient se joindre à cette opération.

## Soutien du dollar et masse monétaire Le piège de l'inflation

(Suite de la première page.)

Mais aux Etats-Unis, comme en Europe et jusqu'au Japon, l'acheteur fait tous les jours l'expérience d'une poussée des prix qui commence à ne plus ressembler à l'inflation dérivée qu'il avait constatée au cours des années passées. Chaque statistique qui tombe vient confirmer ce sentiment. En avril, les prix à la consommation ont brusquement monté de 0,5 % aux Etats-Unis, après que les statisticiens eurent signalé une forte hausse des prix à la production. En France, même évolution et même pourcentage de hausse.

Comme cela arrive chaque fois que se produit une telle accélération, on explique gravement que la faute en est au loyer, au prix du tabac ou des soins médicaux. Cependant, le caractère déformant général du phénomène - on l'observe dans beaucoup de pays à la fois et à l'intérieur de chacun d'eux, il atteint l'ensemble des secteurs - ne suggère-t-il pas, comme le dit l'économiste de la Boston and Co, Allen Sinai, que « quelque chose de plus fondamental par sa nature est à l'œuvre » ?

### La succession d'Andy Warhol

Il existe quelques précédents qui sont propres à nous aider à mieux démêler ce qui se passe et qui paraît si paradoxal. On s'étonne qu'à l'effondrement de la Bourse ait, le moment de peur intense passé et le spectre de 1929 évanoui, succédé non pas la paralysie des achats, une atrophie de la production, mais, au contraire, une accélération de dépenses, un accroissement de la production. Les choses ne deviendraient-elles pas plus claires si, au lieu de rapprocher ces deux faits économiques, on se demandait plutôt si l'actuelle réanimation de la vie économique, là où elle stagnait plus ou moins, son effervescence, là où elle était déjà active, n'ont pas été provoqués par la même cause qui, dix ou quatorze mois auparavant - selon que l'on se trouve aux Etats-Unis ou en Europe, - avait poussé à une spéculation boursière effrénée ? Dans certains pays, du reste, on est en présence non pas d'une succession mais d'une synchronisation. A Tokyo et à Madrid, les cours des actions ont repris leur

ascension, en même temps que les courbes de la demande et de l'offre des biens et services.

Un trait commun domine la situation dans tous les pays du monde développé. Dans certains d'entre eux - et ce sont les moins nombreux - le crédit reste relativement bon marché. Tel est le cas de la Suisse et, dans une certaine mesure, de l'Allemagne fédérale. Dans d'autres, il reste cher, malgré certaines tentatives qui ne trompent guère le public pour donner l'impression du contraire, comme ce fut le cas, la semaine dernière, en France. Mais, partout, cher ou bon marché, le crédit est extrêmement abondant.

L'année dernière, les prêts à la consommation ont fait dans notre pays un bond en avant de 36 %, et leur progression continue sur même lancée. Cela au niveau des hommes de la finance, tant à Paris et New-York, qu'à Londres et Francfort, tant à Tokyo et Sydney qu'à Zurich : avant même que vous n'ayez formulé votre question, ils vous diront, comme s'ils ne cessent d'être abasourdis d'une parcellité subaine, que l'argent est extrêmement disponible, plus disponible qu'il n'a jamais été par le passé.

Dans un monde où les salaires, pour l'instant tout au moins, n'augmentent que lentement, souvent plus lentement que l'inflation ; un monde où les politiques continuent à prêcher la rigueur, une extraordinaire super structure financière, jouissant d'une aisance monétaire inouïe, étale ses débordements. Ces derniers se manifestent par de gigantesques OPA, mais aussi par d'autres signes, qu'on a tort de prendre moins au sérieux. Hier, c'étaient les objets ayant appartenu à Andy Warhol qui étaient dispersés aux enchères ; œuvres d'art reconnues, ou d'autres moins reconnues, se sont vendues au moins trois fois leur prix ! La semaine dernière, c'est une statuette en bronze de Degas, dont il aurait été tiré - après la mort de l'artiste - quelque vingt-sept exemplaires, qui a été adjugée la somme fabuleuse de 10,5 millions de dollars. « Le dollar brûle les doigts », écrivait le commentateur de l'Express.

Dans leur langage, les économistes traduiraient : les encaisses

monétaires sont piéhoriques, et, comme cela se constate en toute période d'inflation, leurs titulaires cherchent à s'en débarrasser. Au cours des années précédentes, caractérisées par la déflation, on avait, au contraire, assisté à une reconstruction des avoirs en monnaie. Cela expliquait la coexistence de masses monétaires augmentant souvent très rapidement et un niveau général des prix peu affecté par cette évolution.

Quant au facteur qui a bouleversé le paysage, on en a plusieurs fois, dans ces colonnes, souligné la redoutable nocivité : en l'espace de quelques dix-huit mois, une capacité d'émission de monnaie et de crédit égale à peu près à la moitié de celle dont disposent les Etats-Unis a été mise en état de fonctionnement dans le reste du monde.

### Le déficit consolidé

Pour s'opposer à une chute du dollar qui risquerait de tourner à la débandade, les banques centrales d'Europe et d'Asie - la Banque du Japon en tête - ont racheté, à partir de l'automne de 1986, d'énormes quantités de dollars sur les marchés des changes. Ces dollars n'y auraient trouvé preneurs que s'ils s'étaient encore davantage dépréciés. C'est ainsi qu'on ne rachète qu'au rabais des créances sur une entreprise dont le bilan s'alourdit sous le poids des dettes grandissantes.

L'analogie n'est pas fortuite : les dollars acquis par les banques centrales ne sont pas autre chose que des engagements du système bancaire américain. Il peut s'agir, par exemple, de dépôts auprès de Chase Manhattan Bank ou de la Citibank, transférés au Japon ou en Europe pour le paiement d'un achat américain. La banque centrale acheteuse, comme on l'a expliqué maintes fois, place ces dollars en bons du Trésor des Etats-Unis, lequel, par cette opération, se substitue en quelque sorte aux autres débiteurs américains.

N'insistons pas ici sur les effets de telles interventions, déjà plusieurs fois décrits, sinon pour rappeler qu'elles bloquent tout processus d'ajustement qui permettrait aux Etats-Unis de retrouver l'équilibre de leur balance des paiements dans un délai probablement bref

(rappelons-nous la rapidité avec laquelle la France avait, après mars 1983, redressé ses comptes extérieurs, et de multiples autres exemples du même genre).

En l'absence du crédit permanent ainsi consenti par les banques centrales d'Europe et d'Asie, les Etats-Unis verraient une partie de leurs revenus transférée à l'étranger. Il en résulterait une contraction au moins relative du pouvoir d'achat intérieurs, qui pousserait les producteurs américains à chercher des débouchés à l'étranger. La baisse profonde qui s'est produite sur le dollar a bien pour conséquence d'accroître aujourd'hui les ventes des Etats-Unis à l'étranger, mais pas de diminuer le pouvoir d'achat intérieur, d'où persistance du déséquilibre (une partie de ce pouvoir d'achat se portant sur des importations).

Les statistiques font état d'une augmentation modérée, quoique non négligeable, de la masse monétaire aux Etats-Unis. Cependant, pour se faire une idée exacte du rythme auquel cette masse s'accroît, il faudrait y ajouter le montant du déficit moins récemment, devrait réduire le montant des moyens de paiement à la disposition des Américains. Mais ce déficit est comme annulé par les interventions sur le dollar. On arriverait alors à des pourcentages de croissance de la masse monétaire américaine comparables à ceux qu'on observe aujourd'hui en Europe et au Japon, lesquels sont, à bon droit, jugés excessifs.

### Comment plutôt que combien

Mais le plus important n'est pas de savoir combien de monnaie et de crédits sont émis, c'est de savoir comment cette monnaie et ces crédits sont créés. Lorsqu'une banque centrale d'Europe, la Banque d'Angleterre par exemple, rachète des dollars contre remise de livres sterling, celles-ci sont mises en circulation en contre partie du déficit d'un pays étranger. Si cet argent « brûle les doigts » c'est, à l'insu du reste de ceux qui le possèdent, pour une raison fondamentale : il est une pure création de l'inflation.

Le montant total des interventions de l'automne 1986 à mars 1988

s'est élevé à quelque 140 milliards de dollars. Pour justifier notre comparaison, rappelons que l'Institut de Réserve fédérale, possesseur d'un actif de quelque 240 milliards de dollars qui sert de contre partie aux moyens de paiements mis à la disposition du public et des banques américaines.

A l'exception notable de France, la plupart des grands pays d'Europe ont vu leurs réserves croître dans d'importantes proportions. En particulier, les réserves de la Banque d'Espagne ont été à peu près multipliées par trois en deux ans. Le même coefficient multiplicateur s'est appliqué aux réserves japonaises. L'extraordinaire aisance financière qui en est résultée n'est certainement pas étrangère aux performances économiques de ces pays.

### Inflation ou déflation ?

Les deux phénomènes sont, en réalité, l'avertissement et le revers d'une même médaille. Les circonstances d'aujourd'hui permettent de voir à l'œil nu cette intime liaison. Au moindre frémissement de l'inflation, les marchés obligataires tressaillent. Les épargnants souscripteurs ralentissent leurs achats. Le cours des obligations tombe. Il en résulte mécaniquement une hausse du taux de l'intérêt. Cette dernière risque d'être insupportable pour les détenteurs fragiles, et ils sont nombreux par les temps qui courent, non seulement en Amérique latine mais des deux côtés de l'Atlantique, et ailleurs. Commencés alors le processus de liquidation des stocks de marchandises à la disposition des débiteurs. La déflation des prix s'enclenche sur les marchés de gros, comme on l'a vu pendant les années de récession.

Pendant les années 1971-1973, les banques centrales s'étaient déjà livrées à une véritable orgie d'interventions - lesquelles s'étaient monétisées, pendant cette période, à quelque 50 milliards de dollars. En deux ans, les réserves monétaires du monde en devises avaient été multipliées par 2,5. Ce fut l'origine de la première grande vague d'inflation qui provoqua, entre 1971 et 1973, une formidable hausse des matières premières, les prix du cuivre, de la laine, des phosphates, etc. étant

multipliés par trois, quatre ou cinq. Le coup de force de l'OPEP devait intervenir en bout de chaîne (automne 1973).

La chute précoce du dollar sous la présidence Carter - on se souvient qu'il tombe au-dessous de 4 F à Paris - conduisit les banques centrales, en 1977 et 1978, à intervenir à nouveau pour un montant global de 80 milliards de dollars. Il en résulta le deuxième vague d'inflation qui créa les conditions permissives du deuxième choc pétrolier (pas d'augmentation brutale des prix possible si les clients ne peuvent pas trouver par le crédit les moyens de paiement nécessaires !).

Les accords du Louvre conclus le 22 février 1987 furent un véritable piège. Les Sept (11) y prirent l'engagement d'intervenir sur le dollar au cas où le cours de ce dernier tomberait au-dessous d'un certain plancher tenu secret par les banques centrales. Il est vrai que les Sept présèrent ces accords comme une manifestation de la coopération internationale. La vérité est que leurs négociations sont purement politiques, comme la suite des événements l'a prouvé abondamment. On ne peut pas en attendre autre chose puisque ce genre de réunions n'existe précisément que parce que les ajustements par le marché (dont il a été question plus haut) sont par avance rendus impossibles !

Quelle sera la prochaine étape ? Il est difficile de se faire une idée précise des interventions actuelles, car on ne connaît rapidement que les chiffres concernant les pays membres du Fonds monétaire.

Mais supposons, ce qui est le cas, que Taiwan continue à intervenir massivement sur les marchés des changes, il suffit qu'un seul pays soutienne le dollar sur son propre marché pour que la monnaie américaine se trouve confortée sur tous les autres. Les interventions ont été massives pendant les trois mois suivant le krach boursier. Les signes d'inflation qui se manifestent depuis février ne sont donc pas fortuits. Tout laisse entendre que le mouvement continuera. Les gouvernements sont-ils armés pour s'y opposer sans dégâts supplémentaires ?

PAUL FABRA.

(1) Etats-Unis, France, RFA, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Canada.

Handwritten note: 1988 6/2

# Économie

## SOCIAL

### La concertation sociale et le droit de grève dans la fonction publique

- M. Rocard a écouté les syndicats et le patronat
- M. Durafour a fait un geste symbolique

M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique, a voté la vedette, le mardi 31 mai, à M. Michel Rocard. Au moment où le premier ministre s'appretait à conclure, sans effet d'annonce, sa première concertation avec les partenaires sociaux (la FEN devait être reçue le 1<sup>er</sup> juin, M. Durafour réservait à la CFDT la primauté de l'annonce de la prochaine négociation, par la voie législative, de l'amendement Lamassoure, qui avait rétabli la règle antérieure de 1982 selon laquelle toute heure de grève donnait lieu à une retenue sur le traitement d'une journée entière (voir encadré).

Prenant visiblement de vitesse l'hôtel Matignon, M. Durafour a motivé son opposition au texte de M. Lamassoure en soulignant qu'il « instituait une inégalité de traitement entre les secteurs public et privé » et que, « au prétexte de la situation particulière créée par une catégorie de personnes, il pénalisait l'ensemble de la fonction publique ». Mais, même s'il a provoqué quelques surprises au sein du gouvernement, M. Durafour a fait un joli coup. Voilà un ministre qui joue l'avant-garde de l'ouverture en proposant une première mesure hautement symbolique qui satisfait le « peuple de gauche », du moins réputé tel, de la fonction publique. Voilà l'ancien sénateur UDF de la Loire qui se trouve en tête (modérément) par son ancien collègue UDF Lamassoure, et qui se fait féliciter (tout aussi modérément) par son prédécesseur communiste, André Le Pors.

M. Durafour se donne une bonne image sociale qui profite à l'ensemble du gouvernement et qui lui permet de bénéficier des bonnes grâces de fédérations de fonctionnaires qu'il n'a pourtant pas la possibilité d'émouvoir sur un chemin de roses. De FO à la CGT (avec quelques grincements), tous les syndicats applaudissent. La CGC est nettement plus réservée sur la méthode, et M. Marchelli se demande si le ministre n'a pas cherché à « proposer une subtilité à un examen sérieux de l'abolition des salaires ».

Si le nouveau ministre de la fonction publique affirmait le 31 mai devant la presse que « le dialogue social se n'est pas seulement un dialogue de gros sous », force est de reconnaître que la question se pose. M. Durafour se défend de vouloir faire avaler le moins

de « pilule » aux fonctionnaires, mais il tient toujours le langage de redoublement pour les efforts et de la rigueur pour les salaires. Il a innové, par rapport à son prédécesseur, en se déclarant prêt à rencontrer les syndicats tous les trois mois et en envisageant de conclure, du moins dans un premier temps, un contrat salarial pluriannuel (sur deux ans, un peu comme cela s'était fait à la sortie du blocage des salaires pour la fin de 1982 et l'année 1983). Mais, à moins de changer la définition de la masse salariale, la marge de manœuvre de M. Durafour est très étroite.

Dans l'immediat, M. Durafour est prudent. Il a confirmé que le maintien du pouvoir d'achat est un objectif mais « difficile à atteindre » en répétant avec force qu'« il ne faut absolument pas dérapager ». Il est plus avantageux politiquement et moins coûteux de faire du « qualitatif » sur le droit de grève.

Sur le quantitatif, le gouvernement est sans doute moins à l'aise et surtout moins au clair. Lors de ses consultations avec les partenaires sociaux, le premier ministre a écouté, enregistré et étudié les propositions et les revendications des uns et des autres, mais il s'est bien gardé, sous réserve de « l'inventaire » à

faire et de l'évolution des salaires au premier trimestre, de prendre le moindre engagement. M. Rocard n'a fait aucune annonce sur la politique salariale de l'Etat dans la fonction publique ou même sur la revivification annuelle du SMIC au 1<sup>er</sup> juillet prochain.

#### Des entretiens positifs

Pour y voir plus clair, à l'issue de ce qui n'était considéré que comme une première prise de contact, les partenaires sociaux doivent attendre le discours de politique générale du premier ministre. Celui-ci a reçu le 31 mai une délégation du CNPF conduite par son président, M. François Périgot, et une délégation de la CFDT, dirigée par son secrétaire général, M. Edmond Maire. Entretiens d'une tonalité différente mais jugés dans l'un et l'autre cas positifs. M. Périgot s'est déclaré partisan d'une « politique contractuelle active », mais il a surtout insisté sur la nécessité de ne pas « démanteler » les entreprises : « Il ne faut pas remettre en cause ce qui est la liberté de gestion qui leur ont été rendues dans le domaine des prix, des salaires, de la gestion des effectifs et dans le domaine de l'organisation du travail ». Le président du CNPF s'est félicité de la qua-

lité d'écoute de M. Rocard, qu'il connaît depuis longtemps. Changement de climat avec le CFDT, M. Rocard ne pouvait assurément rien trouver à redire à la méthode proposée par le Maire : « Les problèmes auxquels est confrontée la société française ne trouveront des solutions pertinentes que dans la mesure où les interventions et les impulsions de l'Etat donneront de l'espace et des possibilités d'intervention aux acteurs ». « Les problèmes auxquels est confrontée la société française ne trouveront des solutions pertinentes que dans la mesure où les interventions et les impulsions de l'Etat donneront de l'espace et des possibilités d'intervention aux acteurs ».

A l'issue de quatre-vingt-dix minutes d'entretien avec le premier ministre, M. Maire a gardé un ton plutôt revendicatif : « Il y a urgence sociale à s'attaquer au chômage. Il faut faire des efforts rapides non seulement pour stabiliser le chômage, mais pour le diminuer. C'est possible, et cela doit devenir la priorité du gouvernement ».

M. Maire a également demandé « une option nette pour faire progresser les salariés » - ce qui suppose que les salariés touchent « la contrepartie de leurs efforts », en matière de salaire, de SMIC et d'emploi - et de faire avancer l'Europe sociale au prochain sommet européen de Hanovre.

De son côté, M. Rocard a dressé publiquement un bilan positif de ses entretiens « très directs » (et « sans fioris ») avec les organisations syndicales et patronales, en parlant même de « richesse de suggestions et d'informations ». De fait, si l'on excepte la CGT, qui dénonce la politique d'un dirigeant vis-à-vis duquel elle éprouve une défiance de longue date tout en affirmant qu'elle jugera aux actes, le courant est bien passé entre le premier ministre et l'ensemble des syndicalistes, qu'il s'agisse de M. Bergeron, de M. Marchelli, de M. Bormard ou de M. Maire. Le souci de la cohésion sociale ne pouvait que leur convenir.

Les dirigeants du patronat n'ont pas été davantage inquiétés puisque, même sur le droit de licencement, le gouvernement ne paraît guère décidé à remettre en question les réformes économiques de la cohabitation. Toutefois, pour l'essentiel, les partenaires sociaux restent sur leur faim. Si d'autres entretiens doivent s'engager avec M. Michel Delebarre, ministre des affaires sociales, qui était présent à Matignon, ils n'ont que des impressions mais ne connaissent pas vraiment les intentions du nouveau pouvoir. M. Rocard sera plus précis après les législatives. Il repartira peut-être alors de son projet de « nouveau pacte social ».

MICHEL NOBLECOURT.

### L'amendement Lamassoure

Le projet de loi destiné à mettre fin à la situation créée par l'amendement Lamassoure, et à revenir aux dispositions de la loi du 18 octobre 1982 sur le droit de grève dans les services publics, devrait être débattu, après un examen juridique approfondi et une consultation des organisations syndicales, soit à la prochaine session parlementaire soit à celle de l'automne.

Le 11 juin 1987, en pleine grève des aiguilleurs du ciel, M. Michel Lamassoure (UDF-PR) avait déposé un amendement rétablissant, pour les seuls contrôleurs aériens, la règle du « trentième indivisible » selon laquelle un arrêt de travail devrait être pénalisé financièrement par la retenue d'une journée de salaire même si la grève n'avait duré qu'une heure.

Lors de la discussion du projet de loi portant diverses mesures

d'ordre social à l'Assemblée nationale, M. Alain Lamassoure (UDF-PR) avait déposé, avec le soutien du gouvernement mais les réserves de M. Séguin, un amendement imprononcé étendant le rétablissement du trentième indivisible à l'ensemble de la fonction publique.

Devant le Sénat, le gouvernement avait été plus loin encore en étendant cette disposition aux fonctionnaires des collectivités locales et assimilés et aux agents des services publics. Alors sénateur UDF de la Loire, M. Michel Durafour avait voté contre.

Salut par les députés socialistes, le Conseil constitutionnel avait jugé cette loi conforme à la Constitution, pour la fonction publique, mais contraire à la Constitution pour les collectivités locales et aux agents des services publics.

## CEE

### Le président du Parlement européen approuve le budget communautaire

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Lord Plumb, le président du Parlement européen, devait signer, le mercredi 1<sup>er</sup> juin, le plan de dépenses de la CEE pour 1988, qui atteint 43,7 milliards d'ECU (300 milliards de francs) dont 27,5 milliards (190 milliards de francs) pour le soutien à l'agriculture.

Cette décision met fin au régime des « douzièmes provisoires », qui permet à la Commission de Bruxelles d'appeler les contributions des Etats membres à hauteur des versements mensuels de l'exercice précédent. Ainsi s'achève aussi, du moins pour cette année, la querelle entre les Douze et l'Assemblée de Strasbourg.

En réalité, l'affaire budgétaire proprement dite était réglée depuis une quinzaine de jours (le Monde du 20 mai), les gouvernements ayant accepté les augmentations de crédits demandées par les élus communautaires. Marqué de près par les « purs et durs » de l'hémicycle européen - qui souhaitent que leur

président s'assure que tout était réglé au niveau des recettes et surtout qu'il obtenait un engagement ferme sur une association plus étroite à l'établissement du budget pour les prochaines années, M. Plumb a tergiversé jusqu'au 30 mai.

Sa rencontre ce jour-là avec M. Gerhard Stoltenberg, ministre ouest-allemand des finances et président en exercice des travaux de la CEE, l'a rassuré. Il a estimé que les assurances obtenues étaient suffisantes pour procéder à la signature. Il est difficile d'apprécier les garanties offertes par les Douze mais une chose est certaine : les réserves italiennes sur les nouvelles « ressources propres » décidées par le conseil européen de février n'ont toujours pas été surmontées. Rome conteste toujours sa contribution à la compensation britannique, qui engage les partenaires du Royaume-Uni à réduire des deux tiers la différence entre ce que ce pays verse à la caisse commune et ce qu'il en reçoit. Ce contretemps empêche les gouvernements d'arrêter les textes devant être ratifiés par les Parlements nationaux.

M. S.

### Le défi européen

### Le gouverneur de la Banque d'Italie a lancé un appel à la rigueur

Le gouverneur de la Banque d'Italie n'a pas failli à sa tâche. Dans son intervention devant l'assemblée annuelle de l'institut d'émission, sa mise en garde contre les dérapages budgétaires du gouvernement a confirmé le rôle de statut de commandeur de la banque centrale. Une mise en garde d'une dimension plus européenne que d'habitude, puisque M. Carlo Ciampi a souligné qu'en l'absence de véritables progrès pour stabiliser les déficits et calmer la demande intérieure l'Italie ne serait pas en mesure de répondre au défi européen du grand marché de 1992.

Pour mieux donner une idée de l'ampleur du problème à résoudre, M. Ciampi a rappelé que, si l'Italie assure à la CEE 19% de ses revenus, la dette publique de Rome représente 29% de l'endettement global de la Communauté. Cette disproportion est d'autant plus inquiétante que le déficit italien s'auto-alimente et oblige l'Etat à « ratisser » l'épargne nationale pour rembourser ses échéances pesant sur les « générations futures ».

Comment, dans ses conditions jouer le jeu de la libéralisation des mouvements des capitaux qu'implique l'ouverture des frontières d'ici quatre ans ? L'Italie se sait particulièrement vulnérable en ce domaine et a dû, à plusieurs reprises, revoir provisoirement sur des mesures d'ouverture pour calmer des poussées de spéculation sur le lire.

Tout en approuvant dans ses grandes lignes le plan gouvernemental visant à réaliser 7000 milliards de lire d'économies dès cette année pour limiter à 122000 milliards le déficit budgétaire 1988 et assurer sa stabilisation d'ici à 1992, le gouverneur de la Banque d'Italie a lancé un appel inhabituel pour ralentir la demande interne.

La vigueur de la consommation l'inquiète, car elle aggrave les contraintes extérieures et notamment la dégradation du commerce extérieur du déficit, qui durant le premier trimestre, a atteint 6500 milliards de lire, soit plus de la moitié du déficit global de l'ensemble de 1987. Un risque supplémentaire pour une monnaie, déjà fragile.

## DANS LES ENTREPRISES

### Bataille autour d'une convention chez Technip

Depuis près de six semaines, une centaine de salariés de Technip (société d'ingénierie, qui emploie, notamment à la Défense, mille cinq cent cinquante personnes) protestent à des débrayages quotidiens d'une heure pour protester contre l'affiliation de l'entreprise à la convention collective Syntec.

En 1988, Technip avait été rattachée à la convention collective du pétrole. Dès 1984, la direction avait voulu s'affilier à la convention collective de Syntec, qui date du 15 avril 1983. Mais elle avait différé ce « décrochage » en raison des problèmes d'emploi du moment. Le 15 juin 1987, elle a dénoncé son affiliation à la convention du pétrole, son rattachement à la convention Syntec devenant effectif à compter du 16 juin prochain. La CGT et le CFDT dénoncent cette décision en affirmant que le nouveau texte est beaucoup moins avantageux (salaires minima inférieurs de 30 % à 40 % à ceux du pétrole, disparition des primes d'ancienneté, etc.). La direction de Technip se dit prête à négocier et met en cause le refus de principe des syndicats. Imposés ?

● LE CRÉDIT LYONNAIS veut améliorer sa politique de recrutement tout en poursuivant une baisse modérée de ses effectifs. Actuellement, elle recrute environ huit cents personnes par an pour mille deux cents sorties. Son objectif est d'obtenir un niveau minimal de recrutement de mille à mille deux cents personnes, tout en augmentant les départs de deux cents à trois cents. Trois mesures ont été adoptées. Les aides au départ volontaire, prévues déjà en 1986 (ce qui avait permis de doubler l'embauche en 1987), ont été reconduites. Elles sont aux salariés de trente à cinquante ans, ayant dix ans d'ancienneté, elles prévoient un an de salaire (minimum de 140 000 F et maximum de 500 000 F). Une aide financière incitera à des congés de formation, des congés sabbatiques et des congés pour création d'entreprises.

Enfin, une négociation est en cours pour favoriser le mi-temps.

● AU CEA, un accord vient d'être signé par la CFDT, la CGC, la CFC et le syndicat autonome SPAEN, qui renouvelle, pour cinq ans, la convention de travail des vingt-deux mille salariés de l'établissement public. Les salariés de soixante ans ayant 37,5 années pourront partir à la retraite. Pour deux départs de plus de soixante ans, un jeune sera recruté.

● LE PREMIER « MINITEL SOCIAL » (3616 puis code CCAS) a été lancé, le 1<sup>er</sup> juin à Marseille, par le Centre communal de l'action sociale (CCAS) et la société Icomem. Son but : être un « carrefour de concertation, un moyen de lutte contre l'isolement, permettant d'organiser l'aide sociale à domicile ».

## REPÈRES

### Commerce extérieur Promotion des importations au Japon

Inquiet de voir les importations marquer le pas, ce qui rend difficile d'atteindre l'objectif gouvernemental d'une réduction de 11 milliards de dollars de l'excédent commercial en 1987-1988, le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) a demandé, le mardi 31 mai, à trois cent deux entreprises japonaises d'augmenter leurs achats à l'étranger.

Cette « campagne d'éducation » devrait amener les grandes sociétés à réexaminer leurs objectifs d'importations et à soumettre en octobre prochain au MITI de nouvelles prévisions. Ces entreprises qui avaient augmenté de 38 % leurs importations de produits manufacturés en 1987 n'envisagent, pour 1988, qu'une hausse de 18 %. Cette progression est jugée insuffisante par le MITI, d'autant que, après avoir digéré la forte hausse du yen, les exportations nippones reprennent de la vigueur.

### Dettes

#### Bases d'accord entre le FMI et le Brésil

Le Fonds monétaire international et le Brésil ont « pratiquement »

conclu un accord, a déclaré, le mardi 31 mai, le ministre des finances brésiliens, M. Melim de Nobrega. Cet accord, qui doit encore obtenir le feu vert du conseil d'administration du FMI, prévoit une forte réduction du déficit budgétaire du Brésil, qui était de l'ordre de 6 % l'an dernier, à 4 % du PIB en 1988 et 2 % en 1989. Les Brésiliens s'engagent également à suivre une politique monétaire restrictive pour lutter contre une inflation que le gouvernement prévoit de 900 % cette année, et à promouvoir les investissements. Dans cette optique, Brasilia a annoncé le 31 mai la libéralisation des importations de pièces d'équipement.

En contrepartie du nouveau plan d'ajustement de la gestion économique du Brésil - 1<sup>er</sup> juillet 1988 - 31 décembre 1989 - le Fonds devrait accorder 1,1 milliard de dollars de trêve spéciale (1 DTS = 7,91 FF) de crédits à Brasilia.

### SMIC

#### 28,48 F de l'heure

Comme prévu, le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) a été révisé de 2,3 % à compter du 1<sup>er</sup> juin pour tenir compte de l'évolution de l'indice des prix du mois d'avril. Les nouveaux taux officiels du SMIC en brut ont été publiés au Journal officiel du 31 mai. Pour la métropole et Saint-Pierre-et-Miquelon le taux horaire est porté à 28,48 F de l'heure, contre 27,84 F. Le montant mensuel brut, sur la base de trente-neuf heures de travail par semaine, sera de 4813,12 F.

Dans les départements d'outre-mer, le salaire minimum calculé pour une semaine de trente-neuf heures ne pourra désormais être inférieur à 925,90 F à la Guadeloupe, à la Guyane et à la Martinique. Dans les autres collectivités territoriales, dont le département de la Réunion, le montant est porté à 883,93 F pour les professions autres qu'agricoles et, pour celles-ci, pour un certain nombre de tâches définies.

A compter du 1<sup>er</sup> juin également, le montant du minimum garanti qui sert de base au calcul de diverses indemnités et cotisations est fixé à 14,85 € en métropole et à Saint-Pierre-et-Miquelon, à 12,63 € dans les départements de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, à 10,40 € à la Réunion.

## CONSUMMATION

### Le lait maternisé en vente dans les grandes surfaces

Les pharmacies d'officine vont perdre, dans les jours qui viennent, le monopole de vente des laits maternisés premier âge : seule la vente des laits maternisés spéciaux leur sera réservée. Un nouvel arrêté, qui doit être publié dans les prochains jours, précisera les caractéristiques de ces laits médicaux. Les autres laits destinés aux nourrissons pourront être vendus dans les grandes surfaces.

Cette décision, prise dans l'optique de la lutte contre l'inflation (la différence de prix entre les deux systèmes de distribution atteint parfois 10 %), remplit de joie Mammouth et les Centres Leclerc, tandis que le président de la Fédération des syndicats pharmaceutiques, M. Yannick Marzin, a annoncé son intention d'attaquer le nouvel arrêté devant le Conseil d'Etat.

M<sup>me</sup> Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, a également annoncé à la presse, mardi 31 mai, son intention de poursuivre avec les professionnels de la banque un « dialogue constructif » pour aller vers la transparence des tarifs bancaires. Elle envisage également une campagne télévisée de sensibilisation sur la sécurité des enfants, en raison du trop grand nombre d'accidents domestiques dont ils sont victimes : cinq cent dix-huit mille accidents touchent chaque année les enfants de moins de seize ans.



### NOUVEAU: VOLS LONDON CITY AIRWAYS

Maintenant vous gagnez une heure et quart sur un vol d'une heure et quart. D'une certaine manière, c'est déroutant.

Comme vous le voyez, les nouveaux vols Paris-Londres London City Airways ne sont pas tout à fait comme les autres. Décollage de CDG 1, atterrissage à moins de 10 km de la City, simplification des formalités au départ comme à l'arrivée, prestations Classe Affaires

exceptionnelles, possibilité de réserver un taxi depuis l'avion. Bref, ce sont les nouveaux vols London City Airways, vous allez gagner du temps sur le temps. Et on ne vous compte pas le décalage horaire. Cette fois-ci, nous n'y sommes pour rien.



Représenté en France par

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



SICOMI

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 mai 1988 a approuvé les comptes de l'exercice 1987 et décidé la distribution d'un dividende de 62,27 F par action, comprenant un avoir fiscal de 0,27 F, en augmentation de 5 % sur celui de l'exercice 1986.

A l'issue de l'assemblée, le président, Paul Albert, a prononcé l'allocution suivante :

« Sur un marché du crédit-bail immobilier qui a continué d'être actif en 1987, Locindus a maintenu la progression de ses engagements, qui sont passés à 307 000 000 F. Elle a en outre augmenté son patrimoine immobilier par une acquisition d'un montant de 42 000 000 F, portant le chiffre total de ses engagements nouveaux à 349 000 000 F.

Sur le plan de l'exploitation, l'année 1987 a été marquée par une progression du chiffre d'affaires (loyers et autres produits) égale à celle de l'inflation, tandis que la croissance du bénéfice a permis, après constatation de décaissements aux amortissements en sensibilité augmentée, d'assurer un accroissement du dividende de 5 %, le comparer à une évolution de l'indice général des prix de 3,2 %, soit une forte amélioration de la valeur réelle du dividende.

Le maintien du dividende sur une courbe régulièrement ascendante est assuré pour de nombreuses années à venir par les produits générés tant par les immobilisations en portefeuille que par le portefeuille existant de contrats de crédit-bail, en particulier grâce à la politique d'amortissement très prudente que nous avons toujours suivie.

Le marché immobilier continue d'être caractérisé par la faiblesse des rendements des immeubles de bureaux parisiens tandis que le marché du crédit-bail connaît toujours, parallèlement à une croissance en volume, une concurrence très vive. Dans ce contexte, nous demeurons soucieux auprès de nos clients de grandes entreprises et attentifs aux opportunités d'acquisition destinées à élargir notre patrimoine. »



L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie au siège social de la société sous la présidence de M. Henri Sauty de Chalou le 30 mai 1988, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration, ainsi que des rapports des commissaires aux comptes, a :

- approuvé, tels qu'ils étaient présentés, le bilan et le compte de résultat arrêtés au 31 décembre 1987, lesquels font ressortir un bénéfice net pour l'exercice de 146 992 667,47 F ;

- approuvé les opérations mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes ;

- fixé à 51,30 francs par action - dont 0,15 franc d'avoir fiscal - le dividende à distribuer au titre de l'exercice 1987, dont la mise en paiement s'effectuera à compter du 2 juin 1988 ;

- décidé de renouveler les mandats d'administrateur de l'Union des assurances de Paris et de M. Alain Bizot et de modifier la copartition en la même qualité de la nouvelle société AGF-Vie en remplacement de l'ancienne société de même nom.

L'assemblée générale extraordinaire, qui a immédiatement suivi, n'a pu valablement débiter, le quorum requis n'étant pas atteint. Elle est appelée à se réunir sur convocation, le mercredi 8 juin 1988 à 11 heures, au siège social de la société, 37, rue de Rome à Paris (8<sup>e</sup>), sur le même ordre

du jour : projet de fusion par absorption de Sliminco par Unibail.

Le conseil d'administration qui a présidé l'assemblée générale ordinaire a, pour sa part, constaté l'augmentation du capital de la société au 10 mai 1988.

Cette augmentation résulte de la création de 44 928 actions nouvelles - jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1988 - souscrites par utilisation d'un nombre correspondant de bons attachés à l'ORSA de mars 1984, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 10 mai 1988, date à laquelle l'exercice du droit de souscription a été suspendu jusqu'au 16 juin 1988.

Le capital a ainsi été porté de 233 096 200 F à 237 589 000 F.

Les porteurs des 167 323 bons de souscription qui restent en circulation pourront à nouveau exercer leur droit de souscription entre le 16 et le 30 juin 1988, date à laquelle les bons tomberont en non-valeur.

Selon que les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés auront ou non décidé de la fusion, les porteurs de ces bons décideront d'exercer leur droit respectif :

- dans le premier cas, 1 033 actions Unibail pour 1 bon Sliminco dans la même proportion que s'ils avaient été actionnaires de Sliminco avant la fusion, la parité proposée étant de 31 actions Unibail pour 30 actions Sliminco ;

- dans le second cas, des actions Sliminco dans les conditions fixées au contrat d'émission.

## CESSATION DE GARANTIE

La Banque nationale de Paris, société anonyme au capital de 2 939 589 400 F, dont le siège social est à Paris-9<sup>e</sup>, 16, boulevard des Capucines, inscrite au registre du commerce de Paris sous le n° B 662 042 449, informe le public qu'à la suite de la cessation d'activité de M<sup>me</sup> Françoise Porche, la garantie qu'elle avait accordée à M<sup>me</sup> Françoise Porche le 13 mai 1987 cesse, à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 et restant converties par la Banque nationale de Paris à condition d'être produites par le créancier dans les délais de la présente publication au siège de l'agence Duplex, 26, rue de Grenelle, 75015 Paris, de la Banque nationale de Paris.



Dans le cadre de la réorganisation du groupe Dumenil-Leble, il a été décidé, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1988, d'adopter le mode de gestion classique des sociétés anonymes avec un conseil d'administration.

Ce conseil est composé de MM. Bernard Arnault, Pierre Bailey, Rodolphe de Benedetti, Alain Dumenil, Philippe Dumenil, Jacques Leserre, Jacques Mayoux, Alain Mine, François Simonet et Raymond Wilman.

Lors de la réunion du conseil d'administration de Dumenil-Leble S.A. du 27 mai 1988, M. Jacques Leserre a été élu président-directeur général.



## GROUPE GENERALE DES EAUX

### NOUVELLE ET FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS

Le conseil d'administration de la Compagnie générale des Eaux a examiné, dans sa séance du 26 mai 1988, les comptes consolidés de l'exercice 1987, dont les chiffres principaux apparaissent dans le tableau suivant :

|                               | 1986          | 1987                        |
|-------------------------------|---------------|-----------------------------|
| Chiffre d'affaires            | 48 milliards  | 53 milliards                |
| Marge brute d'autofinancement | 3,7 milliards | 4,3 milliards               |
| Investissements               | 4,1 milliards | 7,6 milliards               |
| Résultat net (part du groupe) | 765 millions  | 1 047,2 millions (+ 36,8 %) |

Dans un périmètre de consolidation de plus de 620 sociétés, dont près d'une centaine à l'étranger, le Groupe Générale des Eaux rassemble 100 personnes en 1987 (dont 17 200 à l'étranger), contre 76 600 l'année précédente.

L'augmentation de son chiffre d'affaires global a été de 10,3 %, malgré la baisse de prix des produits pétroliers affectant les activités de la branche énergie et malgré la dépréciation du dollar. Le chiffre d'affaires réalisé à l'étranger marque une nouvelle progression et s'élève à 6,7 milliards de francs, contre 5,9 milliards en 1986. Il est, en 1987, de 2,9 milliards de francs en Amérique du Nord et de 2 milliards dans les pays de la Communauté européenne.

La forte croissance du résultat net, en 1987, confirme celle des années précédentes. En cinq ans, les bénéfices du groupe ont triplé.

La marge brute d'autofinancement augmente de près de 14 % et la capacité d'autofinancement est en hausse de 21,8 %.

Les investissements ont atteint le niveau exceptionnel de 7,6 milliards de francs, dont 3,5 milliards d'investissements industriels, après un total de 4,1 milliards en 1986 et 2,5 milliards en 1985. Ils ont principalement porté sur les installations et les équipements gérés pour le compte des collectivités locales, les prises de participation dans les groupes Saint-Gobain, CGE, Accor, l'accroissement des intérêts dans le domaine de l'énergie, dans Canal Plus, ainsi que le développement des nouveaux secteurs d'activité (communication, loisirs, santé...) et l'expansion à l'étranger (Amérique du Nord, Grande-Bretagne et Espagne).



## GROUPEMENT FONCIER FRANÇAIS

L'assemblée générale ordinaire du Groupement foncier français réunie le 30 mai sous la présidence de M. Bertrand Balareque a arrêté les comptes de l'exercice 1987. Ceux-ci font apparaître un résultat, après impôts et participation des salariés, de 36,9 millions de francs contre 14,7 millions de francs pour l'exercice 1986.

Tous les secteurs d'activité du Groupement foncier français : constructions neuves, transactions, gérance, syndic, activités de promotion et revenus des filiales et participations ont concouru à l'accroissement du résultat.

Les programmes de construction lancés dans l'exercice 1987 ont atteint 2,458 milliards de francs, en progression de 11 % sur 1986, confirmant ainsi le retour à un niveau d'activités soutenu dans ce secteur.

Le nombre de logements gérés s'élève à 13 170 à la fin de 1987 contre 11 271 l'année précédente : quant à l'activité de syndic, elle portait, à la fin de 1987, sur 13 522 lots de copropriété et 518 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

Le Groupement foncier français a constitué en 1987 une société de Résidences avec services locaux, « Les Théâtres », qui a déjà lancé ses premières opérations. Deux autres sociétés ont été constituées en 1987 : la SICOMI

- Rhône-Alpes - qui rassemble quatorze investisseurs institutionnels dont onze organismes régionaux du sud-est de la France, et la SCPI « Roche placement pierre », en association avec la banque NSM.

L'assemblée a décidé de verser un dividende net de 18 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 9 F, contre respectivement 17,50 F et 8,75 F l'an dernier, étant observé que ce dividende est distribué cette année à 342 314 actions contre 85 126 actions l'an dernier, soit un nombre d'actions sensiblement quatre fois plus élevé, et dont près d'un quart a été attribué à titre gratuit.

L'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue ensuite a décidé de diversifier les investissements prévisibles à l'introduction des actions du Groupement foncier français sur le second marché de la Bourse de Paris, prévue pour la seconde quinzaine du mois de septembre.

Il s'agit notamment :

- de la division par cinq de la valeur nominale des actions pour les rendre plus facilement négociables ;

- de l'autorisation donnée au Conseil d'augmenter le capital en numéraire, de manière à pouvoir mettre à la disposition du public 10 % du capital au moment de l'introduction.



## LAFFITTE-BAIL

### Assemblée Générale et Conseil d'Administration du 19 mai 1988

• Bénéfice distribué : 85,8 % du bénéfice soit 50,9 MF, en hausse de 23,8 %

• Dividende : 32,53 F par action plus 0,07 F d'avoir fiscal soit un revenu total de 32,60 F (+ 5,1 %) appliqué à 1.565.035 actions (+ 15,3 %).  
• Détachement du coupon le 1<sup>er</sup> juillet 1988.

• Actionariat des salariés : Nouvelle émission d'actions réservée au personnel dans le cadre du Plan d'Épargne d'Entreprise.

• Déroulement de l'exercice en cours : Résultats au 31.03.1988 : 18,1 MF (+ 22,2 % par rapport au quart de l'exercice précédent).  
• Production nouvelle engagée depuis le début de l'année : 180 MF dont 147 MF en crédit-bail.  
• Engagements bruts cumulés : 1.931 MF.

Pour recevoir le rapport annuel s'adresser à la Société : 40, rue du Colisée 75008 Paris, téléphone : 40.75.59.50 (Mme Canan)



## SOPHIA-BAIL

### Assemblée Générale et Conseil d'Administration du 19 mai 1988

• Bénéfice distribué : 85,3 % du bénéfice soit 12 MF en hausse de 14,3 % sur l'exercice précédent ramené à 12 mois.

• Dividende : 8,00 F par action appliqué à 1.500.000 actions.  
• Détachement du coupon le 1<sup>er</sup> juillet 1988.

• Déroulement de l'exercice en cours : Résultats au 31.03.1988 : 4 MF (+ 14,3 % par rapport au quart de l'exercice précédent).  
• Production nouvelle engagée depuis le début de l'année : 53 MF dont 47 MF en crédit-bail.  
• Engagements bruts cumulés : 395 MF.



L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 23 mai 1988 sous la présidence de M. Jean Weil, a approuvé les comptes de l'exercice 1987.

Le résultat courant, en nette progression, a permis de décider la distribution d'une somme de 129,5 millions contre 116,9 l'an dernier. Le dividende sera donc de 18 F pour chacune des actions de la Société, alors que celui de l'exercice 1986 avait été de 17,50 F pour les actions anciennes et 8,75 F pour les actions nouvelles.

Le paiement en sera effectué le 1<sup>er</sup> juillet 1988.

Dans son allocution devant l'Assemblée et au cours du débat, le président a notamment dressé le bilan de la politique de renouvellement patrimonial suivie par la Société depuis l'année 1980. Il a annoncé l'achèvement très prochain de cette restructuration et montré la qualité des investissements récemment effectués ou engagés, tant en habitation qu'en bureaux, à Paris et en région parisienne, où se situe désormais l'essentiel du patrimoine.

(Publicité)

La réussite en communication d'entreprise  
Enfin !!! LE MICROTELEX  
Gestion de vos TELEX depuis vos micro-ordinateurs.  
Huit utilisateurs simultanés, rappel automatique, mailing, choix des horaires, traitement de texte, agréé PTT...  
T.J.P. Informatique  
Tél. : (1) 46-60-15-50 +  
Télex : 632662 F TJPI

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 1987 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

SINORG ■ CAM. SERVEUR  
Tél. : 01 45 38 70 72

## CHRYSLER CORPORATION

Le groupe a réalisé en cours du premier trimestre 1988 un chiffre d'affaires global de 7,71 milliards de dollars, battant le record précédent de 7,67 milliards au quatrième trimestre 1987.

La part de Chrysler Corporation sur le marché américain des automobiles et des camions y compris les ventes de véhicules American Motors Corp. s'est élevée à 14,5 % contre 13,5 % pour le premier trimestre 1987.

Le bénéfice trimestriel serait de 276,8 millions de dollars avant 93,1 millions de dollars de provision pour fermeture de l'usine de Chrysler's Acunuar, contre 269,4 millions de dollars au 1<sup>er</sup> mars 1987.

La société met en distribution le 15 juillet prochain un dividende de 0,25 dollar par action ordinaire.

## Controverse sur la banque et la monnaie

140 pages 58 Francs par Jacques RIBOUD

« MÉCANIQUE DES MONNAIES »  
L'impuissance à corriger le désordre monétaire a pour origine des conceptions erronées sur la monnaie sa création sa circulation sa régulation son bon fonctionnement

Jacques RIBOUD entreprend de le montrer. Un travail de démolition nécessaire pour ouvrir la voie à des idées neuves.

Collection de la R.P.P. pul  
REVUE PÉRIODIQUE DU PARLEMENTAIRE  
88 rue de Valenciennes 75013 Paris



(BNP)  
Assemblée du 26 mai 1988

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie le 26 mai 1988 sous la présidence de M. Michel Réal del Sarra, président du conseil d'administration.

### Approbation des comptes de l'exercice 1987

Elle a arrêté le bénéfice net comptable de la maison-mère Compagnie du crédit universel à 75 502 633 F compte tenu de sa quote-part dans le résultat d'exploitation de la société en participation et des revenus des titres et des filiales (Crédit universel, Locuniver, Universal Factoring et Unifino).

### Résultats net consolidés

Le total du bilan consolidé de la compagnie du Crédit universel s'établit à 11,18 milliards de F. au 31 décembre 1987.

Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève, après impôts, à 127,7 millions de F, en hausse de 4,3 %.

### Mise en paiement du dividende

L'assemblée générale a décidé d'affecter 24 513 747 F à l'autofinancement et de distribuer aux actionnaires une somme de 50 988 886 F. Celle-ci a permis d'augmenter le dividende net et de le porter à 37 F, ce qui, avec l'avoir fiscal de 18,50 F, procure un revenu global par action de 55,50 F. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 13 juin 1988.

Sur la base du cours actuel, le taux de rendement ressort à plus de 10 %.

### Exercice 1988

Sur les quatre premiers mois de 1988, une évolution très satisfaisante de la production et des encours a pu être constatée sur l'ensemble des sociétés du groupe, tout particulièrement en matière de crédit bail, de location et d'affacturage.

Dans le domaine du crédit à la consommation on relève actuellement une vive concurrence, le lancement de nouveaux produits de crédit revolving, tel Budget curte, a reçu un accueil favorable.

(Publicité)

## PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE DESSERTES ROUTIÈRES DE L'AÉROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC

M. le préfet de la Haute-Garonne informe qu'une double enquête préalable à la déclaration d'utilité publique sera lancée du 1<sup>er</sup> juin au 30 juin inclus sur les territoires des communes de Toulouse et de Blagnac, ayant pour objet la réalisation de deux dessertes routières distinctes et complémentaires de l'aéroport de Toulouse-Blagnac et de la banlieue nord-ouest de Toulouse, à partir des rocadés toulousaines. Les maîtres d'ouvrage seront assurés par l'Etat, d'une part, et par le département de la Haute-Garonne d'autre part.

Les dossiers pourront être consultés aux mairies de Toulouse et de Blagnac.

(Publicité)

## AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR le recrutement de l'instance d'évaluation du programme intégré méditerranéen de la Drôme

### MISSION :

formuler des observations et des propositions sur la réalisation et l'impact économique et social du PIM.

### QUALIFICATIONS :

connaissances sciences économiques, analyse coût-bénéfice, programmation par objectifs, expérience dans l'évaluation, secteur public ou privé.

### OFFRE :

approche méthodologique, moyens de traitement, références et devis financiers, à adresser sous pli recommandé avant le 30 juin 17 heures, à la préfecture et un conseil général de la Drôme, boulevard Vauban 26030 VALENCE CEDEX.



سكنا من الاموال

# Économie

## POINT DE VUE

### Plaidoyer pour le livret A

par J.-P. THOLON

président du directeur du Centre national des caisses d'épargne et de prévoyance.

Les travaux actuellement menés au sein du Conseil national du crédit sont essentiels pour permettre aux institutions financières françaises de se préparer aux risques considérables de délocalisation de l'épargne dans un espace financier européen libéré ouvert à la circulation des capitaux, sans harmonisation fiscale préalable.

Il est surprenant, mais un peu décevant cependant, que les débats se soient excessivement focalisés sur le thème purement hexagonal de la banalisation du livret A, thème non négligeable mais à tout prendre secondaire au regard de la globalité du problème posé.

Il est non moins surprenant de constater que les banques, qui, depuis toujours, n'ont cessé de porter des attaques soutenues contre le livret A, découvrent aujourd'hui ses vertus au point d'en réclamer leur part, au nom de l'esprit de Bruxelles.

#### L'intérêt du client

L'attachement des Français à leur livret A relève d'une tradition culturelle diffuse dans laquelle on peut discerner trois motifs très rationnels : sa défiscalisation, sa sécurité et sa commodité d'utilisation.

Les épargnants considèrent l'exonération fiscale du livret A comme un droit acquis et traditionnel ; toute menace de suppression de cette exonération serait particulièrement mal perçue.

La rémunération du livret A doit être « honnête ». Avec un taux d'inflation maintenu autour de 3% et la stagnation des revenus salariaux, les déposants sont particulièrement attachés à obtenir, dans des conditions de sécurité que n'offrent pas toujours les autres formes de placement, une rémunération réelle positive.

Le livret A des caisses d'épargne demeure à la fois un des meilleurs outils de promotion de l'épargne populaire, mais aussi de sa fidélité au quotidien. Les caisses d'épargne l'ont développé au fil du temps comme un quasi-service public, en spécialisant leur système de distribution de façon à traiter, au meilleur coût d'intermédiation, une multiplicité d'opérations sur des livrets généralement de faible montant unitaire.

L'ouverture aux banques ne manquerait pas de casser ce dispositif. Non seulement la répartition des dépôts entre tous les réseaux entraînerait un accroissement inévitable des coûts de gestion, mais, dans une logique de rentabilité commerciale, on peut craindre que les petits déposants, c'est-à-dire la grande majorité des titulaires de livrets A, se voient privés des commodités de service dont ils bénéficient aujourd'hui chez l'Écureuil.

Lorsque les banques réclament le livret A, on peut, en effet, penser que c'est moins le produit lui-même et ses contraintes qu'elles revendiquent qu'un accès aux seuls déposants les plus aisés de l'Écureuil et à la capacité d'épargne qu'ils représentent.

Jusqu'à présent, les banques dénonçaient le caractère anti-économique du livret A aux motifs qu'il ne servirait pas à financer des investissements productifs, que son coût fiscal serait excessif et que sa rémunération fausserait la hiérarchie des taux.

Le livret A sert à financer le logement social, les grands équipements des collectivités locales et toute une série d'équipements sociaux. Ces équipements, outre leur aspect prioritaire, qui justifie l'appel à un financement bon marché, ont une utilité économique avérée soit directement, soit par l'effet d'entraînement qu'ils provoquent sur les autres secteurs de l'économie.

On peut s'interroger sur l'utilité économique comparée entre une épargne sur livret A investie en équipements nationaux et un placement en FCP consentis de valeurs japonaises ou sud-africaines.

S'agissant du coût fiscal du livret A, la réponse est simple. Les intérêts versés aux épargnants par les caisses d'épargne Écureuil en 1987 se sont élevés à 18 milliards.

Une fiscalisation au taux fort du prélevement libératoire à 45% aurait rapporté environ 8 milliards à l'État. Mais il faut savoir que la marge entre le taux de la collecte et celui des emplois a permis, au titre du même exercice, de faire bénéficier le budget de l'État d'un fonds de concours de l'ordre de 10 milliards de francs au titre de la garantie attachée aux livrets.

En ce qui concerne de la rémunération du livret A, il convient là aussi d'être clair : elle n'a rien d'excessif, surtout lorsqu'on la compare, par

exemple, au rendement actuel des SICAV de trésorerie. Il faut affirmer aussi que le taux du livret A a très largement perdu son rôle directeur, aujourd'hui que le foyer de l'argent s'établit librement sur des marchés beaucoup plus sensibles aux variables internationales qu'à l'influence des quelques taux encore réglementés en France. On peut donc difficilement prétendre que le taux du livret A serait en lui-même un obstacle à la baisse des taux des crédits bancaires.

A ces arguments traditionnels qui plaident en vain pour la disparition du livret A, les banques en ajoutent désormais d'autres tendant, de façon pour le moins contradictoire, à justifier sa généralisation.

Parmi ceux-ci, la nécessité d'une libre concurrence. La querelle me paraît relever d'un autre âge.

S'il est vrai que le monopole de distribution du livret A a permis aux caisses d'épargne Écureuil de bâtir leur notoriété, elles en ont payé très largement le prix par leur maintien sous une tutelle et dans une spécialisation qui les ont exclues de bien des secteurs et marchés sur lesquels on ne peut être efficace du jour au lendemain.

Depuis cinq ans, les caisses d'épargne ont accompli, à l'instigation des pouvoirs publics, un effort considérable pour accéder au statut d'établissement de crédit de droit commun avec les contraintes, notamment fiscales, qui s'y attachent et aussi avec des perspectives de diversification de leurs activités. Les résultats qu'elles ont obtenus sont souvent significatifs, parfois spectaculaires.

Encore convient-il que la libre concurrence s'instaure de façon effective, chacun des concurrents ayant les mêmes chances de réussir et donc que l'évolution vers la banalisation soit progressive. A défaut, elle risquerait de mettre les caisses d'épargne dans la situation bien connue des épargneurs libres parmi des coups libres.

#### L'utilité économique

Revenons au terrain de la stricte utilité économique.

Le financement des équipements prioritaires doit être assuré. Le système actuel y pourvoit, et l'intervention supplémentaire des réseaux bancaires n'ajouterait rien, bien au contraire.

L'intervention des banques dans la distribution du livret A ne peut prétendre contribuer à accroître l'épargne nouvelle, mais seulement à organiser des transferts sur les stocks existants avec le risque de liquéfier une épargne dont la stabilité est à la base du système actuel et des emplois longs qu'il rend possible.

En revanche, cette intervention aurait plutôt tendance à déstabiliser les habitudes et les comportements des épargnants, au risque de dégrader un peu plus le taux d'épargne des ménages, dont le niveau actuel est unanimement jugé insuffisant.

L'éclatement du système en plusieurs canaux de collecte ne manquerait pas d'avoir des conséquences à la hausse sur le coût de l'intermédiation par l'accumulation des frais de gestion et en raison de transferts de liquidités aujourd'hui peu ou pas rémunérés.

Par ailleurs, les transferts possibles au bénéfice du système bancaire laissent entier le problème posé à la Caisse des dépôts et consignations de conserver les fonds en couverture des prêts antérieurement consentis sur les stocks d'épargne du livret A. Les banques tenteront, en effet, d'échapper aux contraintes d'une centralisation à 100% à la CDC, d'autant plus que la rémunération offerte (0,75% pour les caisses d'épargne actuellement) est très inférieure à leurs marges habituelles.

#### L'approche européenne

C'est sous couvert de l'instauration en 1993 d'un grand marché intérieur européen que les banques ont développé leur argumentation en faveur d'une banalisation du livret A.

Il est clair que la question de la compatibilité du livret A dans sa double spécificité fiscale et de distribution mériterait d'être posée. Il est tout aussi clair qu'en l'état actuel des réflexions et de la réglementation européenne cette compatibilité existe.

Certes, la philosophie européenne cherchera à limiter tout ce qui peut apparaître comme une restriction au principe de liberté de distribution, mais des exceptions sont expressément prévues dans le traité de Rome auxquelles le livret A répond très précisément, s'agissant de financer des emplois d'intérêt général.

Vu sous cet angle, le livret A est parfaitement compatible avec l'Europe, et le simple bon sens conduit à préserver son caractère exceptionnel. Comment peut-on pré-

tendre raisonnablement contrôler un système étendu à tous les établissements bancaires, y compris étrangers éventuellement ?

En tout état de cause, il paraît surprenant de vouloir traiter d'urgence le problème du seul livret A, alors même que d'autres produits défiscalisés : le CODEVI, le livret d'épargne populaire, l'épargne-logement, posent des problèmes d'incompatibilité bien plus flagrants.

Le véritable problème n'est pas celui des produits, mais bien celui de l'harmonisation de la fiscalité de l'épargne à l'intérieur de l'Europe. Celle-ci pose, à terme, le problème redoutable de la délocalisation des flux d'épargne nationaux. Nos caisses d'épargne frontalières en savent déjà quelque chose. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, préconiser aujourd'hui une généralisation du livret A à tous les établissements financiers ne ferait que rendre plus aléatoires encore les chances d'une harmonisation européenne qui ne soit pas une exonération fiscale généralisée finalisée au regard des impératifs budgétaires des États de la Communauté.

Les responsables financiers français ne doivent pas aborder l'Europe dans la perspective d'une concurrence franco-française. Il serait dommage d'en rester aux querelles de clocher, alors que les véritables enjeux se situent à l'extérieur de nos frontières.

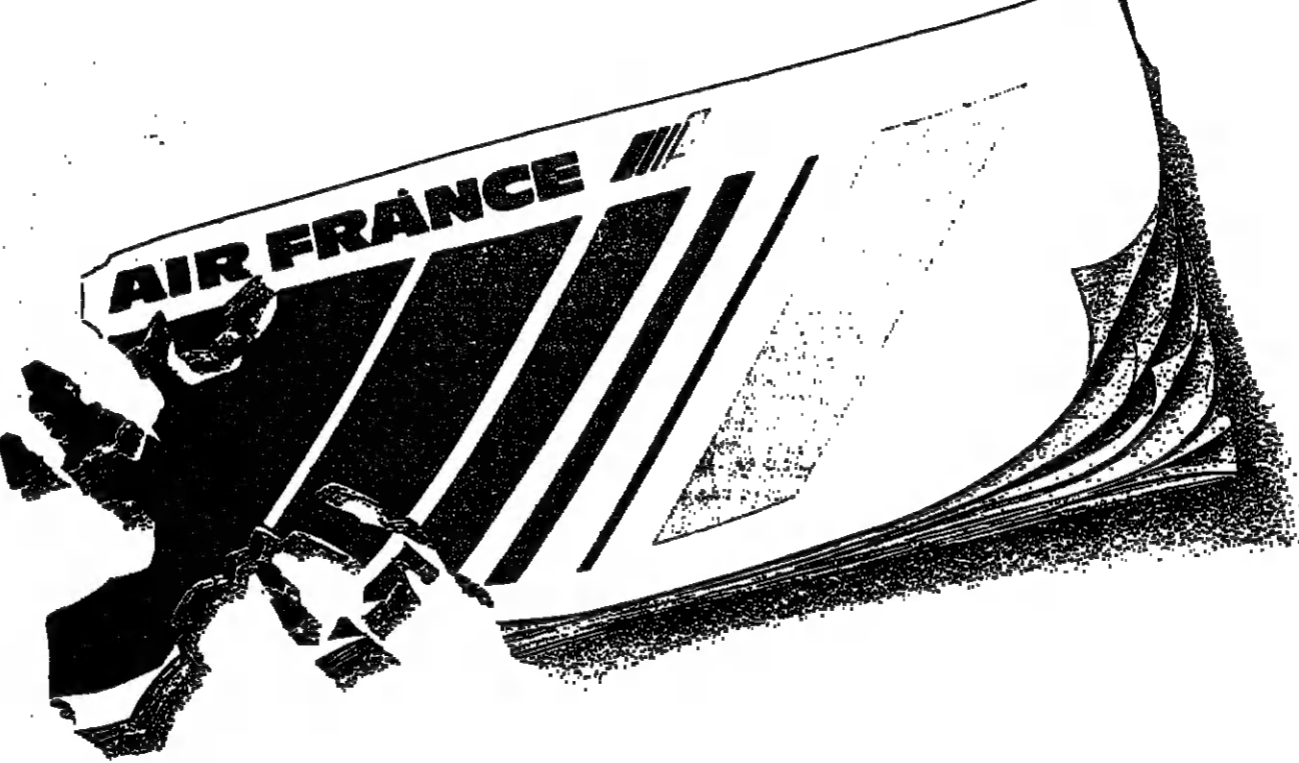
Il n'y a aucune urgence, mais bien des risques, à banaliser le livret A. Les conséquences considérables qu'une telle mesure entraînerait et la difficulté à en maîtriser les effets doivent inciter les pouvoirs publics à la plus grande circonspection. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas envisager des évolutions, mais celles-ci devraient s'inscrire dans une démarche beaucoup plus globale et progressive, permettant aux établissements financiers français d'être tous mieux armés pour affronter la concurrence européenne. Les travaux entrpris dans le cadre du Conseil national du crédit contribueront à cet objectif, pourvu que les participants ne laissent pas les rivalités commerciales à courte vue obscurcir leurs analyses. A cette condition, les caisses d'épargne Écureuil sont disposées à nourrir la réflexion.

Mai 1988

**POLIET**  
a pris le contrôle de  
**VACHETTE**  
Le vendeur a été conseillé  
et assisté par la  
**BANEXI**

BANEXI Groupe B.N.P.

## LES PRIX BAISSENT SUR L'EUROPE D'AIR FRANCE.



AIR FRANCE PREND LES DEVANTS EN EUROPE ET PROPOSE DES NOUVEAUX TARIFS ENCORE PLUS BAS.

|                                  |                                   |                                  |
|----------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| LONDRES<br>790 F<br>ALLER-RETOUR | DUBLIN<br>1090 F<br>ALLER-RETOUR  | BERLIN<br>1190 F<br>ALLER-RETOUR |
| ROME*<br>1470 F<br>ALLER-RETOUR  | VIENNE*<br>1515 F<br>ALLER-RETOUR | MUNICH<br>990 F<br>ALLER-RETOUR  |

\*Prix valables du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 1988 sous réserves d'approbations gouvernementales.

Conditions particulières de vente et de transport. Prix susceptibles de modifications en fonction de la réglementation en vigueur.



Pour en savoir plus sur l'Europe d'Air France, renseignez-vous dans votre agence Air France ou auprès de votre Agent de voyages.

# Affaires

## Sur un marché de 2,2 milliards de dollars L'association Union Carbide-General Electric devient le numéro un mondial des silicones

Les groupes américains Union Carbide et General Electric ont décidé de rassembler dans une même entité toutes leurs activités dans l'industrie des silicones. Une fois les autorisations nécessaires obtenues, notamment de l'administration des Etats-Unis, les silicones étant un produit stratégique, la nouvelle société GE Carbide Silicones Inc. devrait être opérationnelle au début du mois d'octobre. En mesure de fabriquer presque toutes les variétés de silicones et avec un chiffre d'affaires de 750 millions de dollars (4,35 milliards de francs), elle sera numéro un mondial incontesté de la spécialité.

Dans le communiqué publié à la suite de leur accord, Union Carbide et General Electric précisent que l'objectif est « de lutter contre la concurrence de façon plus efficace et d'élargir rapidement le marché mondial » de ce produit.

Cette alliance revêt une importance considérable. Dérivés du silicium, les silicones ou polysiloxanes (macromolécule contenant des atomes de silicium et d'oxygène liés à des groupements organiques carbonés) sont un peu les matériaux à tout faire. Elles sont utilisées aussi bien dans la fabrication de stratifiés pour l'isolation électrique à très haute température que comme fluides amortisseurs dans les trains d'atterrissage. Grâce à leur propriété hydrofuge, leur utilisation a été étendue aux industries du textile, du cuir, du bâtiment. Fluides, les silicones sont incorporés dans les cosmétiques, dans certains produits pharmaceutiques, des produits d'entretien, des mastics, des lubrifiants haute température. Comme élastomères vulcanisables à froid ou à chaud, elles trouvent des applications dans la construction aéronautique, l'industrie nucléaire, l'automobile, la chirurgie, l'énergie solaire.

Le marché mondial des silicones (500 000 tonnes environ) est évalué

aujourd'hui à 2,2 milliards de dollars (13 milliards de francs). Partagé entre les Etats-Unis (50%), l'Europe (25%) et le Japon (17%), il était avant le mariage Union Carbide-General Electric, dominé par le groupe américain Dow Corning, qui l'approvisionne à hauteur de 33%. General Electric, Union Carbide suivent à quelque distance de là. GE Carbide Silicones se classe désormais au premier rang d'une courte liste de producteurs (34% du marché). En Europe, Rhône-Poulenc (Fr.) est de loin le plus grand fabricant (10% du marché mondial). Bayer (RFA) et ICI (G-B) sont respectivement troisième et quatrième.

Au Japon, les trois premiers producteurs sont Shinetsu, Toray (associé à Dow) et Toshiba (associé à General Electric). L'avenir des silicones intéresse particulièrement le numéro un français de la chimie, deuxième producteur mondial de silicate de sodium (110 000 tonnes par an dont la moitié en France au Mont-Dore).

Tandis qu'Union Carbide se débattait dans les difficultés sans nombre créées par la catastrophe de Bhopal et l'OPA inamicale lancée contre lui par le chimiste illipponien GAF, Rhône-Poulenc avait cherché à lui racheter sa branche « silicones ». L'affaire était trop juteuse sans doute. L'alliance avec General Electric témoigne de la volonté des deux groupes de doubler leur grand rival américain pour établir leur hégémonie sur un grand marché d'avenir.

Dans les silicones du moins, le danger vient maintenant des Etats-Unis. Rhône-Poulenc, qui, en rachetant récemment Silicones Hispania, est devenu leader en Espagne, devra compter avec ce nouveau et puissant rival. Il lui sera désormais plus difficile de coller au peloton.

ANDRÉ DESSOT.

## Le sauvetage de Télémechanique

### La CGE intraitable

Télémechanique est mal partie. Tandis que Schneider affirme avoir déposé officiellement sa nouvelle offre publique d'achat (OPA) au prix de 5 000 et 5 500 F, la CGE, actionnaire principal de Franzmann, persiste dans son refus du dernier montage mis au point pour sauver l'entreprise.

Le président de la CGE, M. Pierre Suard, qui a choisi après plusieurs jours d'absence de s'exprimer dans les *Echos* et le *Figaro*, campe sur son dernier prix, 4 500 F l'action. « Aux ajustements finaux près, notre offre à 4 500 F sur 100% du capital de Télémechanique est définitive », déclare-t-il notamment. « Nous sommes parfaitement sérieux, nous avons donné nos conditions à la limite, le marché tranchera. »

On ne saurait être plus clair. Après avoir accepté — avant les élections et à la demande de M. Baladur — de soutenir le sauvetage de Télémechanique, M. Suard ne veut plus jouer ce jeu. Certes, il se déclare prêt à chercher des solutions avec « des partenaires de bonne foi », mais il bloque toute négociation sur le prix...

Après ces déclarations, la position de Schneider apparaît donc singulièrement renforcée : le groupe présidé par M. Didier Fineau-Valencienne a affirmé, le mardi 31 mai, avoir déposé officiellement sa nouvelle OPA. Toutefois, la Société des Bourses françaises n'avait publié aucun avis dans la matinée du 1<sup>er</sup> juin. S'il veut échapper à la convulsion de ce Schneider, Télémechanique et ses alliés devront faire preuve de beaucoup d'imagination.

## Premières pertes depuis onze ans pour Toshiba Machine Co.

Toshiba Machine Co., filiale spécialisée dans les machines-outils du groupe japonais Toshiba Corp., a enregistré une perte nette de 552 millions de yens (environ 75 millions de francs) au cours de l'exercice clos le 31 mars dernier, pour un chiffre d'affaires de 96,33 milliards, en recul de 3,2 %, contre un bénéfice de 1,29 milliard pour l'exercice précédent.

Ce premier déficit enregistré depuis onze ans est essentiellement dû aux sanctions décidées en mai 1987 par le gouvernement japonais à la suite de livraisons illégales à l'URSS effectuées par Toshiba et excluant la société pour un an du marché des pays communistes. Les livraisons aux pays de l'Est ont plongé de 83,7 %, n'atteignant plus que 700 millions de yens. Les ventes aux Etats-Unis ont également fléchi de 31 % à 11,8 milliards et cette baisse a été aggravée par la hausse du yen.

## Delsey s'installe aux Etats-Unis

Delsey, leader français du bagage, concurrent de l'américain Samsonite pour les valises rigides, va s'implanter aux Etats-Unis, à Denton (Maryland). C'est une belle réussite pour cette société, fondée sur l'étui pour appareil de photo et reconstruite en 1970 dans le bagage, qui emploie aujourd'hui huit cent cinquante personnes et produit 2,2 millions de pièces par an. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 480 millions de francs en 1987, un bénéfice de 12 millions de francs et une marge brute d'autofinancement de 52 millions de francs.

En outre, 65 % des ventes de Delsey sont exportées. La société qui détient 12 % du marché français (très atomisé) et 6 % du marché européen, derrière le géant Samsonite (12 %), est implantée dans cinq pays de la CEE. Depuis trois ans, elle vend aux Etats-Unis et réalise outre-Atlantique un chiffre d'affaires de 10 millions de dollars. La création de l'usine américaine, spécialisée dans le bagage souple, permettra à l'entreprise de ne plus acquiescer des droits de douane très lourds (30 % du prix du bagage) et de bénéficier de la baisse du coût de la main-d'œuvre entraînée par la chute du dollar.

Delsey compte d'autre part diversifier sa production, le bagage rigide (70 % des ventes actuellement) devant régresser (jusqu'à 50 % des ventes) au profit du bagage souple.

# Marchés financiers

## NEW-YORK, 31 mai

### Forte reprise

Ferme trois jours au valon du chômage observé, le 30 mai, pour célébrer le Memorial Day, la Bourse de New-York a ouvert ses portes mardi pour accuser la hausse. Elle a gagné 100 points de l'ouverture, le mouvement s'est prolongé durant toute la journée, et s'écroulait même. L'indice des industries a rétrogradé la fin des 2 000 points à 2 031,11, soit à 74,68 points (+ 3,8 %) au-dessus de son niveau précédent. Le bilan de la journée a été d'une aussi belle qualité. Sur 1 928 valeurs traitées, 1 200 ont monté, 322 sont restées en baisse et 406 n'ont pas varié.

Sonlégué que le *Régulateur fédéral* n'a pas relevé ses taux d'habits pour exhorter l'inflation, comme beaucoup le craignent, les investisseurs se sont remis à prendre félicitement des positions. Le gain net de l'activité en bourse avec 247,61 millions de titres échangés, contre 151,47 millions vendredi dernier. Sans les professionnels, une bonne partie des opérations ont été passées par les particuliers qui ont acheté la semaine dernière.

| VALEURS           | Cours de 27 mai | Cours de 31 mai |
|-------------------|-----------------|-----------------|
| Alcoa             | 44 5/8          | 46              |
| Amstar            | 81              | 81 1/4          |
| A.T.T.            | 52 7/8          | 55              |
| Bank of America   | 25 3/4          | 27              |
| Boeing            | 40 1/2          | 41 7/8          |
| Eastman           | 43 3/8          | 44 7/8          |
| Exxon             | 40 7/8          | 42 1/4          |
| General Motors    | 72 7/8          | 75 1/8          |
| IBM               | 111 1/4         | 113 3/4         |
| Johnson & Johnson | 48 3/4          | 48              |
| Merck             | 42 1/2          | 42 3/8          |
| Pfizer            | 38 3/8          | 37 3/8          |
| Roche             | 49 3/8          | 49 1/4          |
| Schering          | 30 5/8          | 31 1/2          |
| Union Carbide     | 50 7/8          | 53 3/8          |
| Westinghouse      | 50 1/4          | 51 7/8          |
| Yale Corp.        | 50 1/4          | 51 7/8          |

## LONDRES, 31 mai

### Stable

Après une progression rapide, puis une baisse à la mi-séance, les cours des valeurs ont réduit leurs pertes mardi en clôture, sous l'effet de l'enlèvement du marché new-yorkais. L'indice FT a été à un niveau à un quart identique à celui de la veille. Il ne se dépréciait que de 2,5 points, à 1 427,5. 368 millions de titres ont été échangés lors de cette première séance de la semaine, les ventes ont été fébriles en raison du Bank Holiday. Une fois encore, le secteur agro-alimentaire tenait la vedette. Cadbury Schweppes a progressé, stimulé par des ventes d'habits effectués par Coca-Cola. Le groupe américain Campbell Soup, qui a lancé une OPA amicale de 109 millions de livres (1,1 milliard de francs) sur *Prestalita Foods*, détient désormais plus de 50 % de cette compagnie britannique de produits surgelés. L'offre de rachat américaine avait auparavant été écartée par la direction de *Prestalita*. Enfin, deux organisations caritatives britanniques, créées au début du siècle à la mémoire du fondateur de Rowntree (Joseph Rowntree et Charitable Trust), ont décidé de opposer aux tentatives de rachat des Jacobs Suchard et de Nestlé. Ces deux organisations caritatives détiennent 1,6 % et 2,8 % de capital du célèbre confiseur.

## FAITS ET RÉSULTATS

La Société générale prévoit une hausse de 15 % de ses résultats en 1988. Le bénéfice net du groupe de la Société générale « pourrait progresser de 15 % en 1988 des actions de son plus-value exceptionnelle ». a précisé M. Marc Vienot, président de cette banque, lors de l'assemblée générale des actionnaires, le 31 mai. L'an dernier, cet établissement avait dégagé un résultat net part du groupe de 2,376 milliards de francs, contre 2,302 milliards en 1986.

Le *Pier Import* racheté par ses salariés. — *Pier Import*, leader français de la distribution de produits exotiques, va être racheté par ses salariés. Le président de l'entreprise, M. François Lemaire, a, en effet, décidé de leur céder la majorité de ses parts. Une société holding au capital de 60 millions de francs contrôlera 85 % du capital de cette entreprise. Aucune modification n'interviendra pour les détenteurs de 14 % des actions cotées au second marché. *Pier Import* compte cinquante-sept magasins en Europe et, son chiffre d'affaires pour 1987 s'est élevé à 441 millions de francs.

Triumph Adler (Olivetti) fortement déficitaire en 1987. — *Triumph Adler*, filiale d'Olivetti, est restée fortement déficitaire en 1987, affichant une perte consolidée de 271,2 millions de deutschemarks (environ 900 millions de francs), contre 377 millions de deutschemarks en 1986. Le chiffre d'affaires a chuté de 29,2 % pour atteindre 984 millions de deutschemarks (3,25 milliards de francs). La maison mère a subi une perte d'exploitation à 133 millions de deutschemarks (445 millions de francs), contre 243 mil-

## PARIS, 31 mai

### Prises de bénéfices

Tout comme lundi, le hausse était au rendez-vous sous les lambris en début de journée. Cependant, l'indicateur instantané, qui avait ouvert sur un score positif de + 0,9 %, grimpait jusqu'à + 0,78 % en fin de séance. Aucune nouvelle particulière n'était à l'origine de ce mouvement. Le marché poursuivait un horaire.

Les valeurs financières continuaient à être recherchées, notamment les certificats d'investissement. Crédit lyonnais et BNP. Les privatisations étaient toujours convoitées dans la perspective d'un démantèlement des « noyaux durs ». Dans cette hypothèse, le titre Société générale était en hausse.

A l'inverse, les sociétés pétrolières, qui étaient très demandées lundi, suscitaient moins de convoitises. Après la publication de leurs résultats, les actions Bp et Bourgeois figuraient parmi les plus fortes baisses de la séance, toutefois dans des volumes limités.

Un des grands cotisants d'Atique noire, SCOA, emmenait les hausses, avec un gain de plus de 7 %. Cette valeur fait toujours partie de la liste des opéables.

L'OPA de Darty par ses salariés se poursuit et devrait aboutir prochainement. La Société financière Darty, qui regroupe les intérêts des salariés, annonçait posséder 51,16 % du groupe électroménager tandis que l'UAP détenait de 5,17 % à 0 % sa participation.

Sur le MATIF, le marché demeurait calme, le contrat notional de septembre perdait 0,24 % à 101. Enfin, dès mercredi, le nouveau système de traitement des petits ordres entrera en vigueur. Deux systèmes seront proposés : l'un en temps réel, l'autre en temps différé. La plupart des établissements devraient privilégier le deuxième mode d'échange pour des raisons de coûts. Ainsi les ordres passés la veille seront exécutés le lendemain au premier cours affiché.

| VALEURS        | Cours de 31 mai | Cours de 1 <sup>er</sup> juin |
|----------------|-----------------|-------------------------------|
| Alcatel        | 635             | 645                           |
| Banque Paribas | 1 450           | 1 460                         |
| BNP            | 1 200           | 1 210                         |
| F&B            | 1 350           | 1 370                         |
| Hercules       | 1 850           | 1 740                         |
| Manufrance     | 2 510           | 2 510                         |
| Mitsubishi     | 1 200           | 1 200                         |
| Sony Corp.     | 5 100           | 5 150                         |
| Toyota Motors  | 2 250           | 2 250                         |

## TOKYO, 1<sup>er</sup> juin

### Plus 1 %

Piqué au vif par le démarrage fulgurant de Wall Street, le marché tokyote s'est, à son tour, échauffé mercredi dans une écurieuse ascension. Dix minutes après l'ouverture, l'indice Nikkei avait déjà progressé de 197,84 points. En fin de séance, il avait perdu son avance à 354,61 points. Ne parvenant cependant pas à tenir le cadencier, il terminait à 354,61 points, soit une hausse de 1,05 %, après une allure moins rapide, pour atteindre à 327 points, avec un gain de 257,21 points (+ 1,05 %).

Un gonflement frôlant qualifié ainsi la reprise de Wall Street : « Cela n'a été qu'une hausse d'un jour, et la monnaie de l'inflation se poursuivra aux Etats-Unis. Il n'est pas étonnant de la barre des 2 000 points par le Dow Jones est impossible. »

Le Kabuto-Cho a apprécié. L'activité s'est fortement accrue, et 2,5 milliards de titres ont été échangés de mains (contre 1,7 milliard précédemment), le plus haut volume enregistré depuis le 27 mars 1987 (2,8 milliards).

CSD prend le contrôle des remises mécaniques de Tignes. — Le groupe Caisse des dépôts et consignations (CSD) vient de prendre le contrôle de la société des télégraphes de La Grande-Motte, société concessionnaire des remises mécaniques de Tignes (Savoie). Cette prise de contrôle s'est faite par le rachat de la participation majoritaire détenue par le groupe Segno dans cette société. La majorité de Segno avait été reprise, en octobre 1987, par un groupe d'actionnaires pour l'F symbolique, compte tenu des difficultés de la société.

Hausse de 29 % des résultats de La Redoute en 1987. — La Redoute a réalisé, lors de son dernier exercice 1987-1988, clos fin février, un bénéfice net consolidé de 175,9 millions de francs, en hausse de 29 % par rapport à l'exercice précédent (136 millions de francs). Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 12,46 milliards de francs, en progression de 10,3 %. Le conseil d'administration proposera, lors de son assemblée générale de juillet prochain, un dividende de 58 F par action (contre 52 F an dernier).

## PARIS :

### Second marché (sélection)

| VALEURS                | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS                 | Cours préc. | Dernier cours |
|------------------------|-------------|---------------|-------------------------|-------------|---------------|
| A.F.P.S.A.             | 324         | 243 40 d      | L.G.F.                  | 128         | 130           |
| Agreval & Associés     | 429 80      | 438           | BO                      | 131         | 133           |
| Amal                   | 238         | 240           | les Mandarins           | 220         | 240 50        |
| B.A.C.                 | 440         | 440           | La Compagnie Electra    | 221 70      | 240           |
| C. Drouilly & Associés | 385         | 385           | Legis Inco              | 260         | 260           |
| S.I.C.M.               | 615         | 614           | Louis Investissement    | 248         | 248 10        |
| S.I.P.                 | 480         | 480           | Locam                   | 157         | 157           |
| Sorin                  | 305 70      | 317           | Martin Invest           | 280 50      | 280 50        |
| Soltech Technologies   | 720         | 720           | Montbray Industrie      | 136         | 141 50        |
| Soltech                | 1028        | 1027          | Mutuelle                | 331         | 347           |
| Sté de Lyon            | 1240        | 1244          | Mutuelle                | 137 50      | 140           |
| Calsonic               | 446         | 451           | MUTUAL                  | 485         | 482 80        |
| Carat Fin              | 488         | 485           | Mutua                   | 210         | 211           |
| Carat                  | 1930        | 1930          | Navigo-Dumas            | 488         | 505           |
| C.A. L&P (R&L)         | 252         | 249           | Orion-Lagard            | 178         | 178           |
| C.A.T.C.               | 127 50      | 127 50        | Orion                   | 286         | 286           |
| C.D.M.E.               | 796         | 796           | Proteus (C. In. S. Fr.) | 97 20       | 97 40         |
| C. Equip. Elect.       | 278         | 278           | Proteus American        | 380         | 380           |
| C.E.L.E.P.             | 610         | 616           | Tandem                  | 945         | 945           |
| C.E.P.                 | 150         | 150           | St-Gobain Electronique  | 1250        | 1251          |
| C.E.P.-Comptables      | 1276        | 1276          | St-Hubert Industrie     | 108         | 108           |
| C.E.L. Industrie       | 629         | 604           | S.I.C.P.M.              | 222 30      | 221 50        |
| Compt. d'Equip.        | 491         | 459           | Sighe                   | 354         | 364           |
| C.R.I.M.               | 300         | 304           | Sonac                   | 518         | 518           |
| Compt.                 | 237         | 237           | S.E.P.                  | 1104        | 1148          |
| Compt.                 | 685         | 670           | S.E.P.                  | 194         | 1178          |
| Compt.                 | 382 80      | 385           | S.M.T. Equip.           | 225         | 225           |
| Dals                   | 133         | 133           | S.M.T. Equip.           | 714         | 800           |
| Daplan                 | 3808        | 3888          | Sugr                    | 285         | 288           |
| Dowling                | 1020        | 1050          | T.F.                    | 220         | 215           |
| Duval                  | 845         | 845           | Ural                    | 128 80      | 134           |
| Dunlop                 | 945         | 945           | Union Financ. de Fr.    | 420         | 430           |
| Edison Industrie       | 125         | 125           |                         |             |               |
| Elyon Industrie        | 21          | 21            |                         |             |               |
| Franco                 | 520         | 521           |                         |             |               |
| Gaillard               | 615         | 614           |                         |             |               |
| Gay Dugues             | 985         | 980           |                         |             |               |
| I.C.C.                 | 227 80      | 222           |                         |             |               |
| I.R.A.                 | 188         | 189           |                         |             |               |

LA BOURSE SUR MINITEL  
**36-15**  
TAPEZ  
LEMONDE

## Marché des options négociables le 31 mai 1988

Nombre de contrats : 17 360

| VALEURS        | PRIX exercice | OPTIONS D'ACHAT |           | OPTIONS DE VENTE |           |
|----------------|---------------|-----------------|-----------|------------------|-----------|
|                |               | juin            | septembre | juin             | septembre |
| Accor          | 400           | 37              | 49        | 2                | 12        |
| CEG            | 240           | 26,50           | 36        | -                | 6         |
| EF-Agip        | 280           | 34              | 36        | 1,50             | 8         |
| Lafarge-Coppée | 1 100         | 167             | 175       | 1,90             | 16        |
| Michèle        | 160           | 33              | 35        | 0,25             | 2,25      |
| Mifil          | 1 550         | 69              | 140       | 140              | -         |
| Paribas        | 360           | 33              | 46,50     | 2                | 6,50      |
| Prengot        | 1 000         | 93              | 120       | 7                | 35        |
| Saint-Gobain   | 440           | 25              | 32,10     | 2,50             | 14        |
| Thomson-CSF    | 168           | 27              | 32        | 1,10             | 6         |

## MATIF

Notional 10 % - Cotation en pourcentage du 31 mai 1988

Nombre de contrats : 47 444

| COURS     | ÉCHÉANCES |          |         |
|-----------|-----------|----------|---------|
|           | juin 88   | sept. 88 | déc. 88 |
| Dernier   | 103,10    | 101,75   | 106,95  |
| Précédent | 103,30    | 102,05   | 101,20  |

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT |         | OPTIONS DE VENTE |         |
|-----------------|-----------------|---------|------------------|---------|
|                 | sept. 88        | déc. 88 | sept. 88         | déc. 88 |
| 100             | 2,40            | 2,44    | 0,73             | -       |

## INDICES

### CHANGES

Dollar : 5,80 F =

Devant les velléités de hausse de la devise américaine, la Bourse de New York a ouvert le mardi 31 mai, le dollar pour défendre le deutchemerk. Le billet vert, qui avait ouvert à 1,7320 DM, est revenu à 1,7250 DM (contre 1,7269 DM). A Paris, par contagion, le dollar est resté à 5,8075 F (contre 5,8070 F).

FRANCFORT 31 mai 1<sup>er</sup> juin  
Dollar (en DM) ... 1,7269 1,7250

TOKYO 31 mai 1<sup>er</sup> juin  
Dollar (en yen) ... 224,80 225,35

### MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)  
Paris (1<sup>er</sup> juin) ... 118/114 1/4  
New-York (31 mai) ... 75/8/3/4 1/2

### BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

30 mai 31 mai  
Valeurs françaises ... 118,4 119  
Valeurs étrangères ... 106,4 107  
Coté des agents de change (base 100 : 31 déc. 1981)  
Indice général ... 328,1 332,7

### NEW-YORK

(indice Dow Jones)  
30 mai 31 mai  
Industrielles ... 306 283,11

### LONDRES

(indice Financial Times)  
30 mai 31 mai  
Industrielles ... 1427,5  
Mines d'or ... 217,3  
Fonds d'Etat ... 83,97

### TOKYO

31 mai 1<sup>er</sup> juin  
Nikkei Dow Jones ... 27416,78 27783,91  
Indice général ... 1208,98 1215,17

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

| COURS DU JOUR | UN MOIS |         | DEUX MOIS        |                  | SIX MOIS         |                  |
|---------------|---------|---------|------------------|------------------|------------------|------------------|
|               | + bas   | + haut  | Rep. + ou dép. - | Rep. + ou dép. - | Rep. + ou dép. - | Rep. + ou dép. - |
| S.E.-U.       | 5,8986  | 5,9029  | - 29             | - 5              | - 35             | - 10             |
| S. am.        | 4,6335  | 4,6395  | - 88             | - 61             | - 156            | - 118            |
| Yen (100)     | 4,6409  | 4,6443  | + 125            | + 149            | + 244            | + 229            |
| D.M.          | 3,2610  | 3,2637  | + 86             | + 116            | + 215            | + 240            |
| Franc         | 3,0013  | 3,0028  | + 86             | + 93             | + 158            | + 175            |
| FB (100)      | 16,1196 | 16,1329 | + 157            | + 244            | + 318            | + 479            |
| FS            | 4,0283  | 4,0324  |                  |                  |                  |                  |

Marchés financiers

BOURSE DU 31 MAI

Cours relevés à 17 h 32

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for 'Règlement mensuel' and various stock indices.

Comptant (admission) SICAV (admission) 31/5

Comptant and SICAV tables listing various financial instruments, their values, and market status.

Cote des changes Marché libre de l'or

Exchange rates and gold market table with columns for MARCHÉ OFFICIEL, COURS, and MONNAIES ET DEVISES.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

e : coupon détaché - o : offert - \* : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - \* : marché continu

|   |  |  |   |  |   |  |
|---|--|--|---|--|---|--|
| <b>ÉTRANGER</b><br>3 Le sommet Reagan-Gorbatchev.<br>4 La lutte contre la corruption en Argentine.<br>9 URSS : des responsables tentent d'atténuer les propos de M. Eltsine.<br>12 L'agitation dans les territoires occupés par Israël. | <b>POLITIQUE</b><br>13 La campagne pour les élections législatives : l'effacement du Parti communiste.<br>15 La polémique sur l'assaut d'Ouvéa.<br>25 COMMUNICATION : M. Mitterrand nommé à la CNCL. M <sup>me</sup> Gendreau-Massoloux. | <b>SOCIÉTÉ</b><br>16 L'ex-FNLC annonce une trêve de quatre mois.<br>26 SPORTS : les Internationaux de France de tennis.<br><b>DÉBATS</b><br>2 « Ouverture : ne rêvons pas », par Charles Millon ; « Notaires sans frontières... », par Luc Dejoie. | <b>ARTS ET SPECTACLES</b><br>17 Le Festival des arts électroniques de Rennes.<br>18 Berlin, capitale européenne de la culture.<br>19 Les XXV <sup>e</sup> Rencontres théâtrales.<br>— Danse : entretien avec Patrick Dupond.<br>20 Expositions. | <b>ÉCONOMIE</b><br>30 Selon l'OCDE, le krach boursier a permis d'assainir la croissance américaine.<br>31 La concertation sociale et le droit de grève dans la fonction publique.<br>33 « Point de vue » : Plaidoyer pour le livret A, par J.-P. Thiolon.<br>34-35 Marchés financiers. | <b>SERVICES</b><br>Abonnements ..... 2<br>Annonces classées .. 27 à 29<br>Carnet ..... 26<br>Météorologie ..... 24<br>Mots croisés ..... 24<br>Radio-Télévision ..... 24<br>Spectacles ..... 22 et 23 | <b>MINITEL</b><br>• Admissibilité aux grandes écoles... ÉCOLES<br>• Chaque matin, 10 h. le Mini Journal... JOUR<br>• Abonnez-vous au Monde... ABO<br>Actualité, International, Bourse, Loto, Immobilier, Jeux.<br>3615 Tapes LEMONDE |
|---|--|--|---|--|---|--|

## BOURSE DE PARIS

### Matinée du 1<sup>er</sup> juin Euphorie

L'envolée de Wall Street a dopé les investisseurs mardi à la Bourse de Paris. L'indice instantané était en hausse de plus de 2 % durant la matinée après avoir progressé de 1,94 % dès l'ouverture du marché. En une semaine, depuis le début du terme boursier de juin, le 24 mai, les valeurs ont gagné en moyenne plus de 9 %.

Parmi les plus fortes hausses de la séance figuraient Leroy-Somer (+ 6,8 %), LVMH (+ 6,4 %), Esator International (+ 6,2 %) et Havas (+ 5,7 %). La cotation des titres Agence Havas a dû être suspendue momentanément une demi-heure après l'ouverture en raison d'un important décalage à la hausse.

### La croissance allemande a atteint 1,5 % au premier trimestre

La croissance économique allemande a atteint 1,5 % en termes réels durant le premier trimestre 1988, indique l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Après des progressions de 0,5 % durant chacun des deux derniers trimestres de 1987, cette hausse est la plus élevée enregistrée depuis le printemps 1984.

Par rapport aux trois premiers mois de 1987, l'augmentation du produit national brut atteint 4,2 %. Les principaux facteurs de croissance ont été la demande intérieure, et notamment la consommation des ménages, ainsi que le bâtiment et les travaux publics grâce à un hiver clémente.

Comparé au premier trimestre 1987, la consommation privée enregistrée une progression de 4,6 % en termes réels, et les investissements dans la construction font un bond de 20 %.

### L'agitation sociale en Corée du Sud

#### Lock-out à l'usine automobile de Hyundai

Hyundai Motor, premier constructeur d'automobiles coréens, a décidé ce mercredi 1<sup>er</sup> juin un lock-out à son usine d'Ulsan, dans le sud de la péninsule, en grève depuis le mardi 30 mai. D'autres, en revanche, les ouvriers de l'usine de Hyundai Precision (machines-outils) à Changwon, en grève eux aussi, ont libéré mercredi M. Chung Mong Ku, le président de la société et le fils du président du groupe qu'ils retenaient depuis cinq jours.

Alors que le mouvement de revendication des syndicats sud-coréens, marqué en avril-mai par des grèves particulièrement dures, semblait sur le point de s'apaiser à la suite des concessions patronales, les 20 000 ouvriers de Hyundai Motor avaient cessé le travail, nous indique notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons : les négociations, qui duraient depuis le 18 mai, n'avaient pas abouti, les syndicats réclamant une augmentation des salaires de 48 % et la direction ne voulant pas aller au-delà de 25 %. Selon les syndicats, un ouvrier ayant six ans d'ancienneté gagne 600 000 wons (un peu moins de 4 800 F) par mois, toutes primes comprises.

L'arrêt de la production risque de compromettre l'objectif d'exportation de Hyundai Motor pour 1988 (450 000 voitures dont 250 000 sur le marché américain) et la grève entraîne, estime-t-on, une perte de 1,9 million de dollars par jour.

United Airlines poursuit une politique d'association avec les Européens. — Après British Airways, c'était au tour d'Alitalia de signer, le 31 mai, un accord commercial avec la compagnie américaine United Airlines qui poursuit une politique d'association avec des compagnies européennes. Amorcée autour du système de réservation électronique Galileo, cette coopération avec British Airways et Alitalia concerne l'harmonisation des vols, l'intégration dans la même aéroport de Chicago des trois transporteurs et l'élaboration de tarifs communs. Les deux Européens espèrent ainsi mieux accéder au marché américain, le plus important du monde. United, qui ne dessert pas l'Europe, peut compter sur un rabattage des clientèles britanniques et italiennes.

A B C D F G H

## La campagne pour les élections législatives

### M. Le Pen en appelle au Conseil constitutionnel contre les dates du scrutin

MARSEILLE de notre envoyé spécial

M. Jean-Marie Le Pen a annoncé, le mardi 31 mai à Marseille, qu'il avait formé le jour même devant le Conseil constitutionnel un recours contre le décret de convocation des électeurs en vue de l'élection de la nouvelle Assemblée nationale.

Le recours du président du Front national, qui est co-signé par M<sup>me</sup> Georges Paul Wagner, lui aussi député FN, sortant, conteste les dates retenues (5 et 12 juin) par le décret du 14 mai. M. Le Pen et M<sup>me</sup> Wagner estiment que les délais prévus par l'article 12 de la Constitution (vingt jours au moins et quarante jours au plus après la dissolution) n'ont pas été conciliés avec diverses dispositions du code électoral : « On observe [...] une abréviation de six jours sur la durée minimale de la campagne et du rôle, pendant cette campagne, des com-

missions chargées de contrôler la propagande. »

« Il est notable, caiment M. Le Pen et M<sup>me</sup> Wagner dans leur recours, que les seuls textes violés par le décret du 14 mai 1988 se sont dans le domaine de la liberté d'expression politique du président de la République dans une situation plus difficile en leur imposant des délais très courts pour désigner leurs candidats et, plus généralement, pour organiser leur campagne, alors que le seul parti soutenant le président de la République était lui-même en mesure de l'annonce de l'échéance très courte, au point que des affichages commerciaux destinés à ces candidats en dehors de la période électorale avaient été réservés pour ces candidats avant le décret du 14 mai 1988. »

Une telle situation constitue, a affirmé M. Le Pen, « une embuscade politique réalisée au mépris des règles de la guerre politique ». Le président du Front national a souhaité que son initiative soit

relayée par les présidents de l'Assemblée nationale dissoute et du Sénat et qu'elle soit soutenue, au sein même du Conseil constitutionnel, par M. Valéry Giscard d'Estaing. Il faudrait, pour cela, que l'ancien président de la République, membre à vie du Conseil constitutionnel, mais qui ne peut y siéger que sous certaines conditions, souhaite et puisse le faire à cette occasion, ce qui paraît hautement improbable.

En cours de la même conférence de presse, le président du Front national a fait savoir qu'il poursuivait devant les tribunaux civils divers instituts de sondage (IPSOS, IFOP, BVA, Louis Harris et la SOFRES). M. Le Pen accuse tous ces instituts d'avoir « sous-évalué les intentions de vote » en sa faveur et en faveur de son mouvement depuis les élections municipales de 1983 et de lui avoir ainsi « causé un préjudice certain ».

M.K.

### Marseille, cible du Front national

#### Philippe et Michel vont en bateau

MARSEILLE de notre envoyé spécial

Charles Gilardenghi, dit Lolo, faisait bravement campagne, le mardi 31 mai, dans la troisième circonscription à côté du socialiste Philippe Sanmarco. Évidemment moins minuscule qu'il n'y paraît au premier abord. Lolo Gilardenghi reste le parrain occulte de la droite. Dans la troisième circonscription, par exemple, l'ancien suppléant de Gaston Defferre doit ramper pour sauver sa place, face à deux autres sortants peu décidés à se laisser sortir, l'UDF Jean Roatta et le FN Jean Roussel.

Après la normalisation de leurs relations, fruit de l'entremise cordiale de Laurent Fabius, Philippe a sa place sur la nef électorale. On l'a vu ces derniers jours croisiériste. Dans la troisième circonscription, par exemple, l'ancien suppléant de Gaston Defferre doit ramper pour sauver sa place, face à deux autres sortants peu décidés à se laisser sortir, l'UDF Jean Roatta et le FN Jean Roussel.

D'où le caractère saisissant de cette petite scène de genre : la tradition, Lolo volant au secours de la modernité, Philippe Sanmarco. Cette dernière vertu, Philippe l'a trahie, il faut bien le dire, comme un boulet tout au long d'un début de carrière marseillaise jalonnée d'embûches.

Il fut un moment l'enfant politique chéri de Gaston Defferre, mais ces situations étaient par nature éphémères. Il fut à son début proposé à l'adoption du socialisme de fermiers généraux que le président maire de Marseille avait laissé prospérer dans un proche entourage — mais de telles missions engendrent nécessairement quelques inimitiés.

Il fut, par la suite, promu par les circonstances au rang difficile à tenir d'ami juré d'un autre ex-enfant chéri de « Gaston » devenu son tombeur, aujourd'hui tout-puissant dans le socialisme marseillais, Michel Pezet.

Pour survivre politiquement aux coups d'étrave et aux canonnades incessantes de Michel, Phi-

lippe dut, à la fin, s'en venir sur le même bateau, ayant appris entre-temps que deux bons gilets, un de sauvetage et un pare-balles, tiennent plus chaud dans les tempêtes qu'une fin tunique de socialiste pur et dur.

Après la normalisation de leurs relations, fruit de l'entremise cordiale de Laurent Fabius, Philippe a sa place sur la nef électorale. On l'a vu ces derniers jours croisiériste. Dans la troisième circonscription, par exemple, l'ancien suppléant de Gaston Defferre doit ramper pour sauver sa place, face à deux autres sortants peu décidés à se laisser sortir, l'UDF Jean Roatta et le FN Jean Roussel.

### La cale et la mer

Battu, Philippe Sanmarco se trouverait en situation de grande faiblesse pour l'étape suivante, la course infinie trans-marseillaise : la municipale.

Michel Pezet, ayant officiellement rayé Philippe Sanmarco des listes d'amis gênants, a qui il veut, dans ses moments de vivacité, « casser la tête », lui décerne désormais cette cordialité polie et attentive qui fait la force des capitaines au long cours. Son problème immédiat a nom, dans la septième circonscription, Pascal Arrighi, autre figure connue du Front national marseillais. Son deuxième problème est d'être désigné au plus vite postulant socialiste officiel à la mairie. Après...

Philippe peut être satisfait à condition de rester vigilant : on est mieux sur un grand bateau, avec du monde, que seul dans une barque chahutée par la tempête et menacée par les obus de marine. Michel n'a pas lieu d'être mécontent : il sait que, en cas de nécessité, il peut toujours utiliser la cale au fond du bateau et que tout autour il y a la mer.

MICHEL KAJMAN.

### La vente Renand (suite et fin)

#### 8,8 millions de francs pour un Paulus Potter

Le mardi 31 mai en nocturne se déroulait, à Drouot Montaigne, la troisième et dernière partie de la succession Renand (le Monde du 18 mars). Après les peintres modernes et ce fut au tour des maîtres anciens de créer la surprise. Avec, en tout premier lieu, le record mondial pour Paulus Potter, fondateur du genre animalier, propre à l'art hollandais du dix-septième siècle. Le *Cheval pie*, considéré comme un des plus beaux tableaux de cet artiste rare, a été adjugé 8 800 000 F à un acheteur étranger, dont l'identité n'a pas été divulguée.

Les primitifs italiens furent particulièrement à l'honneur, grâce à une intervention soutenue des Italiens et des Américains. *L'Intrusion du Christ et de la Vierge* du maître de La Pradelle Sherman a été acheté par le commerce new-yorkais pour 950 000 F, soit près de trois fois son estimation. A l'exception de quelques rares tableaux ou dessins, dont *la Jeune Fille aux petits chiens*, de Fragonard, vendu 2 400 000 F à un Français, et un Watteau *Tête de fillelette de profil à gauche*, adjugé 555 000 F, presque tous doublèrent, si ce n'est plus, leur estimation. Seuls le dessin de Rembrandt, *Incrédulité de saint Thomas*, et le portrait d'une *Jeune Femme tenant une boîte à bijoux*, de Ter Borch, tous deux estimés à 1 million de francs, furent repris par la famille. Le produit total de la vente s'est élevé à 20 millions de francs.

ALICE SEDAR.

### Le Prix Pierre-de-Monaco à Jean Starobinski

Le prix littéraire de la Fondation Prince-Pierre-de-Monaco a été attribué, le mardi 31 mai, à Jean Starobinski.

[Ancien professeur à l'université de Genève, Jean Starobinski est l'auteur d'un œuvre critique marquante. Citons surtout *Jean-Jacques Rousseau : la transparence et l'obscureté* (Flam 1958, rééd. augmentée Gallimard 1971) et *Montaigne en mouvement* (Gallimard 1982). Le thème de la mélancolie, auquel il a consacré une thèse de médecine en 1960, est l'un de ceux que Jean Starobinski a le plus étudiés (voir l'entretien publié dans « Le Monde des livres » du 18 décembre 1987)].

## Sur le vif

### Jouons sous la pluie

Ce que j'en ai marre ! Jamais j'y arriverai à être une star. Pour tant, là j'ai bien failli. Je viens de rater la chance de ma vie. Vous vous rappelez l'an dernier, je tambourinais au carreau de ma loge. Hé, là, ho ! Vous auriez pas une invitation pour Roland Garros à me refiler ? Ils me regardaient au nez : Si tu veux y aller, t'a qu'à t'acheter un billet.

Et puis quoi encore ? Lendi, Lecorta et McEnroe, leurs tie-breaks, leurs lobs, leurs lifts et leurs machines, j'en ai rien à cirer. Ce que je veux, c'est qu'on me voit à la télé regarder sans les voir leurs balles de set, leurs passing-shots et le reste, en cherchant de l'œil celui de la caméra.

Eh ben, ce coup-ci, ça a marché. Enfin presque, ils m'ont téléphoné de RTL, A 2, FR 3. Mais tout ça, ils se sont pas toulés à mes pieds pour me supplier de venir poser mes fesses sur leur coin de gradin, ça non, mais ils m'ont dit qu'ils pourraient me faire une petite place. Pas m'importe quel jour, attention ! J'avais le droit qu'aux huitièmes

de finale. Après ça, c'était plus pour mon vilain nez, fallait pas rêver.

Donc, ils m'appellent. Et hier matin, comme le ciel était maussade, ils me rappellent pour me suggérer de pas venir, des fois que j'attraperais froid, c'était un peu risqué quand même, mais mieux que je reste bien au sec dans mon placard à balai. Non, fallait pas que je m'inquiète, mon cousin en plastique, il y avait quatre cent quatre-vingt-trois personnes en liste d'attente qui le guignaient.

Piquée au vif, j'y cavale : la pluie s'y précipite aussi. Le match est annulé. Résultat, j'ai passé l'après-midi dans les sous-sol à plâtrer devant les seules toilettes ouvertes, toutes les autres étaient inondées. Remarque, j'ai pas perdu ma journée. Il y a quelqu'un qui m'a reconnu. Si, si, une dame : C'est vous, hein, Yvette Horner ? Quand je vois dire ça à mon mari, il fait la queue côté messieurs, jamais il me croira !

CLAUDE SARRAUTE.

Explosion d'une voiture piégée à Beyrouth-Ouest : pas de victimes. — Une voiture piégée a explosé à Beyrouth-Ouest, sans faire de victime, a indiqué la police.

Il s'agit de la première explosion du genre depuis le début de l'année dans ce secteur. — (AFP).

Des touristes allemands rançonnés sur l'autoroute A 9. — Quarante touristes allemands qui venaient d'Espagne en autocar ont été rançonnés, le dimanche 29 mai, dans la soirée par deux « pirates » de la route qui, sous la menace de leurs armes, leur ont dérobé argent, bijoux et bagages. Les faits se sont produits alors que les touristes se reposaient dans l'autocar en stationnement sur une aire de l'autoroute A 9 entre Nîmes et Avignon. Les deux malfaiteurs, le visage dissimulé par des lunettes, ont brisé la vitre arrière du véhicule et se sont introduits dans le car.

### Jussieu morne plaine

Le sondage sur les étudiants de Jussieu, publié dans notre supplément Campus, a été révisé après d'un échantillon de six cent deux étudiants des universités Paris-VI et Paris-VII, représentants de l'ensemble des étudiants par sexe, nationalité, matière et cycle d'étude. Cet échantillon a été établi par la méthode des quotas à partir des statistiques fournies par les universités. Les entretiens ont eu lieu dans les différents établissements universitaires de Paris-VI et de Paris-VII les 28, 29 avril et les 2 et 3 mai.

Le numéro du « Monde » daté 1<sup>er</sup> juin 1988 a été tiré à 562 816 exemplaires

# SCIENCE & VIE

## GUERRE DES ÉTOILES : PREMIÈRES MANŒUVRES RÉUSSIES

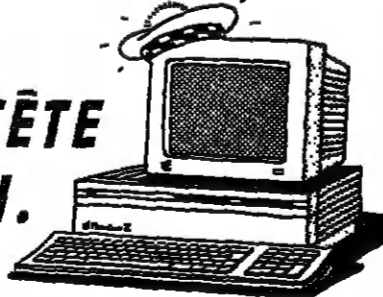
Un satellite de détection est aujourd'hui capable de faire la différence entre un vrai et un faux missile armé

ÉGALEMENT AU SOMMAIRE DU NUMÉRO DE JUIN

- Tchernobyl : Science & Vie a analysé le sol et les produits alimentaires
- Automobile : le super obligatoire
- 100 personnes pour greffer un foie

N° 1 DE LA PRESSE SCIENTIFIQUE

## MACINTOSH II, C'EST LA PLUS FORTE TÊTE DU CLAN MACINTOSH.



45 900 F HT

Macintosh II 1M.o. disque dur interne 40 M.o.  
1 lecteur interne, clavier étendu  
+ écran DIMENSION 19 pouces monochrome  
+ carte vidéo haute résolution IC Products.

INTERNATIONAL COMPUTER  
La micro sans frontières

26, rue du Renard Paris 4<sup>e</sup> • 42.72.26.26  
64, av. du Prado Marseille 6<sup>e</sup> • 91.37.25.03